



Brawford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

ET LE

TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 484 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, NÉGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

42, Rue de Florence, 42

—
1899

Bruxelles — Imp. L. VOGELS, rue Verte, 38-40

TABLE DES MATIÈRES

— 385 —

ANNÉE 1899

Abbadia San Salvatore, 109.
 Açores, 31, 106, 187.
 Afghanistan, 1*, 33.
 Afrique centrale Britan., 13.
 — méridion. Brit. (Cie), 129*, 162, 189.
 Alessio, 189.
 Alessandria, 109.
 Allemagne (Emp.), 33, 62, 129, 162, 178*.
 Alsace et Lorraine, 31*, 62.
 Alwar, 145.
 Amérique centrale (États), 1.
 Angola, 187*.
 Angra, 17.
 Antioquia, 99*, 131, 147, 163*.
A propos de la piqûre des tymbres, 172.
 Argentine (Répub.), 1, 13*, 17, 31*, 33, 44*, 62, 77*, 93, 97*, 100*, 112, 156, 173*, 179*, 189.
 — Buenos-Ayres, 41*, 45*, 93, 112, 156.
 — Cordoba, 44.
 — La Rioja, 77*.
 — Santa-Fé, 45*.
 — Tucuman, 13*, 62.
 Assisi, 109.
 Australie du Sud, 33, 162.
 — occidentale, 49*.
 Autriche, 33, 49*, 65, 115.
Bahamas, 2.
 Bahia, 13*, 45.
 Bale, 32.
 Barbade, 98, 129.
 Barcelone, 46*, 78*.
 Barge, 157.
 Bavière, 33, 49, 98, 179.
 Bautzen, 79*.
 Bechuanaland Brit., 98*, 129, 145.
 Belgique, 2, 21, 50, 65, 81, 98, 129, 362, 179.
Belgique. Timbre 50 c. actuel de, 21.
 Benevento, 189.
 Bergamo, 110.
 Berne, 174.
 Bhopal, 98*.
Bibliothèque des timbrophiles, 80, 111, 160, 191.
 Bielozerk, 85.
 Bisceglie, 47.
 Bolivie, 62, 130*, 146*, 156, 162*, 180*.
 Borgo St-Lorenzo, 16, 157.
 Borna, 80.
 Bosnie et Herzégovine, 173.
 Bougouma, 37, 181*.
 Boyaca, 117, 165*.
 Brème, 45.
 Brésil, 13*, 17*, 33, 45, 50*, 63, 65, 81*, 93*, 98, 102, 106*, 130*, 143*, 151*, 162*, 171, 179, 189*.
 — Bahia, 13*, 45.
 — Curitiba, 93*.
 — Goyaz, 107*.
 — Para, 14*.
 — Rio de Janeiro, 180*.
 — Rio Grande do Sul, 63.
 — Santa Catharina, 107*.
Brésil. Enceloppes du, 151*.
Brésil. Les 100/50 reis du, 102.
 Broni, 158.
 Buenos-Ayres, 41*, 45*, 93, 112, 152.
 Bulgarie, 116.
 Bundi, 18, 146.
 Bussathir, 130*.
 Busto Arsizio, 47.
Cambodge, 156.
 Camogli, 47.
 Camposso, 189.
 Canada, 2, 11*, 18*, 34, 66, 146*, 156.
 Candie, 31, 78*, 163.
 Cantiano, 110.
 Cap de Bonne-Espér., 41, 94*, 143, 117, 173.
 Cap Vert, 188*.

Carlandini, 110.
 Carru, 47.
 Casale Monferrato, 110*.
 Castagneto, 158.
 Castellardo, 110.
 Castelnuovo dell' Emilia, 110.
 Cerreto di Spoleto, 158.
 Ceylan, 2, 11, 31*, 63, 99*, 107, 131, 180*.
 Chamba, 31.
 Chiavari, 189.
 Chili, 7*, 18*, 131.
Chili. Timbres taxe du, 7*.
 Chine, 2.
 Chine Allemande, 31.
 — Française, 147, 163.
 — Russe, 99, 101, 180*.
 Chioggia, 110.
 Civita Castellana, 189.
 Cormo, 5*.
 Cochim, 18*, 131*, 189.
 Cochinchine, 14.
 Colombie Rép., 2*, 11, 19, 31*, 50, 66*, 99*, 131, 143*, 147, 163*.
 — Antioquia, 99*, 131, 147, 163*.
 — Boyaca, 147, 165*.
 — Cundinamarca, 143*.
 — Panama, 2*, 19.
 — Santander, 31*, 147, 165*.
 Colonies néerlandaises, 189.
 — portugaises, 107*.
Combinaisons financières du Brésil, 171.
Congrès philatélique Paris, 190.
 Cook, 131, 189.
 Cordoba, 44.
 Cotes d'Or, 19, 131.
 Cotes du Niger, 143, 173.
 Cotta, 79*.
 Crète, 19*, 66, 122*, 131*, 147, 164.
*Crète. Les timbres de 122**.
 Cuba, 14*, 20, 35*, 82*, 94*, 107*, 122*, 132*, 147, 161*.
Cuba surch. à Puerto Principe, 122*.
 Cundinamarca, 143*.
 Curitiba, 93*.
 Cutroliano, 190.
Danemark, 66*.
 Dankoff, 85.
 Douben, 95*.
 Djar, 50*.
 Djibouti, 133*, 147.
 Doheln, 79*.
 Dominicaine, 36, 161*, 180*.
 Duttia, 2, 133*.
Egypte, 50, 181.
Emissions jubilaires, commémorat., etc., 57*, 124*.
 Equateur, 2*, 50, 82*, 94, 131*, 143*, 147*, 165*, 181*.
 Érythrée, 131*.
 Espagne, 3, 15, 31*, 46*, 50, 72*, 78*, 107*, 118.
 — Barcelone, 46*, 78*.
 — Grenade, 107*.
 — Madrid, 107*, 108*.
 — Saragosse, 108*.
 — Seville, 108*.
 — Tarragone, 78*.
 — Valence, 108*.
Espagne. Timbres 1876 d', 72*.
 États-Unis d'Amérique, 3*, 15, 20*, 32, 46, 50, 66*, 78*, 94, 108, 131, 143, 157*.
Exposition intern. phil. à Manchester, 61, 111.
Falkland, 165.
 Favara, 110.
 Fernando Po, 3*, 15, 20, 51, 67*, 99*.
 Fidji, 16, 143.
 Finlande, 68, 131, 148.
 Foiano della Chiana, 190. v.
 Fontana Ellice, 47.
 France, 51, 104, 148, 157, 165, 181.
Française. La douane, 104.

Friedrichshafen, 96*.
 Funchal, 20.
Gadiatsch, 6, 37*.
 Gibraltar, 32.
 Gottleuba, 64*.
 Goyaz, 107*.
 Grand Barrier, 36*, 71*, 99*, 148*.
Grand Barrier. Le poste aux pigeons de, 71*.
 Grande-Bretagne, 3*, 15, 20, 32, 46, 63, 79, 82, 94, 181.
 — Irlande, 94.
 — Northamptonshire, 46.
 Grèce, 21, 121.
Grèce. Faux timbres de, 121.
 Grenade, 107*.
 — (île), 165.
 Griazowetz, 6, 37*, 181*.
 Gualdo Tadino, 47.
 Guam, 82, 181*.
 Guastalla, 158.
 Guatémala, 3, 36, 46, 51*, 68*, 79, 99, 166*.
 Guinée, 188*.
 Guyane anglaise, 15, 21, 51*, 63, 68*, 100, 134, 166, 181, 189.
 Guyane hollandaise, 166.
 Gwalior, 131*.
Hainichen, 79*.
 Haïti, 3*, 52*, 71*, 83, 94, 100*, 102*, 131, 143.
Haïti. Les premiers timbres d', 71*, 102*.
 Hartmannsdorf, 80*.
 Hawaii, 52, 69, 109*, 173.
Hyderabad. Notes sur les timbres officiels d', 105*.
 Hesse, 21.
 Hesse Cassel, 32.
 Honduras Brit., 119, 157, 173.
 — republ., 1*, 21, 100, 166, 173.
 Hong-Kong, 135.
 Hongrie, 15*, 46*.
 Horta, 21.
Indes anglaises, 46, 52*, 69*, 83, 109, 113, 119.
 — néerlandaises, 21, 63.
 — portugaises, 135, 181.
 Indo-Chine, 46, 135, 181.
 Irlande, 94.
 Italie, 16 32, 46, 94, 100*, 135, 143, 157, 189.
 — Abbadia San Salvatore, 109.
 — Alessio, 189.
 — Alessandria, 109.
 — Assisi, 109.
 — Barge, 157.
 — Benevento, 189.
 — Bergamo, 110.
 — Bisceglie, 47.
 — Borgo S. Lorenzo, 16, 157.
 — Broni, 158.
 — Buccino, 110.
 — Busto Arsizio, 47.
 — Camogli, 47.
 — Camposso, 189.
 — Cantiano, 110.
 — Carlandini, 110.
 — Carru, 47.
 — Casale Monferrato, 110*.
 — Castagneto, 158.
 — Castellardo, 110.
 — Castelnuovo dell' Emilia, 110.
 — Cerreto di Spoleto, 158.
 — Chiavari, 189.
 — Chioggia, 110.
 — Civita Castellana, 189.
 — Cutroliano, 190.
 — Favara, 110.
 — Foiano della Chiana, 190.
 — Fontana Ellice, 47.
 — Gualdo Tadino, 47.
 — Guastalla, 158.
 — Maningo, 110.
 — Mercato Saraceno, 111.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).
 Les chiffres gras se rapportent à la partie fiscale.

— Milan, 110.
 — Modène, 158.
 — Modigliana, 158.
 — Monterubbiano, 100.
 — Montelupo Fiorentino, 158.
 — Monte S. Savino, 47.
 — Norcia, 158.
 — Pergola, 158.
 — Pietrasanta, 158.
 — Pontedera, 159.
 — Pordenone, 159.
 — San Damiano d'Asi, 159.
 — San Giovanni Rotondo, 190.
 — Santa Margherita Ligure, 190.
 — Santa Maria in Monte, 159.
 — Sestino, 190.
 — Sicune, 159.
 — Spinazzola, 159.
 — Tolentino, 190.
 — Torrita, 159.
 — Trani, 111.
 — Vignate, 111.

Janjira, 16°, 111°.
 Japon, 16, 21, 32, 36°, 47°, 52°, 63°, 83, 95, 135°, 119°, 181°.

Jhind, 69.
 Johore, 166.

Konigsbruck, 95°.

Laboum, 166, 182°.
 La Rioja, 77°.
 Las Bela, 37, 47°.
 Livonie, 135°.
 Lorenzo Marques, 69°, 83°, 149.
 Loschwitz, 79°.
 Luxembourg, 100°.

Macao, 4, 182.
 Madagascar, 111°.
 Madrid, 107°, 108°.
 Malacca, 37°, 52, 69°, 81°, 182.
 Malte, 52°, 159, 173°.
 Manago, 110.
 Maroc, 4, 21, 53, 84, 101°, 135.
 — Saffi Marakesch, 101°.
 — Tanger et El Kazas, 21.
 Maurice, 87°, 135°, 141°, 149, 182°, 190.
 Maurice. (Encore les Post Office de) 87°, 141°.

Mayotte, 136, 182.
 Meissen, 70°, 160.
 Mercato Safferno, 111.
 Mexique, 16, 21, 48°, 53, 63°, 81, 149, 159°, 167°, 173, 182°.
 — San Luis Potosi, 173.

Milan, 110.
 Modène, 158.
 Modigliana, 158.
Adittarie. (A propos des premiers timbres de), 30°.
 Montelupo Fiorentino, 158.
 Montenegro, 84.
 Monterubbiano, 100.
 Monte Savino, 47.
 Morschausk, 181°.
 Mort de M. W. A. S. Westoby, 171.
 Mort de M. Jacques Wiener, 191.
 Moscou, 174°.
 Mozambique, 136, 167.
 Mozambique (Cie), 69°.
 Mysore, 144.

Nabha, 70.
 Natal, 136.
 Negri Sembilan, 53, 84°, 101.
 Nepal, 70°, 150.
 Nevis, 95.
 Nicragna, 53°, 84°, 136°, 150, 167.
 Niederlossnitz, 96°.
 Norcia, 158.
 Nord de Bornéo, 70, 137, 182°.
 Northamptonshire, 46.
 Norwege, 1°, 95, 101, 183.

Nouvelle Galles du Sud, 22, 54, 137.
 Nouvelle Zélande, 22, 48, 51, 85, 95, 150, 167.

Orange, 16, 48, 137.
 Ossa, 86, 184°.
 Ourjoim, 76.
 Oustsjsolsk, 167.

Pahang, 76, 137.
 Panama, 2°, 19.
 Para, 14°.
 Paraguay, 48°, 51, 174.
 Pays-Bas, 11°, 22, 25°, 32, 10°, 95, 113°, 137°, 153°, 168°.

Pays Bas, (timbres des) 11°, 25°, 49°, 113°, 153°, 168°.
 Perak, 22, 70, 85, 167.
 Perenslaw, 139.
 Pergola, 158.
 Perm, 139°.
 Pérou, 5°, 22, 54, 64, 101, 111°, 138, 150
 Perse, 64, 85°, 101, 183.
 Philippines, 5°, 16°, 22°, 51, 70°, 85°, 101°, 138, 150°, 160, 183°.

Pietrasanta, 158.
 Plotzk, 174°.
 Ponta Delgada, 23.
 Pontedera, 159.
 Pordenone, 159.
 Porto Rico, 5°, 10, 32, 37, 54, 70°, 85, 101, 138°, 150.
 — Cuzco, 5°.
 Portugal, 23, 55, 95°, 172°, 185°.
 Portugal et colonies. (Abréviations de), 172°, 185°.

Pomitch, 70°.
 Prusse, 79, 95.
 Puttialla, 183.

Queensland, 23°, 55, 70, 150, 160.
 Quetta, 174.

Réunion, 139°, 150, 167, 183.
 Riesa, 96°.
 Riquarte, 112°.
 Rio de Janeiro, 180°.
 Rio Grande du Sud, 63.
 Roumanie, 139, 151°.
 Russie, 6°, 23, 37°, 55°, 70, 85, 139, 167°, 174°, 183°.

— Bieloserk, 85.
 — Bougouma, 37, 184°.
 — Dankoff, 85.
 — Gadiatsch, 6, 37.
 — Gruzowetz, 6, 37°, 181°.
 — Morschausk, 181°.
 — Moscou, 174°.
 — Ossa, 86, 184°.
 — Ourjoim, 76.
 — Oustsjsolsk, 167.
 — Perenslaw, 139.
 — Perm, 139°.
 — Plotzk, 174°.
 — Skopin, 130.
 — Solikamsk, 86.
 — Soroka, 38.
 — Tichwin, 6, 167.
 — Toropetz, 167°.
 — Tscherdina, 139.
 — Werchotaur, 86.
 — Zienkow, 55°, 70, 167°.

Saffi Marakesch, 101°.
 Saint-Marin, 38, 55°, 139.
 — Thomas et Prince, 23, 70.
 — Vincent, 38°, 160.
 Salvador, 70°, 86°, 110.
 Samoa, 71, 101, 140, 151, 184.
 San Damiano d'Asi, 159.
 San Luis Potosi, 173.
 Santa Catharina, 107°.
 Santa-Pe, 45°.
 Santa Maria in Monte, 159.
 San Giovanni Rotondo, 190.
 Santa Margherita Ligure, 190.

Santander, 34°, 147°, 165°.
 Saragosse, 108°.
 Sarawak, 151, 160, 184°.
 Saxe, 64°, 79°, 95°, 160.
 — Bautzen, 79°.
 — Borna, 80°.
 — Cotta, 79°.
 — Denben, 95°.
 — Dobeln, 79°.
 — Gottseuba, 64°.
 — Hainichen, 79°.
 — Hartmannsdorf, 80°.
 — Königsbruck, 95°.
 — Loschwitz, 79°.
 — Meissen, 79°, 169°.
 — Niederlossnitz, 96°.
 — Riesa, 96°.
 — Serkowitz, 160.
 — Zittau, 80°.

Saxe Cobourg Gotha, 32.
 Salangor, 16, 140.
 Serbie, 64, 86.
 Serkowitz, 160.
 Sestino, 190.
 Séville, 188°.
 Seychelles, 160°.
 Siam, 71.
 Sieme, 159.
 Sierra Leone, 56, 86.
 Sirmoor, 56, 71°, 112, 140°.
 Skopin, 130.
 Solikamsk, 86.
 Soroka, 38.
 Soudan Egyptien, 23, 38, 71, 86, 185°.
 Spinazzola, 159.
 Stuttgart, 64, 80.
 Suède, 80.
 Suisse, 32, 38, 56, 64°, 101, 110, 167, 174.
 — Bale, 32.
 — Berne, 174.
 — Zurich, 64°.

Tabago, 38.
 Tanger, 101, 151.
 Tanger et el Kazas, 21.
 Tarragone, 78°.
 Tasmann, 39, 16, 140.
 Tati, 112.
 Terre neuve, 23, 96°, 140°.
 Tichwin, 6, 167.
 Timor, 185.
 Tolentino, 190.
 Tonga, 140, 185.
 Toropetz, 167°.
 Torrita 159.
 Trani, 111.
 Transvaal, 39°, 162.
 Travancore, 23°.
Tribunaux, 160.
 Tscherdina, 139.
 Tucuman, 13°, 62.
 Tunis, 23, 71.
 Turquie, 185.

Uruguay, 6°, 32, 39, 71, 86°, 110°.

Valence, 108.
 Venezuela 87°, 112°, 127, 185.
 — Riquarte, 112°.
 Venezuela. Faux timbres de 127°.
 Victoria, 87, 111, 151, 167, 185°.
 Vièrges, 39°, 56, 102.
 Vignate, 111.

Wei-Hei-Wei, 56°, 102, 111°.
 Werchotaur, 86.
 Wurtemberg, 64, 80, 96°, 174.
 — Friedrichshafen, 96°.
 — Stuttgart, 64, 80.

Zanzibar 23°, 141°, 151, 174.
 — Notes sur quelques 21°.
 — Francais, 24°, 151.
 Zienkow, 55°, 70, 167°.
 Zittau, 80°.
 Zouzouland, 48.
 Zurich, 64°.



TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1er janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro * 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Station B,
Worcester (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

AVIS

Toutes les personnes qui ont pris leur
abonnement directement, pour 1899, ont
reçu, le 20 décembre dernier, le prix cou-
rant auquel elles avaient droit.
Nous le mettons en vente au prix de
fr. 1,25 FRANCO.

CHRONIQUE POSTALE.

AFGANISTAN



M. Ed. Evans nous a montré le timbre ci-con-
tre de l'émission 1894 qui pourrait avoir été
employé pour les lettres recommandées, les

inscriptions étant bien celles du timbre réservé
à cet usage dont nous avons parlé dans notre
numéro de septembre 1894. Impression noire
sur papier pelure de couleur :
2 abasy, noir sur magenta.

AMÉRIQUE CENTRALE (Etats de l')

Tout est rompu!
La Diète fédérale qui régnait à Managua
(capitale du Nicaragua) a proclamé l'union dis-
soute en suite de la révolution au Salvador
contre les plans de reconstitution de la Répu-
blique centrale américaine. Chaque Etat re-
prend donc sa souveraineté absolue et fait
abandon nécessairement des timbres avec l'in-
scription : *Rep. Mayor de C. A.*

Voilà qui va tailler de la besogne au brave
Sebeck.

ARGENTINE (République)

La *Revista de la Soc. Phil. Argentina* annonce
que les cartes de 1892 à effigie de Rivadavia de
2 et 3 centavos et avec réponse vont recevoir la
surecharge *habilitado* — 4 — centavos.

La même revue signale la bande actuelle qui

aurait reçu double impression du timbre, la seconde en sec placée sur la première. C'est donc volontairement qu'elle a été estampillée ainsi :

1 centavo, brun, double impression.

BAHAMAS

Le 1 shilling a sa teinte modifiée. Elle est actuellement vert bleu. Papier et piqure sans changement :

1 shilling, vert bleu

BELGIQUE

On nous avise qu'il y a d'autres réimpressions que celles dont nous avons parlé. Résumons ce qui existe :

- Type 1849, 10 et 20 centimes ;
- 1851, 1 et 10 centimes ;
- 1865, 10, 20, 30, 40 cent. et 1 franc.
- 1866, 1, 2 et 5 centimes.

Nous nous demandons de quel droit le ministre réimprime des timbres dont plusieurs (les 1865 et 1866) sont encore en usage, pour les distribuer généreusement à ses amis et connaissances ?

Vu dans la collection de M. Foulon le 5 centimes vert de 1839, *non dentelé*, et dans un état indésirable. Il est oblitéré : *Namur 30 mai 1886* :

5 centimes, vert, *non dentelé*.

CANADA

Le *Toronto Telegram* annonce ce qui suit, dit le *Mechel's W. S. N.* :

« *Ottawa, 2 décembre 1898.* — Le gouverneur général et l'honorable William Mulock, le maître général des postes, ont présidé hier à l'impression des premiers exemplaires du nouveau timbre-poste impérial penny. Le dessin est de M. Mulock et le sujet central est une carte du monde en noir avec les possessions britanniques en rouge. La couronne triomphante est au haut du dessin; elle repose sur un support de feuilles de chêne et d'érable, symbolisant ainsi l'unité du royaume-uni et Canada. Les mots *Canada postage* sont clairement inscrits et au-dessus de la carte : *Xmas 1898* est raccordé, de sorte que la date de l'inauguration du projet du timbre-penny pour l'Empire peut être une sorte de record. »

Le timbre porte modestement, au bas, l'inscription : *We hold a vaster empire than has been* (Nous possédons un empire plus vaste qu'il n'en fut.)

2 cents, noir, gris, bleu pâle et rouge

CEYLAN

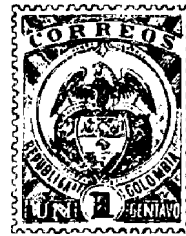
De la dernière série 1892, M. Pearce signale au millésime 1.4.97 le timbre-télégraphe 10 cents :

10 cents, jaune.

CHINE

Les 4, 20, 30 et 50 cents de la nouvelle émission sont en usage :

1 cent, brun.
20 — rouge.
30 — rose.
50 — vert.



COLOMBE (République)

Signalé par *Die Post* le timbre ci-contre aux éternelles armoiries de la République.

Imprimé en couleur sur papier de couleur, piqué 13 :

1 centavo, rouge sur jaune.

PANAMA (*Etat de*). — Nous trouvons dans le *Am. Journ. of Phil.* l'annonce du timbre 10 centavos qui aurait reçu la surcharge :



R - Colon dans un cercle, comme le fac simile, qui, en lui donnant un emploi nouveau, le réserve aux lettres recommandées.

Il nous paraît que ce que l'on appelle surcharge n'est tout bonnement qu'une marque postale qui aurait été appliquée par inadvertance sur le timbre, au lieu de l'appliquer sur la lettre. *Colon* est le nom d'une ville située sur l'isthme de Panama; s'il y a surcharge, on a dû créer pour chacune des villes du Panama un timbre qui aurait la lettre R suivie du nom, ce qui nous paraît impossible.

Nousregistrons donc sous toute réserve :
10 centavos, jaune, surch. violette.

BUTIA

De la série 1897, dont nous avons donné la reproduction le mois passé, nous avons vu le 1 anna avec l'inscription indoue qui est distancée du cadre de droite, contrairement à notre dessin, savoir :

1 anna, noir sur blanc vergé.
1 — — — uni.

EQUATEUR

Rien de tel qu'une surcharge pour faire ven-

bre un timbre. Le 50 centavos fiscal, après avoir été surchargé : *Correos 5 cents official*, d'abord en vert, puis en noir, vient de paraître avec cette surcharge en rouge :

5 c. sur 50 centavos, violet surch. rouge.

L. I. B. J. signale une carte-lettre qui aurait



été émise dans le milieu d'octobre dernier. Elle a pour timbre celui des bandes que nous avons déjà fait connaître et que nous rappelons ici.

Divisée en deux parties, avec queue en forme de queue, elle n'a pas de bords perforés, de sorte qu'il est facile de lire le contenu. Il n'y a aucune inscription extérieure :

3 centavos, outremer sur blanc vergé (115 x 236 mm)

ESPAGNE

Nous avons vu récemment le 4 quart. 1857 imprimé en rose carmin sur papier carton blanc. La couleur et la fraîcheur de l'impression, puis la qualité du papier ne correspondant nullement à ce que l'on connaît, il est probable que nous sommes en présence d'une réimpression récente :

1857, 4 quartos, rose carmin.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le 15 cents serait actuellement vert-olive :

15 cents, vert-olive.

FERNANDO PO



Le timbre « movil » est devenu postal par la surcharge noire : *Habilitado — pore — correo 15 c. — de peso*, toujours à cause de la disette de timbres-poste :

15 sur 10 c. de peso, vert, surch. noire
15 sur 10 c. de peso, vert, surch. bleu

GRANDE BRETAGNE

La compagnie *London & North Western railway* fait ou a fait usage du timbre ci-contre pour l'affranchissement des paquets. Au centre, *Britannia*; autour, le nom de la compagnie; en dehors, au-dessus : *Parcel*; au-dessous : *Stamp*; valeur dans les angles :



1 shilling, vert jaune, percé en lignes

Le *M. J.* a découvert des timbres-télégraphique du type 1854 de l'*Electric Telegraph Company* qui seraient piqués 15 1/2 et qui doivent avoir paru entre 1854 et 1861, savoir :

3 pence, noir sur jaune
1 sh. 6 p. — — rose.
2 — — — — bleu.

GUATÉMALA

La surcharge, dont nous parlions le mois passé, aurait été appliquée, au dire de *L. I. B. J.* sur les fiscaux de 1898, savoir :

1 c. sur 10 c., vert, surch. rouge.
2 c. — 5 c., violet, — —
2 c. — 10 c., vert, — —
2 c. — 25 c., carmin — noir.
2 c. — 50 c., outremer — rouge.

VARIÉTÉ : ayant entaro :

1 c. sur 10 c., vert, surch. rouge

HAÏTI



Nous imprimions le mois dernier lorsque les nouveaux timbres nous sont parvenus. Il y en a deux types magnifiquement gravés par la *American Bank Note Company*, savoir :

1er type. — Représente le Président de la République, le général Simon Law en présence de tout un attirail de guerre placé au bas du médaillon dans lequel l'effigie est renfermée; inscription : *République d'Haïti*; dans les angles, un chiffre valeur et en bas, sur un cartouche horizontal, le mot : *Centimes*.

Le 2^e type est aux armoiries du pays avec la même devise qu'en Belgique : *L'Union fait la force*; inscriptions et chiffres aux mêmes endroits que le précédent; le mot *Centimes* sur un cartouche cintré.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 ^{er} type :	1 centime,	outremer
—	2 centimes,	orange
—	3 —	vert
2 ^e —	4 —	brique
1 ^{er} —	5 —	brun roux
—	7 —	gris perle
2 ^e —	8 —	carmin
—	10 —	orange foncé
—	15 —	réséda
1 ^{er} —	20 —	noir
—	50 —	rouge
—	1 gourde	violet

Il est entendu que les centimes représentent la centième partie d'une gourde ou 5 fr. environ.

Il y a encore une série de timbres-taxe parus



en même temps que les timbres-poste. Ils répondent au type ci-contre.

Au centre, sur fond guilloché, un chiffre blanc; en dessous, centré : *centimes à percevoir* ; cadre rectangulaire contenant : *Postes* sur les côtés ; *chiffre*, en haut ; *Taxe* en

bas ; *R. H.* dans les angles.

Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

2 centimes,	bleu-noir
5 —	brun-rouge,
10 —	orange.
50 —	gris foncé.

Enfin, il existe une série de cartes au fac-simile :



1 cent,	bleu	sur carton blanc,
2 —	orange	— — rose
3 —	vert	— — crème
1 1 —	bleu	— — gris
2 2 —	orange	— — lilas pâle
3 3 —	vert	— — mauve



HONDURAS (RÉPUBLIQUE)

Voici d'après le *Am. J. of Ph.* le fac-simile de la nouvelle série qui se composerait des valeurs ci-après et de bien d'autres encore sans doute.

Ces timbres sont piqués :

1 centavo,	jaune, orange
2 centavos,	gris-bleu, bleu pâle
5 —	noir sur jaune
5 —	rouge
10 —	noir sur gris
10 —	brun-noir

L'inscription *Rep. Mayor de C. A. Estado de Honduras* va obliger cet État à faire une nouvelle émission, l'Union des États de l'Amérique centrale étant dissoute.

De la série « locomotive » il y aurait encore :

50 centavos,	rouge-orange
1 peso,	vert bleu

MACAO

Une carte de 1891 est annoncée par l'*I.B.J.* Elle est semblable à la carte avec réponse connue et est destinée aux pays de l'Union. Elle porte pour timbre un 2 avos, surcharge noire sur 10 reis, vert, à effigie :

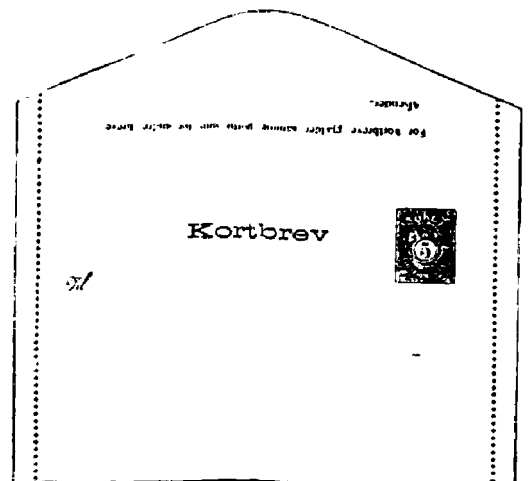
2 | 2 avos, sur 10 reis, vert, surch. noire

MAROC

Le *S. C. P.* a vu le 50 centimos surchargé *Morocco Agencies* en bleu au lieu de noir :

50 centimos, violet surch. bleu

NORVÈGE



Deux cartes-lettres ont été introduites dans ce pays. Elles ont pour inscription : *Kortbrev* et quatre lignes d'adresse. Une patte de fermeture porte : *For kortbrevet gjælder samme porto for andre breve. — Afsender* (envoyeur). Dimension : 139×90^{mm} :

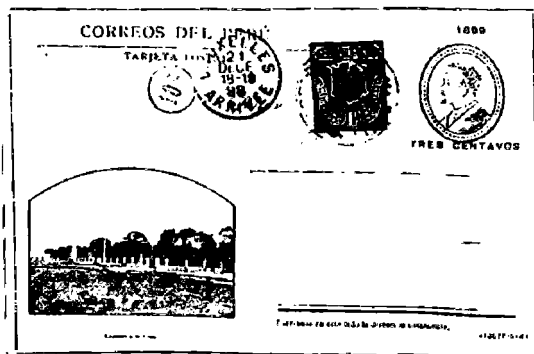
5 öre, vert sur blanc, piqué
10 — carmin — — —

Les cartes 5 et 10 öre ont les mots : *Prædenna, etc.*, en lettres plus grandes et le mot *Till* déplacé :

5 öre, vert sur blanc
10 — carmin — — —

PÉROU

Le *Ph. J. of G. B.* dit avoir reçu sur lettre le centavos, *taxe*, surchargé : *Deficit* faisant ainsi l'office de timbre-poste, usage autorisé par suite de l'épuisement des timbres de cette valeur.



MM. Williams et Cie nous informent de ce qui suit :

Emission de cartes-postales illustrées au fac-simile ci-haut, au nombre de quarante comme MM. les membres de l'Académie de France.

Les valeurs sont les suivantes :

1 centavo, violet sur carton blanc
2 centavos, rouge — — grisâtre
3 — — gris vert — — blanc
4 — — brun — — grisâtre

Il y a deux types du millésime 1899, plus d'autres petites différences. Cela doit faire, si nous comptons bien, environ deux cents cartes pour avoir toutes les variétés. Une misère, quoi !

La bande 1 centavo, bleu, de 1896, prend la couleur verte, adoptée par l'Union postale :

1 centavo, vert

Il y aura prochaine émission de *timbres-taxe*, dont on ne nous dit rien du type :

5 soles, vert clair
10 — lilas



PHILIPPINES

Voici, d'après le *Madrid Filatelico*, ce qui a été surchargé de timbres anciens pour les rendre valables en 1897 :

5 sur 5 c.	vert,	surch.	rouge	20000
5 — 5 —	—	—	bleue	53385
15 — 15 —	brun-rouge	—	—	12000
15 — 15 —	—	—	noire	11620
20 — 20 —	brun-rouge	—	bleue	2000
20 — 20 —	violet	—	noire	1100
20 — 25 —	bistre	—	—	1000

Il n'est pas question ici des 5 sur 5 c. vert, surch. noire; 15 sur 15 c. brun-rouge, même surcharge et 20 sur 20 c. bistre, toujours surcharge noire. Il est donc probable que ce sont des fantaisies.

Lami Roussin nous envoie le timbre « *Recibos y Cuentas* », oblitéré d'un cachet rond : *Comunicaciones — 29 Feb. 92 — Hilo*, en bleu, qui tend à faire croire que ce timbre a été employé postalement. Rien ne prouve cependant que ce n'est pas par fraude que l'application de cette oblitération ait eu lieu :

10 c. de peso, rose

PORTORICO

Vu le 3 c. de peso, brun, surchargé : *Habilitado — para — 1898 y 99* :

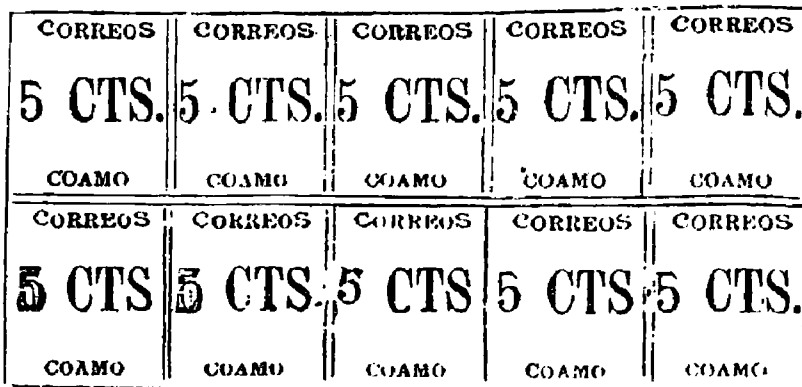
3 c. de peso, brun, surch. carmin

The Metropolitan Phil. reproduit le type ci-dessus, qu'il fait suivre de la lettre officielle suivante adressée à une personne qu'il ne cite pas :

Pendant la guerre hispano-américaine, les différentes villes de l'île qui étaient occupées par l'armée américaine (et parmi celles-ci la ville de Coamo) étaient coupées de toutes communications postales avec celles occupées par les forces espagnoles, et également avec d'autres occupées par les troupes américaines. Le service fut par conséquent temporairement interrompu.

Quelque temps après, le conseil municipal de la ville fut autorisé à organiser ce service postal et à taxer d'un affranchissement de 2 à 5 centavos chaque lettre remise au service postal.

A la même époque, le maire décida d'émettre à cette



occasion un timbre spécial de la valeur de 5 centavos, chacun.

Ce timbre fut en usage du 13 août jusqu'au 1 septembre environ de cette année; alors l'Administration des postes reçut des instructions de la station postale militaire de Ponce pour employer les timbres-poste américains réguliers, en paiement de l'affranchissement des lettres expédiées de la ville.

Coamo, 20 octobre 1898.

Secau de la mairie de Coamo

Le Secrétaire du Conseil municipal,

M. MARQUEZ.

Il est très possible que ce timbre soit authentique, mais nous nous demandons comment la prévoyance du maire a été mise en défaut en émettant seulement un timbre de 5 centavos, alors que certaines lettres coûtaient 2 centavos.

Notre confrère reproduit dix timbres sur deux rangées, qui paraissent avoir été composés typographiquement avec chiffres différents pour chacun.

Ils porteraient, paraît-il, la surcharge rouge : *R. Santiago (?)*.

RUSSE

En suite des réclamations du Département des postes et télégraphes contre l'emploi du timbre-poste appliqué sur la lettre-annonce de Saint-Petersbourg, celle-ci a aujourd'hui le timbre d'enveloppe et l'impression en bleu pâle. Il y a encore d'autres petites modifications.

Les côtés destinés à être fermés portaient un dessin en zigzag qui est remplacé par de gros points; en bas, l'avant-dernier mot de l'avis (1^{er} ligne) est réuni au précédent qui a par conséquent 9 lettres au lieu de 7; ce changement avait déjà eu lieu pour la 4^e série :

7 kopecks, bleu pâle et rouge.



La lettre-annonce au type enveloppe appartient à la 7^e série. On en compte déjà 10, composée chacune de 5 à 10,000 pièces. La vente au public n'a lieu que par 10 exemplaires.

GADJATSC (Poltava). — Le piquage 11 1/2 a été appliqué aux timbres en cours (M. J.) :

- 3 kop., vert-jaune et rouge
- 3 — vert de mer — carmin
- 3 — saumon — —
- 3 — mauve — rose

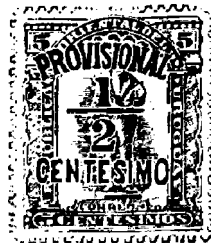
GRIAZOWETZ (Wologda). — Nous voyons annoncé par *L'Ami du timbre*, type reproduit le mois dernier :

4 kopecks, noir, or et vert

TCHIVIN (Norgorod). — Nous apprenons que le 3 kop. a le fond jaune au lieu de rose, sans changement de type :

3 kopecks, bleu, or et jaune, piqué 11 1/2

FRIGLAY



On n'y va pas de main morte, cette fois. On surcharge tout. Il y avait une réserve de 2 centesimos, bleu, 1896, elle a été surchargée le 6 novembre, il restait des Suarez 5 centesimos, commémoratifs, ils ont été également surchargés le 11 même mois; le 7 centesimos, vert, n'était pas épuisé, il a subi le sort des autres, le 11 même mois. Dieu sait ce que l'on aurait encore surchargé si les imprimeurs, épuisés, n'avaient demandé grâce :

6 nov. 1893, 1/2 cent. sur 2 c. bleu, surch. noire
 11 — 1,2 — 5 — — rouge
 14 — 1,2 — 7 vert — —

Après toutes ces surcharges, on eut recours ensuite à la lithographie locale, en attendant le type définitif, et voici ce qu'on vint de nous livrer le 19 novembre dernier :



Représente une tête de femme à gauche (la Liberté) dans un cercle contenant : *R. O. del Uruguay*; dans chacun des angles, une portion des armoiries du pays; en haut : *Correos*; en bas : *5 milésimos*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 milésimos, magenta

Voici le décret qui décide la circulation de ce dernier timbre :

AVIS

Cette direction se trouvant en possession des timbres-poste définitifs de 5 milésimos de peso pour l'affranchissement des imprimés, dispose avec l'autorisation supérieure :

Art. 1er. — De mettre en circulation à partir du 19 courant une nouvelle émission de timbres-poste de 5 milésimos imprimés en encre laque carmin, contenant une allégorie de la liberté au centre et en ses 4 angles les attributs de l'écu national, dont les timbres sont destinés à l'affranchissement des imprimés pour l'intérieur de la République.

Art. 2. — De fixer le terme de 90 jours à compter de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux correspondant aux séries provisoires d'égale valeur émises, le changement devant avoir lieu contre ceux de la 1re émission, dans les derniers 30 jours du délai accordé.

Art. 3. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux qui lui correspondent les nouveaux timbres en la proportion qu'il juge convenable en leur faisant connaître le texte de cette disposition.

Art. 4. — Que ceci soit porté à la connaissance de ceux que la chose concerne, inséré au livre respectif et publié.

Montevideo, 18 novembre 1893.

Signé : Saturnino A. Camps.

D'après la *Revista de la Soc. Fil. Argentina*, on aurait surchargé les quantités suivantes des trois premiers timbres émis, annoncés antérieurement :

25 juillet 1893, 1,2 c. bleu sur 1 c., 490000 exemplaires
 15 août — 1/2 bistre 1 c., 545000 —
 23 octobre — 1,2 violet 1 c., 150000 —

Les timbres-taxe du Chili

(Suite et fin, voir n° 431)

A la fin de cette dernière année, les timbres de basses valeurs commencèrent à manquer, spécialement les 2, 4 et 10 centavos. Il fut nécessaire de renouveler la provision et on donna ordre à la lithographie d'imprimer mille feuilles de plus, en approuvant le report qui, par ordre de l'Administration des postes, avait été conservé. On dut se servir autant que possible du même papier qui avait été employé pour imprimer les 2000 feuilles; seulement on devait varier la disposition d'ordre et de numéro des timbres de chaque valeur.

Mais il arriva que le papier employé auparavant s'épuisa et on eut soin d'utiliser un autre qui, bien que de même sorte et de même couleur, était d'une nuance un peu plus faible; l'encre devint d'un carmin plus vif au lieu de rouge.

Les feuilles furent perforées sur machine spéciale fabriquée en France et demandée *ex professo* pour ces timbres et réglée de sorte que d'un seul coupelle perforait les cent timbres que contenait la feuille et formait un seul trou parfait à l'intersection des lignes de perforations verticales avec les horizontales.

Si on applique l'odontomètre sur les timbres, il marque 13 1/2.

La seconde impression avait les timbres séparés comme suit sur la feuille :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	40	50	60	80	100

Ces feuilles ont le nombre de timbres de valeurs élevées en moindre quantité, parce qu'il en restait du premier tirage et que ces valeurs étaient moins usitées. Il est à remarquer que la valeur 1 peso fut remplacée par 100 centavos afin d'éviter de confondre cette valeur avec le 1 centavo.

Il y avait cinq mois que les timbres étaient en usage, quand fut promulgué le décret suivant :

Numéro 2231. Santiago, 26 mai 1897.

Considérant :

1° Que l'article 115 de l'ordonnance générale des postes dispose qu'on appliquera sur la correspondance des timbres d'affranchissement de valeur équivalente au port dû ;

2° Que l'article 116 de la même ordonnance dispose que la correspondance déposée en les bureaux sans les dits timbres ou sans qu'ils complètent le port dû, soit frappée du double correspondant ; et

3° Qu'il convient d'établir la forme en laquelle on doit déterminer la valeur des taxes en facilitant une fiscalisation correcte.

J'ai décidé et décrété :

1° A partir du 1^{er} juillet prochain, le double port qui doit satisfaire la correspondance non affranchie ou insuffisamment affranchie, d'accord avec la loi du 19 novembre 1894, sera indiqué au moyen de timbres spéciaux avec le mot *multa* et la désignation de la valeur correspondante.

2° Les employés des postes qui exigent le paiement de taxes qui ne sont pas déterminées en conformité de ce qui est établi en l'article précédent, encourent les peines dont parle l'article 62 de l'ordonnance générale des postes.

3° La direction générale des postes demandera la déclaration de liquidation correspondante à la valeur totale de la correspondance taxée qui reste en souffrance en les divers bureaux de la République, afin de mettre la dite correspondance à la disposition de la commission chargée de la brûler, et

4° Autorise le directeur général des postes à faire graver les timbres nécessaires pour donner suite à ce décret, ceux-ci devant être remis à la direction du Trésor pour être distribués d'accord avec la loi du 20 janvier 1883.

Que ceci soit compris, communiqué, publié et inséré dans le *Bulletin des Lois et Décrets du Gouvernement*.

(Signé) ERRAZURUZ.
CARLOS ANTUNEZ.

D'après l'article 1, ces dispositions devaient entrer en vigueur le 1^{er} juillet de l'année 97, de manière que la direction des postes n'avait qu'un mois pour faire graver et imprimer les timbres dont on devait faire distribution aux bureaux de la République. Le terme, quoique limité, était suffisant et aurait suffi si la direction avait pris des mesures immédiates.

A la mi-juin on fit des propositions à la

lithographie Gillet de Valparaiso et à celle de Barcelona, à Santiago. La première présenta



trois modèles dont je n'ai pu obtenir que celui ci-contre, représenté par cinq valeurs 10, 4, 2, 20 et 1 centavo: la seconde concourut avec deux projets que voici également :



Les prix présentés par les deux établissements furent les mêmes : 74 centavos pour les mille timbres. La direction accepta le projet de M. Gillet parce que sa maison avait plus de pratique pour l'exécution de cette sorte de travail, les timbres jusqu'ici employés par Valparaiso et ceux de l'impôt de tabac de Bolivie, etc., étant sortis de ses ateliers.

Il convient de remarquer que des trois projets de la maison Gillet, on choisit le plus mauvais. Cependant le mois de juin arrivait à sa fin et on ne commençait pas à imprimer les timbres. Il était indispensable de prendre des mesures pour remplir les dispositions du décret du 26 mai qui ne semblaient pas devoir être mises en pratique si vite, à cause de la lenteur de la direction des postes.

Pour sauver les difficultés, on ne trouva d'autre moyen que de prendre les mêmes timbres qu'employait la poste de Valparaiso. Mais le stock dont disposait ce bureau étant réduit et ne suffisant pas aux nécessités de toute la poste, il fut nécessaire alors de faire une troisième impression, en réduisant les valeurs aux plus indispensables : 1 centavo, 2, 4, 6, 8, 10 et 20 centavos. On élimina les timbres de 40, 50, 60, 80 et 100 centavos.

Le nombre des feuilles envoyées à l'impression cette fois fut de 2000 et les timbres distribués comme suit :

1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20

Les timbres qui résultèrent de cette troisième impression ne diffèrent en rien de ceux provenant de l'antérieure, de sorte que les uns se confondent avec les autres. Les deux impressions doivent donc être considérées comme une seule émission qui consisterait en les timbres suivants :

	2 ^{me} imp.	3 ^{me} imp.	Total.
1 centavo	10,000	1 20,000	= 30,000
2 centavos	20,000	1 40,000	= 60,000
4	—	20,000	1 40,000 = 60,000
6	—	10,000	1 20,000 = 30,000
8	—	10,000	1 20,000 = 30,000
10	—	20,000	1 40,000 = 60,000
20	—	5,000	1 20,000 = 25,000
40	—	1,000	— 1,000
50	—	1,000	— 1,000
60	—	1,000	— 1,000
80	—	1,000	— 1,000
100	—	1,000	— 1,000
100,000			1 200,000 = 300,000

Tous les timbres de la troisième impression, et le surplus qui existait à l'administration de Valparaiso, furent remis à la direction du Trésor par l'administrateur de ce bureau, à la date et dans la forme exprimées par l'acte suivant :

A Santiago, le 28 juin mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, étant présents à la direction du Trésor, Don Alejandro E. Marchant, chef de la section des Espèces, Don Manuel L. Olivos, chef de la section des Impôts de la division de la Comptabilité, et Don Samuel Ossa B., administrateur principal des postes de Valparaiso, il fut procédé à la remise des timbres suivants pour taxes de correspondances, émises

selon autorisation du décret suprême du 26 mai dernier, nº 2231 du ministère de l'Intérieur.

28,000 (vingt-huit mille)	timbres de	1 cent.	\$ 280
56,000 (cinquante-six mille)	—	2 —	> 1,120
56,000	—	4 —	> 2,240
28,000 (vingt-huit mille)	—	6 —	> 1,680
28,000	—	8 —	> 2,240
56,000 (cinquante-six mille)	—	10 —	> 5,600
24,000 (vingt-quatre mille)	—	20 —	> 4,800

\$ 17,960

A la valeur de dix-sept mille neuf cent soixante pesos, que reçut Don Alejandro E. Marchant, au nom de la Direction du Trésor.

Que la présente soit signée conformément à la loi.

A. E. Marchant — L. Ossa Borne. — Témoins : Manuel Luis Olivos — V^o-B^o Germain.

La Direction du Trésor distribua les timbres proportionnellement entre les trésoreries fiscales, bureaux dans lesquels ceux de la poste achetèrent les formules d'affranchissement. Mais comme la direction des postes n'avait pas transcrit pour les bureaux de sa dépendance le décret du 26 mai, il arriva que ceux-ci ne se fournirent pas de timbres-taxé et le service continua à se faire de la même manière qu'auparavant :

Dans les derniers jours de juillet, on déposa dans les boîtes à lettres de la ville plusieurs lettres non affranchies pour quelques amis et pour moi-même ; toutes furent remises par les facteurs urbains avec l'indication *Multada*, appliqué avec le timbre à main. Je réclamai par écrit contre ce procédé à la Direction générale et je n'obtins pas de réponse. Trois fois je renouvelai ma réclamation, cette irrégularité s'étant reproduite, mais la direction ne donna pas signe de vie.

L'auteur de cet article donne ici les parties qui se rapportent aux taxes de correspondance. Nous en ferons grâce à nos lecteurs, ce sont des mesures absolument administratives qui ne peuvent les intéresser.

Obéissant à ces instructions, continue l'article, quelques bureaux achetèrent dans les Trésoreries des timbres de taxe, mais quand ils se préparèrent à les introduire dans le service, ils reçurent la note-circulaire suivante, datée du 4, même mois :

Nº 624. — Comme il n'a pas été possible de fournir à tous les bureaux de poste des timbres-taxé auxquels fait allusion le décret suprême du 26 mai, nº 2231, transcrit dans la circulaire nº 1843bis, suspendez l'exécution de celle-ci jusqu'à nouvel avis.

Que cette résolution soit communiquée aux administrateurs de votre dépendance. Que Dieu vous garde.

Rafaél-García REYES.

On dit que quelques chefs de bureaux trou-
vèrent peu pratiques les instructions copiées
antérieurement et que ce fut le motif, non celui
indiqué par la circulaire n° 624, pour lequel la
Direction sans droit et sans consultation préala-
ble du Ministre de l'Intérieur, dont elle
dépend, décida la suspension du décret du
26 mai, n° 2231, procédé incorrect et punissable,
qui sûrement aurait amené des conséquences
désagréables à l'auteur de la circulaire si au
ministère on en eût eu connaissance.

Ce qu'on allérait devait être exact, parce
que le Directeur des postes avait des conféren-
ces journalières avec l'administrateur principal
de Santiago et les employés de la section étran-
gère de cette direction étudièrent et tradui-
sirent les dispositions qui régissent la matière
dans les autres postes.

Le résultat de cette étude peut être lu dans
la circulaire suivante :

N° 2685bis. — Santiago, 15 août 1897.

Qu'on mette en exécution, à partir du 1er septembre pro-
chain, le décret suprême n° 2231 du 26 mai dernier, laissant
sans effet la partie de la circulaire n° 1845bis, du 31 du
même mois, qui traite des procédés à employer dans la taxe
de la correspondance au moyen de timbres spéciaux.

En remplacement de ces instructions, vous vous soumet-
trez aux suivantes, etc., etc.

Les timbres-taxa des valeurs comprises entre
1 et 20 centavos, avec la désignation de *Valpa-
raíso*, s'emploieront dans tous les bureaux de
poste du pays, depuis le 1er septembre 1897.

A la veille de la mise en pratique des instru-
ctions antérieures, c'est-à-dire un mois après
que j'eus présenté ma première réclamation, à
la direction générale, je reçus la lettre sui-
vante :

Direction générale des Postes.

Santiago, 30 août 1897.

Monsieur,

Je suis chargé par M. le directeur de porter à votre
connaissance que la réclamation que vous avez faite contre
l'administration principale des postes de Santiago, parce
qu'elle n'avait pas appliqué sur les enveloppes des lettres
taxées, à vous expédiées, les timbres dont parle le décret
suprême, n° 2231 du 26 mai dernier, n'est pas fondée, parce
que le dit décret n'a pas encore été mis en vigueur à cause
de certaines difficultés qui se sont élevées, lesquelles seront
promptement applanies.

Je suis votre, etc.

OCTAVIO SOTO GONZALEZ.

D'après l'exposé qui précède, il est facile de
décider si oui ou non ma réclamation était
fondée.

Voici le contrat passé entre la maison Gillet

pour imprimer l'émission définitive de timbres
pour toute la République :

Entre le directeur général des postes et Don H.-C. Gillet
a été passé à la date d'aujourd'hui, le contrat suivant :

1° M. Gillet s'engage à imprimer et à remettre à la direc-
tion générale des postes la quantité de cinq millions de
timbres-taxa, en feuilles de cent, perforées et gommées,
pour le prix de 74 centavos les mille formules.

2° Cette quantité de timbres se distribuera de la manière
suivante :

1.000.000	de	1	centavo.
500.000	de	2	centavos.
1.000.000	de	4	»
2.000.000	de	10	»
500.000	de	20	»

3° M. Gillet devra remettre la totalité des timbres avant
30 jours comptés depuis la date de réception du bon à tirer
du directeur dont parle l'article 6 de ce contrat.

4° Les timbres seront remis aux bureaux de la direction du
Trésor à Staflago, convenablement emballés afin qu'ils ne
souffrent pas de détérioration; ils devront être accompa-
gnés des factures en triple expédition.

5° La Trésorerie fiscale de Valparaiso paiera à M. Gillet
la valeur des timbres après que la remise totale de ceux-ci
aura été effectuée à la satisfaction générale des Postes.

6° Avant de procéder à l'impression, M. Gillet devra
présenter comme épreuves deux feuilles de chaque type de
timbres imprimés sur le même papier, avec la même encre
et gommé de la même manière que doit être exécutée toute
l'édition. Les dites feuilles seront visées par le directeur et
paraphées par M. Gillet, qui en conservera une en sa pos-
session; elles serviront de comparaison pour l'uniformité
en laquelle doit se faire l'impression.

7° Lorsque celle-ci sera terminée, M. Gillet remettra les
planches matrices à la direction générale des Postes et les
planches d'impression seront barrées en présence des per-
sonnes que la direction désignera à cet effet.

Dans le cas où le dit bureau voudrait acquérir les planches
matrices, il paiera, pour chacune d'elles, la somme de cent
pesos. L'acquisition sera considérée comme effectuée si
M. le Directeur général fournit les planches à un autre
industriel pour l'impression des timbres.

8° Avant d'effectuer le paiement du travail, M. Gillet
remettra au dit directeur les feuilles visées par celui-ci,
qu'il tient en sa possession, et en outre toutes les feuilles ou
parties qui, par défaut de la presse ou autres causes ont été
mal imprimées sur la quantité des 5.000.000 de timbres, sans
que pour ce surplus il ne lui soit dû aucune somme.

Santiago, 15 juillet 1897.-R. Garcia Reyes.-Dp. H.-C. Gillet
Amad Bernain.

Après ce document, nous trouvons dans l'ar-
ticle dont nous nous occupons :

a) Une lettre de M. Gillet, en date du
12 août 1897, priant le directeur des postes de
faire prendre les cinq planches-matrices de tim-
bres à 1, 2, 4, 10 et 20 centavos;

b) Une lettre du même, de même date, res-
tant,

35	feuilles de	1	centavo
25	—	2	
20	—	4	
50	—	10	
30	—	30	

Soit 160 feuilles de rebus.

c) Une lettre de la Trésorerie, en date du 17 août 1897, accusant réception des 5,000,000 de timbres et des cinq feuilles d'épreuves.

Nous avons trouvé inutile de les reproduire. Poursuivant son travail, l'auteur continue ainsi :

Ces timbres seront mis en circulation au fur et à mesure que ceux en usage seront épuisés. Santiago use ceux de 2 et 4 centavos depuis le 8 janvier de l'année en cours.

Ils sont en tout semblables au projet représenté page 8 et sont perforés 13 1/2.

Pour terminer, voici une circulaire sans numéro qui intéresse les collectionneurs. C'est la direction du Trésor qui l'adresse aux trésoreries fiscales :

Direction du Trésor du Chili. — Circulaire.

Santiago) 11 octobre 1897.

M. le directeur général des Postes me dit entre autres choses ce qui suit, le 8 du mois courant :

Pour s'assurer tout à fait qu'il ne sera pas distribué d'autres timbres-taxe que ceux remis à cette direction, on se permet de vous demander d'ordonner aux Trésoreries de votre dépendance de les vendre uniquement aux administrateurs des postes. Les timbres-taxe ne sont pas destinés à l'usage du public, mais exclusivement au service des bureaux de poste et par conséquent ne devront être délivrés qu'à elle.

Les particuliers qui veulent former des collections peuvent les retirer de la correspondance après leur oblitération.

La Direction a résolu, afin que les administrateurs rendent compte mensuellement de l'emploi des dits timbres et de leur acquisition aux Trésoreries, en les accréditant avec les certificats des Trésoreries fiscales respectives.

Cette mesure ayant été dictée dans le but de forcer cette direction de ne plus employer d'autres timbres-taxe que ceux de l'émission fiscale, et afin d'éviter toute fraude à cet égard, le signataire de la présente se permet de vous prier de vouloir contribuer à la réalisation de ce but, en implorant le concours (*sic*) de MM. les trésoriers chaque fois qu'ils remettent ces formules aux administrateurs des postes.

Ce que je vous transmets aux dîtes fins.

Que Dieu vous garde.

Juan de la Cruz Barros.

N'est-ce pas vraiment exquis, cette faculté accordée aux collectionneurs, paragraphe 2 de la note de la Direction générale des postes, transcrit en celle de la Direction du Trésor ?

« Les particuliers qui veulent former des collections de ces formules peuvent les retirer de la correspondance après leur oblitération. » Si la direction ne nous avait pas fait cette grâce, nous nous serions certainement abstenu d'enlever les timbres de la correspondance taxée qui nous est remise par les facteurs.

Tous les philatélistes chiliens doivent être

profondément reconnaissants de la bonté sans limite de la personne de qui émane l'admirable circulaire qui nous permet de conserver en notre pouvoir ce que nous avons payé de notre argent.

M. DE LARA.

Timbres des Pays-Bas

(Suite. — Voir n° 432)

ARTICLE PREMIER. — Il est créé un nouveau type de timbre-poste pour l'affranchissement des lettres de et pour l'intérieur du pays, ainsi que pour celles destinées aux colonies et pays étrangers.

ART. 2. — Ils portent Notre effigie et l'inscription *Nederlands*, ainsi que l'indication de la valeur.

ART. 3. — Six sortes de timbres-poste de valeurs différentes seront émises au nouveau type, nommément de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cents.

ART. 4. — Chaque sorte des timbres-poste susmentionnés est imprimée dans les couleurs suivantes, savoir :

Bleu les timbres-poste de	5 cents.
Rouge, ceux de	10 —
Orange — — — — —	15 —
Vert — — — — —	20 —
Violet — — — — —	25 —
Doré — — — — —	50 —

ART. 5. — La disposition du dernier alinéa de l'article 17 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 n'est pas applicable aux lettres insuffisamment affranchies, destinées aux pays étrangers. On agira, par rapport à ces lettres insuffisamment affranchies, au moyen de timbres-poste, suivant les conventions conclues ou à conclure avec les gouvernements et les administrations étrangères.

ART. 6. — Le nouveau type des timbres-poste de 5, 10 et 15 cents sera émis aussitôt que la présente provision de ces valeurs, à l'ancien type, sera épuisée.

ART. 7. — Les timbres de 20, 25 et 50 cents seront mis en service à partir du 1^{er} octobre 1867.

ART. 8. — Les dispositions des articles 3, 4, 5 et 11 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 (*Staatsblad*, n° 113) sont rappelées en vertu du présent arrêté.

Les autres dispositions de Notre arrêté susdit sont applicables pour autant que cela convienne au nouveau type de timbres-poste.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, lequel sera publié dans le *Staatsblad* ainsi que dans le *Staatscourant*.

La Haye, le 1 septembre 1867.

GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
R. J. SCHMIDELPENNINCK.

Les planches du nouveau type étant prêtes, on procède au tirage et, comme l'annonce le décret, les timbres de 20, 25 et 50 cent font seuls leur apparition, les autres valeurs, 5, 10, et 15 cent de 1864-65 n'étant pas épuisées entièrement. Cependant, la série entière figurait, dès juillet 1867, à l'exposition de Paris, dans le pavillon du jardin central.

Cette émission doit se diviser en deux séries qui ne diffèrent entre elles que par les chiffres.

La première série provient très probablement de la livraison des planches faite par le graveur, au gouvernement ; les suivantes l'ont été par les imprimeurs qui ont dû graver de nouveaux chiffres, soit parce que le graveur ne les avait pas fournis, soit parce qu'ils avaient été égarés.

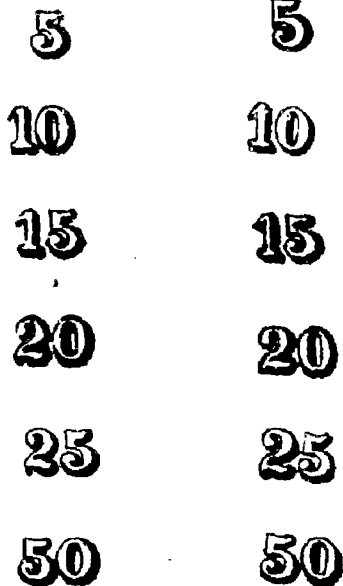
Depuis, il n'y a plus eu de changement. MM. Enschédé et Fils ayant en leur possession la gravure des chiffres qu'ils avaient faits ; ils pouvaient donc renouveler leurs planches aussi souvent qu'il était nécessaire, sans apporter aucune modification aux chiffres.

Nous avons entendu, à propos de ces chiffres, des discussions interminables pour savoir quels étaient les premiers émis. Il paraît même que tout le monde n'est pas encore d'accord aujourd'hui sur l'ordre de leur apparition. La question cependant se résoud d'elle-même. Il suffit simplement de réunir une série d'essais. Leur tirage ayant été effectué sur les planches de 1867, qui ont servi à l'impression des premiers timbres, il est clair que les chiffres qui ne s'y rapportent pas proviennent certainement des planches avec chiffres regravés.

Voici en quoi consistent les deux séries :

1^{re} Série :

2^e Série :



1^{re} SÉRIE.

Les 5 cent ont le chiffre mal fait ; il y a dis-

proportion avec la partie inférieure laquelle a trop de saillie à gauche ;

Les 10 cent ont le 1 avec trait de liaison très court ; la base de ce chiffre étroit se continue jusque sous le 0, de forme ronde, où l'ombre de droite commence du haut, pour se prolonger du bas jusqu'au côté gauche ;

Les 15 cent ont les chiffres 1 du 10 cent et le 5 du 5 cent ; ces deux chiffres sont assez distancés comparés à ceux de la 2^e série ;

Les 20 cent ont le 2 assez fermé du haut et du milieu ; le 0 est presque rond et l'ombre de droite partant du haut se prolonge jusqu'au côté gauche ;

Les 25 cent ont le 2 du 20 cent ; le 5 rappelle celui du 5 cent ; ces deux chiffres sont distancés l'un de l'autre, surtout du haut ;

Les 50 cent ont le 5 rappelant celui du 5 cent ; le 0 est ombré à droite et cette ombre se prolonge jusqu'au côté gauche.

2^e SÉRIE.

Les 5 cent ont le chiffre bossu ; le centre est moins large et la partie inférieure moins importante ;

Les 10 cent ont le 1 plus grand que le 0 et le trait de liaison plus prononcé et plus grand qu'à la 1^{re} série ; la base du chiffre est plus forte et aussi plus distancée du 0 ;

Les 15 cent ont le 1 très étroit, fortement ombré et a un grand trait de liaison ; le 5 a la tête étroite et l'extrémité inférieure plus petite qu'à la 1^{re} série ;

Les 20 cent ont le chiffre 2 ouvert et le 0 en ovale, plus bas que le 2 ; l'ombre de droite part du haut pour se prolonger jusqu'à gauche ;

Les 25 cent ont le 2 plus large qui chevauche ; il est fortement ombré et très rapproché du 5 ; celui-ci a la tête étroite et l'extrémité inférieure plus maigre ;

Les 50 cent ont un 5 à large tête, le corps plus mince et l'extrémité inférieure moins développée ; le 0 presque ovale a l'ombre de droite qui part du milieu et se prolonge jusqu'au côté gauche.

Après le classement des timbres de ces deux séries vient celui bien autrement compliqué des piqûres. Pour faciliter notre tâche, nous nous étions adressé, dès le début de notre étude, à l'administration supérieure des postes ; mais il paraît que nous avons soulevé une question d'État. On ne nous répondit pas. Force

nous fut de compulsuer notre correspondance d'y recueillir les quelques bribes de renseignements qui s'y trouvaient, les rapprocher des dates rencontrées sur les timbres et faire de tout quelque chose de présentable. Et voici ce que nous avons pu en tirer, les imprimeurs obéissant aux ordres qui leur ont été donnés, n'ayant pu répondre non plus à aucune de nos questions.

Les timbres de 1867 (5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent) ont été fournis en deux fois à l'administration générale des postes, naturellement *avant leur mise en usage*. Ils étaient tous du 1^{er} type de chiffre et avaient le piquage uniforme 12 x 12 1/2. Deux fournitures complémentaires des six mêmes valeurs furent faites après le 1^{er} octobre 1867, dans les conditions premières de *type et de piquage*.

Par une lettre du 27 juillet 1868 que nous avons eue en notre possession, nous voyons qu'à cette date le 5 cent, 2^e type, qui formait l'arrondissement de cette lettre, était déjà en emploi. Il est à supposer que cette valeur d'un usage fréquent, a été émise plus tôt que les autres et qu'elle faisait partie d'un tirage de réassortiment du 4 juillet 1868 composé de toutes les valeurs, comme suit :

2^e type : 5, 10, 20 cent, piqués 12 x 12 1/2
1^{er} — 15, 25, 50 — — — — —

Ces trois dernières valeurs étaient conformes en tous points aux premiers tirages de 1867.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

AFRIQUE CENTRALE BRITANNIQUE

Le M. J. nous entretient du timbre fiscal 10 livres, surchargé en noir : *six shillings* et divisé verticalement en deux timbres de 3 shillings.

ARGENTINE (République)



TUCUMAN (Provincia de). — L'ami Roussin nous envoie trois timbres de valeurs différentes aux

armes de la République, avec l'inscription : *Provincia de Tucuman*; au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Moneda Nacional*; en dessous, un cartouche avec valeur en chiffres et de chaque côté un ange.



Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos, bleu
10 — rouge
25 pesos, brun

L'Ami des timbres nous apprend que les timbres de cette série ont été surchargés : *Cueros* (cuirs) voir ci-haut :

10 centavos, rouge, surch. bleue
20 — — — — — outremer — —

BRESIL

On tient absolument à l'imprimerie à rectifier ce qu'on n'y comprend pas. Nous avons écrit 0,5 reis pour le type que nous reproduisons n° 431. On a fait la correction à notre insu et imprimé 50. A ce type, l'Ami des Timbres ajoute une autre variété qui n'aurait pas de zéro :

0,5 reis vert
5 — violet

Un timbre d'impôts sur les tabacs étrangers vient de nous parvenir. Il est au type ci-contre, aussi affreux! que presque tout ce qui nous vient de ce pays.

Lithographié sur papier blanc, non dentelé :

50 reis, vert jaune

De la série 1895, timbres pour tabacs étrangers avec croix du Sud, il y aurait en plus des 200 et 400 reis déjà



signalés :

2000 reis, bleu

BANHA (État de). — Nouvelle émission renseignée par l'Ami des timbres et exceptionnellement gravée par la American Bank Note Company.

Papier blanc, percés en lignes :

2000 reis, vermillon
5000 — orange
10000 — brun





PARA (*Etat de*). — Ici au moins on se met en frais. Représente un paysage dans un cadre rectangulaire, ayant pour inscription : *Thesouro do Estado do Para* et la valeur en toutes lettres et en chiffres arabes.

Gravés et imprimés en couleur sur blanc, pi. p. 12 1/2 :

300 reis, bleu pâle
500 reis, vert jaune

CANADA



Nous avons reçu un timbre *Low stamp* de la série 1897, au type ci-contre, représentant la reine Victoria tournée vers la gauche dans un cadre centré du haut, au-dessus duquel : *Canada*. Dans les angles, un chiffre valeur, puis : *ten X ten* en haut ; sous l'effigie : *Low stamp* — *Series of 1897* — *ten cents* et un cartouche avec numéro d'ordre en rouge.

Ce timbre est gravé à Ottawa par la *American Bank Note* et imprimé en couleur sur papier blanc, pi. p. 12 :

10 cents, bleu, chiffre rouge

Il est fort probable que les autres valeurs existent à ce type, savoir :

20, 25, 30 cents, bleu, chiffre rouge
1 et 5 dollars — — —

CAP DE BONNE-ESPERANCE

Changement de couleur des timbres 3 et 5 shillings qui, au dire du *Stamps*, seraient comme suit, filagramme ancre :

3 shillings, bien
5 — — ardoise foncé

CEYLAN

L'Ami des Timbres a vu les *foreign Bill* 1875

avec la valeur primitive biffée au-dessus et au-dessous de l'effigie :

60 cents sur 1 rup., 50 c. vert, surch. noire
Eighty — — 2 — 25 — Solferino — —

Et le 3 rupées, surchargé : *One* sur la valeur :

1 rup. sur 3 rup., orange, surch. noire

COCHINCHINE

Nouvelle valeur, au type Mercure et Abondance, annoncée par la *Revue Ph. Franç.*

80 centimes, violet et noir

COLOMBIE (Répub. de)

Signalé par M. Pearce le 20 centavos de 1884, surchargé verticalement : *Vale un peso* sur une ligne :

1 peso sur 20 cents, vermillon, surch. bleue



CUBA

Nous devons à l'obligeance de M. Forbin la communication du timbre de Bachelier ci-contre, dont il y a trois exemplaires tenant et ne différant entre eux que par l'inscription finale qui est :

Libro matriz au 1er timbre ;
Expediente au 2^e timbre ;
Gobierno general au 3^e timbre.

Ces trois exemplaires sont réunis par un cadre ornementé et portent comme inscription à la partie supérieure : *Derechos del Estado por el título de bachiller* ; sur le fond, il y a un petit dessin jaune et les mots : *Grado — de bachiller* ; le chiffre de contrôle, le même pour les trois timbres est rouge. Papier blanc, point de dentelure :

1885. — 25 pesos, noir et jaune, chiffre rouge.

Plusieurs valeurs du papier timbré « Giro », aux armoiries en relief, nous arrivent employés comme timbres mobiles, en octobre et novembre 1869, sur effets de commerce :

75 centimes, bleu
1 pseudo, 50 c. —

ESPAGNE

La *Revue Ph. Franç.* fait connaître les valeurs qui existent de l'émission actuelle, *Impuesta de Guerra*. Ce sont :

5, 10, 15, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 90 centimos, noir
1, 1.20, 1.50, 1.80, 2.50, 3, 3.50, 4
4.50, 5, 6, 7.50, 10, 20, 30, 40 pesetas, bleu foncé

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

M. Laurie nous dit posséder le 15 cents brun, *U. S. Inter Revenue* de 1872 avec la tête renversée dont on connaissait ainsi les 2, 5, 30 cents 1 et 2 d. 50 c. :

15 cents, brun et noir, effigie renversée

De la série de 1898, le *Mekool's W. S. N.* annonce :

Proprietary : 17,8 cent. bleu
— 33,1 — gris olive
Documentary : 80 — brun

FERNANDO PO

Le timbre « movable » a été changé en 1898. Il est devenu vert et porte le millésime 1898 :

10 c. de peso, vert

GRANDE-BRETAGNE

M. Pearce nous signale, sur papier chamois, les timbres *Customs* suivants, au millésime 1860 :

4 pence, rose
1 shilling —
10 — —

GUYANE ANGLAISE

Le timbre *Summary jurisdiction* de 60 cents, outremer, a été employé, en 1887, comme timbre 50 c. et cela par l'inscription noire, en caractères gras, surcharge de :

Provisional
50 c.
1887

Le papier est blanc uni, piqué 13 :

50 c. sur 60 c., outremer, surch. noire

Le *Stamps* signale de la même série, *Summary jurisdiction* au filagramme CC. et couronne, piqué 14 :

50 cents, n. arron

et aussi le 12 cents, orange, papier uni, piqué 15, surchargé : *fifty cents* (28 × 3 1/4 × 2 1/4 m/m) :

50 c. sur 12 c., orange surch. noire, piqué 15

HONGRIE



La nouvelle série fiscale en filler et krona est parue en juillet derniers sans tambour ni trompette. Il y en a 5 différents types dont nous en reproduisons deux. Ils portent tous le millésime 1898, la valeur en chiffres et en toutes lettres.



Imprimés en couleur sur papier blanc à filagramme varié ; piqués 12 :

2 filler, noir	et vert
1 — bleu	— pâle
6 — vert	— rose
8 — brun rouge	— vert
10 — vert	— brun pâle
11 — noir	— brun
20 — rouge	—
21 — bleu	—
30 — vert	— vert clair
40 — noir	— bleu
50 — brun rouge	— bleu pâle
72 — bleu	— bleu
1 krona, noir	— vert
1 — 20 vert foncé	— rose
1 — 50 bleu	— vert
1 — 80 brun rouge	—
2 — noir	— rose
4 — vert foncé	— vert
5 — vert	— jaune foncé
6 — brun rouge	—
8 — bleu foncé	— rose
10 — noir	— jaune brun
12 — bleu	—
14 — brun rouge	— bleu
20 — vert	—
24 —	—
30 —	—
40 — bleu	— bleu pâle



TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Main St. 901,
WORCESTER (Mass.) États-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

ANGRA

Changement de couleur des 15 et 25 reis depuis le 1^{er} janvier et également des cartes postales (voir Portugal).

ARGENTINE (République)

Le *Courrier des Timbres-Poste* a annoncé que les feuilles du 30 centavos présentaient un exemplaire ayant 03 pour 30 centavos. Informations prises, il en résulte que notre confrère a été induit en erreur. On ne s'expliquerait pas, du reste, comment on pourrait mettre 03 pour 30, alors que les deux chiffres se reportent en même temps, ce qu'il est facile de contrôler.

Nous avons reçu du type-enveloppe un spécimen ayant le papier blanc, format 182x104 mm avec, à l'intérieur, en bleu ou en rose :

Republica Argentina
Feliz Año Nuevo !

à droite un dessin varié représentant des amours ! dans un ovale ou un cercle et en bas

1^o de Enero de 1899. C'est encore une fantaisie de l'administration des postes :

5 centavos, carmin, timbre à droite

BRÉSIL.



Les surcharges continuent à nous arriver. Si toute la réserve doit y passer, nous aurons encore plus d'une fois à parler des émissions brésiliennes.

Cette fois nous avons le timbre de journaux 100 reis 1890 qui devient 200 reis par la surcharge 200 sur le chiffre primitif et 1898 sur le mot : *Jornaes*. Voici, du reste, le type :

200 reis, sur 100 reis, mauve surch. noire

Extrait du *Jornal do Commercio* :

Le 13 du mois de décembre prochain, la Direction générale des postes remettra en circulation les timbres de journaux de 50 reis et de 200 reis, jadis retirés.

Ces timbres de 50 reis destinés à l'affranchissement des

journaux furent émis en 1890; ils sont de couleur brun-jaune et du dessin suivant: En haut, le mot: *Correio*; en bas, *Brasil*; sur les côtés et, au centre, le mot: *Jornaes* aussi dans une bande, mais oblique; il y a de chaque côté le chiffre 50 et le mot: *Reis* au-dessous du chiffre.

Les timbres de 200 reis sont pareils à ceux de 50 reis, à l'exception de la couleur qui est noire et du chiffre qui est 200; son émission date aussi de 1890. Les surtaxes seront de 100 reis pour les premiers timbres et de 300 pour les seconds, en encre violette, sur la valeur primitive ainsi inutilisée: le mot: *Jornaes* sera annulé sur chaque timbre, par 1898, aussi en encre violette.

Ces timbres serviront à affranchir toute espèce de correspondance.

13 déc. 1898, 100 sur 50 reis, jaune-brun, surch. violette
— 300 — 200 — noir — —

D'après la *Revue Ph. Française* auraient paru fin décembre dernier:

1,000 sur 500 reis, jaune, surch. verte type 1889.
1,000 — 700 — — — — —
2,000 — 1,000 — — — — —

Il semblerait, à voir ces émissions, qu'il y a pénurie à la poste, pour certaines valeurs, et cependant celles qui manquent, soi-disant, sont converties en d'autres valeurs!

Voici les quantités qu'on nous dit avoir été surchargées:

Type reproduit le mois passé 200 reis — 800,000 exempl.
— — ci-haut 200 — à peu après la même quantité.

Type 1889 100 sur 50 reis, 40,000 exemplaires.

The Ph. M. and W. annonce que les séries de 1890, Croix du Sud, seront surchargées comme suit: 50 sur 20 reis; 100 sur 50 reis; 500 sur 200 reis; 700 sur 300 reis; 1000 sur 500 reis; 1000 sur 700 reis et 2000 sur 1000 reis!

Si après cela l'abondance n'arrive pas dans la caisse, nous nous demandons ce qu'il faudra que l'administration des postes fasse pour l'obtenir.

BUNDI

D'après le *M. J.* tous les timbres actuels ont maintenant 120 variétés à la feuille. Le 4 annas serait retiré, ce qui nous étonne.

Le type présenterait aujourd'hui le poignard à gauche, au lieu d'être à droite. Il faut espérer que l'émission précédente nous le montrera en haut, puis en bas; enfin, on pourrait encore le présenter de biais vers chacun des angles: cela ferait encore quatre émissions.

Bravo Bundi!

CANADA



Voici le fac-simile du « two cents imperial », ainsi qu'on l'appelle là-bas, tel qu'il a été décrit le mois dernier au *Timbre-Poste*:

2 cents, noir, gris, bleu pâle et rouge

Ce timbre est destiné à être remplacé incessamment, dit le *Courrier des Timbres-poste*, par un autre, du même genre, et il aura un camarade de 4 cents.

CHILI



Voici un timbre « Avis de paiement » toujours à l'effigie de Colomb, type du timbre A. R. (Avis de réception) de 1894, sauf l'inscription inférieure.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

5 centavos, brun.

Plusieurs confrères donnent ce timbre comme portant l'inscription: *Avis de palmema!*

Par suite d'augmentation de taxe, l'émission d'un timbre de 30 centavos a eu lieu:

30 centavos, carmin

D'après les *Annales de la Soc. Fil.*, de Santiago, les cartes à 1 et 2 centavos diffèrent aujourd'hui des précédentes en ce que les lignes du cadre sont mieux tracées et plus semblables les unes aux autres, surtout dans les angles.

La firme serait au centre, sous les lignes du cadre, au lieu d'être à droite:

1 centavo, vert foncé

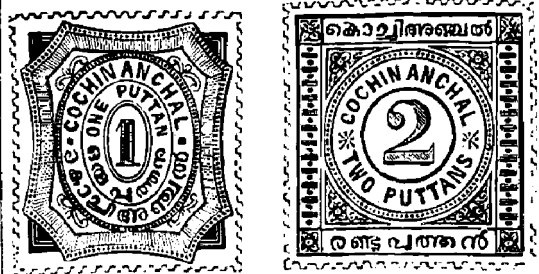
2 centavos, carmin.

COCHIN



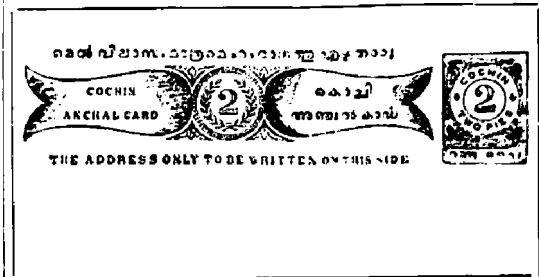
Les timbres aux armoiries ont vécu. Ils viennent d'être remplacés par d'autres types, plus pratiques, montrant leur valeur, rien que leur valeur, en chiffres. On s'est payé, par contre, le luxe d'une gravure pour chaque type.

Nous en donnons la reproduction grâce à la communication de M. Ed. Evans.



Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme anere ? piqués 12 :

- 3 pices, bleu
- 1 2 puttam, vert
- 1 — rose
- 2 — violet.



En même temps que ces timbres a paru une carte postale assez originale. Le timbre a un chiffre au centre et des fleurs de lis aux angles ! Il est imprimé à droite.

Impression noire sur papier crème épais :

2 pices, noir.

COLOMBIE (République)

PANAMA (Etat de). Nous recevons de M. Forbin l'extrait suivant d'une lettre qui lui a été adressée par l'Agence postale nationale de Panama :

« En réponse à votre honoreré du 19 avril, j'ai le plaisir de vous informer qu'aucune des estampilles postales de cette contrée n'a été surchargée et que les A.R. (de Colombie), dont on fait emploi ici, servent pour les accusés de réception ; je vous en remets... »

Il n'y aurait donc plus de timbres spéciaux à Panama pour lettres recommandées. Ceux en vigueur aujourd'hui sont les timbres de la Colombie.

La « surcharge » du mois passé n'a donc aucune valeur, comme nous l'avions bien prévu.

CÔTE D'OR

Le M. J. dit avoir vu une enveloppe originale ayant un timbre 6 pence, orange, plus une moitié d'un autre timbre y attaché formant par conséquent une taxe de 9 pence. L'oblitération n'a pas permis de déterminer quand le timbre a été employé :

1/2 timbre, 6 pence, orange, piqué 14.

CRÈTE



Nous recevons de M. E. Evans la communication d'un timbre appartenant à une première émission ; deux, formant une deuxième émission avec la perspective d'en avoir une troisième pour fêter l'arrivée du prince Georges.

Le 1er type a des inscriptions en lettres blanches sur quatre lignes qui se traduisent par : *Temporaire — Bureau de poste de — Heraclee — paras 20.*

Le papier est blanc, point de dentelure :

20 paras, mauve.

Il y aurait eu, d'après la circulaire de MM. A. Smith & Son, 3,000 exemplaires d'imprimés, lesquels auraient fait leur apparition le 25 novembre pour disparaître le 3 décembre et faire place aux suivants :

2^e type moins primitif. La valeur est en deux lignes au centre, entourée d'une bande circulaire portant les trois premières lignes du type précédent, le tout dans un carré avec dessins grecs pour montrer sans doute les sympathies du pays ; ornements de fantaisie à l'intérieur.



Imprimés sur papier blanc, piqués 11 1/2.

10 paras, bleu vit
20 — vert-jaune.

Le D. B. Z. dit que ΠΑΡΑΔΕΣ est une faute et qu'il faudrait écrire ΠΑΡΑΒΕΣ ; c'est-à-dire *parales* et non *parades*.

Le chiffre 10 n'occupe pas toujours sa place, il est plus ou moins à gauche ; il paraîtrait que sur certaines feuilles les timbres 10 et 20 paras

ont un trait en demi-cercle partant du T de l'inscription circulaire et se dirigeant vers le 4 de *parades*.

La 3^e émission sera plus conséquente, soyons-en persuadés.

CUBA

Les journaux de St-Louis publient l'information ci-après qui nous est donnée par le *Mechel's W. S. N.* :

Washington, 17 décembre 1898. — Les timbres-poste, pour l'emploi temporaire à Cuba, seront en vente dans quelques jours. L'impression commencera lundi. Les nouveaux timbres seront nos propres timbres, avec addition d'une impression distincte sur la face.

Les dénominations sont de un, deux, cinq et dix cents. Au travers sera imprimé le mot : *Cuba* en encre noire, avec le montant en pesos près des angles intérieurs. Les lettres seront petites, mais suffisamment distinctes pour éviter des erreurs. Les timbres verts *one cent* seront comme 1 cent de peso et les rouges deux cents comme 2 1/2 cents de peso et les bruns 10 cents comme 10 cents de peso. (1)

Le département des postes avait étudié divers dessins pour l'usage permanent et ce ne fut qu'après longue délibération qu'un choix fut fait. Un dessin soumis contenait un buste du général Calixto Garcia, mais il fut rejeté parce que l'intention du gouvernement est d'éviter de froisser toute susceptibilité. Il fut décidé enfin de substituer au portrait de Garcia le buste ou le profil de Colomb ou de quelque autre bien connu. Une autre dénomination portera une série cubaine typique et une autre représentera l'Industrie. Un timbre contiendra une représentation d'un moulin à canne (à sucre) avec un champ de canne à l'arrière-plan. Pour les autres le sujet sera le Commerce.

Le dessin présentera un vaisseau voilier, tout gréé, sur l'eau et en apparence le timbre sera semblable à l'émission 12 cents de 1869, un des beaux timbres qui fut émis par le gouvernement. La taxe des lettres de Cuba 5 cents, pour une demi-once, ne sera pas changée pour le moment.

Le même confrère annonce que les 3 et 6 cents 1898-99 ont été contrefaits pour tromper le gouvernement. Perforation irrégulière à l'épingle, et impression lithographique. Voilà à quoi il est possible de les reconnaître : ce n'est pas suffisant à notre avis.

L'*Echo de la Timbrologie* a reçu d'un de ses correspondants de Puerto-Principe les lignes suivantes :

Le 24 novembre, les Américains ont pris possession de la province de Puerto-Principe, qui compte plus de 100,000 habitants. Les Américains, n'ayant pas apporté de timbres, se sont servis des timbres de Cuba jusqu'au 19 décembre. Ce jour-là, ordre fut donné de surcharger en cents les timbres dont on s'était servi jusqu'alors. C'est ce qui fut fait

(1) Cuba a déjà reçu, 1,000,000 de timbres du 1 c.; 1,000,000 du 2 1/2, 4,000,000 de 5 et 300,000 du 10 c. Une nouvelle commande à l'imprimerie réclame un même nombre de timbres, sauf pour le 2 1/2 dont on imprimera 2,000,000 et en plus 1,000,000 de 2 cent, nouvelle valeur.

sur 10,000 timbres de 1, 2, 3 et 5 millésimas de 1898-99. Voici les proportions dans lesquelles on aurait surchargé :

3,000 timbres de 1 m. ont reçu la surch. 1 cent				
3,000 —	2	—	—	2 cents
3,000 —	3	—	—	3 —
1,000 —	5	—	—	5 —

La surcharge se présente ainsi :

HABILITADO

5

cents

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE



Dans notre numéro 427 nous parlions d'une enveloppe 10 c. émise pour le Klondyke, par la *Alaska Pacific Express Company*. Cela a donné l'idée à d'autres d'exploiter ce pays. L'ami Roussin nous adresse le timbre ci-contre, appartenant à la *Greely's Express*, comme il est indiqué ici; en bas : *Dyea-Skagway*, et dans les angles supérieurs, la valeur; au centre, un attelage de quatre chevaux.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

25 cents, bleu

FERNANDO PO

Le 25 c. de peso avait été exempt jusqu'ici de toute surcharge. Le voilà devenu 5 c. de peso de par la surcharge noire : 5 cen dans un ovale :

5 c. de peso sur 25 c. rouge-brun, surch. noire.

FUNCHAL

Changement de couleur de timbres et cartes (voir Portugal).

GRANDE-BRETAGNE

De la *London & North Western Railway* il nous vient, par M. Forbin, un 4 pence où la valeur est indiquée aux angles. Il y a en plus 4 d., en surcharge noire, au milieu de la partie inférieure :

1 pence, vert pâle, surch. noire.

La bande sans instruction est en usage :

12 penny, brun sur chamois.

D'après le *M. J.*, voici quels seraient les pays qui auraient adhéré à la taxe de 1 penny :

Aden, Afrique centrale et orientale Britannique, Ascencion, Bahamas, Barbades, Bermudis, Canada, Ceylan, Chypre, Côte d'Or, Etats Malais, Falkland, Fidji, Gambie, Gibraltar, Guyane Britannique, Honduras, Hong-Kong, Inde, Johore, Lagos, Leeward, Malacca, Natal, Niger (territoire), Niger (protectorat), Sainte-Hélène, Sarawak, Seychelles, Sierra Leone, Tabago, Terre-Neuve, Trinité, Turks, Uganda, Iles du Vent.

GRÈCE

Les timbres « mercure », de 1886, ont été imprimés à nouveau. Le papier est blanc mat, le tirage plus soigné, rappelant parfois l'impression belge :

- 1 lepton, brun clair
- 5 lepta, vert jaune
- 20 — rose

Ces timbres existent non dentelés et piqués 11 1/2.

GUYANE BRITANNIQUE

Nous apprenons par le *M. J.* qu'il existe une nouvelle formule d'enveloppe recommandée, avec la patte fermant du côté de l'adresse. Elle est semblable à celle employée précédemment, sauf la double ligne au bas de l'en-tête qui est omise. Au dos est ce qui suit :

ACKNOWLEDGMENT

An acknowledged receipt by the addressee may be obtained by payment of an extra fee, as follows :

For Inland Registered Articles...	Four Cents.
Articles Registered to any Country of the Postal Union.	Five Cents.

Sous la patte est *Thos de La Rue & Co Ltd. Patent.*

Enveloppe recommandée, 4 cents, vermillon, format G.

HESSIE (Grand-duché de)

M. Treichel nous dit avoir un 10 pfennig, vert, timbre de Chemin de fer, portant pour inscription, dans un rond : *Hessische Nebenbahnen Privatbetrieb* (Routes secondaires de la Hesse — Exploitation privée) :

10 pfennig, vert, piqué

HONDURAS (République)

Au type locomotive avec ornements pour

cadre, il a paru, au dire de *I. B. J.*, les cartes postales suivantes au format 145 × 35 ^m/_m :

2 cent., jaune sur jaunâtre
2 + 2 — — — —

HORTA

Il y a changement de couleur pour certains timbres et cartes postales. (Voir Portugal).

INDES NÉERLANDAISES

Le *N. V. van P.* publie le document suivant se rapportant aux enveloppes surchargées dont nous avons parlé dans notre numéro de juin dernier.

Circulaire n° 16

Extrait de l'arrêté du Gouverneur général des Indes Néerlandaises du 4 février 1898, n° 41.

Lu, etc.

Est trouvé bon et approuvé :

1° D'accorder autorisation de faire imprimer le chiffre 10 par une commission de deux fonctionnaires, à désigner par le Directeur des travaux publics, près de l'administration des postes et télégraphes, d'accord avec le fonctionnaire chargé de l'administration des valeurs postales, respectivement sur le timbre de 55,000, 20,000, 70,000 50,000 exemplaires des enveloppes dont sont responsables les dits fonctionnaires, de 12 1/2, 15, 20 et 25 cents, afin de les faire émettre après le 1er avril 1898, comme enveloppes de 10 cents.

2° Par modification à ce que prescrit l'art. 4 des dispositions générales pour l'exécution du règlement pour le service des postes (*Staatsblad 1881, n° 139*) établies à l'art. 2 de l'arrêté du 18 Décembre 1891, n° 2 (*Staatsblad, n° 254*) de décider que les enveloppes qui se trouveront le 1er avril 1898 aux bureaux et au magasin des valeurs postales de service, du service des postes et télégraphes de 10, 12 1/2, 15 et 25 cents seront distribuées respectivement aux prix de 20 1/2, 25 1/2, 30 1/2, 40 1/2 et 50 1/2 cents les 2 exemplaires.

JAPON

Il nous arrive par M. Gainsborg une carte que nous reproduirons le mois prochain :

1 sen, chocolat

MAROC

Tanger & El Kazar. Les timbres signalés n° 430, sont inconnus dans ces localités, au dire d'un correspondant du *M. J.*, qui ajoute qu'une ligne de steamers serait un luxe qui ne se comprendrait pas, El Kazar étant à 25 milles à l'intérieur!

MEXIQUE

Vient de paraître avec le papier uni sans filagramme :

- 4 cents, orange
- 10 — rose
- 12 — brun olive
- 20 — rouge
- 50 — mauve
- 1 peso, brun foncé
- 5 pesos, rose
- 10 — bleu foncé

NOUVELLE GALLES DU SUD

Le *M. J.* a découvert le 3 pence, vert, filagramme 6 à double trait, surchargé *O. S.* en noir :

3 pence, vert et noir *O. S.*

NOUVELLE ZÉLANDE

La carte « Inland and Australian » écrit le *M. J.* a le carton chamois au lieu de blanc; la carte-lettre a les lignes de perforations circulaires, au lieu de s'étendre jusqu'aux angles :

Carte postale : 1 1/2 p. bleu sur chamois

Carte lettre : 1 1/2 p. mauve verdâtre

PAYS-BAS

Lors du couronnement de la Reine, on avait fait l'impossible pour mettre en circulation le timbre 1 gulden que l'on connaît. Depuis, l'Administration a pensé qu'il serait bon d'utiliser l'ancien « estock » comme dit l'immortel Gruat. Ne voyant plus ce timbre, on a fait toutes sortes de suppositions, aussi invraisemblables les unes que les autres. Le fait est que le type du 1 gulden n'est pas retiré et la preuve, c'est que nous aurons, dans quelques mois, des 2 1/2 et des 5 gulden à ce même type.

PÉRAK

Le 50 cents a changé de couleur: le papier et la piqure restent ce qu'ils étaient :

50 cents, vert et noir

PÉROU

Un de nos correspondants est dans une félicité parfaite. Il nous dit avoir dans son album : 1891. 1 cent, orange, double surcharge Bermudez noire.

PHILIPPINES

M. Le Roy d'Étiolles nous envoie quelques timbres du gouvernement révolutionnaire, qu'il a reçus d'un correspondant « sérieux ». Voici quelques extraits de la lettre qui accompagnait les timbres :

« Au mois d'octobre dernier, mon fils qui était à Manille m'écrivait qu'il allait faire un voyage en province; il était chargé, par une compagnie d'aller solliciter auprès d'Aguinado l'autorisation de retirer des marchandises en souffrance laissées par des employés espagnols au sud de l'île de Luçon. Il me disait que le gouvernement républicain des Philippines allait émettre de nouveaux timbres et, comme il était bien avec des chefs insurgés, il espérait obtenir le premier des timbres de la première émission; en effet, le 9 novembre il m'en envoyait quelques-uns qu'il avait obtenus de la veille, de Mololos (province près Moullé) et il me disait que j'étais le premier à en avoir et que des 2 cents

Correos il s'en était fait 5,000,000 et des autres 1,000,000 et que si j'en voulais d'autres, de bien vouloir les lui demander.

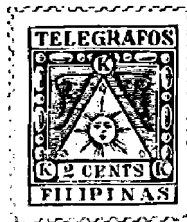
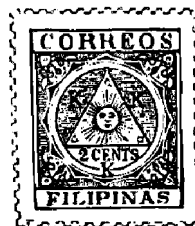
Par sa dernière lettre datée du 13 novembre, il me dit qu'il croit qu'on va créer d'autres valeurs. Je vous envoie une de ses enveloppes affranchie avec le timbre bleu 5 cents, des États-Unis, que les Américains vendent suivant le cours du change de la piastre. En plus de l'oblitération du timbre il se trouve un grand cachet rond portant autour : *Mil. Sta. n° 1 Philippine Isls — San Francisco Cal.*, et au centre : *Nov. 19, 1898.*

Il est clair qu'un pays de 7 millions d'habitants aux Philippines a besoin de communiquer tous les jours et, comme les insurgés ont tout l'intérieur, que les Américains n'ont que Manille, il est assez naturel que les Indiens se soient créés un système de poste à l'intérieur et ont fait des timbres qui circulent dans tout l'archipel.

Le monsieur qui m'a remis les deux timbres dont je vous parlais dans ma carte du 5 courant, et qui lui ont été envoyés par son frère qui habite Manille, a reçu également, mais un seul timbre-télégraphe 2 cents, pareil à ceux que je vous ai envoyés...

Voici maintenant les timbres en question qui auraient donc été émis par le gouvernement républicain.

Représente les armes de la république: soleil rayonnant entouré de trois étoiles dans un triangle placé dans un cercle, lequel est renfermé dans un rectangle ayant à la partie supérieure : *Correos*; à celle inférieure : *Filipinas*; sous les armoiries la valeur; lettre *K*, répétée trois fois, dans le cercle.



En plus, deux timbres-télégraphe dans le même genre. Les armoiries ne sont pas renfermées dans un cercle et le mot : *Correos* est remplacé par *Telegrafos*. Au 50 cents le cadre intérieur a de grosses perles et comme les précédents, il a le soleil et en même temps des étoiles. Singulière ornementation des coins, c'est là où on a mis des *K K* énigmatiques!

Impression lithographique sur papier blanc, piqués 11 1 2.

Timbre-poste : 2 cents, rose-carmin

Télégraphes : 2 — lilas

— 50 — bleu

Ces lignes étaient composées lorsque nous recevons l'I. B. J. qui nous apprend que cette lettre K signifie *Katipunan*, nom pris par la société secrète dont naquit la révolution.

PONTA DELGADA

Même changement pour certains timbres et cartes que pour le Portugal. (Voir Portugal.)

PORTUGAL

Ce pays reste toujours dans le mouvement. Les 15 et 25 reis prennent les couleurs de l'Union :

- 15 reis, vert vif et noir
- 25 — carmin —

Les cartes ont également subi un changement, savoir :

- Carte postale : 25 reis carmin
- 25 + 25 —
- 40 — brun violet
- 40 + 40 —

QUEENSLAND

Le 1/2 penny se présente avec la tête sur fond blanc, dans un cercle perlé et les chiffres aux angles.



1/2 penny, vert-bleu foncé

Papier blanc au filagramme Q et couronne, piquère 13 :

Le 1 penny, chiffres aux quatre angles et effigie sur fond blanc, a été reçu par nous, *percé en scie*. C'est probablement comme amélioration, car ce mode de perforation nous permet maintenant de déchirer sans difficulté aucune les timbres lorsqu'on essaie de les séparer. Filagramme Q et couronne :

1 penny, rouge, *percé en scie*

RUSSIE

La feuille-annonce en est à sa 19^e série. L'impression des annonces est cette fois en solférino au lieu de bleu.

SAINT-THOMAS ET PRINCE

Le 25 reis, mauve, de 1887, a été vu avec la surcharge 2 1/2 rs., en vert au lieu de noir, par le M. J. :

2 1/2 sur 25 reis, mauve, surch. verte.

SOUDAN ÉGYPTIEN

Le même annonce, de la série des timbres-télégraphe, le 1 piastre avec le filagramme croissant et étoile :

1 piastre, carmin et noir

TERRE-NEUVE

Le même nous apprend que le 2 cents carmin a été émis le 25 décembre dernier :

2 cents, carmin

TRAVANCORE



Nous avons reçu une carte-lettre de M. Ed. Evans. Elle est au fac-simile ci-haut.

L'impression est en couleur sur papier-carton de couleur, piquée autour :

1 chuckram, violet sur chamois

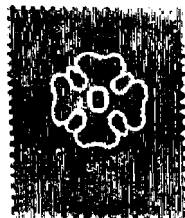
TUNIS

Le 5 centimes a la teinte changée en vert jaunâtre :

5 centimes, vert jaunâtre

ZANZIBAR

Les timbres de 1896, à l'effigie du Sultan,



avaient le filagramme régulier, au milieu du timbre. Aujourd'hui, ce filagramme est changé. Au lieu de se présenter sur chaque timbre, il est disposé en forme de damier, les dessins très rapprochés :



Le filagramme est donc réparti très irrégu-

lièrement aujourd'hui et suivant la place qu'il occupe, on le rencontre soit une fois et demie ou deux fois ou encore d'autre façon.

Nous avons vu avec ce changement, les valeurs ci-après :

1/2 anna, vert-jaune et rouge	
1 — bleu-noir	—
2 annas, brun-rouge	—
2 1/2 — outremer	—
3 — gris	—
4 — vert russe	—
4 1/2 — orange	—
5 — bistre-jaune	—
8 — réséda	—

Le papier est généralement plus épais qu'autrefois.

Des 1/2 anna et des 2 et 2 1/2 annas, *filagramme* 1896, nous avons une feuille où les premiers timbres de la rangée verticale ont le papier uni, ce qui doit être le cas pour toutes les valeurs :

1/2 anna, vert-jaune et rouge	
2 annas, brun-rouge	—
2 1/2 — outremer	—

Timbre de 50 centimes actuel de Belgique

Nous avons, bien involontairement, troublé le bonheur de M. Dethier, en ne répétant pas après lui que le timbre de Belgique de 50 centimes, en changeant de couleur, avait été imprimé tout d'abord en *noir* et en omettant de dire qu'il n'y avait eu ainsi qu'une seule et unique feuille, débitée par l'Administration des postes de Bruxelles.

Nous ne pouvions cependant pas, malgré notre désir d'être agréable au confrère, faire chorus avec lui lorsque nos renseignements étaient absolument contraires aux siens. Nous avions su, qu'après avoir débité des timbres noir-gris, la poste d'Anvers avait utilisé des timbres noirs et qu'ils étaient arrivés ainsi sur des bons postaux, originaires de cette ville, présentés au remboursement, au bureau de poste de la chaussée de Charleroi, à Bruxelles. C'est ce qui nous a fait dire que les timbres *noirs* avaient succédé aux gris. Or, aujourd'hui les timbres noirs ont disparu à Anvers comme ils ont disparu à Bruxelles. Mais il n'en reste pas moins établi qu'il y a eu deux feuilles... uniques.

Poursuivant notre enquête, nous avons appris qu'un de nos correspondants, de passage à Heer

(province de Namur), y avait acheté des timbres *noirs* et, comme preuve, il nous a remis un de ces timbres qui avait effectivement cette teinte, ce qui porterait à trois le nombre de feuilles uniques. Ce nombre serait vraisemblablement plus grand, si l'enquête avait porté dans d'autres villes de la province.

Nous est avis que les timbres noirs ne sont qu'une variété des timbres gris; que, s'ils sont plus rares aujourd'hui, ils le seront peut-être moins demain; enfin, il ne nous étonnerait pas, qu'après quelques tirages, nous ayons à constater, ce qui se présente pour les 1 centime, c'est-à-dire de nombreuses variétés de nuances.

Notes sur quelques Zanzibar

Nous trouvons n'avoir jamais signalé quelques timbres, parce que nous n'en avons pas connaissance. Comme beaucoup de nos lecteurs peuvent être dans le cas où nous étions, nous croyons bien faire de leur révéler ce que nous avons appris :



De l'émission 1893, nous avons le 25 centimes surchargé 2 1/2 annas, en bleu, ayant le papier teinté *chamois jaunâtre* au lieu de *rose* :

2 1/2 annas sur 25 c., noir sur chamois jaunâtre

Ce timbre a été imprimé en 1895; il a été employé de même, sans surcharge, en France.

De l'émission suivante, 1896, le 15 centimes a été surchargé d'abord 1 1/2 annas (singulier pluriel), puis 1 1/2 anna lorsqu'on a su à Paris que 1 1/2 n'indiquait pas de pluralité :

1 1/2 annas, sur 15 c., bleu, surch. rouge
1 1/2 anna, — 15 c., — — —

Si nous passons à l'émission 1897, nous trouvons, ainsi que nous le fait remarquer M. J. Bernichon, qu'il y en a deux séries, comme suit :

Emission de fin 1897 (1^{re} série)



Se compose de timbres qui ont reçu le mot *Zanzibar* en seconde surcharge pour utiliser le stock imprimé, lorsque la décision fut prise d'ajouter le nom d'origine.

Se distingue par la distance

qui sépare le mot *anna* ou *annas* de *Zanzibar*. Nous avons ainsi :

<i>Zanzibar</i>	contre <i>annas</i>	le 2	<i>annas</i>
—	à 1/2 m/m d' <i>annas</i>	— 2	—
—	— 3/4	— 3	—
—	— 1	— 1	—
—	— 1 1/2	— 1, 1 1/2	—
—	— 1 3/4	— 1,50	—
—	— 2	— 1, 4, 50	—
—	— 2 1/4	— 1 1/2, 2, 2 1/2, 10,50	—
—	— 2 1/2	— 1 1/2, 2, 2 1/2, 4, 10,50	—
—	— 2 3/4	— 2, 2 1/2, 50	—
—	— 3	— 1 1/2, 2 1/2, 10,50	—
—	— 3 1/2	— 2 1/2	—
—	— 4	— 1	—
—	— 1 1/2	— 1	—

Ces différences se trouvent souvent sur une seule feuille.

La composition des deux premières lignes de la surcharge est fort irrégulière; de même le placement de la seconde surcharge que l'on voit plus ou moins à droite ou à gauche, comme le représente notre dessin.

Nous n'avons pas rencontré toutes les valeurs, mais elles doivent certainement exister. Voici ce que nous avons vu :

1° Surcharge rouge vif et rouge

1/2 an.; sur 5 c., (t)
 1 1/2 — — 15 c., bleu sur blanc
 10 annas — 1 fr. vert — verdâtre

2° Surcharge bleue

1 anna sur 10 c., noir sur violet
 2 1/2 annas, — 25 c., — — rose
 5 — — 50 c., carmin — —

3° Surcharge noire

2 annas sur 20 c., brique sur vert
 3 — — 30 c., bistre — bistre
 4 — — 40 c., vermil. — paille
 50 — — 5 frs., lilas — mauve

VARIÉTÉ ayant reçu sans souiller la triple surcharge du mot *Zanzibar*, contre *Annas* :

2 annas sur 20 c., brique sur vert, surch. noire.

Lorsque la surcharge est rouge, la seconde impression diffère par la teinte; il n'en est pas de même lorsque la surcharge est noire ou bleue.

(2^e série)

La distance entre la première et la seconde surcharge est toujours de 3 1/4 millimètres. La composition est aussi irrégulière et le mot *Zanzibar* placé rarement au milieu, sous les mots précédents.

Nous avons vu :



1° Surcharge rouge-carmin

1 2 anna sur 5 c., vert sur verdâtre
 1 1/2 — — 15 c., bleu — blanc
 10 annas — 1 fr., vert — verdâtre

2° Surcharge bleue

1 anna sur 10 c., noir sur violet
 2 1/2 annas — 25 c., — — rose
 5 — — 50 c., carmin — —

3° Surcharge noire

2 annas sur 20 c., brique sur vert
 3 — — 30 c., bistre — bistre
 4 — — 40 c., vermillon — paille
 50 — — 5 frs., lilas — mauve

Les 1, 1 1/2, 2 et 2 1/2 annas, nous ne les avons pas vus, mais ils doivent exister. Naturellement, c'est la première série qui sera toujours la plus rare, puisqu'elle n'a été que provisoire.

Nous ne pensons pas qu'il y a double série pour les *timbres-taxe*.

Timbres des Pays-Bas

(Suite, voir n° 433)

En septembre 1869, le *Timbre-Poste* annonçait, comme nouveauté, l'apparition d'un 10 cent avec la piqure 10 × 10 1/2. Mais il paraît que le 5 cent avait été déjà émis, si nous en croyons ce que nous rapporte M. Breiffuss, qui nous certifie avoir cette valeur oblitérée 22 juillet 1869. D'autres timbres 15 et 20 cent, moins employés, parurent plus tard : tous quatre appartenaient à un même tirage : 31 octobre 1868.

Et quoiqu'il ne fût plus imprimé de timbres 25 et 50 c. après juillet 1868, sauf en mars 1872, nous voyons cependant annoncé par plusieurs confrères, ces deux valeurs, comme ayant ce piquage 10 × 10 1/2. Il est vrai que les mêmes confrères, reconnurent plus tard, et avec raison, que les exemplaires qu'ils avaient vus avaient un faux piquage. Il ne pouvait en être autrement, du reste, cette piqure n'ayant été employée qu'une seule fois pour les timbres 5, 10, 15, 20 cent imprimés le 31 octobre 1868, avec complément de la fourniture pour les 5 et 10 cent quelques semaines plus tard, soit le 23 décembre suivant.

M. de Kinschot, à qui nous devons bien des renseignements et qui s'est toujours montré fort obligeant à notre égard, nous a montré un 10 cent du 1^{er} type qui nous a quelque peu

dérouté, tous les 10 cent que nous avons vus étant du 2^e type depuis le tirage antérieur à ce dernier. On nous dit qu'il n'y a que 2 ou 3 spécimens de connus. En présence de cette rareté, nous devons supposer qu'une feuille d'un tirage précédent ayant échappé au piquage, aura vu sa position régularisée en 1868. Nous ne voyons pas d'autre moyen d'expliquer l'existence de ce timbre et sa rareté.

La nouvelle piqure n'eut pas l'honneur de plaire au public. Celui-ci se plaignait des difficultés qu'il rencontrait à séparer les timbres sans les déchirer, état dans lequel la poste ne les admet pas plus sans doute que les timbres-télégraphe lorsqu'ils ne sont pas irréprochables.

Les imprimeurs furent priés de ne plus utiliser la machine qui donnait de si fâcheux résultats. Il faut croire qu'ils en tirent bonne note, car aucun timbre ne parut plus depuis avec ce piquage.

En 1869, il y eut quatre réassortiments des 5 et 10 cent. Ils avaient la nouvelle piqure 13 1/2 que nous voyons sur des timbres oblitérés, mars, juillet et septembre 1869 et obtenue sur une machine qui ne perforait que dans un sens à la fois, contrairement aux précédentes.

En plus de cette machine, les imprimeurs, MM. Enschedé et Fils, en avaient acquis une autre qui piquait de la même façon, mais 14. Elle a été utilisée pour la première fois pour les timbres des Indes néerlandaises de janvier 1870. Depuis, on s'en est servi pour les timbres des Pays-Bas imprimés dans le courant de cette même année, qui compte six tirages du 5 cent, trois du 10 et un des 15 et 20 cent.

Ayant sollicité la faveur d'obtenir des timbres sans dentelure, pour deux de nos clients, à qui il était difficile de refuser, notre demande fut accueillie favorablement par le directeur général des postes, qui autorisa les imprimeurs à nous délivrer, au fur et à mesure de leur impression, une feuille de cent timbres des différentes valeurs, à la condition expresse que les feuilles seraient remplacées immédiatement par d'autres, piqués, formalité qui serait remplie sous le contrôle de l'inspecteur chargé de la surveillance de l'impression des timbres. Cette demande d'autorisation devait être renouvelée à chaque tirage nouveau. Donc, tout s'est passé on ne peut plus régulièrement, malgré ce qui a été écrit à ce sujet. Si, au lieu d'entrer dans les albums, ces timbres avaient été appliqués

sur lettre, ils eussent certainement été admis à leur affranchissement.

Les premiers timbres qui nous parviennent non dentelés, de l'émission 1867, sont les 5 et 10 cent. Ils appartiennent au tirage de réassortiment du 25 juin 1870; les 15 et 20 cent nous furent livrés dans les mêmes circonstances, en décembre 1870; *tous étaient du 2^e type de chiffre*, dont il y avait depuis 1868 les 5, 10 et 20 cent. Le 2^e type de 15 cent, qui faisait alors son apparition pour la première fois, ne fut mis en usage que plus tard (1871), avec le piquage 13 1/2.

De janvier à mai 1871, il y a onze livraisons nouvelles du 5 cent et une du 10 cent, ce qui prouve l'emploi exceptionnel de la plus petite valeur: de juin à décembre de cette même année il y eut encore trois tirages du 5 cent, quatre du 10, deux du 15 et un du 20 cent. Tous ces timbres devaient avoir, supposons-nous, le papier blanc azuré, fait annoncé au *Timbre-Poste* de novembre 1871. Ils avaient le piquage 14, inauguré en janvier 1870 aux Indes néerlandaises, comme nous l'avons dit. Cette teinte azurée est également celle des timbres Curaçao et Surinam qui parurent en juin 1873, quoique les gravures fussent achevées depuis septembre 1871 et l'impression depuis janvier 1873.

Malgré l'annonce de nouveaux timbres, on ne procéda pas moins, en mars 1872, à un dernier tirage. C'est alors que parurent les 25 et 50 cent du 2^e type.

De nos recherches il résulte qu'il y a eu de ce dernier tirage, des 5, 10, 15 et 20 cent piqués 14×13 1/2 et 14×14; que les 25 et 50 cent sont toujours piqués 12×12 1/2, mais que l'on peut cependant rencontrer exceptionnellement des 50 cent avec ce dernier piquage et des 25 cent piqués 14×14.

On a fait emploi, pour les timbres de 1867 des machines suivantes à perforer :

A. *Machines perforant dans les deux sens à la fois :*

1 ^o	12	verticalement et 12 1/2	horizontalement	(1864)
2 ^o	10	—	10 1/2	— (1868)

B. *Machines ne perforant que dans un sens*

1 ^o	13	1/2	(1869)
2 ^o	14		(1870)
3 ^o	13		(1870)

Depuis l'acquisition de toutes ces différentes machines, à part celle de 1868 mise immédiatement au rebut, leur fonctionnement s'est fait sans distinction aucune, suivant les circon-

stances. Les deux machines travaillant *dans un sens* étaient-elles disponibles, on réglait l'une à la dimension des rangées verticales et l'autre à la dimension de celles horizontales. On avait ainsi l'avantage de pouvoir faire fonctionner les deux machines à la fois, la seconde achevant le travail de la première, sans devoir régler deux fois la même machine. Lorsque l'une des deux machines était occupée, il fallait bien faire ce double changement, d'où le piquage uniforme tant horizontal que vertical. C'est en suite de ces diverses causes que sont nées toutes les variétés de piqures relevées si minutieusement par des collectionneurs et cela sans intérêt aucun. Nous savons que les imprimeurs n'y ont pas entendu malice. Leur but unique était de donner au public des timbres qui pouvaient se détacher facilement. S'il y a des piqures variées, c'est à cause des nécessités qui se sont présentées à l'imprimerie, obligeant MM. Enschedé et Fils à employer diverses machines et de façons différentes.

C'est par suite de ces combinaisons multiples de machines que nous avons :

$$\begin{aligned} & \text{Piquage unique (en une fois).} \\ & 12 \times 12 \frac{1}{2} - 10 \times 10 \frac{1}{2} \\ & \text{Piquage double (en deux fois)} \\ & 13 \frac{1}{2} \times 13 \\ & 13 \frac{1}{2} \times 13 \frac{1}{2} - 14 \times 13 \frac{1}{2} \\ & 14 \times 13 - 14 \times 14 \end{aligned}$$

Nous ne voyons nullement l'utilité qu'il y a à rechercher tous ces piquages. Ils ne représentent rien, ne marquent aucun point de l'histoire des timbres. On constate tout simplement, et ce n'est pas suffisant pour la collection, tous les tâtonnements des imprimeurs qui, ne sachant à quel saint se vouer, achètent machines sur machines, avec l'espoir de pouvoir rencontrer le type qu'ils désirent, qu'ils rêvent, qu'ils ne trouvent pas et dont ils font usage tour à tour en nous fournissant des piqures aussi nombreuses que variées et peu intéressantes. Et, à ce propos, nous en sommes arrivé à nous demander s'il faut admirer le courage de ces collectionneurs qui recueillent toutes ces futilités ou s'il faut les plaindre de la chasse enfantine à laquelle ils se livrent et à laquelle on cherche aujourd'hui à donner des encouragements, en éditant, à leur intention, des odontomètres « exacts » ou « perfectionnés » qui indiquent la mesure en quart de dentelure !

Lorsque nous consultons ce qui a été écrit avant nous sur ce sujet, nous constatons que les auteurs sont loin d'être d'accord entre eux,

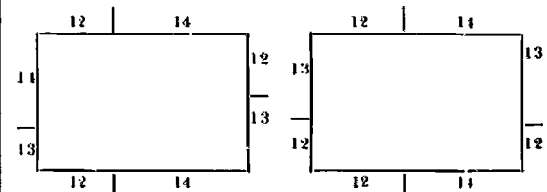
lorsqu'il s'agit de moitié de dentelure. On veut nous perfectionner la chose aujourd'hui et nous faire compter par quart de dentelure ! Pourquoi pas par 8°, 16°, 32° ou 64°, ce serait encore plus exact ?

Collectionner un 64° de dentelure serait assurément tout aussi intelligent que de rechercher des quarts. Ne serait-il pas plus simple d'en revenir purement au système préconisé par M. le docteur Legrand dont on s'est considérablement écarté, et se contenter, pour toute fraction, de prendre des moitiés de dentelure ? Aller plus loin, c'est abandonner la timbrophilie pour la timbromanie.

Comme nous le disons plus haut, les timbrophiles sont loin d'être d'accord lorsqu'il ne s'agit cependant que de moitiés de dentelure ; il est donc puéril d'aller plus loin, de collectionner ce que l'œil ne voit pas, ne peut constater malgré toute la perfection des odontomètres. Nous avons eu autrefois pour client, aujourd'hui décédé, un timbrophile ou plutôt un timbromane pour lequel nous devions rechercher les piqures imparfaites provenant soit de la brisure d'une ou de plusieurs aiguilles ou provenant d'aiguilles émoussées n'ayant réussi qu'à former un creux au lieu d'un trou, ou lorsque des aiguilles brisées avaient amené une interruption de trous. Eh bien, franchement, nous croyons que nous n'hésiterions pas à donner la préférence à cette manie plutôt qu'à cette autre de rechercher les fractions de piqures ou celles dans les différents sens, parce que au moins elle fait voir clairement ce qu'on recherche. Mais mieux vaut encore laisser là les piqures imparfaites et celles dans les deux sens (1).

Reste à fixer le sens de la piqure qu'il faut collectionner. Nous lui préférons le côté vertical, parce que, pour déterminer la piqure, il donne presque toujours la mesure des deux

(1) Dans un article sur les timbres du Congo, le *Timbrophile Belge* d'octobre 1898, parle de certains spécimens qui présentent des piqures variées sur un seul timbre, comme suit :



N'est-ce pas la condamnation de la recherche de ces puérités ?

centimètres, adoptée. On nous objectera certainement que le timbre, une fois collé, il est plus facile de s'assurer de sa piqure en plaçant l'odontomètre au-dessous, mais nous ferons observer que la mesure se constate toujours, comme pour le filagramme, avant et non après le collage du timbre dans l'albun.

Nous ne voyons donc pas pourquoi on ne reviendrait pas au système proposé jadis, par M. Legrand, qui est le plus rationnel et que, pour notre part, nous n'avons jamais abandonné.

Il est temps que nous arrivions à la description du type et de ses variétés.

Émission du 1^{er} octobre 1867.



Effigie de profil à gauche du roi Guillaume III dans un cercle formé de chaînons où le fond est quadrillé et couvert en partie de lignes obliques. Le cadre est rectangulaire avec grecque de chaque côté; en haut : *Nederland*; en bas : la valeur sur fond blanc; fleurons aux angles.

Gravés en taille-douce par M. J. Nusser de Dusseldorf (Allemagne) et imprimés en couleur sur papier blanc, piqure variée.

Nota. Les 15, 20, 25 cent. 1^{er} type; 5, 10, 15, 25 cent. 2^e type, ont un point blanc au-dessus du 2^e chiffre (quand il y en a deux) servant probablement de point de repère au placement du chiffre sur le *cliché*.

Il est à remarquer que les croix de malte des angles supérieurs laissent à désirer; celle de gauche est difforme, celle de droite à la partie supérieure qui ne se rattache pas au reste.

1^{er} TYPE. Piqués 12 × 12 1/2.

28 décembre 1867 : 5 cent, bleu laiteux, pâle, vif, bleu terne.
 29 — — 10 — rouge carmin, pâle, vif, foncé.
 27 juin 1868 : 15 — roux, foncé, pâle, vif.
 1^{er} octobre 1867 : 20 — vert foncé, vert, vert très foncé.
 — — 25 — violet foncé, violet.
 — — 50 — or, or foncé, or jaune foncé.

Le 10 cent se rencontre aussi sur papier azuré légèrement.

Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de variété de piqure, puisqu'il n'y avait qu'une machine à piquer travaillant dans les deux sens à la fois.

La date la plus ancienne du 2^e type est le 27 juillet 1868, rencontrée sur un timbre de 5 cent.; les 10 et 20 cent ont probablement

paru quelques mois après (la date la plus ancienne du 10 cent que nous avons vue est novembre 1868).

2^e TYPE. Piqués 12 × 12 1/2.

27 juillet 1868 : 5 cent, outremer, vif, très vif, pâle.
 novembre 1868 : 10 — rouge-carmin.
 — 20 — vert foncé, vert.

Il existe encore un 15 cent, 2^e type, à ce piquage, mais n'ayant été imprimé qu'en mars 1872 (*voir plus loin*), il n'appartient donc pas à cette émission.

Les livraisons des 31 octobre et 23 décembre 1868 ne comptent que quatre valeurs ayant un nouveau piquage; elles ont paru à des époques variées, savoir :

1^{er} et 2^e TYPES. Piqués 10 × 10 1/2.

22 juillet 1869 : 2^e type 5 cent, outremer, vif.
 septembre 1869 2^e — 10 — rouge-carmin, pâle, vif.
 () 1^{er} — 10 — rouge pâle.
 Fin 1869 : 1^{er} — 15 — roux.
 — 2^e — 20 — vert foncé.

La machine donnant le piquage 10 se trouve remplacée définitivement au tirage suivant (27 mars 1869) par une autre ne perforant cette fois que dans un sens et donnant la piqure 13 1/2; une machine analogue est acquise par les imprimeurs dans le courant de la même année et donne la piqure 14. Par les combinaisons dont il a été question plus haut, on peut donc rencontrer :

a) Piqure 13 1/2 × 13 1/2 | d) Piqure 14 × 14
 b) — 14 × 13 | e) — 13 1/2 × 13
 c) — 14 × 13 1/2

Mars 1869. Piqures a. b. c. d.

Type 2 : 5 cent, bleu terne, outremer, vif, pâle.
 — 10 — rouge-carmin, pâle, vif.
 Type 1 : 5 — outremer vif.

2^e TYPE. Non dentelés.

25 juin 1870 : 5 cent, outremer.
 — — 10 — rouge-carmin.
 30 décembre 1870 : 15 — roux.
 — — 20 — vert foncé.

Mars? 1871.

Type 2 : 15 cent, roux, pâle, vif, piqures a. b. c. d.
 — 20 — vert, vert foncé, — —
 Type 1 : 15 — roux, piqure C. E.

La réapparition, en 1869, du type 1, du moins pour le 5 cent, ne doit pas être une erreur. On aura jugé que la ou les planches mises aurebut, étaient en meilleur état que celles du type 2 en cours et, en attendant l'établissement de planches nouvelles, on aura accordé momentanément la préférence aux anciennes.

Pendant l'année 1869 il y eut quatre tirages

du 5 cent où le type 1 a pu être employé plusieurs fois, ce qui expliquerait, à moins de tirage important, pourquoi ce timbre n'est pas rare. Quant au 15 cent, il n'y eut qu'un seul tirage, livré le 30 décembre 1870, et, vu la rareté de ce timbre, composé peut-être partie du type 1 et partie du type 2, par suite d'emploi simultané des planches à ces deux types, si toutefois on n'a pas piqué en 1871, une feuille non dentelée de tirage antérieur, qui aurait pu parfaitement échapper au piquage.

En novembre 1871 le *Timbre-Poste* annonçait l'apparition des timbres-poste sur papier azuré avec la piqure 14. Proviennent des tirages de juin (5, 10, 15 c.), 30 septembre (5, 10, 2) c.), 7 novembre (10 c.) et 29 décembre 1871 (5, 10, 15 c.).

TYPE 2. Papier azuré

Novembre 1871	5 cent, outremer, vil,	piqure	d.
—	— 10 — rouge-carmin, pale.	—	a. d.
—	— 15 — roux, pâle,	—	d.
—	— 20 — vert, vert foncé,	—	d.

Signalons pour mémoire un soi-disant *non dentelé* 20 cent, vert, n'ayant que trois marges satisfaisantes, la quatrième manquant absolument.

En mars 1872 arrive le tirage final de toutes les valeurs où les 25 et 50 cent, 2^e type, paraissent pour la première fois. Ce tirage *in extremis* a dû être restreint, l'émission de juillet 1872 étant proche : c'est ce qui explique aussi la rareté de ces 25 et 50 cent.

TYPE 2. Papier blanc.

Mars 1872 :	15 cent, roux foncé, piqué 12 x 12 1/2
—	25 — violet — — — —
—	50 — or — — — —
—	25 — violet — — — 14 x 14
—	25 — violet foncé, non dentelé.
—	50 — or — — — —

Les autres valeurs 5, 10, 20 cent, dont se composait ce tirage, ont été piquées 13 1/2 ou 14 : elles sont donc semblables aux timbres des émissions 1869 et 1871.

Nous avons vu enregistrer et collectionner sérieusement des timbres piqués 14 ne montrant que de très petits trous et sur les fonds baptismaux les appeler aussitôt « pin perforée ». C'est même devenu une curiosité de la collection. Or, veut-on savoir l'origine de ce piquage ? Voici :

D'habitude les feuilles de timbres se perforent non par une feuille, mais par un certain nombre. Il est donc arrivé que les premières feuilles atteintes ont un perforage dont le

diamètre est celui du corps de l'aiguille, tandis que la ou les dernières feuilles piquées ne le sont que faiblement de la *pointe*. On a donc fait la distinction bien inutile, suivant nous, mais qu'on pourrait cependant compléter, en recherchant les timbres perforés de la partie effilée de l'aiguille, vers la pointe. Et, en attendant de nouveaux odontomètres « plus exacts » on pourrait établir les variétés comme suit :

Piqure 14 :

Diamètre du trou (corps de l'aiguille)	1/2 millimètre.
— — (partie effilée —)	1/4 —
— — (pointe —)	1/8 —

Lorsqu'on aura classé une collection dans ce goût-là, elle sera certainement intéressante et instructive surtout. *Avis aux amateurs !*

Nous ne connaissons pas les quantités de timbres qui ont été imprimés, mais seulement les dates et le nombre de tirages qui ont été exécutés, ce qui est suffisant pour établir le degré de rareté de chacune des valeurs. Il y aurait eu :

TYPE 1.				TYPE 2.			
Piqures				Piqures			
Valeurs	12	10	13, 14	Non dentelés	12	10	13, 14
Nombre de tirages.				Nombre de tirages.			
5 c.	4		1	1	1	2	24
10 —	3	1		1	1	2	13
15 —	4	1	1	1	1		2
20 —	3			1	1	1	3
25 —	4			1	1		
50 —	1			1	1		

Comme en 1864 et en 1866, les feuilles ont 200 timbres, soit deux planches de 100 sur dix rangées horizontales. Elles étaient vraisemblablement numérotées, car nous avons rencontré des essais du premier type 10 cent, ayant XVI (bas de feuille) et d'autres de 20 cent ayant XIV ou un gros 1 ponctué, qui n'était malheureusement qu'une fraction de chiffre, (XIV ?) les précédents ayant porté sur le timbre voisin dont il avait été séparé.

L'arrêté royal du 10 octobre 1879 met hors de service ces timbres à dater du 1^{er} novembre 1879. (*Voir plus loin.*)

Essais. Une épreuve imprimée sur le coin nous montre le timbre, sans les lignes obliques du fond, vers le bas de l'effigie ; les angles ont en plus des traits verticaux :

5 cent. noir sur carton blanc.

Du type complètement achevé il y a encore, imprimé sur le coin :

1° *Sur grand carton blanc* (14 × 18 1/2 centimètres) montrant la grandeur de la plaque 10 1/2 × 14 1/2 c.

2° *Sur papier blanc parcheminé* (sauf le 5 c. rouge vif) :

- 5 cent, brun-roux, rouge vif.
- 5 — or.
- 5 — outremer.
- 5 — rouge vif.
- 5 — vert.
- 5 — violet.

Ce sont les couleurs adoptées pour les différentes valeurs dont se composait la série.

D'autres tirages ont été exécutés sur les planches, savoir :

a) *Sur carton blanc* :

10 cent, noir.

b) *Sur papier blanc* :

- 5 cent, bleu, noir.
- 10 — ardoise, bistre, jaune d'or, noir, rouge, roux-vert-jaune, violet.
- 15 — roux, violet vif,
- 20 — carmin, rouge vif, roux, vert.
- 25 — bleu terne, rouge vif, roux, violet.
- 50 — or, vert-jaune.

Les mêmes, piqués 12 × 12 1/2 et gommés.

- 5 cent, noir.
- 10 — —
- 15 — —
- 25 — bleu terne, rouge vif.

Ce 25 cent, rouge vif, dont la couleur est exactement celle du timbre 10 cent mis en cours, nous l'avons vendu comme *essai*. Depuis, nous l'avons retrouvé sur lettre, avec tous les cachets désirables, prouvant que le timbre avait passé par la poste et que c'était par conséquent une erreur d'impression...

Trouvant sans doute que les essais n'étaient pas assez nombreux, on ne pouvant s'en procurer, un spéculateur, dont nous ignorons le nom, fit reporter sur pierre les différentes valeurs, moins le 25 cent, et imprima des bandes horizontales composées comme suit :

5, 10, 15, 20, 20, 50 cent.

Ces timbres appartiennent tous au 1^{er} type, parce qu'on se sera servi sans doute, pour

modèle, des essais imprimés la plupart en noir, couleur la plus favorable pour le report.

Ces reproductions photo-lithographiques sont retouchées et montrent bien des imperfections, notamment le 5 cent. Ont enfin un demi-millimètre en plus dans la hauteur.

Nous en avons vu des épreuves en rouge brique et bleu terne sur papier blanc épais et en noir sur carton jaunâtre.

(A continuer).

A propos des premiers timbres de Moldavie



Plusieurs confrères ont donné récemment les quantités de timbres qui ont été employés de l'émission juillet 1858. Comparant ces chiffres avec ceux qui nous ont été donnés jadis, nous trouvons qu'ils diffèrent par quelques unités. Nous nous serions abstenus de faire la rectification — si rectification il y a — si nous n'avions à offrir d'autres chiffres de l'émission suivante.

Voici donc ce que nos confrères déclarent avoir été employé. Nous ajoutons une *dernière* colonne avec les quantités « qui ont été relevées dans des documents officiels trouvés aux archives de l'Etat » par un de nos correspondants qui occupe une position officielle.

	Imprimé	Inventé	Vendu	
25 paras	6000	3432	3675	3691
54 —	10000	1307	4756	4772
81 —	2000	5244	693	709
108 —	6000	2325	2568	2584
	24000	12308	11692	11756



Voici maintenant ce qui aurait été vendu de l'émission novembre 1858. Nous ignorons quelles sont les quantités imprimées, notre correspondant n'ayant pas jugé convenable de nous le dire.

5 paras, papier azuré,	7908 exemplaires
40 — — —	28032 —
80 — — —	13056 —
5 — papier blanc	9024 —
40 — en	49068 —
80 — teintes variées	33960 —

Ces chiffres ne sont pas bien importants. Ils ne pourront jamais contenter tous les amateurs.

CHRONIQUE FISCALE

AÇORES

Le timbre fiscal *Pa Hospitales d. Alienas*, dont nous avons renseigné le type pour le Portugal, existe aussi pour les Açores, mais avec la surcharge de ce mot en noir. L'exemplaire que nous montre M. Forbin est oblitéré : 30 juillet 1891 :

1,000 reis, carmin, surch. noire

ALSACE ET LORRAINE



Il existerait depuis environ six mois, annonce le *Stamp*, une série de nouveaux timbres répondant au type ci-contre pour les femmes et à celui plus bas pour les timbres en *marks*.

Dans un grand rectangle, à droite, sont les armes de Metz et de Strasbourg; à gauche, la valeur; en haut, *Stempelmarke*; en bas, *Elsass-Lothringen*.

Le 2^e type a les mêmes inscriptions, mais il a les armoiries de l'empire d'Allemagne placées cette fois à gauche et la valeur à droite.

Imprimés en couleur sur papier blanc; piqure variée :



1^{er} type : 20 pfennig, outremer, piqué 13
 — 40 — lilas —
 — 80 — noir —
 2^e type : 2 marks, violet, piqué 11 1/2

ARGENTINE (République)

Voici le timbre qui impose les chapeaux. Il y en a quatre valeurs.

30 centavos pour les « gorras » (sorte de coiffure);

60 et 100 centavos pour les chapeaux d'hommes et de femmes;

120 centavos pour les chapeaux de peluche. (Ce

timbre concerne donc plus particulièrement les chapeaux de dames.)

Les quatre valeurs sont de même type, nous dit-on. Représente Mercure à gauche, dans un double cercle, avec l'inscription : *Republica Argentina — Impuestos Internos*; au-dessus, en dehors : *Ley n° 3699*; au-dessous, la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2,

30 centavos, chocolat
 60 — noir-vertâtre
 100 — bleu
 120 — noir

On nous indique des provisoires comme ayant une surcharge de couleur, savoir :

Valor Habilitado.
Un peso y veinte cts.
Ley 3699.

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres de tabac, comme suit :

30 cent. sur 4 1/2 c., noir, surch. rouge
 60 — — 45 — marron — —
 120 — — 1,00 — carmin — noir

Il y aurait encore avec la surcharge :

Valor Habilitado
Ley 3699
 1 peso, vert, surch. noire

ESPAGNE



Les timbres « polizas » représentent, depuis le 1^{er} janvier, une femme symbolisant la Paix ! Elle tient de la main gauche une branche d'olivier et de la droite une épée brisée; derrière elle, un lion couché; plus loin une couronne et la devise : *plus ultra*; en haut : *Ano 1899*; à droite, les armoiries d'Espagne; au-dessus, la classe à laquelle appartient le timbre, et en bas, la valeur en toutes lettres; au verso du timbre un numéro de contrôle.

Imprimés en couleur sur papier blanc, point de dentelure :



13a	clase	75 centimos,	noir
12a	—	1 peseta,	lilas
11a	—	2 pesetas	— foncé
10a	—	3 —	vert
9a	—	4 —	carmin
8a	—	5 —	bleu
7a	—	7 —	brûlé
6a	—	10 —	violet
5a	—	15 —	rose
4a	—	25 —	gris noir
3a	—	50 —	orange
2a	—	75 —	brun noir
1a	—	100 —	marron



Les timbres « movil » ont changé de type cette fois. Au centre, les armoiries entre branches de lauriers, le tout dans un ovale, ayant : *timbre movil*, 1899, et la valeur; aux angles, les armoiries de Castille et de Léon.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 14 :

5	centimos, ()	
10	—	vert-bleu
25	—	lilas
50	—	bleu

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Il existerait un 30 dollars *documentary*, émis depuis le 2 décembre dernier, probablement du type des valeurs en dollars :

30 dollars, rouge vif

GIBRALTAR

Les timbres fiscaux ont subi le changement de monnaie comme les timbres-poste (*Stamps*) :

1	penny,	lilas	
3	pence,	—	valeur en jaune
1	shilling,	vert	
2	—	—	bleu
4	—	—	noir
8	—	—	rouge
20	—	orange	noir

GRANDE-BRETAGNE

Bankruptcy. Il y aurait, d'après le même, de la première émission, coin D, le 3 pence; coin E, le 8 pence, et coin A, le 2 sh. 6 pence, piqués 12 1/2. Papier blanc, filagramme V. R.

HESSE-CASSEL

Nous avons annoncé dans notre catalogue, marqué d'un ? quelques valeurs que nous présumions exister. M. Treichel nous dit avoir :

1854	: 5 th.	n° 13	bleu,	surch.	bleu
1866	: 3 sgr	—	2 rose,	—	rouge
5	—	—	4 —	—	—

ITALIE

Il y aurait, d'après le *Stamps*, un timbre *Marca Consolare* de 2 lire, à l'effigie du roi Humbert à droite, dans un rectangle, format des timbres-poste actuels; en haut: *Marca Consolare*; en bas, la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme Couronné, piqué 14 :

2 lire, rouge brun.

JAPON

De la série « enregistrement » le *Stamps* a vu :

3 sen. bistre, piqué 13

PAYS-BAS

De l'émission 1842, M. Treichel possède les 17 1/2 et 20 gulden. Notre correspondant fait remarquer que ces deux valeurs existant dans la série suivante (1862), il est probable que toutes les valeurs au-dessus de 10 gulden existent pour 1842, d'autant plus que nous avons vu aussi un 3 gulden 75 cent que nous n'avions pas encore signalé :

1842	: 3 gulden,	75 cent,	blanc
17	—	50 —	—
20	—	—	—

PORTO-RICO

Vu le 2 mil. saumon, surchargé; *Impuesto de guerra 2 ctvs*, en carmin :

2 ctvs sur 2 mil, saumon, surch. carmin

SAXE-COBOURG-GOTHA

Le 1 mark a depuis peu: *eine mark* au lieu de *ein mark* (communication de M. A. Treichel) :

1 mark, rose

SUISSE

BALE. Des timbres actuels pour effets de commerce, le *Stamps* annonce les 2, 3 et 5 francs *non dentelés*.

FRUGUAY

Nous venons de voir un fiscal 2 centesimos, brun, disposition des autres timbres, mais ayant des chiffres dans les angles supérieurs, placés dans de petits carrés; chiffres répétés de chaque côté des armoiries et à la partie inférieure, sur un cartouche horizontal. Pour surcharge noire: 2° — *Trimestre* — 1898-99 (le millésime en éventail)

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 centesimos, brun, surch. noire

Le *Stamps* a vu les 2 pesos rouge et 5 pesos vert, *Servicio Consular*, avec les mots: *Gran Bretana* placés en petites lettres au-dessus de l'énonciation de la valeur :

2	pesos,	rouge
5	—	vert



LE
TIMBRE-POSTE

ET
LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABBONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro " 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LARUE, Main St. 301,
WORCESTER (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

AFGANISTAN

Le *M. J.* annonce avoir reçu, pour lettres recommandées, au type reproduit en janvier et en plus du timbre annoncé :

2 abasy, noir sur jaune
2 — — — orange

ALLEMAGNE (Empire)

Emission d'un mandat-poste annoncé par *V. B. J.*, rappelant le 20 pf. de 1894, sauf qu'ici l'impression de la formule et du timbre sont de couleur uniforme rouge :

10 pfennig, carmin

ARGENTINE (République)

Il n'y a que 32 variétés de la carte à 5 centavos dont nous parlions dans notre numéro précédent.

AUSTRALIE DU SUD

Le 6 pence arrive avec *O. S.* en petite surcharge noire :

6 pence, bleu, surch. noire, piqué 13

AUTRICHE

L'A. Ph. signale une enveloppe, une carte et une carte-lettre pour la poste pneumatique de Prague, rappelant les émissions analogues de Vienne, sauf qu'ici les inscriptions sont en langue bohème et en allemand :

Enveloppe : 15 kreuzer, lilas sur rose clair
Carte postale : 10 — — bleu sur bleu
Carte-lettre : 15 — — lilas sur rose clair

BAVIÈRE

L'I. B. J. annonce l'apparition d'un mandat-poste de 20 pfennig où le timbre a des coins de poste aux coins supérieurs, pour l'usage du public, au lieu d'être réservé aux soldats comme autrefois :

10 pfennig, rose sur blanc

BRESIL

Nous trouvons le document suivant dans le *Francobollo* :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Timbres pour journaux à 300 et 700 reis, déjà retirés et remis en circulation.

Par ordre du directeur général et en conformité avec l'article 23 du règlement, basé sur le décret n^o 2230, du

10 février 1894, je fais savoir que dans le délai de 30 jours, à partir de la présente date, d'accord avec l'avis du Ministère de l'Industrie, des Chemins de fer et des Travaux publics, n° 164, de 17 mars écoulé, seront mis nouvellement en circulation, surchargés, les timbres pour journaux à 300 et à 700 reis, déjà retirés.

Les timbres à 300 reis, qui étaient destinés à l'affranchissement des journaux, furent émis en 1890; ils sont de couleur carmin et portent les devises suivantes: en haut, le mot *Correio*; en bas, le mot *Brasil*; tous les deux en une bande, et au centre, le mot *Jornaes*, mais en une bande oblique qui a aux côtés le numéro 300 et le mot *reis* sous le numéro.

La surcharge est de 500 reis en couleur noire et couvre la valeur primitive. Le mot *Jornaes* est couvert par l'indication de l'année 1898, mais à l'encre noire.

Les timbres de 700 reis sont en tous points égaux à ceux de 300 reis, à l'exception de la couleur qui est bleu clair et le nombre 700.

La date de son émission est 1890.

La surcharge est de 1000 reis, de couleur carmin et couvre la valeur primitive. Le mot *Jornaes* est couvert par l'année 1898, mais en couleur carmin.

Ces timbres peuvent servir à l'affranchissement de n'importe quelle sorte de correspondance.

Pour la Direction des Postes, Capitale fédérée, 7 décembre 1898.

Le Vice-Directeur,
FÉLICIANO GONZAGA.

Nous avons vu les deux timbres ici signalés et en plus d'autres valeurs:

500 sur 300 reis, carmin	surch. noire
700 — 500 — vert	— —
700 — 500 — jaune	— verte
1000 — 700 — outremer	— carmin
2000 — 1000 — brun	— verte

CANADA

Le dernier timbre 2 cents paraît avec une modification de couleur (*M. J.*):

2 cents, noir, rouge et vert de mer

Le même, nous apprend que par suite de réduction de taxe, les timbres de 1 et 2 cents ayant manqué, on a employé par fraction des 3 cents par tiers et $\frac{2}{3}$ divisés verticalement et que certains bureaux ont eu devoir surcharger ces fractions *one* ou 2:

One sur 1 3 de 3 c., carmin, surch. verte
2 — 2 3 — 3 — — — violette

Le *Courrier des timbres-poste* parle d'une enveloppe 2 cents, violet, qui n'aurait fait que paraître pour disparaître. Elle a été remplacée aussitôt par une autre, de couleur rouge:

2 cents, violet
2 — rouge

Le même nous apprend que les journaux jouissaient auparavant de la franchise postale... depuis le 1^{er} janvier, cette franchise est sup-

primée et le postmaster général a décidé la création de timbres de 1, 2, 3, 4 et 5 dollars. Voilà des taxes qui nous semblent exagérées pour des journaux.

CANDIE

On mande de Vienne au *Morning Leader* que les Anglais ont construit à Candie une caserne pouvant recevoir 1500 hommes et qu'ils font usage d'un timbre-poste portant le pavillon britannique au-dessus du mot CANDIE.

CEYLAN

Cette colonie anglaise a saisi avec empressement l'occasion qui se présentait à elle de nous servir un timbre provisoire, avec surcharge naturellement, pour satisfaire à la taxe conventionnelle de 1 penny fixée pour les colonies anglaises et la Grande-Bretagne.

Le 15 cents a été sacrifié et voici comment il nous vient:

6 cents sur 15 c., vert-olive, surch. noire.

On nous signale le timbre-télégraphe 5 cents au type des autres valeurs:

5 cents, violet

CHAMBA

Annoncé par le *M. J.*, le timbre 1 rupee surchargé pour l'usage officiel, en noir:

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

CHINE ALLEMANDE

On nous avait dit que, lorsque le prince Henri de Prusse partit pour la Chine, il avait avec lui les timbres allemands surchargés: *China*. Et cependant nous recevons de *Tsintau* une lettre affranchie, à notre adresse, portant en plus des timbres en question, un 5 pfennig, vert, sans surcharge. Est-ce à dire que ce timbre n'a pas reçu de surcharge par erreur? Nous ne le croyons pas, mais le fait nous paraît extraordinaire, la lettre étant expédiée par le bureau de poste allemand.

COLONIE (République)

SANTANDER. — Depuis le commencement de

janvier circule un nouveau timbre au type ci-contre, ayant les armoiries de la République dans un double cercle avec l'inscription : *Correos del Departamento Santander*; dans les angles, *cinco*; en bas, le chiffre 5 et *centavos* en dessous; à la partie supérieure : *Colombia*.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 10 :

5 centavos, noir sur rose vif

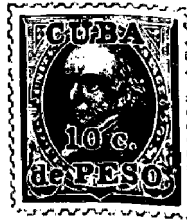


CUBA



MM. Morgenthau et C^{ie} ont tenu les premiers à nous faire connaître les nouveaux timbres de Cuba, arrivés malheureusement au moment où nous imprimions le mois passé.

Les types sont connus. Ce sont les timbres actuels des Etats-Unis d'Amérique surchargés : *Cuba* en haut; un chiffre suivi de *c*, puis *de peso*, en bas, comme on le verra, du reste, par nos dessins.



Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigranne *U. S. P. S.*; piqués 12 :

- 1 cent de peso, vert. surch. noire
- 2 1 2 — — rouge — —
- 5 — — bleu — —
- 10 — — chocolat — —

Le 2 1 2 cent se vend 2 cent. Il est donc probable qu'on n'imprimera plus de 2 1 2 cent, mais par contre on annonce l'apparition prochaine d'un nouveau 3 cents, violet, surch. noire.

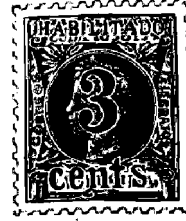
VARIÉTÉ

CUBA (R. cassé) pour CUBA (50c timbre).

5 cent. de peso, bleu, surch. noire

Nous avons parlé le mois passé des timbres provisoires usités à *Puerto Principe*.

En voici les types que nous trouvons dans le *Mechel's W. S. N.* L'émission date du 19 décembre 1898.



1 cent sur 1 mil. brun-jaune, surch. noire,	(3,000)
2 — — 2 — — — — — (2 var.)	(3,500)
3 — — 3 — — — — — (2 —)	(3,000)
5 — — 5 — — — — — (2 —)	(1,000)

Huit jours après, le 5 centavos étant épuisé, on surcharge de nouveaux timbres, savoir :

5 cent sur 1 2 mil. vert. (1896) surch. noire	(500)
3 — — 1 cent. violet (1898) — lilas	(3,500)
5 — — 1 — — — — —	(3,500)
10 — — 1 — — — — —	(1,500)

L'Echo de la Philologie parle d'une autre surcharge :

5 cent sur 1 centavo, bistre (1891) surch. noire (?)	(2,000)
--	---------

Le *Am. J. of Ph* ajoute encore les valeurs suivantes :

3 c. sur 1 mil., vert. (1896) surch. noire	
3 — — 2 — — — — —	
3 — — 3 — — — — —	
3 — — 4 — — — — —	
3 — — 8 — — — — —	
5 — — 1 — — — — —	
5 — — 2 — — — — —	
5 — — 3 — — — — —	
5 — — 1 — — — — —	
5 — — 8 — — — — —	

Il est difficile de démêler quelque chose dans toutes ces surcharges. L'occasion est trop belle; on ne manquera pas de nous en faire voir de toutes les couleurs. Voici qu'on annonce « par entreprise privée! » la surcharge des cartes 1 et 2 cent avec l'inscription : *Cuba 1 ou 2 c. de peso!*

La pièce officielle suivante parle de ces surcharges.

Bureau de Direction des Postes de Cuba, Havane.
Ordre n° 1.

Havane, Cuba, 1er janvier 1899.

Aux employés postaux de l'île de Cuba.

Ceci est pour informer tous les employés du service postal dans l'île de Cuba, qu'ayant été désigné, par l'ordre du Président des Etats Unis, comme directeur des postes de

Cuba, j'ai assumé aujourd'hui les charges de cette position et j'ai pris sous mon contrôle toutes les opérations du service, en coopération avec les autorités militaires des Etats-Unis.

Tous les arrangements pris par la Commission postale des Etats-Unis, relativement à la continuation temporaire de l'accomplissement du service et l'assurance donnée par eux de payer, à partir du 1er janvier 1899, les employés postaux qui continueront à exercer leur service, à partir de cette date, sont confirmés par la présente et sera continuée jusqu'à décision contraire de ma part.

De nouvelles instructions nécessaires seront promulguées de temps en temps pour l'administration du service.

Pour le moment, les timbres-poste marqués 2 1/2 cent. de peso seront vendus à 2 cents, monnaie américaine.

E. G. RATHBORNE,

Directeur des Postes de Cuba.

DOMINICAINE (République)

Le gouvernement vient de décider que les cendres de Christophe Colomb, dont une partie a été retrouvée, en 1877, dans la cathédrale de Santo-Domingo, seraient renfermées dans un tombeau digne cette fois du grand navigateur. Pour essayer de se procurer les fonds nécessaires, il a été décidé de créer des timbres commémoratifs de 1, 2, 5, 10, 20, 50 centavos et 2 pesos qui doivent avoir cours du 27 février 1899 au 27 février 1900, à l'exclusion de tous autres timbres. Le surplus de la vente de timbres-poste d'une année sera abandonné pour couvrir les frais. On compte donc bien sur la bourse des collectionneurs.

En présence de cette émission on se demande encore une fois ce que deviennent les grandes décisions du Congrès postal de Washington.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

En préparation une nouvelle série d'enveloppes dont les 1 et 2 cents viennent de paraître. Le timbre a été regravé avec tête plus petite, papier au filagramme : *U. S. P. O. D. 99*.

1 cent. vert jaune surch. blanc
2 cents, carmin — bleu

Changement de teinte du timbre-poste 2 cents imprimé en vermillon au lieu de rose :

2 cents, vermillon vif

GRAND BARRIER (Ile de)



Cette île est située près de la baie de l'Abondance (Nouvelle Zélande). Elle aurait un service postal privé, par bateau, vers Auckland, la capitale

de la Nouvelle-Zélande. On emploierait à cette occasion le timbre ci-contre qui nous est communiqué par MM. Whitfield King & Co.

Au centre, une colombe messagère entre les inscriptions : *Great Barrier Island et special post*; de chaque côté, la valeur : *one shilling*.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2.

1 shilling, bleu foncé

GUATÉMALA

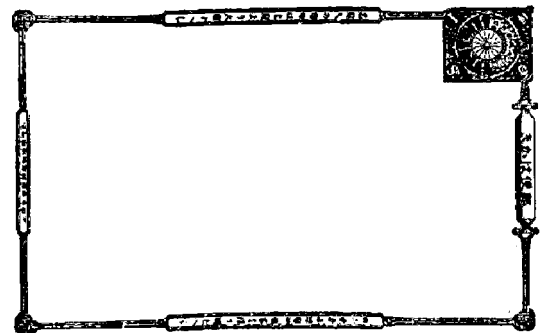
On pourra juger par les chiffres suivants des quantités de timbres qui ont été surchargées :

1 c. sur 5 c.	100,000	1 c., fiscal.	150,000
1 — 25 —	30,000	2 c. sur 1 c., "	110,000
1 — 50 —	50,000	1 — 10 c. fiscal.	98 150,000
1 — 75 —	50,000	2 — 1 —	40,000
6 — 5 —	100,000	2 — 5 —	103,500
6 — 10 —	10,000	2 — 10 —	22,200
6 — 20 —	20,000	2 — 25 —	14,300
6 — 100 —	20,000	2 — 50 —	10,000
6 — 150 —	20,000	6 — 1 p.	20,000
6 — 200 —	20,000	6 — 5 —	10,000
10 — 20 —	20,000	6 — 10 —	10,000

Ces trois derniers, nous ne les avons pas encore renseignés :

6 c. sur 1 p. fiscal 98, violet surch. noire
6 — 5 — — ardoise —
6 — 10 — — émeraude —

JAPON



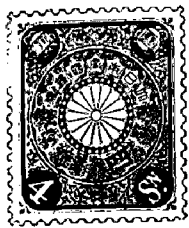
Voici le dessin de la carte signalée le mois dernier, qui aurait été émise le 9 décembre 1898 :

1 sen, chocolat sur crème

Le *Am. J. of Ph.* a reçu la même carte, avec réponse :

1 1/2 1 sen, violet brun sur blanc

M. E. Gainsborg nous dit avoir reçu trois



nouveaux timbres des valeurs ci-après et au type ci-contre :

- 2 sen, vert clair, piqué 12
- 4 -- carmin, —
- 10 -- bleu foncé —

Auraient été émis le 1^{er} janvier dernier.

LAS BELA

Le timbre actuel a changé de couleur : il est imprimé maintenant en noir sur gris bleu :

1 anna, gris bleu, percé en points

MALACCA

Le 8 cents bleu actuel a reçu la surcharge : 4 cents sur deux lignes, en noir (communication de l'ami Rous-sin) :

4 cents sur 8 c., bleu, surch. noire.



Le 5 cents, brun, 1892, a été également surchargé : 4 cents :

4 cents sur 5 c., brun surch. noire

PORTO-RICO

Le *Am. J. of Phil.* publie le document suivant relatif aux timbres surchargés : *Habilitado para 1898-1899* :

Administration centrale de contributions et revenus de l'île de Porto-Rico.

CIRCULAIRE

L'honorable secrétaire des Finances, sur la proposition de cette administration, a bien voulu disposer que les timbres-poste, ceux d'effets de commerce, ceux de police d'assurances et titres d'actions et banques et sociétés et ceux de douanes, correspondants au biennat de 1896 et 1897, soient rendus valables en la quantité nécessaire pour la consommation en le biennat actuel de 1898 et 1899, dont l'opération se fera au moyen d'un timbre en caoutchouc : 1898 y 1899.

Ce qui, par disposition de S. S. I. sera inséré à la *Gacete officielle*, pour avis général.

Porto-Rico, 4 Juin 1898.

L'administrateur général,
NICOLAS DAUBON.

Voici la liste des timbres surchargés : *Habilitado para 1898 y 1899* :

200,000 de 1 mil.	300,000 de 5 cent.
200,000 — 2 —	300,000 — 6 —
500,000 — 4 —	70,000 — 8 —
100,000 — 1 cent.	50,000 — 20 —
300,000 — 2 —	25,000 — 10 —
300,000 — 3 —	6,500 — 80 —
1,000,000 — 1 —	

Le *Post Office* n'est pas d'accord sur ces chiffres. Il donne 500,000 du 2 mil ; 100,000 du 4 mil. ; 300,000 du 1 cent. ; 2,000,000 du 3 cent et 100,000 du 4 centavos.

A part ces timbres, dit le *Am. J. of Ph.*, les autres « Provisionales » sont frauduleux et, sauf les 2 et 5 centavos sur les timbres de guerre, les autres sont de même acabit ; enfin le 4 mil. sur le 5 mil. 1898-1899 est la plus grande fraude de toutes. C'est ce que confrère devrait prouver.

RUSSIE

Nous voici arrivés à la quarantième série des lettres-annonces de la Société de Bienfaisance de Saint-Petersbourg, mais nous craignons bien qu'il ne soit difficile de les réunir toutes, la Société procédant, nous semble-t-il, par bonds. La 40^e série n'a pas d'inscriptions rouges sur la face, elles sont aere-brun. La disposition des annonces est différente : elles ont été groupées, par suite de disette peut-être, sur les deux dernières faces, laissant les deux premières libres pour les communications écrites. La face réservée à l'adresse a changé de place : elle est à gauche au lieu d'être à droite :

7 kop. bleu et aere-brun

BOUGOUMA (Samara). — Le timbre de 1894 est actuellement vert-jaune. Il y a de ces timbres avec chiffre bleu à la partie inférieure (1 à 38) ; ils servent pour la correspondance officielle :

Timbre-poste 2 kop., vert piqué 11 1/2
Timbre-officiel 2 -- -- et bleu -- --

GADIATSCII (Poltava). — Les timbres aux armoiries sont actuellement piqués 11 1/2 :

- 3 kop., vert-jaune, centre rouge
- 3 — jaune, — carmin
- 3 — vert bleu, — —
- 3 — clair, — —
- 3 — violet, — —

GIAZOWETZ (Wologda). — Il y a certainement à Giazowetz un collectionneur qui se moque de nous.



N'ayant pas l'imagination très féconde, il

emprunte aux timbres connus leurs dessins pour en faire des ruraux.

Voici d'abord le timbre de Bavière avec les armes de Griazowetz. En haut: *Griazow Ziemskaja*; en bas: *Potschta*. (Poste rurale de Griazowetz).

Comme 2^e type, nous avons le timbre suisse 1850. En haut: *Griazowetschaja*; en bas: *Ziemskaja Potschta*. (Poste rurale de Griazowetz.)



Les 3^e et 4^e types sont encore de mauvaises imitations des timbres suisses 1862 et 1882. L'inscription du 3^e type se lit: *Potschta*, en haut; *Griazowetschoko*, à droite; *Omyezdnoko*, en bas; *Ziemstwa*, à gauche. (Poste du district rural de Griazowetz.)

Le 4^e type a pour inscription, dans l'ovale: *Ziemstwo Wologodskoy Gubernyi Griazowetskoho Omyezda*. (Administration rurale du Gouvernement de Wologda, district de Griazowetz.)



Le 5^e type a la valeur en chiffres placée à six endroits!: L'inscription est, en haut: *Griazowetschaja*; en bas: *Ziemskaja potschta*. (Poste rurale de Griazowetz.)

Le 6^e type est la copie du type Finlande. A les armoiries dans un ovale avec cors de poste (?) en haut et chiffres aux angles du rectangle; millésime 1899 indiquant sa limite d'emploi. Même inscription que le précédent.



Enfin nous avons un 7^e type dont le dessin est emprunté aux timbres de Serbie 1866. Il a les inscriptions des derniers et en bas: *tsien 6 kop*: (valeur 6 kop).

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2:

1 ^{er} type, 1 kop., noir, rouge et vert
2 ^e — 1 — — brun — gris
3 ^e — 1 — — — — rose
4 ^e — 1 — — — — vert — jaune
5 ^e — 1 — — — — rose — bleu
6 ^e — 1 — — — — —
7 ^e — 6 — — — — vert — jaune

Qu'on ne nous demande pas le motif de cette émission.

SOROKA (Bessarabie). — Le timbre de 1892 est changé de couleur:

3 kopecks, brun et bleu, piqué 13 1/2

ST-MARIN

Le *Philatelist* annonce un nouveau changement de couleur des suivants:

2 cent., rouge-sang
5 — — jaune-chrome

ST-VINCENT



Une série nouvelle a paru le 1^{er} février dernier. En voici le type qui n'a rien de bien remarquable: il sert pour presque toutes les colonies anglaises, à la grande facilité des imprimeurs, MM. De La Rue et C^{ie}. Les valeurs sont les suivantes:

1/2 penny, lilas et vert
1 — — — — carmin
2 1/2 pence, — — bleu
3 — — — — olive
4 — — — — orange
5 — — — — noir
6 — — — — brun
1 shilling, vert — carmin
5 — — — — bleu

SOU DAN

Le 5 millièmes, timbre d'Egypte, existe avec la surcharge renversée (*M. J.*)

5 millièmes, carmin, surch. noire renversée

En plus des 1 et 10 piastres avec filagramme croissant et étoile, nous avons de la série de timbres-télégraphique:

2 piastres, vert et brun

SUISSE

Au commencement de février a paru:

5 centimes, vert

FABAGO

Cette colonie n'a plus de timbres particuliers. Elle a été réunie, depuis le 1^{er} janvier, à la

Colonie de Trinidad dont elle emploie aujourd'hui les timbres.

TASMANIE

Une carte-lettre est annoncée par *P. B. J.* Elle porte le timbre 2 pence, type 1870, à droite. En haut, au milieu, les armes de la Grande-Bretagne; au-dessous : *Tasmania-Letter Card.*

L'indication d'emploi est en quatre lignes, au-dessous de celle réservée à l'adresse. Elle rappelle que le port, sans complément, sert pour tout le continent australien, y compris la Nouvelle-Zélande et îles Fidji. Au revers, des vues de l'île...

Impression lithographique de couleur sur carton de couleur :

2 pence, vert sur gris pâle (143 x 81 m. m.) piquée

TRANSVAAL (Républ. de)

M. J.-B. Robert (de La Haye, bien entendu) a eu l'obligeance de nous faire voir une enveloppe pour lettres recommandées, ayant sur la patte de fermeture un timbre en relief aux armoiries de la République, confectionné à Londres par



les soins de MM. De La Rue et C^{ie}. Cette enveloppe a la disposition de celles réservées au même usage de la Grande-Bretagne et des colonies. Sur la face, on lit :

Aangeteekende brief,

Deze brief dient, ter aanteekening, aan een ambtenaar van het postkantoor tegen kwitantie overhandigd te worden.

Ce qui veut dire : Pour la recommandation, cette lettre doit être remise à un employé du bureau de poste, contre quittance.

A gauche la lettre R renfermée dans un ovale avec *Z. A. R.*; à droite un rectangle, avec inscription, réservé au timbre d'affranchissement.

Cette enveloppe est traversée en croix par une ligne bleue, couleur des inscriptions.

Formats variés : 131 x 82 m. m.; 152 x 95 : 202 x 127; 225 x 102 et 292 x 151 m. m. ;

1 pence, rose et

FRIGLEY

Voici deux documents non encore publiés par nous et que nous trouvons dans la *Revista de la Soc. Fil. Argentina.*

Direction générale des Postes et Télégraphes.

L'impression d'une nouvelle série de timbres provisoires de 1/2 centesimo, étant terminée, destinés à l'affranchissement des imprimés, la Direction générale, avec autorisation supérieure, dispose :

Art. premier. — De mettre en circulation, à partir du 6 du mois courant, les timbres-poste de 2 centesimos qui furent retirés de la circulation le 21 septembre 1897, portant imprimé en noir l'inscription suivante : *Provisional 1/2 centesimo* qui, indistinctement avec ceux émis antérieurement, seront employés pour l'affranchissement des imprimés destinés à l'intérieur de la République.

Art. 2. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux qui le lui demandent et qui auraient épuisé l'existence de cette valeur, ceux de cette nouvelle émission en la proportion qu'ils jugeront convenable.

Art. 3. — Que la présente soit portée à la connaissance de ceux que la chose concerne, insérée dans le livre respectif et publié.

Montevideo, 5 novembre 1898.

Saturino A Camp.

Direction générale des Postes et Télégraphes.

Actis. — Cette direction étant en possession des timbres-poste définitifs de 5 milésimos de peso, pour l'affranchissement des imprimés, avec autorisation supérieure, dispose :

Article premier. — De mettre en circulation, à partir du 19 du mois en cours, une nouvelle émission de timbres-poste de 5 milésimos, imprimés en encre laque carmin contenant une allégorie de la Liberté au centre et, en ses quatre angles, les attributs de l'écu national dont les timbres sont destinés à l'affranchissement des imprimés, pour l'intérieur de la République.

Art. 2. — De fixer le terme de 90 jours, à compter de la date indiquée, pour retirer de la circulation ceux correspondant aux séries provisoires d'égale valeur émises; le changement de ceux-ci, pour ceux de la première émission, devant avoir lieu dans les derniers trente jours du terme accordé.

Art. 3. — La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux correspondants, les nouveaux timbres, en la proportion qu'elle juge convenable, en leur faisant connaître le texte de cette disposition.

Art. 4. — Que ceci soit porté à la connaissance des personnes que la chose concerne, inséré dans le livre respectif et publié.

Montevideo, 18 novembre 1898.

Saturino A Camp.

VIRGINES (Iles)



M. Forbin nous apprend que ces îles viennent d'abandonner les timbres Leeward pour reprendre un type particulier. Très particulier, en effet, car il représente une singulière vierge; en haut : *Virgin Islands*; en bas : *Postage — Revenue*; puis la valeur en dessous, sur un cartouche horizontal.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1, 2 penny.	vert
1 —	rouge
2 1/2 pence.	outremer
1 —	brun violet
6 —	violet foncé
7 —	vert foncé
1 shilling.	bistre jaune
5 —	bleu foncé

Timbres des Pays-Bas (1)

(Suite, voir n° 434).

MM. Enschedé et Fils n'avaient pas renoncé au but qu'ils poursuivaient, celui d'imprimer les timbres typographiquement, la taille-douce étant décidément d'un prix trop élevé. Ils s'adressent d'abord à MM. Virey Frères, de Paris, donnant pour modèle le type 1867, et ces



Messieurs soumettent, en février 1868, le type ci-contre qui n'a pas été adopté, vu son exécution absolument inférieure au type en cours.

Il en a été imprimé, cependant, diverses épreuves, savoir :

1^o Sur le coin.

a. Les angles supérieurs inachevés.

5 cent, noir sur blanc.

b. Les angles sont achevés.

5 cent, noir sur chine

2^o Imprimés par quatre exemplaires, sur deux rangées.

A. Papier blanc épais uni.

5 cent, bleu	5 cent, noir
5 — bleu foncé	5 — outremer
5 — carmin	5 — rouge

B. Papier de couleur.

5 cent, bleu	sur azur
5 — bleu foncé	—
5 — carmin	— blanc latente
5 — rouge	—
5 — carmin	— jaune
5 — rouge	—
5 — carmin	— lilas
5 — rouge	—
5 — carmin	— rose
5 — rouge	—
5 — bleu	— vert
5 — noir	— chamois
5 —	— vert

(1) Un lecteur assidu () mais distrait (il ne signe même pas sa lettre!) nous demande de faire connaître les différences qu'il y a entre les diverses valeurs de timbres des 1^{er} et 2^e types 1867. Nous le renvoyons, pour sa confusion, à la page 12 de ce journal, espérant qu'il voudra se faire connaître dorénavant, s'il desire recevoir réponse.

MM. Enschedé et Fils s'adressent ensuite à un de leurs correspondants de Strasbourg, qui fait l'impossible pour leur fournir un type suivant leurs désirs, et, le 28 novembre 1868, il leur est livré le type ci-contre dont nous ne connaissons pas l'auteur.



L'effigie, sur fond uni, paraît appartenir à un habitant de la tribu des Têtes Plates; l'œil est bien marqué, la barbe et les cheveux très détaillés, bouclant par-dessous, mais le type est loin d'être beau. Les angles intérieurs sont lignés horizontalement. Se présente :

A. Cadre extérieur en couleur, les ornements des angles et les grecques inachevés; fond uni de couleur entre le cadre et le cercle, au lieu d'être ligné; lettres sur fond de couleur.

Imprimé sur le coin

Sans valeur, noir	sur gris blanc
—	— pelure blanche
—	vert vif — blanc.

B. Type achevé, sauf les angles qui restent nus, les inscriptions sont sur fond blanc; énonciation de la valeur :

Imprimé sur le coin

5 cent, noir sur blanc mince

C. Imprimés par deux exemplaires distancés, sur grand papier :

5 cent, carmin sur blanc	épais
5 — — — rose vif	
5 — noir	— blanc —
5 — — — chine	
5 — vert	— blanc

On ne s'étonnera pas que ce type n'ait pas été adopté.

Vient ensuite le décret relatif aux timbres destinés aux journaux, dont cependant l'emploi pouvait être généralisé. Pour ce motif nous n'avons pas cru devoir réserver un chapitre spécial à ces timbres.

Voici le décret :

N° 119. — Arrêté royal du 3 décembre portant création de timbres-poste de 1 et 2 cents.

Article 1^{er}. — A partir du 1^{er} janvier 1869, il sera émis des timbres-poste de 1 et 2 cents, destinés principalement à l'affranchissement des journaux et autres imprimés.

Art. 2. — Ils portent les armoiries du royaume. L'inscription : *Nederland*, ainsi que l'indication de la valeur.

Chacune des deux nouvelles sortes sera, en outre, imprimée en une couleur, nommément :

Noire les timbres-poste de un cent.
Vert-jaune, ceux de deux cents.

Art. 3. — Les imprimés, pourvus de timbres-poste par les expéditeurs, peuvent être mis par eux ou de leur part, dans les boîtes postales qui seront établies par Notre ministre des Finances pour recevoir les imprimés affranchis, sans préjudice de la disposition de l'article suivant.

Art. 4. — Les imprimés envoyés en grande quantité à la fois ou qui par leur forme ou par leur volume ne sont pas propres à être mis dans les boîtes mentionnées à l'article précédent, devront être remis, quoique pourvus de timbres-poste, par les expéditeurs ou de leur part, dans les bureaux et délivrés entre les mains des fonctionnaires de l'administration de la poste.

Art. 5. — L'affranchissement des imprimés en espèces, effectué aux bureaux de l'administration de la poste, continue à être permis.

Cependant Notre ministre des Finances peut faire attacher par les fonctionnaires, des timbres-poste aux imprimés aussi affranchis.

Art. 6. — Si la valeur des timbres-poste dont les imprimés sont pourvus par les expéditeurs est au-dessous du port dû, ces imprimés sont sujets au port des lettres ordinaires à payer par les destinataires.

Le port des lettres susmentionné sera aussi applicable aux imprimés qui sont mis dans d'autres boîtes que celles dont il est question à l'art. 3, quoique pourvus de timbres-poste suffisants à l'affranchissement des imprimés.

Art. 7. — Les dispositions des art. 2, 9, 10, 11, 12 et 15 de Notre arrêté du 12 novembre 1851 sont applicables aux timbres-poste de un et deux cents.

Notre ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, et sera publié dans le *Staatsblad*, ainsi que dans le *Staatscourant*.

Le Lou, le 3 décembre 1863

Le ministre des Finances

VAN BOSSE.

GUILLEUME.

Emission du 1^{er} janvier 1869.



Armoiries des Pays-Bas (don debout) dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout dans un cercle perlé ayant le fond uni; au dehors, en haut : *Nederland* entourant le cercle, et en bas, la valeur; cadre rectangulaire ayant le fond couvert de lignes horizontales.

Gravés sur bois par MM. Virey frères, de Paris, d'après le type aux armoiries de M. J. Nusser, et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc, piquage varié :

A. Papier blanc épais. Piqués 14x11

- 1 cent, noir, noir-gris
- 2 — jaune, jaune pâle, foncé

Variété.

Point après CENT.

1 cent, noir

Nous ne l'avons pas rencontré sur les essais.

Il y a encore des variétés minuscules que nous ne relèverons pas.

1870 — B. Papier blanc ordinaire, piqués 13 1/2 x 13 1/2.

2 cent, jaune, jaune pâle

Variété

Mars 1874, non dentelé.

2 cent, jaune

Il n'a existé que cent exemplaires non dentelés de ces deux valeurs 1 et 2 cent.

Novembre 1871. — C. Papier blanc azuré, piqués 13 1/2 x 13 1/2.

2 cent, jaune foncé

Les feuilles de ces 1 et 2 cent comportent 200 timbres par rangée horizontale de 10

Ont été mis hors de service à dater du 1^{er} novembre 1879. (*Arrêté royal du 10 octobre 1879*, qu'on lira plus loin.)

Essais. — Il en existe comme suit :

1^o Imprimé sur le coin, épreuve de graveur, soumise en octobre 1867.

2 cent, noir sur papier blanc épais

2^o Imprimé sur la planche; même papier.

1 cent, bleu	1 cent, vermillon
1 — bleu foncé	1 — vert-jaune
1 — noir	1 — vert-bleu
1 — rouge vif	1 — — — — — pâle

Le 4 Juin 1869, MM. Enschedé et Fils recevaient, de leur correspondant de Strasbourg, un type nouveau en remplacement de celui proposé en novembre 1868, comme nous l'avons déjà vu. Le type dénonce une main nouvelle, mais le nom du graveur nous est toujours inconnu.

Il rappelle le type en cours de 1867 qui, du reste, a servi encore de modèle. Il est inachevé par les angles et ne porte pas de valeur; les inscriptions et grecques se détachent en blanc sur fond de couleur.

Il existe les épreuves suivantes :



Tirage de Strasbourg.

Sous valeur, outremer	—	vert bleuâtre
—	—	vert foncé
—	—	vert d'eau

Tirage de Harlem.

Sous valeur, noir sur blanc	—	—	—	pe lure
-----------------------------	---	---	---	---------

Les deux tirages se distinguent par leur exécution, meilleure à Strasbourg.

Ce type n'a pas été adopté.

Ayant appris qu'on se proposait de changer le type des timbres, M. Delpierre, de Bruxelles, soumet en 1869, nous a-t-il dit, un type à effigie de Guillaume III, 3/4 de face vers la gauche, dans un cercle; cadre rectangulaire ayant le fond couvert d'ornements, sauf la partie supérieure qui porte : *Nederland*, centré et celle inférieure : *10 cent*; chiffre romain de chaque côté.

Imprimés sur le coin même, en couleurs variées, sur cartons de couleur :

A. Carton blanc :

10 cent, bistre	10 cent, gris perlé
10 — bistre-jaune	10 — jaune
10 — brun pâle	10 — lilas-bleu
10 — carmin	10 — noir
10 — clair	10 — vert pâle

B. Carton glacé de couleur :

10 cent, noir sur bleu foncé
10 — — — — — écarlate
10 — — — — — rose
10 — — — — — vert d'eau

Un autre essai attribué au même artiste est ainsi formé. Sur un timbre de 10 cent., 1867, on a collé un nouveau cadre tout en respectant l'effigie. Ce cadre montre dans les angles des lettres majuscules : *W* (Willem) surmontées d'une couronne; la valeur est indiquée : *10 cent*.

L'exemplaire unique qui existe nous avait été montré jadis par l'auteur, il est actuellement dans la collection de M. de Kuechot :

10 cent, rouge-carmin

De nouvelles valeurs étant devenues nécessaires, voici comment elles sont annoncées.



N° 107. Avis ministériel du 4 Mai 1869, portant exécution de l'arrêté royal du 19 Avril 1869

Le ministre des Finances informe les intéressés :

1^o Qu'à partir du 10 de ce mois, des timbres-poste de 1 1/2 cent, servant à l'affranchissement des imprimés, de couleur rouge, seront débités dans les bureaux de poste du Royaume :

2^o Que les timbres-poste de 1 cent seront dorénavant imprimés en *vert* au lieu de *noir*. La mise en service des timbres verts commencera aussitôt que la provision existante des timbres noirs sera épuisée.

La Haye, le 4 mai 1869

Emission des 10 Mai et Juin 1869

Semblables aux timbres de janvier 1869.

A. — Papier blanc, épais, piqués 14 × 14.

10 mai 1869. 1 1/2 cent, rose, rose vif, rose-rouge
rose-brunâtre
10 mai 1869. 1 cent, vert, vert vif

VARIÉTÉ

Point après cent (comme en Janvier 1869).

1 cent, vert vif

1870. B. — Papier blanc ordinaire.

Piqués 13 1/2 × 13 1/2

1 cent, vert, vert vif, pâle
1 1/2 cent, rose, rose vif

VARIÉTÉS. *Non dentelés*

Mai 1870 : 1 cent, vert
Décembre 1870 : 1 1/2 cent, rose

Il n'a été émis que 100 exemplaires de chacun de ces non dentelés.

Novembre (?) 1871. C. Papier blanc azuré, piqués 13 1/2 × 13 1/2

1 cent, vert pâle, vif
1 1/2 cent, rose

Il y a 200 timbres à la feuille par rangée horizontale de 10, de ces 1 et 1 1/2 cent.

Ont été supprimés à partir du 1^{er} novembre 1879. (*Arrêté royal du 10 octobre 1879, voir plus loin*).

Essais. Ont été imprimés comme suit, sur la planche :

A. Papier blanc

1 1/2 cent, bleu	1 1/2 cent, rose-bleu
1 1/2 — noir	1 1/2 — rouge
1 1/2 — outremer	1 1/2 — vert
1 1/2 — rose	1 1/2 — vert vif

B. Papier de couleur (mise en train)

1 cent, noir-gris sur rose

1870. C. Papier de couleur

1 cent, brun-rouge sur orange

L'essai de 1 1/2 cent, noir, a été employé, dit-on, à l'affranchissement d'un imprimé comme s'il était de 1 cent. Il est fort probable qu'il a été oblitéré par complaisance.

Toujours à la recherche d'un type convenable, pour l'impression typographique, MM. Enschédé et Fils font graver dans leurs ateliers, d'après les dessins de M. J. Vurtheim, de Rotterdam, des timbres à l'effigie de Guillaume III, à gauche, fort médiocrement réussis. Parus en janvier 1870, il y en a deux types sans valeur, imprimés l'un à côté de l'autre. Nous en avons les épreuves ci-après :



1^{er} type. — L'effigie a le fond quadrillé; le cercle est formé de chaînons.

2^o type. — L'effigie a le fond uni; le cercle est perlé.

1^{er} et 2^o type. — Papier blanc épais.

Sans valeur : bleu, brun, chair, gris-bleu, noir, ocre, orange, vert.



L'effigie de ce dernier type a été imprimée en diverses couleurs sur papier blanc épais, par groupes rapprochés les uns des autres :

- Sans valeur, brun
- brun-jaune
- carmin
- noir
- vert

M. J.-H. Morrien, d'Amsterdam, a soumis quelques projets que nous n'avons pu rencontrer.



Vers la même époque, M. Orloff, graveur à Amsterdam, présentait à son tour un type qui ne valait pas mieux que les précédents. Nous montre une effigie de fantaisie du roi, laquelle a dû singulièrement flatter le souverain, s'il a eu l'occasion de la

voir.

Le type, naturellement, n'a pas été adopté.

On ne connaît qu'une épreuve imprimée sur papier de chine, sur le coin même :

Sans valeur, noir

L'arrêté royal, n° 176, porte création de nouvelles valeurs de timbres-poste de 1/2 cent et de 2 1/2 cent., savoir :

Art. 1^{er}. — Il sera aussi créé des timbres-poste de 2 1/2 cent et de 1 2 cent.

Art. 2. — Notre ministre des Finances est autorisé à déterminer aussi bien la couleur des timbres-poste susdits que l'époque de leur émission.

Notre ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des Comptes, et qui sera publié dans le *Staatsblad* et dans le *Staatscourant*.

Le Lou, le 11 novembre 1870,
GUILLAUME.

Le Ministre des Finances,
VAS BOSSE.

Après cet arrêté vient la résolution ministérielle ci-après :

La Haye, 19 novembre 1870.

Art. 2. — En suite de l'arrêté royal reproduit ci-haut, du 11 de ce mois (*Staatsblad*, n° 176), il sera introduit des timbres-poste de 2 1/2 cent et de 1 2 cent, avec faculté pour le ministre d'établir la date d'introduction ainsi que la couleur des timbres-poste.

En conséquence, il est décidé ce qui suit :

§ 1. — Les timbres-poste de 2 1/2 cent, en couleur mauve sont pour la première fois, sauf demande, fournis aux directeurs pour être immédiatement mis en usage après réception.

§ 2. — Les timbres-poste de 1 2 cent imprimés en couleur brun-rouge seront mis en usage à partir du 1^{er} janvier 1871

§ 3. — Les feuilles avec timbres-poste de 2 1/2 cent et 1/2 cent contiennent chacune 200 exemplaires.

Émission des 1^{er} décembre 1870 et 1871.

Semblables aux timbres de janvier et mai 1869

A. — Papier blanc ordinaire, piqués 131/2 × 131/2.

1^{er} Janvier 1871 : 1 2 cent, bistre, foncé, bistre jaunâtre

1^{er} Décembre 1870 : 2 1/2 — lilas, lilas pâle

VARIÉTÉS. Non dentelés.

1^{er} Janvier 1871 : 1 2 cent, bistre

1^{er} Décembre 1870 : 2 1/2 — lilas

Deux cents timbres 1/2 cent non dentelés ont été émis et 100 seulement du 2 1/2 cent.

La couleur faible du 2 1/2 cent présentant des inconvénients, dont le moindre était de changer au soleil, les imprimeurs recevoient ordre d'accentuer davantage la teinte. A cet effet, ceux-ci ajoutent une partie de rouge qui donne au timbre une teinte capable de braver les plus chauds baisers de Maître Phœbus. Paraissent ainsi en mars 1872.

Mars 1872—A. Papier blanc, piqué 13 1/2 x 13 1/2

2 1/2 cent, violet-rouge, vif

VARIÉTÉ. *Non dentelé.*

2 1/2 cent, violet-rouge

Ce dernier a paru en même temps que le timbre piqué. Il n'y a eu que cent exemplaires qui n'ont pas été piqués.

Fin 1872. — B. Papier blanc azuré, piqués 13 1/2 x 13 1/2.

1 2 cent, bistre, foncé

2 1/2 — violet vif, foncé

Comme les timbres de 1869, les feuilles ont 200 exemplaires à la feuille.

L'emploi a cessé le 1^{er} novembre 1879. (Voir plus loin l'arrêté royal du 10 octobre 1879.)

Essais. — L'impression en a été faite sur la planche, savoir :

A. — Papier blanc.

1 2 cent, brun rougeâtre	2 1/2 cent, ardoise
1 2 — bleu	2 1/2 — bistre-jaune
1 2 — chair	2 1/2 — bleu
1 2 — jaune-brun	2 1/2 — brun-rougeâtre
1 2 — jaune-olive	2 1/2 — chair
1 2 — jaune-orange	2 1/2 — lilas
1 2 — mauve	2 1/2 — mauve
1 2 — outremer	2 1/2 — noir
1 2 — vert	2 1/2 — vert
1 2 — vert-jaune	2 1/2 — violet

B. — Carton blanc, piqué 14 x 14.
1 2 cent, noir.

A la même époque (janv. 1870), M. Stam de La Haye, fournisseur, d'après le dessin de M. H. F.



C. Ten Kate, une effigie du roi, sans cadre, où elle se présente sur fond uni dans un grand cercle.

A été imprimé isolément sur papier blanc épais de grande dimen-

sion :

Sans valeur, bleu	Sans valeur, noir
— brun	— orange
— chair	— vert
— gris-lilas	

Papier blanc jaunâtre.

Sans valeur, noir

Ce dessin n'a pas été adopté.

Après s'être adressé inutilement un peu partout, à Bruxelles, Rotterdam, Paris, Strasbourg, La Haye, Dusseldorf, Amsterdam, etc., etc., MM. Enschedé et Fils se décident à s'adresser

à la *Staatsdruckerei* de Berlin, tout en fournissant en même temps un dessin du peintre H. F. C. Ten Kate, pour lequel le roi avait posé. Le nouveau type est annoncé par la pièce suivante :
(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Les timbres fiscaux conservent toujours leur type. Il n'y a de changement, depuis le 1^{er} janvier, que le millésime 1899. Nous avons reçu :

5 centavos, outremer
10 — brun
20 — vert
25 — rouge pâle
30 — rouge carmin
40 — brun jaune
50 — vert
60 — bistre
70 — jaune-orange
75 — gris noir
80 — vert jaune
90 — bleu

Les autres valeurs ne nous sont pas parvenues.



Voici un timbre de patentes de commerce, émis l'an dernier, renseigné par la *Revista Postal*.

En haut, la valeur; au centre, les armes du pays et pour inscription : *Republica Argentina — ley de patentes 1898*. Rectangle allongé.

Imprimés en noir sur blanc, piqués 12 :

Pesos : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 20, 25

La série serait importante, elle irait jusque 2000 pesos.

CORNETS (*Province de*). — Deux variétés qui n'ont pas été signalées ici et que la *Revista Ph. Argentina* enregistre, ce sont :

25 centavos, sur 1 cent vert, surch. carmin
30 — — — — — — — — — —

BIENOS-AIRES (*Province de*). — Comme les



années précédentes, les timbres ont changés. Il y en a toujours deux types, un pour les valeurs en *centavos* et un pour celles en *pesos*.

Le 1^{er} TYPE représente le Commerce. Une femme debout tenant le caducée est appuyée sur un fût de colonne, à droite; au-dessus, le millésime 1899. A gauche, sur un petit cartouche horizontal, placé dans l'angle supérieur: *ley de sellos*; en dessous, un autre cartouche, oblique, ayant: *Provincia de Buenos-Aires*; plus bas: *centavo* et les armoiries; à la partie inférieure, un cartouche ayant la valeur en chiffres blancs, sur fond de couleur.

Le 2^e TYPE nous montre une virago ayant la prétention de représenter l'Agriculture; à ses pieds des instruments aratoires, etc.; à sa gauche, les armes de la république; au-dessus: *ley de sellos*; à gauche: 1899; à droite, un cartouche pour la valeur comme au 1^{er} type, puis: *Provincia — de — Buenos-Aires*. Il y a un cartouche pour un numéro de contrôle à droite au 1^{er} type; à gauche, au second.



Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 1112 :

1 ^{er} type : 5 centavos, vert clair	et ocre brun
— 10 — rouge vif	— bleu foncé
— 15 — outremer	— ocre jaune
— 20 — ocre brun	— vert russe
— 25 — gris perle	— rouge
— 30 — violet	— noir
— 35 — vert bleu	— jaune
— 50 — brique	— gris foncé
— 5 — bleu foncé	— brun
— 10 — ocre jaune	— outremer
— 60 — brun	— carmin
2 ^e type : 1 peso, vert clair	— ocre brun.

Les autres valeurs nous manquent.

BUENOS-AYRES (*Municipalité de*). — Les timbres que nous signalions n° 429, avec le millésime

1898, devaient inévitablement disparaître avec cette année. Nous tenons une partie de la nouvelle série qui ne diffère de l'ancienne que par le millésime. Nous rappelons ici le type pour mémoire.



L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc; ils ont été gravés par la Compagnie américaine des billets de banque de Buenos-Ayres; piqués 1112 :

1 centavo, bleu pâle
2 — chocolat
3 — bleu foncé
4 — bistre
5 — vert foncé
10 — carmin
20 — bistre olive
40 — bleu vif
50 — orange

Nous ne connaissons pas les autres valeurs.



SANTA-FÉ (*Province de*). — La série de 1898, dont l'ami Roussin ne signale qu'une valeur, a pour type celui ci-contre, dont le millésime est plein d'espoir.

Lithographié et imprimé en couleur, sur papier blanc, piqué 1112 :

5 centavos bleu

BRÈME

Vu de la série « Stempel abgabe » les valeurs ci-après non encore signalées et au type déjà reproduit :

10 pfennig, lie de vin
5 mark, gris perle

M. Pearce nous signale de la série *Declaration abgabe* :

5 pfennig, bleu pâle, piqué 1112

BRÉSIL.

BAHIA (*Etat de*). — Il faut ajouter aux valeurs renseignées au n° 433 et au même type :

1000 reis, olive
20000 — violet
50000 — ardoise

ESPAGNE

Le timbre « móvil » de 5 centimos, dont nous avons pu donner la couleur le mois passé, est noir :

5 centimos, noir

Nous tenons de l'ami Roussin les timbres suivants, de types variés :



BARCELONE (Municipalité de). — 1^{er} type. — Aux armoiries de la ville, avec millésime : 1879-1880, annonçant la date d'émission et de suppression. Le plus ancien timbre connu est le 1880.

Le 2^e type est toujours aux armoiries de la ville, mais avec griffon pour cimier; cadre rectangulaire contenant en haut le millésime 1898-99 et en bas la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

1879, 50 cent. de peseta, vermillon, non dentelé.
1898, 10 — — — — — idem. piqué 11 1 2

Ce dernier a un numéro d'ordre au verso.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le timbre de cartes à jouer a le filagramme : U. S. I. P., dit le *Am. J. of Ph.* :

2 cents, bleu, percé en lignes

FIJI

M. Pearee nous signale un timbre imprimé sur papier bleu et collé sur parchemin. Il a les mots : *Fiji-Duty Stamp* dans un ovale renfermé dans trois autres ovales et les lettres O I O; au-dessus, une couronne, feuillage autour :

Sans valeur, bleu

GRANDE-BRETAGNE

La série *Winding up Companies* a les caractères de la légende plus grands; chaque timbre porte un chiffre en surcharge, sur l'effigie. (*Revue Phil. Française*.)

4 pence, lilas et violet

NORTHAMPTONSHIRE. — Le 10 shillings bleu et carmin a été surchargé : *six pence* en rouge, nous écrit M. Pearee :

6 pence sur 10 sh., bleu et carmin, surch. carmin

GUATÉMALA

De la série fiscale 1898, il y aurait d'autres valeurs que nous n'avons pas encore signalées :

1 peso, violet foncé
5 pesos, violet-ardoise
10 — vert-émeraude

HONGRIE

On nous remet un timbre de 1 korona, aux armoiries de Budapest (?) qu'on applique, nous dit-on, sur les documents de mariages civils.



En haut : *Anyakönyvi Kivonati díj* (taxe d'extrait matricule) en noir; sur l'écu, le chiffre 2 et, plus bas, *Korona*, en noir.

Imprimé en couleur sur papier blanc, fond burelé jaune, piqué 11 1 2 :

1 korona, rose chair et noir

INDES ANGLAISES

Le *Foreign bill* de 1860, 1 rupee, piqué 15 1/2, a été vu par M. Pearee, avec la surcharge noire : *Notarial* (35 × 6 m/m) :

1 rupee, rose et vert, surch. noire

INDO-CHINE

Du droit de grille, reproduit n° 431, il y aurait, assure l'*Ami des Timbres*, un exemplaire à la feuille qui aurait été surchargé : 1 cent (avec S) sur le 30 centimes :

1 cent de peso sur 30 c., bistre sur bleu, surch. noire

ITALIE

Les timbres *Messa condare* sont comme suit, d'après M. Pearee :

50 centesimi, noir	sur rose
1 lire, rouge	
2 —	brun-orange — rouge pâle
3 —	brun-violet — —
4 —	vert
5 —	brun-orange — vert
10 —	—

BISCEGLIE (Bari). — Emission de 1895. Armoiries dans un ovale portant : *Comune di Bisceglie*; cadre rectangulaire ayant aux angles un chiffre placé de biais ; à gauche : *Marra di* ; à droite : *Riscontro* ; en haut : *Centesimi* et en bas la valeur en toutes lettres.

Papier blanc, piqué 11 1/2.

20 centesimi, rouge vif
50 — violet vif

BUSTO ARSIZIO (Milan). — Dans un double cercle, au centre, les armoiries et autour l'inscription : *Comune di Busto Arsizio — Marca di riscontro* ; en haut : *Diritti di Segreteria*, sur une bande horizontale ; en bas, la valeur en toutes lettres. Émis en 1893.

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

50 centesimi, bleu
50 — violet
50 — vermillon

CANOGLI (Gênes). — Armoiries dans un double ovale ayant : *Città di Canogli* ; en haut sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato Civile* ; en bas, la valeur. Grand rectangle, papier couleur avec impression noire, piqués 11 1/2. Émis en 1897 :

Segreteria : 20 centesimi, vert
Stato civile : 50 — jaune
— 1 lira, rose

CARRÈ (Turin). — Emission de 1894. Armoiries au centre d'un rectangle portant en haut : *Municipio di Carrà* et en bas la valeur ; à gauche : *Diritti di* ; à droite : *Segreteria*.

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centesimi, rouge carminé
50 — outremer

FONTANA ELICE (Ravenna). — Emission de 189 (?) Ecusson au centre d'un rectangle ayant en bas, sur deux lignes horizontales : *Municipio di — Fontana Elice* ; *C* en haut à gauche : 50 à droite :

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2

Une erreur se présente avec les deux angles supérieurs ayant *C* au lieu d'un chiffre à droite :

Sans valeur, piqué 11 1/2

GUALDO TADINO (Perugia). — Emission de 1895. Au centre d'un ovale, les armoiries de la ville ; cadre rectangulaire ayant, à gauche : *Diritti di* ; à droite : *Segreteria* ; en haut, sur trois lignes entrées : *Comune di Gualdo Tadino* ; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur.

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

50 centesimi, bleu vif

En 1895 (?) ce timbre est surchargé d'un gros chiffre 20 au centre :

20 sur 50 centesimi, bleu vif, surch. noire, piqué 11 1/2

MONTE S. SAVINO (Arezzo). — Emission du 1^{er} janvier 1897. Armoiries dans un écu renfermé dans un rectangle. A gauche : *Diritti di* ; à droite : *Segreteria* ou *Stato civile* ; en haut : *Monte S. Savino* ; en bas, la valeur dans les angles et *Centesimi* au milieu.

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, rouge vif
Stato civile : 50 — bleu vif

JAPON



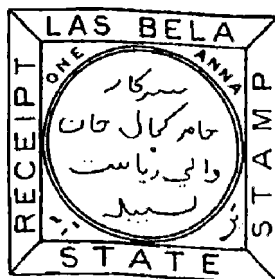
L'Ami des Timbres a reçu en communication une série de timbres du type ci-contre, dont l'usage est inconnu.

La série est composée des valeurs ci-après, toutes ayant le papier blanc et la piqué 13 :

1 sen, brun-rouge
2 — vert-jaune
10 — violet-brun
50 — carmin
100 — bleu

LAS BELA

Les timbres suivants nous ont été communiqués par l'ami Roussin.



D'abord le timbre de reçus ayant une inscription indoue dans un cercle formé de deux traits renfermé dans un rectangle ; autour, l'inscription :

on : *Receipt Stamp — Las Bela — State* ; entre le cercle et le cadre, la valeur : *one anna*.

Imprimé sur papier blanc, piqué 12 :

1 anna, noir

Le second timbre sert au paiement des droits de justice.

M. Pevce nous dit avoir vu un timbre de l'émission, dite de 1867, datée 1861. Ne serait-ce pas un 7 mal fait ? et il nous signale de cette série :

18 pence, rouge
2 pence, rose terre

PAKISTAN



La *Revista Postal* fait connaître les deux séries ci-haut, livrés, le premier, en 1896, le second, en 1898.

Le type 1896 sert pour petits cigares, allumettes et *boissons* ; il porte cette singulière inscription, qui n'a aucune place son emploi : *In questo para la instrucion primaria*. Il y en a trois valeurs :

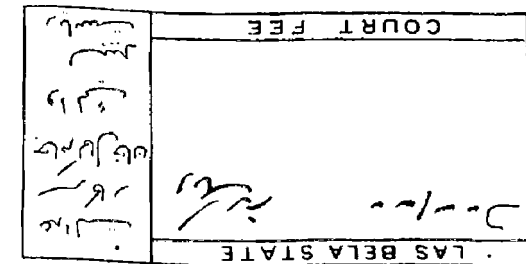
1 centavo, marron
2 centavos, bleu
3 — — vert

Le type 1898 sert pour reçus, billets à ordre et autres documents. Il ne sert de valeur :
10 centavos, vert, papier
ZOLLAJAND

De la série « Natal Revenue » il existe avec un échange : *Zollaland* :

1 pound, vert
50 — — et noir

BRUX. Imp. Louis VOGLERS, rue Vierge, 38. — Téléph. 2413



Le type ne représente pas grand-chose. A trois, une inscription indoue ; en haut : *Las Bela State* ; en bas : *Court Fee* et un petit cachet de contrôle octogone, violet, qui n'a pas été reproduit tel.

1 anna, noir sur saumon, page 12.

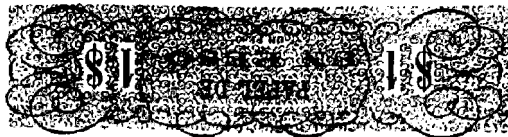
MEXIQUE

Nous tenons de M. Trenchel le timbre *Haza y Tzetzcos*, de 1894-95, au type rétrograde, il manque très probablement le talon qui, selon toute apparence, occupe part la partie supérieure.



Nous n'en avons qu'une valeur :

1 peso, vert bleu, page 12 12



Le autre timbre (85) X 22 mm, que nous *supposons* de ce pays, nous vient du même correspondant. Il ne porte aucune indication de provenance.

Le papier est blanc uni ; point de dentelle ;

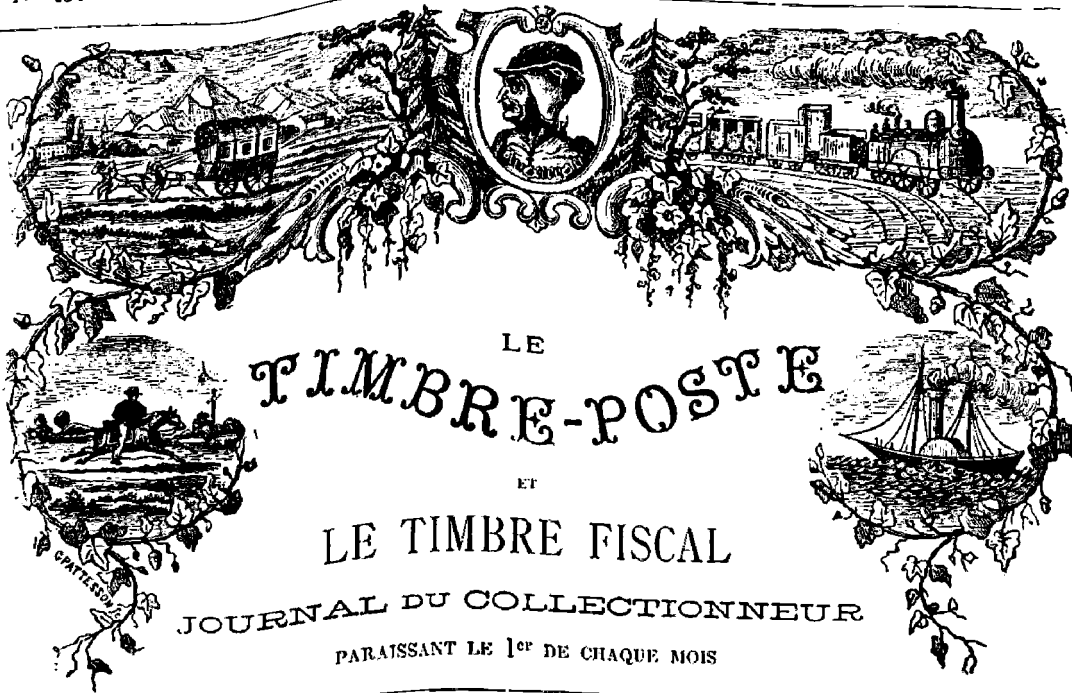
1 peso, noir sur blanc

NOUVELLE-ZÉLANDE

La série de 1875, *four courts*, avait un timbre marqué *20 shillings* ; il paraissait qu'en 1882, postérieurement, cette valeur était annoncée :

1 pound :

1 pound, jaunes, sur blanc, même page 12



TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Mam St. 901,
WORCESTER (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

AUSTRALIE OCCIDENTALE

Le *M. J.* rapporte que des timbres fiscaux ont été employés sur lettres. Le 3 p. a le filigramme C A et couronne, les 1 et 6 p. les lettres W. A. séparés par une petite couronne :

- 1 penny, blanc
- 3 pence, —
- 6 — —

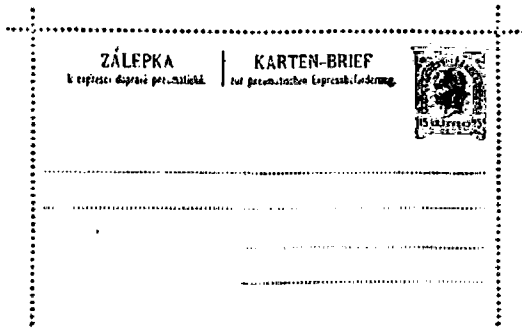


Le *Stamp Coll.* donne ce dernier filigramme comme étant celui des timbres-poste actuels, type connu que voici :

- 1 penny, carmin
- 2 pence, jaune

AUTRICHE

Voici la carte-lettre pneumatique annoncée le mois passé.



BAVIÈRE

Deux nouveaux mandats sont signalés par *V. B. J.* Ils sont en tous points semblables au nouveau mandat à 10 pfennig. Ils ont des lignes verticales en filigramme et le chiffre de contrôle 99, en bas :

- 50 pfennig, lilas-brun sur blanc
- 60 — lilas-rouge —

BELGIQUE

Le changement d'effigie (type des 60 et 80 cent.) existe pour les télégraphes suivants qui viennent de paraître :

50 centimes, bistre pâle
1 franc, rose-carmin
5 francs, bleu-pâle

Un de nos confrères prétend que les 10 et 25 centimes sont en cours ; on nous a certifié le contraire.

BRÉSIL



C'est au tour des timbres de fin 1890 d'être surchargés. Le mot : *Jornais* est toujours dissimulé par le millésime 1898, bien que les timbres paraissent en 1899. Quant à la valeur primitive, elle est surchargée d'un autre chiffre et le mot *reís* est surchargé *reís* ! Nous avons :

20 reís, sur 10 reís, bleu,	surch. noire
20 — — 10 — bleu laitex,	— —
50 — — 20 — vert émeraude,	— bleu
100 — — 50 — vert pré,	— carmin

Ce n'est pas tout. Nous avons le 200 reís sur 100 reís, mauve, type reproduit en février, avec la surcharge bleue, au lieu de noire, et le 500 sur 300 reís rose, type 1890, avec la surcharge noire au lieu de bleue et aussi en bleu-noir où le bleu domine :

200 reís, sur 100 reís, mauve, surch. bleue
500 — — 300 — rose, — noire
500 — — 300 — — — noir-bleu

COLUMBIE (République)

Nous reproduisons en janvier dernier un timbre de 1 centavo, rouge sur jaune, d'un nouveau type. Nous avons reçu le 5 centavos à ce même type :

5 centavos, brun-rouge sur chamois, piqué 13 1 2

Le 50 centavos, de 1889 a son type refait. Il n'en diffère que par les détails de copie :

50 centavos, violet vif sur mauve, piqué 12

DHAR

Nous remarquons qu'il y a eu plusieurs compositions des timbres 1:2 pièce, rouge vif, ou plutôt qu'il y a eu certains remaniements des clichés dont sont composés les timbres.

Ainsi les 2^e à 7^e timbres ont le cadre supérieur renversé ; sur d'autres, les dix exemplaires de la feuille, sauf le 6^e, ont l'inscription distancée du cadre de gauche, au lieu de le toucher.



Dans notre n° 432 nous donnions le fac-simile du 1/2 anna avec coins coupés. C'est une erreur, comme on peut le voir par notre dessin d'aujourd'hui :

1/2 anna, rouge, vif, piqué 12.
1 — — pourpre — —

Ce dernier est annoncé par le *M. J.*

Le dernier tirage des enveloppes présente un défaut : la couronne n'est plus reproduite qu'en partie :

1/2 anna, outremer

EGYPTE

M. Max Fischer nous envoie l'avis ci-après que publie l'Administration des postes :

A partir du 1^{er} mars prochain, la taxe de la carte postale pour l'étranger, actuellement fixée à 5 millièmes pour la carte simple et à 10 millièmes pour celle avec réponse, sera réduite comme suit :

Carte postale simple,	4 millièmes
— avec réponse,	8 —

Les cartes à 5 et à 5-1/2 millièmes ont donc été surchargées comme en 1891 :

4 mill, sur 5 mill., carmin, surch. noire
4 1/4 — — 5 1/2 — — — —

ÉQUATEUR

Le 50 c., violet, fiscal, a été surchargé : *Correos oficial 20 c.*, en rouge :

20 c. sur 50 c., violet, surch. rouge

ESPAGNE

Le *Madrid Filatelico*, en réponse à notre annonce de réimpression des timbres de 4 Cuartos 1857, nous apprend que ces timbres proviennent d'un tirage de 1859 qui n'a pu être utilisé.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE :

The Ph. Monthly & World donne le détail des enveloppes qui ont été commandées aux nouveaux types, savoir :

Formats :

1 cent, sur blanc, 2, 3, 5, 11, 13
1 — — — — — ambre, 2, 3, 5, 13
1 — — — — — brun, 13
1 — — — — — bleu, 13

1 cent. sur manille,	6	
2 — — blanc, 1 à 5,	7 à	11
2 — — ambre, 2 à 5,	7, 8, 9,	13, 14
2 — — brun, 2, 3, 5,	7,	13, 14
2 — — bleu, 2, 3, 5,	7,	13, 14
4 — — blanc,	7, 8, 9	
4 — — ambre,	7, 8, 9	
5 — — blanc,	3, 5	
5 — — ambre,	3, 5	

En plus, des bandes à 1 et 2 cent.

Les timbres de journaux se vendent, depuis le 25 février, dans les bureaux de poste où ils peuvent s'obtenir au rabais. N'ayant pas les quantités voulues pour satisfaire à tous les appétits, l'administration des postes n'a trouvé rien de plus simple que de faire des réimpressions, lesquelles, au dire du *Am. Journ. of Ph.*, doivent exister pour toutes les valeurs.

Notre confrère a vu les 5, 10, 20 et 100 dollars qui se distinguent des originaux par la nuance et l'extrême blancheur de la gomme et du papier. Les couleurs des réimpressions sont les suivantes :

5 dollars, bleu de Prusse au lieu de bleu	
10 — — vert gris	— vert
20 — — lilas gris	— violet gris
100 — — pourpre bleuté	— pourpre rougeâtre

FERNANDO PO

Le 12 1/2 cent est devenu 50 c., par l'application de la surcharge noire : *Habilitado para — correos — 50 cent pta* :

50 c. de p., sur 12 1/2 c. de p., brun surch. noire

La seule valeur non surchargée vient de l'être au dire du *Madrid Filatelico*. Elle a aujourd'hui : 5 cen dans un ovale :

5 sur 20 cent, bleu, surch. rouge

L'imprimerie ayant actuellement des loisirs depuis qu'elle ne doit plus songer aux colonies de Cuba, Porto Rico et Philippines, a pu s'occuper de doter cette colonie espagnole d'une nouvelle série composée de 19 valeurs. Le type est celui qui était employé à Cuba en 1898. Les valeurs dont on ne s'explique pas bien l'usage qui en sera fait, sont les suivantes. Espérons qu'elles mettront un terme à toutes les surcharges :

1 mil. de peso, brun-rouge	6 cent de peso, outremer
2 — — — — —	8 — — — — brun
3 — — — — —	10 — — — — vermillon
4 — — — — —	15 — — — — olive
5 — — — — —	40 — — — — violet
1 cent — violet foncé	80 — — — — noir
2 — — — vert bleu	80 — — — — chocolat
3 — — — — chocolat	1 peso, — vert pâle
4 — — — — orange	2 pesos, — bleu foncé
5 — — — — rose	

Ont été émises aussi des cartes postales au type des cartes de Cuba :

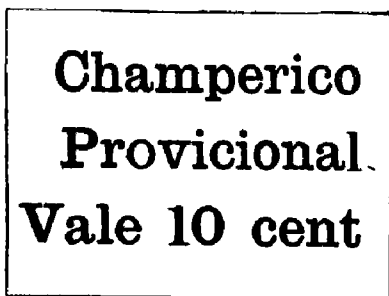
	5 mil. rose foncé
5 5 — —	
	1 cent. vert foncé
1 1 — —	
	2 — violet
2 2 — —	
	3 — marron rougeâtre
3 3 — —	

FRANCE

Depuis la fin février le 5 centimes est paru en couleur vert-pré sur papier blanc légèrement verdâtre :

5 centimes, vert-pré

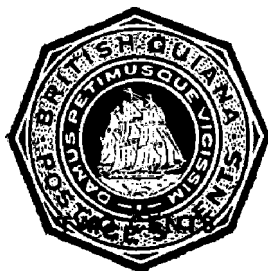
GUATÉMALA



L'I. B. J. a reçu le timbre provisoire ci-haut qui aurait été émis à Champerico, port situé au nord de Guatémala. Il y en a deux valeurs imprimées avec un timbre à main et arrivées sur lettre à Hambourg le 16 janvier 1899 :

10 centavos, violet sur blanc
20 — — — — —

GUYANE ANGLAISE



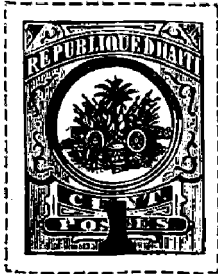
135 × 100 mm :

D'après le *M. J.* il y aurait émission d'enveloppes. Le 5 c. de 1894 aurait été surchargé : *Two cents*, en petites capitales noires. Il y aurait deux qualités de papier et nous aurions, par conséquent, au format

	5 cents, bleu-gris sur azur
2 sur 5 — — —	— blanc, surch. noire
2 — 5 — — —	— azur, — — —

HAÏTI

Dans notre n° 334 (octobre 1890) nous reproduisons le type ci-contre qui nous était envoyé d'un de nos correspondants de Cuba, et nous ajoutons que le timbre avait été trouvé récemment dans les papiers d'un général haïtien avec un autre timbre, de même type, ayant le chiffre 30 en surcharge. Enfin nous faisons appel aux renseignements au sujet de ces timbres :



1 centime, bleu, chiffre et armes bruns, percé
30 — — — — — carmin —

Aujourd'hui nous voyons, dans le *Philatelist*, la reproduction des deux types suivants, dont



l'un des deux est le même que le nôtre, et toujours sans aucune explication.

Auraient-ils été trouvés dans la succession l'un autre général haïtien? (1)

2 centimes, rouge sur jaune, chiffre et effigie en vert
10 — — — — — bleu — — — — — clair — — — — —
20 — — — — — — — — — — — rose — — — — —
20 — — — — — — — — — — — blanc — — — — — et armes —

HAWAÏ

En attendant que la législation ait ratifié la prise de possession du pays des Kamelannaha, il y aura *des (sic)* séries temporaires, écrit le *Melco's W. S. N.*, qui peuvent être aussi définitives...

Il y aura six valeurs sur lesquelles nous aurons à revenir lorsque ces timbres nous arriveront, ce qui ne peut tarder.

(1) Sur 18,000 hommes de troupe environ que possède Haïti, au moins sur le papier, il y a presque 11,900 généraux, tant de division que de brigade (V. Meignan, *Ann. Antilles*).

ENDES ANGLAISES



Il vient d'être émis un nouveau timbre 3 pies au type ci-contre. Le papier est blanc, filagramme étoile, piqué 14 :

3 pies, carmin

JAPON

Le 10 sen que nous annoncions le mois passé diffère légèrement du type des deux autres valeurs. Le voici ci-contre :

10 sen, bleu foncé



MALACCA

Ce n'est pas seulement sur les 5 cents, brun, et les 8 cents, bleu, qu'on a appliqué la surcharge : 1 cent, mais encore sur les 5 cents, bleu :

4 c. sur 5 cents, bleu, surch. noire

MALTE



On a mis en usage, le 1^{er} janvier dernier, quatre nouveaux timbres de types différents, provenant de MM. De La Rue & Cie, de Londres, qui nous ont habitués à mieux que ça.

Le 1^{er} type représente une barque de pêcheurs, à deux voiles, en forme d'ailes, dans un ovale; *Malta*, à la partie supérieure; valeur en toutes lettres, à celle inférieure; croix de Malte dans les angles, en haut.

Le 2^{me} type est une ancienne galère, au pavillon de Malte, qui se manœuvrait à la voile et à la rame. Il y en avait à 2 et à 3 rangs de rames. Le cadre est oblong et contient : *Malta* en haut avec la croix de Malte de chaque côté; la valeur en toutes lettres, en bas; de chaque côté une panoplie.



Le 3^{me} type nous montre une Britannia de fantaisie, coiffée d'un casque à plumes. Elle tient de la main droite un écu aux armes de Malte et imprudemment, par la lame, une épée de la main gauche; derrière elle des drapeaux, dont un à la croix d'argent qui s'arborait autrefois en même temps que celui à la croix pattée; en haut : *Malta* et de chaque côté une branche de lauriers qui se termine par une croix de Malte. La valeur est placée sur le cartouche inférieur.

Le 4^{me} type représente saint Paul après son naufrage dans la baie de St-Paul. Il remercie Dieu de l'avoir préservé, ainsi que tous les hommes de l'équipage, à qui il avait, du reste, promis qu'il ne leur arriverait rien...; dans le fond on aperçoit le bateau naufragé; devant le saint, on a placé, nous ne savons trop pourquoi, pour égayer la vue sans doute, deux femmes, appelant pudiquement sur elles les regards de saint Paul, qui, trop absorbé dans ses prières, ne voit rien, n'entend rien; derrière le saint, un petit feu et une vipère qui se trémousse. Ceci demande une explication.

Lorsque les naufragés débarquèrent, ils étaient mouillés et grelottants. Les habitants allumèrent immédiatement un grand feu. Paul, pour activer la flamme, ramassait des genêts épineux, quand une vipère, ranimée par le feu, sortit des sarments et le mordit, sans lui faire de mal, au grand ébahissement des personnes présentes à cette scène. Paul se contenta de secouer la main au-dessus du feu, dans lequel tomba la bête, probablement pour la récompenser de ce que, contre ses habitudes, elle avait mordu en douceur.

Ces détails sont résumés clairement sur le timbre par la vipère qui prend ses ébats devant le feu, mais nous avons cru cependant nécessaire de donner quelques renseignements complémentaires. Le dessin du timbre doit avoir été emprunté au tableau de Poerson.

Le cadre est rectangulaire; il porte en haut, sur une banderole : *Malta — Postage* avec croix de Malte entre ces deux mots; en bas : *10 shillings 10*. Gravés en taille-douce et imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA ou CC et couronne; piqués 14 :

4 1/2 pence,	bistre (CA et couronne)
5 —	vermillon —
2 sh. 6 p.,	réséda (CC. et couronne)
10 —	bleu-noir —

MAROC

D'après le *M. J.*, les premiers timbres auraient eu la surcharge bleue, mais d'un bleu presque noir et il dit avoir vu indépendamment du 50 cent :

1 peseta bistre et outremer, surch. noire

De nouvelles surcharges ayant été sans doute nécessaires, on a employé des caractères différents où l'M (*orooco*) est plus droit, plus étroit; les o plus ovales et Fr plus large; *Agencías* à l'a et le e plus ouverts et Fr plus fortement barré. L'exemplaire soumis par M. Forbin, est de la valeur 10 centimos :

10 centimos, carmin, surch. noire

MEXIQUE

Das P. décrit une nouvelle carte comme suit :

Valeur 2 centavos, carmin, pour les relations avec les États-Unis et le Canada.

Impression du timbre comme sur les dernières cartes parues. A droite : *Para los Estados Unidos y Canada*; à gauche, au bas : *Lado que se reserva para la direccion*; au-dessous : (*Côté réservé à l'adresse*); à droite, au bas : *161* :

2 centavos, carmin

NEGRI SEMBLAN

Pour obtenir un 4 cents, devenu nécessaire, le 8 cents a été surchargé : *four cents*. (*Echo de la Timbrologie.*) :

4 cents sur 8 cents, lilas et bleu, surch. noire ()

NICARAGUA

Le type de 1894 a repris faveur et vient d'être adopté pour la série de 1899. Le brave Seebeck a jugé sans doute que, pour la dernière série de son contrat, il n'y avait pas lieu de créer d'autres types, et que l'exploitation pouvait se continuer sans frais nouveaux.



Les timbres de 1899 ont l'année de leur emploi. On a ajouté deux valeurs, 4 et 15 centavos, à la série 1894 et on en a supprimé une, le 5 pesos. Il y aurait donc, d'après le *Am. Journal of Phil.*:

1 centavo, vert gris	15 cent., chocolat
2 — brun	20 — vert foncé
4 — carmin	50 — rose carmin
5 — bleu foncé	1 peso, orange
10 — jaune-brun	2 pesos violet

Il y a une série d'officiels aux mêmes valeurs et couleurs, puis nécessairement une série de *timbres-taxe*, savoir :

1, 2, 5, 10, 20, 50 cent. carmin

On ne dit rien des enveloppes, des cartes, des bandes, etc., dont on ne nous fera pas grâce, bien certainement.

NOUVELLE-GALLES DU SUD

Voici la décision par laquelle les timbres de 1 2 et 2 1 2 pence ont eu la couleur changée :

Sydney, le 1er décembre 1898.

Il est notifié par la présente que S. E. le gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, d'accord avec les prescriptions de la 16e section de l'Acte postal d'affranchissement 34 Viet. n° 4 a bien voulu approuver la modification du half penny et 2 1 2 pence existant en gris et pourpre royal, en vert et bleu foncé respectivement, selon une résolution du Congrès postal tenu à Washington, exprimant le souhait qu'on adopte l'uniformité de couleur pour toutes les administrations postales de l'Union postale, en ce qui concerne les timbres qui sont le plus en usage dans le service international, à dater du 1er janvier 1899.

VARNEY PARRIS.

On annonce que le 6 pence a eu aussi sa couleur changée : de rouge elle devient orange :

1 2 penny, vert-bleu,	piqué	12
2 1 2 pence, bleu foncé,	—	11
6 — orange,	—	12

NOUVELLE-ZÉLANDE

Quelques variétés de nuances viennent de nous parvenir :

1 2 penny, brun-violet au lieu de noir gris	
5 pence, brun-rouge — — brun foncé	
6 — vert-jaune — — vert-terre	

PARAGUAY

Le 15 centavos de 1887 a été surchargé : 10 centavos :

10 sur 15 cent., orange, surch. noire

Variété

Le 30e timbre a l' n (centavos) avec premier jambage maigre :

10 sur 15 cent., orange, surch. noire

La décision a été publiée par *El Pueblo* du 2 février dernier que nous recevons par MM. Whitfield King et Cie. Voici cet avis :

HABILITATION DE TIMBRES

Assomption, 31 janvier 1899.

Les timbres de 15 centavos en circulation actuelle ayant été habilités comme timbres de 10 centavos, en imprimant en haut : *Provisorio 10 centavos*, le Directeur général des postes et télégraphes,

Résoluit :

1° De mettre en circulation les dits timbres, en les expédiant à partir du 4 février prochain ;

2° De les envoyer au bureau fiscal international d'après l'article XXXV du règlement d'ordre et détails pour l'exécution de la convention de Washington ;

3° De demander au ministère de l'Intérieur qu'il ordonne à la Banque agricole de faire la décharge correspondant au montant de la remise mentionnée à l'article antérieur ;

4° De publier et de notifier à ceux que la chose concerne.

Signé : PEDRO SAGUIER,
Directeur général.

Il y aurait, nous disent MM. Whitfield et Cie, 45,000 exemplaires de surchargés.

PÉROU

Le timbre à 2 centavos a pris la couleur de l'Union :

2 centavos, rouge-vermillon

PHILIPPINES

Le *Madrid Filatelico* enregistre philosophiquement la venue des timbres (type 1898) avec la surcharge noire, dans un rectangle : C—1898 — *resellado* (retimbré) 1899 — T. Nous serions bien curieux de savoir ce que signifie cette surcharge d'outre tombe et la valeur des lettres C, T.

Il y a surcharge sur seize valeurs au lieu de vingt, dont était composée la série :

1 mil. brun-rouge	6 cent., outremer
2 — —	8 — brun
3 — —	10 — vermillon
5 — —	15 — olive
1 cent., violet foncé	20 — carmin
2 — vert-bleu	60 — noir
3 — chocolat	1 peso, vert pâle
5 — rose	2 pesos, bleu foncé

PORTO-RICO

Le *Metrop. Phil.* annonce qu'il y a été émis des timbres américains avec surcharge : *Habilitado Porto Rico* et la valeur en cent de peso :

1 cent., vert, surch. noire :
2 — rouge, —
5 — bleu, —
10 — bistre, —

PORTUGAL

La *Revue Ph. Belge* a reçu le 5 reis en rose, au lieu d'orange. Ce serait une erreur d'impression (?)...

5 reis, rose et noir

QUEENSLAND

Le 2 1/2 pence vient de paraître avec chiffres aux quatre côtés. Le papier est bleu au filigranne Q et couronne, piqué B3 :

2 1/2 pence, rouge sur bleu

La bande 1/2 penny existe au nouveau type avec chiffres dans les angles :

1/2 penny, vert sur mauve

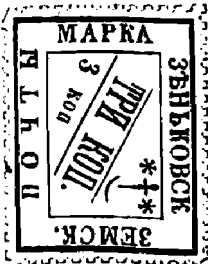
RUSSIE

ZIENKOW (*Poltava*). — L'administration qui ne recevait pas les timbres qu'elle avait commandés à Poltava, se décida à faire imprimer, en petite quantité, des timbres à Zienkow. L'émission date d'octobre 1898, en quatre variétés, au type ci-contre, placées sur une rangée verticale.

Le papier est blanc : la piqure 11 1/2.

3 kop., bronze rougeâtre (4 variétés)

Ne voyant rien venir, l'administration se décide à faire un nouveau tirage en novembre 1898, à Zienkow et, nécessairement, elle crée d'autres types. Il y en a même trois, placés sur

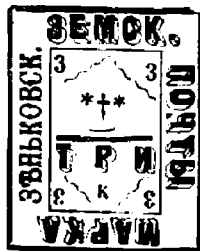


une rangée verticale et dans l'ordre que nous donnons ici.

Ils ont tous les trois les mêmes inscriptions : les deux premiers ont à l'extérieur un petit filet ondulé simulant une dentelure ; le troisième n'est pas dans ce cas.

Le papier est blanc, pas de dentelure.

3 kop., or (3 types)



En décembre la disette régnait toujours et pas de nouvelles de Poltava. On y va pour un nouveau tirage, prenant le 2^e des 3 types de novembre et on imprime par huit timbres, soit deux rangées verticales de quatre variétés.

La première a les angles coupés par des doubles traits au lieu du filet unique, gras, comme la 2^e variété et qui se rapporte au 2^e type de novembre 1898 :

La troisième variété a les angles supérieurs coupés par un gros trait et les inférieurs par des doubles traits :

Enfin la quatrième variété a quatre gros traits.

Papier blanc, non dentelés :

3 kopecks, or (4 variétés)

En janvier 1899 arrive le timbre impatientement attendu et imprimé en lithographie.



Au centre, un gros chiffre dans un ovale perlé ; en haut : *Mapka* ; en bas : *Zienkowskaha Sielskay Potchty* (Poste rurale de Zienkow).

Imprimé en lithographie, couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 kop., bleu

ST-MARIN

Il *Franco bollo* publie le document ci-après :

NOUS CAPITAINES RÉGENTS

de la Sérénissime République de Saint-Marin.

En vertu de la faculté qui nous a été conférée par le Conseil Prince et Souverain, par son décret donné dans l'assemblée du 12 janvier courant,

AVONS DÉCRÉTÉ ET DÉCRÉTONS :

Article unique. — A partir du 5 février les correspondances devront être affranchies comme suit :

TARIF

Lettres. — Affranchissement payé jusqu'à destination : 15 grammes, 5 cent ; non affranchi 7 cent et ainsi de suite 5 cent., par 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Papiers manuscrits. — Affranchissement payé jusqu'à destination : 50 grammes, 5 cent. ; de 50 à 600, 10 cent. et ainsi de suite 10 cent. par chaque 500 grammes ou fraction de 500 grammes.

Echantillons et imprimés. — La taxe des échantillons de marchandises, imprimés, livres, gravures, photographies est fixée à 2 centesimi par chaque 50 grammes avec progression de 50 en 50 grammes ou fraction. Le poids maximum des échantillons est de 250 grammes, pour les imprimés 5 kilos. Les échantillons de marchandises et les imprimés non affranchis paient le double de la taxe due.

Recommandations. — La taxe fixe de recommandation est établie à 5 centesimi, tant pour les lettres que pour les manuscrits, outre celle progressive de l'affranchissement.

Pour les échantillons de marchandises, limités à 350 gr., imprimés, livres, lithographies, photographies et autres semblables jusqu'au poids de 500 gr., la taxe de recommandation sera de 2 centesimi.

L'administration des postes ne répond pas des objets ni des valeurs incluses dans les correspondances recommandées.

Indemnité en cas de perte. — En cas de perte, non occasionnée par force majeure de correspondances recommandées, l'administration des postes accorde une indemnité de 5 lire pour celles soumises à la taxe de 5 cent. et de L. 2 pour celles soumises à la taxe de 2 centesimi.

Cartes de l'industrie privée. — Les cartes postales simples de l'industrie privée auront cours, pourvu qu'elles aient la forme, les dimensions et le poids de celles de la République pour le service avec l'étranger. Sur chacune de ces cartes l'envoyeur doit appliquer un timbre de 2 centesimi.

Les cartes de l'industrie privée ne doivent pas porter les armes du Gouvernement.

Colis postaux. — Le service des colis postaux ordinaires du poids de 3 et 5 kilos est admis. Les dits colis ne peuvent excéder la dimension de 60 centimètres par côté et ne doivent pas contenir des lettres et écrits qui ont le caractère de correspondance, et matières explosives ou inflammables. Dans les colis ne peuvent être insérés des objets d'or ou d'argent, des bijoux, des monnaies, des billets de banque, des titres au porteur ou d'autres valeurs.

Taxe pour les paquets. — Jusque 3 kilos, centesimi 15
— 5 — — 25

Le service des lettres recommandées et des paquets postaux est admis seulement pour les localités où existe le bureau de poste; pour les bourgades où ne se trouve pas de bureau, le destinataire sera avisé de la présence de l'objet en question par un imprimé spécial qui lui sera remis par l'intermédiaire du facteur.

En cas de perte d'un paquet postal, non occasionnée par force majeure, le destinataire recevra de l'administration une indemnité de L. 5.

Saint-Marin, le 23 janvier 1899.

Le Secrétaire,
G. BELLUZZI.

Les Capitaines Régents,
MARINO BORGONCI.
FRANCESCO MARUCCI.



2 centesimi, brun
5 — — orange

SIERRA LEONE

Au type de l'enveloppe 2 1/2 pence, il existe au format 140 × 78 mm :

1 penny, carmin sur blanc vergé

SIRMOOR

Le *M. J.* dit avoir vu quatre nouvelles valeurs au type, éléphant et l'inscription : *Postage and inland revenue* :

3 annas, vert-jaune
4 — vert foncé
8 — bleu foncé
1 rupee, vermillon

On annonce même un type à effigie du rajah actuel, que nous reproduirons le mois prochain.

SUISSE

Nous trouvons indiqué dans *V. B. J.* un mandat-poste international de 25 centimes, noir sur jaune, ayant la date à la partie inférieure du talon, remplacée par un cercle pointillé pour recevoir la date. Il y a encore d'autres petites différences.

Émis en mai 1898 :

25 centimes, noir sur jaune

VIERCES

MM. Whitfield King et C^{ie} nous ont fait voir un timbre de la nouvelle émission ayant HALF et un autre ayant PENNY :

1/2 penny, vert (2 variétés)

WEI-HEI-WEI



Le *Stamp. Coll. Form.* a reçu le timbre ci-contre émis par les autorités de Wei-Hei-Wei. Il paraît qu'un service postal bi-hebdomadaire a été institué entre cette ville et Chefoo, attendu que les malles devaient souvent attendre sept à dix jours dans cette dernière ville, jusqu'à l'arrivée d'un vaisseau venant de Wei-Hei-Wei.

La décision ayant été prise hâtivement en décembre dernier, on n'a guère eu le temps d'exécuter un type convenable. En attendant celui commandé à Hong-Kong, nous avons un provisoire. Dans un cercle : C & Co — W-H-W; en dehors du cercle, dans les angles, la valeur en chiffres : en bas : C. P. (Courrier Post) :

2 cent. rouge foncé sur blanc indigène
5 — — — — —

Les timbres ont la signature du Directeur des postes, M. Fergusson.

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.*(Suite, voir n° 432.)*

Belgique. — Il y avait promesse pour *Bruxelles* d'être favorisée, à l'occasion de son Exposition de 1897, d'une série de timbres commémoratifs, comme Anvers en 1894. Le public y tenait énormément, *dit-on*; le Comité de l'Exposition aussi; quant au Ministre, il ne demandait pas mieux que de s'exécuter: donc tout le monde était d'accord.

Pour bien faire les choses, on ouvrit un concours national, afin d'obtenir un dessin convenable de timbre. C'était une lumineuse idée, car 252 concurrents se présentèrent dans l'espoir de palper des primes fort importantes, variant de 1000 à 500, 250 et 100 francs.

M. Alf. Van Nest, de Bruges, eut la chance de voir son dessin primé par 1000 francs, et M. G. Portielje, d'Anvers, celui primé par 500 francs: ce sont les deux types ci-contre:



Comme il n'y a personne de capable en Belgique, pour bien exécuter un timbre, on s'adresse tout naturellement à l'étranger. M. E. Mouchou, de Paris, était tout désigné: il a placé ses initiales sur les deux types pour que personne n'en ignore.

Faut-il dire que, dans cette circonstance encore, notre Ministre n'a pas manqué de faire voir ses talons, sans se décider, pourtant, à quitter la place qui est bonne, paraît-il (1).

(1) Lorsque notre sympathique (2) ministre des postes s'efforce, par tous les moyens possibles, de nous supprimer le service des postes le dimanche, que voyons-nous en Angleterre: Le maître général des postes, le duc de Norfolk, décidant qu'à partir du 12 février (qui vient de s'écouler) une distribution postale aurait lieu, à Londres, ce jour-là.

Les correspondances, etc., originaires de l'étranger, pour être distribuées le dimanche, doivent porter l'inscription: *Express Delivery on Sunday*.

Voilà la réponse au *Niet bestellen* de notre fanatique.

Émises les 15 octobre et 15 novembre 1896, les deux valeurs aux types ci-haut ont cessé d'être débitées le 31 décembre 1897 et d'être employées le 30 juin 1898, après avoir vu la couleur du 10 centimes changée le 28 janvier 1897.

Jusqu'ici les fameux timbres à talon qui allaient être adoptés partout, au dire de l'inventeur, n'ont pas trouvé d'imitateur.

Italie. — En commémoration des heureux noces de S.A.R. le prince héritier et de S.A.R. la princesse Hélène Petrovitch de Monténégro, il sera imprimé et mis en vente, dit le décret du 9 octobre 1896, une carte spéciale à 10 centesimi, à partir du 24 octobre 1896, qui aura cours jusqu'à épuisement complet.



Cette carte spéciale n'a de particulier que le dessin. Mais on ne s'est guère mis en frais pour les « heureux noces de S. A. R. le prince héritier ».

S'il faut en croire notre confrère *Die Post*, l'administration des postes avait fait préparer un timbre spécial qui devait avoir cours à l'intérieur et qui représentait le portrait du prince Victor-Emmanuel de Savoie et celui de la princesse Hélène de Monténégro; au-dessus: *Roma*, 24 octobre 1896 avec le nom des deux côtés sur une bande flottante, protégée par un aigle. Au-dessous, à gauche, les armes des nouveaux époux sur une branche fleurie de grenadine; à droite, l'indication de la valeur.

Un essai existe imprimé en brun rouge.

À l'occasion du 50^e anniversaire de l'occupation de l'île, par les Anglais, l'administration des postes de **Labouan** a pensé qu'elle ne pou-



vait mieux célébrer cette date du 2 décembre 1846 en servant quelques filules aux collectionneurs, sous forme de timbres jubilaires, avec l'espoir qu'ils se laisseraient droguer sans protester.

Le tirage a été de 10,000 séries suivant les uns, de 20, 00 suivant d'autres, des valeurs 1, 1, 2, 3, 5, 6 et 8 cents dont il a été vendu 100 séries. Les 9,900 ou 19,900 restantes ont été acquises par MM. Buhl & Cie, avec cette attestation que la composition de la surcharge serait détruite et que le lot acheté par eux représentait bien l'intégralité des non vendus. Mais en 1898 on a fait de nouvelles surcharges et les erreurs n'ont pas été oubliées.

Ces carottes jubilaires, émises le 2 décembre 1896, ont pris fin avec l'année: quant au stock vendu, il était composé presque entièrement de timbres oblitérés *sur commande*.

Voici, à propos de Labouan, quelques renseignements qui ne sont pas dépourvus d'intérêt.

Labouan et Bornéo ont appartenu au sultan de Bornéo. La première était une île inhabitée. En 1841, M. Brooke, qui voyageait de ce côté, dans son yacht, obtint du sultan de Bornéo une concession du territoire de Sarawak et il fonda une Compagnie à Londres pour son exploitation.

En suite d'un traité négocié par l'entremise de Brooke, devenu rajah, l'île de Labouan fut cédée par le sultan de Bornéo au gouvernement de la Grande-Bretagne, le 2 décembre 1846. S'il n'y avait pas d'habitants à Labouan, en revanche il s'y trouvait du charbon: c'est ce qu'on exploite là-bas aujourd'hui. En 1894 (1er janvier), l'administration de Labouan passa du gouvernement anglais à la *British North Borneo Company* et les territoires de celle-ci, y compris l'île de Labouan et Sarawak, furent placés sous le protectorat anglais: c'est ce qui amena la suppression du filagramme aux timbres de Labouan.

Aujourd'hui on exploite en même temps le charbon et les timbrophiles: la Compagnie ne s'en est pas mal trouvée jusqu'ici.

Nous avons publié, dans le n° 401 de ce journal, la loi relative à la fabrication de nouveaux timbres destinés à célébrer le 25^e anniversaire

de l'organisation du service postal en **Islande**.

L'émission était fixée au 1^{er} janvier 1897 et ne devait servir qu'une année.

On a probablement renoncé à ce projet, car il n'est rien venu. Ce sont peut-être les critiques qui en sont cause ou bien l'état prospère des finances de l'île qui ont fait abandonner cette idée.

A l'occasion d'une exposition de l'Amérique centrale, c'est le **Guatemala** qui a été choisi comme présentant le plus d'avantages pour la circonstance. Est-ce sur le conseil des pays *Honduras, Nicaragua et Salvador* qui exploitent ou ont exploité si joyeusement les collectionneurs, de concert avec le brave Seebeck, toujours est-il qu'on nous a gratifiés d'une série très

importante (de timbres, cartes, etc., dont nous aurions pu facilement nous passer. Heureusement que la grande masse des collectionneurs n'a pas



donné dans le panneau et que l'émission est restée à peu près pour compte de l'exploiteur.

Pour célébrer une exposition qui ne devait guère avoir d'importance, il y a eu :

11 timbres-poste de 5 centimes à 25 frs:	
6 enveloppes de valeurs variées:	
6 cartes postales	— —
2 bandes	— —

L'émission s'est faite le 1^{er} janvier 1897 pour une durée qui n'a pas été fixée d'abord, mais qui a pris fin avec l'année 1897.

L'exposition ayant entraîné à des dépenses excessives, provoqua une crise financière. L'ère des économies ayant sonné, on songea à utiliser les timbres invendus en les employant comme timbres provisoires par une surcharge, puis à un autre usage en les surchargeant du mot: *Telegrafos*; enfin les enveloppes reçoivent un dessin aux armoiries pour le même usage télégraphique avec espoir qu'on les placerait mieux ainsi. On en aurait fait probablement des timbres officiels ou des timbres-taxe, si la vente du stock n'avait pas trouvé acquéreur.

On n'est pas bien fixé si les timbres por-

tant l'inscription : *Republica mayor de centro America* ont vu le jour pour commémorer cet événement extraordinaire et sans précédent



de la participation du **Salvador** à l'exposition centrale américaine ouverte au Guatemala en 1897. Dans tous les cas, si l'émission est sérieuse, elle s'imposait, car depuis que ce pays est sous la férule de Seebeck, le Sal-

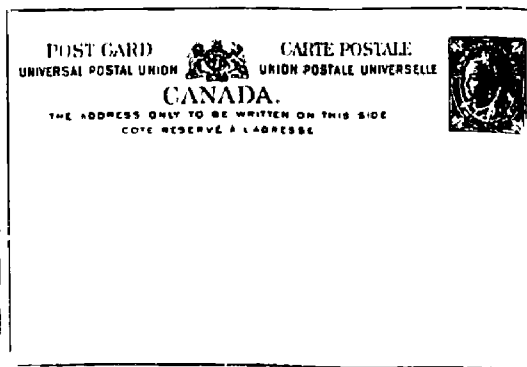
vador ne serait plus le Salvador s'il n'avait pas saisi l'occasion d'émettre des timbres commémoratifs.

L'émission (?) existe en deux timbres multicolores qui doivent avoir vu le jour en mars 1897.

Maintenant il faudrait une émission annuelle pour commémorer cet événement peu louable.

Malgré toutes les démarches qui ont été faites, il n'y a pas eu, en **Grande-Bretagne**, d'émission jubilaire à propos du soixantième anniversaire du règne de Victoria. On s'est borné, le 1^{er} mai 1897, à faire paraître des récipissés, forme-timbres, dont le montant était destiné aux hôpitaux. Mais par contre, les colonies ont bien donné; elles ont même renouvelé le scandale des émissions commémoratives de la découverte de l'Amérique.

C'est au **Canada** que revient la palme; c'est là qu'a eu lieu le triomphe de la carotte. On y a émis le 19 juin 1897, une carte pos-



tale, plus une série de timbres composée de seize valeurs, dont une, le 8 cents, a été retirée presque aussitôt, sous le fallacieux prétexte que sa couleur allait amener confusion avec le 6 cents qui ne se vendait pas au public, tandis que les 2 et 4 dollars, d'une couleur identique, restaient en cours. Il est vrai



que le 4 dol., pas plus que le 5 d., n'étaient utilisables puisque, d'après le *Meek's Weekly*, la limite du poids ne permettait pas d'employer plus de 1 dollar 65 cents

par lettre et 3 dollars 50 cents pour un paquet.

Le fait est que l'on s'est indignement joué du public, sous prétexte d'émission commémorative. Aux marchands qui ont demandé de ces timbres, on a envoyé ce qu'on a voulu (nous en savons quelque chose), réservant certaines valeurs pour le chantage et délivrant les fortes valeurs, de vente difficile, qu'on ne demandait pas, mais qui étaient susceptibles de plus de bénéfices.

Les journaux ont rapporté les manœuvres auxquelles on s'est livré pour réaliser le plus d'argent possible : spéculations d'employés et d'administrateurs refusant la vente *ad valorem*, mais offrant ensuite de ces timbres à des prix variés; enfin un tripotage chonté de tout ce qui appartient à l'administration.

Cette spéculation sans nom se continue encore aujourd'hui, non seulement pour l'émission commémorative, mais encore pour d'autres.

Voici une lettre toute récente que nous recevions d'Ottawa, où nous avons demandé les timbres actuels. On feint de ne pas nous comprendre pour tâcher de placer les timbres qui font l'objet de la spéculation et dont on voudrait se débarrasser :

Ottawa, le 31 octobre 1898.

Cher Monsieur,

Au sujet de votre communication du 17 courant pour des timbres-poste, je dois vous faire savoir que vous ne dites pas dans votre lettre quelle émission de timbres vous demandez; je ne puis donc savoir ce que je dois vous envoyer. L'ancienne émission, qui est celle précédant le jubilé, est presque épuisée, sauf les 15, 20 et 50 cents. Les basses valeurs ne peuvent être obtenues qu'en séries. Nous pouvons fournir les séries de ces timbres 1/2 cent à 50 cents à la valeur de 24 dollars (1). Les timbres jubilaires des valeurs 1, 2, 6 cents sont presque épuisés et, pour obtenir ces timbres, il est nécessaire d'acheter les séries complètes. Un nombre limité des timbres 8, 15 et 20 cents et un plus grand nombre des autres dénominations peuvent cependant être obtenus séparément.

Après l'émission du jubilé, une série de timbres avec une

(1) Une série est composée des valeurs 1/2, 1, 2, 5, 6, 8, 10, 12 1/2, 15, 20, 50 cents, soit 1 dollar 33 c. ou francs 6,75 et on en demande 24 dollars ou 125 francs :

feuille dans chaque coin a été émise, mais quand les valeurs 1/2 cent à 10 cents furent parues, on objecta qu'il n'y avait pas de chiffres sur les timbres et une nouvelle série fut alors émise avec chiffres dans les angles inférieurs; la série avec feuilles sera bientôt hors d'usage, mais nous pouvons vous fournir maintenant 50 à 100 séries de ces timbres, etc.

(Signé) J.-A. GOUIN.

Maître des postes.

Rappelons qu'il a été imprimé de ces fameux commémoratifs :

150,000	timbres de 1/2 et 10 cents		
8,000,000	— — —	1	cent
2,500,000	— — —	2	—
20 000,000	— — —	3	—
750,000	— — —	5	—
75,000	— — —	6	—
200,000	— — —	8	—
100,000	— — —	15, 20 et 50 c.	
25,000	— — —	1, 2, 3, 4, 5	dollars
7,000,000	cartes à 1 cent.		

Les exigences du service postal n'avaient pas réclamé plus de 75,000 timbres du 6 cents et 150,000 timbres du 1/2 cent.!

Les coins et planches des timbres jubilaires ont été détruits à Ottawa en présence du Postmaster-general et des représentants du ministère des postes et de la presse.

Après avoir étudié la proposition qui lui est faite d'émettre des timbres-poste en commémoration du 60^e anniversaire du règne de Victoria, le Directeur général des postes de la **Nouvelle Galles du Sud** se décide d'ouvrir un concours le 10 avril 1897 jusqu'au 22, même mois, à l'effet d'obtenir des timbres d'un nouveau modèle à l'effigie de la Reine. Sur 360 dessins présentés, les deux primés sont de M. D. Souter de Sydney, pour lesquels celui-ci reçoit £ 10, 10 sh. et £ 3, 3 sh.

Malgré le temps fort limité, les timbres furent prêts le 22 juin 1897. Voici les dessins :



Le 2 1/2 pence ne nous donne pas un portrait, mais une caricature de la jubilaire: un confrère de Sydney l'a trouvé cependant admirable.. Pas difficile, le confrère.



Un 3^e timbre fut livré par l'imprimerie du gouvernement. Il est aux armoiries de la Nouvelle Galles.

N'a rien de bien extraordinaire pour un timbre commémoratif.

On a célébré à **La Terre-Neuve**, le 24 juin



1897, un double anniversaire: le 60^e du règne de Victoria et le 400^e de la découverte de l'île par Jean Cabot. La vente des timbres étant d'un excellent rapport, l'administration ne pouvait

se dispenser d'émettre une toute petite série, composée de quatorze valeurs. Moins rapace que son voisin, le Canada, elle s'est contentée, comme timbre de plus haute valeur, d'un 60 cents; aussi le succès de vente a-t-il été grand et a rapporté de jolis bénéfices.

Rappelons les chiffres de cette impression :

400 000	des 1, 2, 4, 5, 6 cents		
1,500,000	— — —	3	—
200,000	— — —	8, 10, 12, 15	—
100,000	— — —	20, 30, 35, 60	—

Plus 101 séries complètes.

On désirait et avec raison reproduire le portrait du jubilaire. Ce portrait n'existant pas, on a trouvé tout naturel d'en faire un d'après celui de son second fils, Sébastien Cabot...

Les planches ont été solennellement détruites en présence de délégués, le 27 mai 1898.

On a absolument voulu rappeler à **Porto Rico**



qu'en 1797 les Anglais avaient assiégé inutilement cette colonie qui fut espagnole et qu'ils avaient été chassés par le gouverneur Don Ramon de Castro, à la tête des Porto-Ri-

quéños. On avait même projeté tout d'abord de reproduire les traits du vainqueur sur le timbre commémoratif; mais les temps sont durs, on s'est contenté de faire un report du timbre en cours qui a été encadré de l'inscription: *Centen-*

marie en haut : 1797 à gauche ; 1897 à droite ;
Séjo de los Ingleses (Siège des Anglais) en bas.

Ce timbre commémoratif a été imprimé en deux couleurs : 1° en bleu, 2° en rouge. Il a vu le jour en juin ou juillet 1897, pour disparaître aussitôt.

En 1903 et en 1978 il y aurait eu inévitablement d'autres commémoratifs pour rappeler encore des insuccès de MM. les Anglais (1678 et 1703), mais MM. les Yankees sont venus contrecarrer ces projets, en mettant le grappin sur l'île, sans rime ni raison.

Voici maintenant les îles **Leeward** qui ont commémoré à leur façon le jubilé de la reine Victoria. Le 22 juillet 1897, soit un mois trop tard, on dissimule l'effigie de la jubilaire sous l'application d'une surcharge représentant une jarretière ronde avec le monogramme **V.R.I.** au centre!



Il n'a été surchargé qu'un nombre restreint de timbres distribués aux îles suivantes :

	Anti-goa.	St-Kitts-Nevis.	Dominique.	Montserrat.	Îles-Vierges.	Total.
1, 2 penny . . .	4200	6000	2400	1800	1200	15600
1 — . . .	4200	6000	2400	1800	1200	15600
2 1/2 pence . . .	3600	6000	2100	1800	1200	15000
1 — . . .	2160	2400	600	600	240	6000
6 — . . .	1440	1560	240	120	120	3480
7 — . . .	1440	1560	240	120	120	3480
1 sh.	780	780	120	60	60	1800
5 —	320	500	50	20	10	900

Cette quantité de timbres n'ayant pas été vendue dans les délais fixés, on fit rentrer les invendus, après quoi paraissent les avis suivants :

Bureau du Secrétariat Colonial.
 1er octobre 1897

Son Excellence le Gouverneur adresse, pour information générale, le relevé du retour suivant des timbres jubilaires invendus dans les diverses Présidences des îles Leewards :

PRÉSIDENCES.	1 d.	2 d.	1 1/2 d.	4 d.	6 d.	7 d.	1 sh.	5 sh.
Antigua	4113	4200	2075	1672	1220	1241	729	320
St-Kitts-Nevis . . .	5361	5191	4507	1913	1019	1023	721	381
Dominique	2398	2400	2264	600	240	240	120	50
Montserrat	958	834	664	499	120	120	60	20
Îles-Vierges	133	186	123	63	61	63	60	10
Total	12963	12811	9833	4747	2690	2687	1713	584

N. B. — Par la présente il est notifié que le coin employé pour la surcharge des timbres émis comme timbres jubilaires de diamant, a été détruit en présence de S. E. le Gouverneur, agissant comme Secrétaire Colonial et Directeur des postes.

Par ordre :
F. Alexander FOSTER.
 agissant comme Secrétaire Colonial.

Bureau du Secrétariat Colonial.

1er octobre 1897

Par la présente, les offres sont demandées jusqu'au 31 décembre 1897 pour l'achat des timbres jubilaires non employés suivants :

Dénom. des timbres	1er lot		2e lot		3e lot	
	feuilles	timbres séparés	feuilles	timbres	feuilles	timb.
1, 2 p.	7	39	7	39	7	39
1 —	7	90	7	90	7	89
2 1/2 —	15	3	15	2	15	2
4 —	4	18	4	18	4	17
6 —	2	104	2	103	2	103
7 —	2	25	2	21	2	24
1 sh.	1	80	1	80	1	80
5 —	1	80	1	80	1	80

Les personnes désireuses d'adresser des offres peuvent le faire pour l'achat de un ou plusieurs des lots indiqués dans l'état ci-dessus.

Toutes les offres doivent être envoyées dans une enveloppe scellée, portant l'adresse au *Colonial Secretary of the Leeward Islands*, à Antigua, et porter sur l'enveloppe : - Offre pour les timbres jubilaires -.

Le Gouvernement n'est pas engagé à accepter les offres les plus basses.

Par ordre :
E. Alexander FOSTER,
 agissant en qualité de Secrétaire Colonial.

N. B. — Chaque feuille contient 120 timbres.

De ce qui précède il résulte que, si l'on compare les chiffres de timbres imprimés avec ceux qui ont été vendus, on arrive au résultat édifiant suivant :

VALEURS	QUANTITÉ			
	imprimée	vendue	restante	offerte
1, 2 p.	15600	12963	2637	2637
1 —	15600	12811	2789	2789
2 1/2 —	15000	9833	5167	5407
4 —	6000	4747	1253	1493
6 —	3480	2690	790	1030
7 —	3480	2687	793	793
1 sh.	1800	1743	57	600
5 —	960	784	116	600

Ces chiffres démontrent clairement qu'il y a eu, après coup, application de nouvelles surcharges, notamment pour les 2 1/2, 4, 6 pence, 1 et 5 shillings. On annonce, il est vrai, que le coin a été détruit, mais certainement après en avoir usé et abusé. Et devant qui a-t-on détruit ce coin ? En présence du gouverneur, celui qui, précisément, est l'auteur de cette carotte et qui, dans cette circonstance, remplit encore les fonctions de Maître des postes et de Secrétaire colonial.

Dans ces conditions, quelle confiance peut-on avoir dans la destruction du coin, dont on s'est réservé très probablement un cliché ?

feuille dans chaque coin a été émise, mais quand les valeurs 1/2 cent à 10 cents furent parues, on objecta qu'il n'y avait pas de chiffres sur les timbres et une nouvelle série fut alors émise avec chiffres dans les angles inférieurs; la série avec feuilles sera bientôt hors d'usage, mais nous pouvons vous fournir maintenant 50 à 100 séries de ces timbres, etc.

(Signé) J.-A. GOURN.

Maître des postes.

Rappelons qu'il a été imprimé de ces fameux commémoratifs :

150,000 timbres de 1/2 et 10 cents	
8,000,000 — — 1 cent	
2,500,000 — — 2 —	
200,000,000 — — 3 —	
750,000 — — 5 —	
75,000 — — 6 —	
200,000 — — 8 —	
100,000 — — 15, 20 et 50 c.	
25,000 — — 1, 2, 3, 4, 5 dollars	
7,000,000 cartes à 1 cent.	

Les exigences du service postal n'avaient pas réclamé plus de 75,000 timbres du 6 cents et 150,000 timbres du 1/2 cent.!

Les coins et planches des timbres jubilaires ont été détruits à Ottawa en présence du Postmaster-general et des représentants du ministère des postes et de la presse.

Après avoir étudié la proposition qui lui est faite d'émettre des timbres-poste en commémoration du 60^e anniversaire du règne de Victoria, le Directeur général des postes de la **Nouvelle Galles du Sud** se décide d'ouvrir un concours le 10 avril 1897 jusqu'au 22, même mois, à l'effet d'obtenir des timbres d'un nouveau modèle à l'effigie de la Reine. Sur 360 dessins présentés, les deux primés sont de M. D. Souter de Sydney, pour lesquels celui-ci reçoit £ 10, 10 sh. et £ 3, 3 sh.

Malgré le temps fort limité, les timbres furent prêts le 22 juin 1897. Voici les dessins :



Le 2 1/2 pence ne nous donne pas un portrait, mais une caricature de la jubilaire : un confrère de Sydney l'a trouvé cependant admirable. Pas difficile, le confrère.



Un 3^e timbre fut livré par l'imprimerie du gouvernement. Il est aux armoiries de la Nouvelle Galles.

N'a rien de bien extraordinaire pour un timbre commémoratif.

On a célébré à **La Terre-Neuve**, le 24 juin

1897, un double anniversaire : le 60^e du règne de Victoria et le 400^e de la découverte de l'île par Jean Cabot. La vente des timbres étant d'un excellent rapport, l'administration ne pouvait

se dispenser d'émettre une toute petite série, composée de quatorze valeurs. Moins rapace que son voisin, le Canada, elle s'est contentée, comme timbre de plus haute valeur, d'un 60 cents; aussi le succès de vente a-t-il été grand et a rapporté de jolis bénéfices.

Rappelons les chiffres de cette impression :

400,000 des 1, 2, 4, 5, 6 cents	
1,600,000 — 3 —	
200,000 — 8, 10, 12, 15 —	
100,000 — 20, 30, 35, 60 —	

Plus 101 séries complètes.

On désirait et avec raison reproduire le portrait du jubilaire. Ce portrait n'existant pas, on a trouvé tout naturel d'en faire un d'après celui de son second fils, Sébastien Cabot...

Les planches ont été solennellement détruites en présence de délégués, le 27 mai 1898.

On a absolument voulu rappeler à **Porto Rico**



qu'en 1797 les Anglais avaient assiégé inutilement cette colonie qui fut espagnole et qu'ils avaient été chassés par le gouverneur Don Ramon de Castro, à la tête des Porto-Riquénos. On avait même projeté tout d'abord de reproduire les traits du vainqueur sur le timbre commémoratif; mais les temps sont durs, on s'est contenté de faire un report du timbre en cours qui a été encadré de l'inscription : *Centen-*

marc en haut : 1797 à gauche; 1897 à droite; *Sûto de los Ingleses* (Siège des Anglais) en bas.

Ce timbre commémoratif a été imprimé en deux couleurs : 1° en bleu, 2° en rouge. Il a vu le jour en juin ou juillet 1897, pour disparaître aussitôt.

En 1903 et en 1978 il y aurait eu inévitablement d'autres commémoratifs pour rappeler encore des succès de MM. les Anglais (1678 et 1703), mais MM. les Yankees sont venus contrarier ces projets, en mettant le grappin sur l'île, sans rime ni raison.

Voici maintenant les îles **Leeward** qui ont commémoré à leur façon le jubilé de la reine Victoria. Le 22 juillet 1897, soit un mois trop tard, on dissimule l'effigie de la jubilaire sous l'application d'une surcharge représentant une jarretière ronde avec le monogramme **V.R.I.** au centre!



Il n'a été surchargé qu'un nombre restreint de timbres distribués aux îles suivantes :

	Anti- goa.	St-Kitts- Nevis.	Domi- nique.	Mont- serrat.	Îles- Vierges.	Total.
1 1/2 penny . . .	4200	6000	2100	1800	1200	15600
1 — . . .	4200	6000	2400	1800	1200	15600
2 1/2 pence . . .	3600	6000	2100	1800	1200	15000
4 — . . .	2160	2100	600	600	240	6000
6 — . . .	1440	1500	210	120	120	3480
7 — . . .	1440	1560	210	120	120	3480
1 sh.	780	780	120	60	60	1800
5 — . . .	320	500	50	20	10	900

Cette quantité de timbres n'ayant pas été vendue dans les délais fixés, on fit rentrer les invendus, après quoi paraissent les avis suivants :

Bureau du Secrétariat Colonial.
1er octobre 1897.

Son Excellence le Gouverneur adresse, pour information générale, le relevé du retour suivant des timbres jubilaires invendus dans les diverses Présidences des îles Leewards :

PRÉSIDENCES.	QUANTITÉ							
	1/2 d.	1 d.	2 1/2 d.	4 d.	6 d.	7 d.	1 sh.	5 sh.
Antigua	4113	4200	2075	1672	1220	1241	779	320
St-Kitts-Nevis . . .	5361	5191	4707	1913	1019	1023	721	384
Dominique	2398	2100	2261	600	210	240	120	50
Montserrat	958	834	664	129	120	120	60	20
Îles-Vierges	133	186	123	63	61	63	60	10
Total	12963	12811	9833	4747	2690	2687	1743	784

N. B. — Par la présente il est notifié que le coin employé pour la surcharge des timbres émis comme timbres jubilaires de charmant, a été détruit en présence de S. E. le Gouverneur, agissant comme Secrétaire Colonial et Directeur des postes.

Par ordre :
F. Alexander FOSTER,
agissant comme Secrétaire Colonial.

Bureau du Secrétariat Colonial.

1er octobre 1897.

Par la présente, les offres sont demandées jusqu'au 31 décembre 1897 pour l'achat des timbres jubilaires non employés suivants :

Dénom. des timbres	1er lot		2e lot		3e lot	
	feuilles	timbres séparés	feuilles	timbres	feuilles	timb.
1 1/2 p.	7	39	7	39	7	39
1 —	7	90	7	90	7	89
2 1/2 —	15	3	15	2	15	2
4 —	4	18	4	18	4	17
6 —	2	104	2	103	2	103
7 —	2	25	2	21	2	24
1 sh.	1	80	1	80	1	80
5 —	1	80	1	80	1	80

Les personnes désireuses d'adresser des offres peuvent le faire pour l'achat de un ou plusieurs des lots indiqués dans l'état ci-dessus.

Toutes les offres doivent être envoyées dans une enveloppe scellée, portant l'adresse au *Colonial Secretary of the Leeward Islands*, à Antigua, et porter sur l'enveloppe : - Offre pour les timbres jubilaires -.

Le Gouvernement n'est pas engagé à accepter les offres les plus basses.

Par ordre :
E. Alexander FOSTER,
agissant en qualité de Secrétaire Colonial.

N. B. — Chaque feuille contient 120 timbres.

De ce qui précède il résulte que, si l'on compare les chiffres de timbres imprimés avec ceux qui ont été vendus, on arrive au résultat édifiant suivant :

VALEURS	QUANTITÉ			
	imprimée	vendue	restante	offerte
1/2 p.	15600	12963	2637	2637
1 —	15600	12811	2789	2789
2 1/2 —	15000	9833	5167	5407
4 —	6000	4747	1253	1493
6 —	3180	2690	790	1030
7 —	3480	2687	793	793
1 sh.	1800	1743	57	600
5 —	960	784	116	600

Ces chiffres démontrent clairement qu'il y a eu, après coup, application de nouvelles surcharges, notamment pour les 2 1/2, 4, 6 pence, 1 et 5 shillings. On annonce, il est vrai, que le coin a été détruit, mais certainement après en avoir usé et abusé. Et devant qui a-t-on détruit ce coin ? En présence du gouverneur, celui qui, précisément, est l'auteur de cette carotte et qui, dans cette circonstance, remplit encore les fonctions de Maître des postes et de Secrétaire colonial.

Dans ces conditions, quelle confiance peut-on avoir dans la destruction du coin, dont on s'est réservé très probablement un cliché ?



D'une exhibition de jarrettière à une exhibition de mollet, il n'y a qu'un pas. Pourquoi n'a-t-il pas été franchi par le Canada, par exemple, qui, dans les dispositions galantes où il se trouvait vis-à-vis de la Reine, pouvait nous donner un type moins banal, plus suggestif, que des portraits de 1837 et 1897 et nous offrir, sans plus d'inconvénient, mollet et jarrettière (voir plus haut), type qui aurait eu certainement un bien autre succès de vente que les séries de commémoratifs offertes, bien inutilement encore aujourd'hui, à tout venant, par l'administration des postes du Canada ?

Toujours à propos du même jubilé, un prince indien, dont nous regrettons de ne pouvoir faire passer le nom à la postérité, fit présent à la reine d'un de ces vases qui, pensons-nous, ne doivent que rarement figurer sur la table, surtout lorsqu'on a des invités à dîner. On le relègue généralement dans un meuble spécial, d'où on ne le sort que dans des cas urgents, pressants et tout à fait intimes. Néanmoins, l'objet fut exposé à Londres parmi les cadeaux offerts à la reine. Il est vrai qu'il est en or massif, incrusté de perles fines, toutefois sans œil émaillé.

La reine, dans sa haute sagesse a décidé qu'elle ne se paierait pas le luxe de se servir journellement de cette urne lacrymatoire. Elle l'a fait placer sur la cheminée d'un de ses salons, comme pièce de milieu, en remplacement de la traditionnelle pendule. C'est là où les privilégiés peuvent aller l'admirer.

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE

ALLEMAGNE (Empire)

Tous les timbres *Reichs Stempel Abgabe* portent actuellement, dit le *Stamps*, la lettre W en noir sur les deux moitiés du timbre.

ALSACE ET LORRAINE

En plus des timbres décrits le mois dernier, on nous signale un grand 5 mark ne pas confondre avec l'évangéliste) destiné aux patentés de marchands de vin et d'aubergistes et... aux permis d'inhumation !

Timbré jusqu'à la mort, belle perspective !
5 marks, bistre

ARGENTINE (République)

TUCUMAN (Province de). Nous avons reproduit plusieurs types, n° 433, dont il y aurait, suivant la *Revue Phil. Française* :

a. *Type armes, valeur au-dessous et pesos Mon. Nacional, en haut.*

0.05 pesos m/n	bleu
0.05	— brun
0.10	— rouge pâle
0.20	— bleu pâle
0.50	— rouge
1	— bleu foncé
2	— vert
3	— brun
5	— vert-jaune

b. *Moneda Nacional seulement en haut.*

0.50 centavos, m/n	rouge pâle
0.50	— lilas
1 peso,	— bleu foncé
2 pesos,	— vert
3	— orange
4	— brun clair
25	— brun

c. *Le C de centavos ou P de peso, dans unécu.*

0.10 centavos, m/n	rouge
0.20	— outremer
0.40	— jaune serein
1 peso,	— bleu

Tous ces timbres sont également surchargés : *Cueros, Ganado, Transferencia* ou *Veeduria* en bleu.

BOLIVIE

Vu le timbre-poste 2 centavos, ardoise, type 1887, surchargé : *timbre* en bleu, au lieu de carmin, et le 1 centavo, rose, lithographié, de 1893, surchargé également en bleu :

Type 1887, 2 centavos, ardoise, surch. bleue
— 1893, 1 centavo, rose, — —

BRÉSIL

RIO GRANDE DO SUL (*État de*). Signalé par la *Revue Philatélique Franç.*, « un fort joli timbre gravé représentant une figurine assise, personnifiant l'Agriculture. Au-dessus, l'inscription : *Republica Brazileira* surmontée d'une étoile avec foudres ; au-dessous : *Estado Rio Grande do Sul, Imposto do Sello* et en bas la valeur en chiffres avec le mot : *reis* » :

100 reis, vermillon sur blanc, percé en lignes

CEYLAN

Un timbre provisoire, « Warehouse-Warrant », a été émis en utilisant le « Stamp duty » de 1872, avec filagramme CC et couronne. Il a reçu, à cette occasion, le mot : *Warehouse* à gauche et *Warrant* à droite, en noir.

L'exemplaire qui nous est soumis par l'ami Roussin n'est pas précisément d'aujourd'hui. Il est oblitéré : 28/2 82 :

5 cents, bleu, surch. noir

GRANDE-BRETAGNE

Vu le 1 sh. 6 p. *Civil service* (sur deux lignes en vert) avec la surcharge de même couleur : 1/6 sur l'effigie. Filagramme V. R., majuscules couchées :

1 sh. 6 p., vert, surch. verte

Ce timbre est de la série, dont on a signalé, il y a longtemps, un 5 livres.

Copyhold & Commission. Avec filagramme V. R., en lettres droites, le *Stamps* annonce :

5 shillings, vert, surch. violette

et avec le filagramme balancés :

1 pound, filas foncé et noir

Judicature. Également avec le filagramme balancés :

1 pound, filas pâle

GUYANE ANGLAISE

Le timbre 60 cent, *Summary jurisdiction*, surchargé : *Provisional — 5 c. — 1887* existe, dit le *Stamps*, non seulement avec la surcharge noire, mais aussi en rouge :

50 cent sur 60 c., outremer, surch. rouge

INDES NÉERLANDAISES

Au type actuel des fiscaux, des Pays-Bas, avec au-dessous des armes, l'inscription : *Plakzegel — van — Nederlandsch Indië*, le *Stamps* signale :

10 cent, olive pâle, piqué 11 1, 2

JAPON

Nous avons reçu de MM. Gelli et Tani quelques timbres de la série fiscale du mois dernier dont nous n'avons pu déterminer l'usage. Comme nous ignorons leurs valeurs, il nous faut les désigner par couleur :

- (1) violet vif
- (2) jaune serein
- (3) brun jaune
- (4) bleu pâle

Ce dernier n'est de la valeur du timbre bleu enseigné le mois passé, qui est plutôt bleu foncé.

Nous trouvons dans le *Stamps* la reproduction de deux magnifiques timbres qui serviraient, suppose notre confrère, à payer les taxes sur les propriétés.



Le portrait du type ci-contre est attribué à Sugawara Michizane, divinité du *x^e* siècle, ou *maître de calligraphie!*

Une divinité réduite à ce point là, quelle misère! Nous ne dirons rien, et pour cause, des inscriptions qui entourent l'effigie.

Le 2^e type serait le portrait du général Takenouchi-no Sukene, du 3^e siècle. Les inscriptions sont aussi énigmatiques pour nous.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :



10 yen, rouge-orange, surch. noire,
50 — vert — rouge

MEXIQUE

La nouvelle série fiscale, parue le 1^{er} juillet, n'est guère comme jusqu'à présent. L'*Ami des Timbres* nous en fait voir les types :



D'abord, celui réservé aux *documents* représente l'aigle mexicain sur un bouclier, traversé en biais par une bande ayant : *1898 Mexico 1899*; dans l'angle inférieur droit, la valeur :

1 centavo, jaune-brun, piqué 12
2 centavos, outremer, —
5 — orange, —
10 — brun, —

Le type réservé aux *rentes intérieures* nous montre une effigie à gauche dans un cercle inscrit : *1898 Mexico 1899*; plus bas, la valeur; en dessous, un talon :

- 1 centavo, jaune-brun, piqué 12
- 2 centavos, outremer, —
- 5 — orange —
- 10 — brun, —



Enfin, le type ci-dessus appartient à la série *contribucion federal*, dont deux valeurs sont connues.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés :

- 1 centavo, jaune-brun
- 5 centavos, orange

PÉROU

Les fiscaux de 1899, annoncés *l'Année des Timbres*, ne sont pas changés cette année, sauf le millésime 1899-1900. Au 2 cents, il est placé sur les côtés, au lieu d'être en haut :

- 2 centavos, vert-jaune
- 10 — carmin
- 25 — vermillon
- 1 sol, brun-jaune

PERSE

Vu au type à effigie :

- 5 krus, mauve et noir

SERBIE

Le 10 para nous vient en orange (type 1891) et le cachet monogramme noir :

- 10 para, orange sur blanc, surch. noir

SAXE

Voici un timbre de visa « Visirmarke » dont nous ignorons la date d'émission. Nous le voyons sur une pièce en date du 12 janvier 1899, qui nous est adressée par M. Treichel.

Au centre, un aigle et une



inscription centrée : *Stadtgemeinderath* au-dessus ; *Gottleuba* au-dessous et la valeur.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

- 25 pfennig, vert-jaune

SUISSE

ZÜRICH. — En 1896, les taxes ayant été augmentées, il a été mis en usage le 23 septembre même année, des timbres de 10 et 25 francs au type ci-contre ; plus tard, vers la fin de 1896 et commencement de 1897, on régularise la série en émettant

des 1, 2 et 5 francs au même type, au fur et à mesure de l'épuisement des 100, 200 et 500 centimes à l'ancien type.

Imprimés uniformément en brun sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 franc, brun
- 2 — —
- 5 — —
- 10 — —
- 25 — —

WURTEMBERG

STUTT GART. — Le timbre 1 pfennig, violet, de la série *Waggeld*, serait piqué 11 1/2, nous dit M. Pearce :

- 1 pfennig, violet, piqué 11 1/2

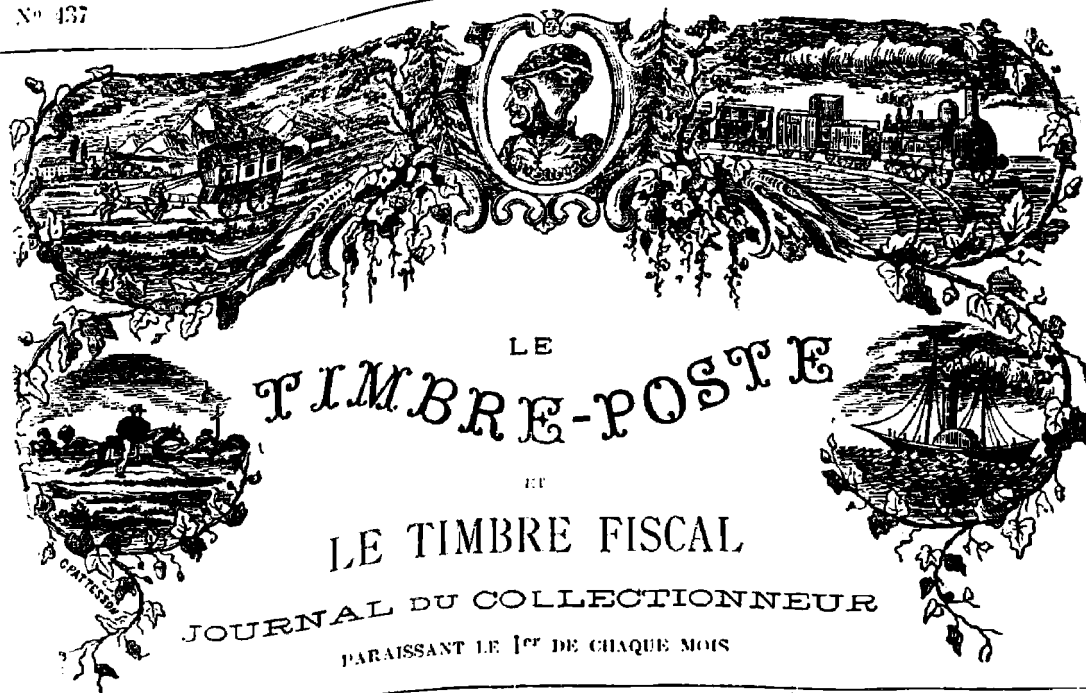
Exposition internationale philatélique à Manchester

Nous rappelons à nos lecteurs que, le vendredi 29 juin de cette année, s'ouvrira à Manchester une exposition philatélique internationale, organisée sous le patronage de S. A. R. le duc d'York et sous les auspices de la *Société philatélique de Manchester*.

Cette exposition comprend : livres, publications diverses, journaux, albums, etc., en un mot, tout ce qui se rapporte de près ou de loin à la philatélie.

Une médaille d'or, spéciale, constituera le grand-prix de l'exposition.

Pour tous renseignements on est prié de s'adresser aux bureaux du Comité de l'exposition, 2, Cooper street, à Manchester.

N^o 437

TOUT ABBONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Main St. 901,
WORCESTER (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

AUTRICHE

En plus de ce que nous avons annoncé pour la poste pneumatique de Prague, il y a :
10 | 10 kreuzer, bleu sur bleuâtre

BELGIQUE

Différents journaux politiques réclament une émission du cinquantième de la création des timbres-poste, émis le 1^{er} juillet 1849, mais cependant vendus au public dès le 25 juin précédent !

Il nous semble qu'après les émissions trop commémoratives des expositions d'Anvers et de Bruxelles on pourrait bien se dispenser de cette émission-là.

La *Société des Enfants Martyrs* a mis en vente, dans le milieu d'avril, des feuilles de papier à lettre intitulées *Lettre fermée-réclame* de ce qui a lieu à Saint-Petersbourg. Les inscriptions et les annonces sont blanches et rouges.

Ces lettres, épuisées quand on en demande,

se vendent (?) 5 centimes ; elles portent collé un timbre de 10 perforé des initiales S. E. M. :
10 centimes, brun-orange

Le modèle de ces lettres est, paraît-il, *déposé*. Et... c'est la copie identique des lettres de Saint-Petersbourg !!

BRÉSIL.

Voici deux documents que publie le *Diário Official* du 16 février dernier :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Timbres de journaux à la taxe de 50 reis, déjà retirés et qui vont être remis en circulation.

Par ordre de M. le Directeur général par interim et en conformité avec l'article 23 du Règlement, d'accord avec le décret n^o 2230 du 10 février 1896, il est porté à la connaissance du public, qu'à la fin du délai de 30 jours, à compter de cette date, d'accord avec M. le ministre de l'Industrie, des Routes et des Travaux Publics, n^o 164, du 17 mai dernier, seront remis en circulation, sans taxes, les timbres de journaux du prix de 50 reis, déjà retirés.

Ces timbres, qui étaient destinés à l'affranchissement de journaux, furent émis en 1890 et sont de couleur jaune-brun, portant imprimées, les devises suivantes : en haut, le mot *Correio* ; au bas, le mot *Jornal*, tous les deux dans des bandes, et, au centre, le mot *Jornaes*, aussi dans une bande, mais

oblique, ayant de chaque côté de cette bande le chiffre 50 et le mot *reis*, immédiatement au-dessous du chiffre.

La surtaxe est de 100 reis en encre violette claire, et elle oblitère sa valeur primitive, le mot *Jornaes* étant maintenant couvert par le millésime 1898, aussi en encre violette claire.

Ces timbres servent à affranchir toute la correspondance quelle qu'elle soit.

Sous-Direction des Postes.
Capitale fédérale, 15 février 1899.
Le Sous-Directeur intérimaire,
MANOEL DE JESUS VALDETARO.

Annulation de l'ordonnance de vente en gros de timbres et autres formules d'affranchissement

Par ordre de M. le Directeur général intérimaire, il est porté à la connaissance du public que l'ordonnance de cette Direction du 10 octobre de l'année écoulée sur la vente en gros de timbres et autres formules d'affranchissement, est annulée, vu que les administrations postales des Etats ont besoin de ces timbres et qu'il doit leur être donné satisfaction de préférence.

Sous-Direction des Postes.
Capitale fédérale, 15 février 1899.
Le Sous-Directeur intérimaire,
MANOEL DE JESUS VALDETARO.

De l'émission du 15 février, dont nous venons de lire l'avis postal, il y a 5400 exemplaires immédiatement accaparés par la spéculation. La surcharge n'est pas la même que celle de novembre 1898 :

100 a les chiffres plus éloignés et un peu plus maigres; le 1 a le trait de liaison plus long;

1898 a les 8 moins larges du bas, le 9 a l'extrémité non recourbée; enfin ce dernier chiffre est plus éloigné du 9 :

100 reis sur 50 reis, jaune-brun, surch. violette.

En même temps que ce timbre, nous arrive une variété du 300 reis devenu 500. Les chiffres 500 sont légèrement plus grands et plus gras; 1898 a les 8 plus allongés et le 9 plus large :

500 sur 300 reis, rose, surch. noire

Nous recevons du M. J. signale les variétés suivantes des timbres en cours :

10 reis, bleu et rose,	piqué 6
20 — — — — —	jaune, — 5 1/2
200 — — — — —	noir orange, — 13 1/2 vert. et non perf. horiz.
500 — — — — —	— — — — — 7
200 — — — — —	— — — — — 5 1/2
300 — — — — —	vert. — 5 1/2

Timbres-luxe

100 reis, rouge brique, piqué 11

CANADA

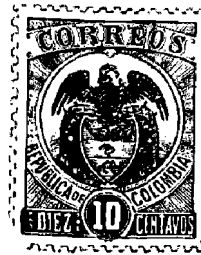
Les enveloppes et les cartes-lettres 3 cents, étant devenues sans emploi, écrit le M. J., elles ont reçu la surcharge 2 c., dont il y a nécessairement plusieurs types :

Type 1897 : enveloppe	2 c. sur 3 c., rouge	137 × 77 mm
— — — — —	2 — — 3 — —	150 × 85 —
— 1898 :	2 — — 3 — —	118 × 87 —
— 1893 : carte-lettre	2 — — 3 — —	2 variétés
— 1897 :	2 — — 3 — —	—

Le même confrère a vu la carte actuelle avec réponse 1-|-1 cent, ayant l'impression de la réponse sur le dos de la première et aucune impression sur la seconde carte :

1-|-1 cent, noir sur chamois

COLOMBIE (République)



La nouvelle série se complète tout doucement. Voici le 10 centavos que nous montre l'ami Roussin et qui sera facilement confondu avec le 5 centavos dont il a le type, sauf quelques petits détails et à peu près la couleur.

L'exemplaire reçu en communication est oblitéré 13 mars 1899 :

10 centavos, brun sur rose, piqué 13

CRÈTE

Les derniers timbres sont, au dire de l'I. B. J., changés de couleur :

10 parades, brun pâle, piqué 11 1/2
20 — — — — — carmin, —

DANEMARK



Nous tenons de M. Treichel le timbre employé par la Compagnie du Chemin de fer de *Horsens* que voici. Au centre, une roue ailée surmontée d'une étoile dans un cadre cintré portant : *Horsens tørring Jernbane*; en bas : *Øre 15 øre*, dans trois ovales.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

15 øre, brun

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Changement de couleur des 4 et 6 cents :

4 cents, brun-rouge au lieu de brun foncé
6 — — — — — lie de vin — — — — — chocolat

Voici, à propos de la vente des timbres de journaux au public ce que publie l'administration des postes :

DÉPARTEMENT DES POSTES

Bureau du 3^e Assistant du Maître général des Postes.

Washington D. C., 4 février 1899.

Il est annoncé que, d'accord avec de nombreuses requêtes faites au Directeur des Postes par des collectionneurs et autres, il y a assez de timbres de journaux et périodiques, autrefois en usage par les Directeurs des postes, pour former 50,000 séries complètes qui ont été réservées par le département pour la vente et que, à partir du 15 courant, on peut obtenir chez les directeurs des postes, aux bureaux de poste de 1^{re} classe ou sur demande au 3^e assistant, maître général des postes, à la taxe de 5 dollars la série. — La série consistant d'un de chacune des 12 dénominations suivantes : 1, 2, 5, 10, 25, 50 cents ; 2, 5, 10, 20, 50 et 100 dollars. Quand les demandes ont lieu par la poste, le montant des timbres doit accompagner la commande avec 10 cents additionnel pour payer l'affranchissement de la recommandation du paquet à expédier.

Il ne peut en aucun cas être vendu moins d'une série complète ; mais on peut acheter autant de séries complètes qu'on en désire. Quand deux séries complètes ou plus sont désirées, une ou toutes les diverses dénominations peuvent être obtenues non coupées, c'est-à-dire en bandes n'excédant pas 10 timbres chacune, ou en blocs de 4 ou plus. Le département cependant ne peut exiger des directeurs des postes d'isoler pour la commodité des acheteurs, des bandes marginales de timbres portant des numéros de planche ; on ne peut donner aucune garantie que les timbres seront parfaitement « entrés ». Il est entendu aussi que les timbres ne sont pas valables pour l'affranchissement et qu'après leur achat ils ne peuvent être rachetés ou échangés pour d'autres par le Gouvernement.

La vente de ces timbres continuera jusqu'au 31 décembre prochain, à moins que le stock ne soit épuisé plus tôt ; mais pas plus de 50,000 séries ne seront vendues et il n'en sera plus imprimé par le Gouvernement. En effet les planches de travail dont les timbres ont été imprimés seront sous peu détruites.

Les timbres de journaux et de périodiques d'une émission antérieure — dont les lots fragmentaires ont été retournés au département par les directeurs des postes, ne seront pas vendus, mais seront tous détruits en même temps que le stock de la dernière émission en excès des 50,000 séries réservées.

John A. MERRITT.

3^e assistant, maître général des Postes.

D'après un renseignement publié par le *S. C. F.*, les 5, 10, 20, 50 et 100 dollars auraient seuls été réimprimés, les autres valeurs étant en nombre suffisant. On a donc mis en vente :

Originaux Réimpressions

5 dollars	155	49815
10 —	11640	38360
20 —	8780	41220
50 —	16215	33755
100 —	7685	42315

Les 5, 20 et 100 dollars sont inévitablement destinés à monter de prix.

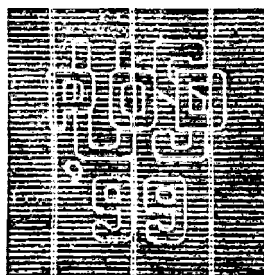


Nous reproduisons ici les timbres d'enveloppes de la nouvelle émission, dont le 5 cents vient seulement de paraître.

Nous avons fait connaître le mois passé les différents formats qui sont ou seront imprimés.



Le filigranne été changé. Il a, indépendamment des lettres : *U. S. - P. O. D.*, le millésime : 99. En voici du reste le dessin.



Ne pas oublier que les effigies représentent : le 1 cent : *Franklin* ; le 2 cents : *Washington* ; le 4 cents : *Lincoln* ; le 5 cents : *Grant* :

- 1 cent, vert
- 2 — carmin
- 4 — chocolat
- 5 — bleu foncé

FERNANDO PO

Le mois passé nous parlions d'une émission de timbres. En voici le fac-simile.

M. Galvez nous donne les quantités imprimées, savoir :



1, 2, 3, 4, 5 mil	10000	de chaque
1, 2, 3, 4, 5 cent	10000	"
6, 8	5000	"
10, 20	10000	"
15	15000	"
40, 60, 80	1000	"
For 2 pesos	500	"
Cartes postales	1000	"

Le 20 cent a été imprimé d'urgence après les autres valeurs. On s'est aperçu que ce timbre était nécessaire pour compléter la série.

La collection de timbres-poste de Fernando Po sera bientôt aussi importante que la population de l'île.

FINLANDE

La *Hufvudstadsbladet* d'Helsingfors publie en date du 9 mars dernier les lignes suivantes qui nous sont adressées par MM. Whitfield King & Cie :

* Le ministre russe de l'Intérieur a décrété, dans une dépêche venue ici, que les timbres-poste munis de cercles, employés actuellement en Finlande seront abolis aussitôt que le stock sera épuisé et remplacés par les timbres russes correspondants (ceux employés dans l'Empire). Comme raison de cette modification, il est dit dans la dépêche que maintenant, depuis que les « conditions monétaires finnoise et russe sont devenues stables » il n'est pas nécessaire d'avoir des timbres-poste spéciaux russes pour usage en Finlande.

• Le présent ordre pour l'emploi de timbres-poste fut introduit par un manifeste postal de l'année 1890. Il fut alors décrété que les timbres finnois devaient être employés comme avant pour la correspondance à l'étranger et dans le pays. Pour la correspondance vers la Russie, des timbres spéciaux russes munis de cercles furent introduits, qui, en ce cas, étaient obligatoires. Ces timbres avaient aussi cours dans les limites de la Finlande.

» Par le dernier décret du ministre russe de l'Intérieur, cette modification prendra place dans ces conditions, que l'édition des timbres russes munis de cercles seront remplacés par les timbres russes ordinaires qui auront aussi cours légal en Finlande en même temps que les timbres finnois.

» Comme raison pour une édition spéciale de timbres russes pour la Finlande introduite en 1890, il était dit du côté russe que les fluctuations de la taxe du change du rouble rendait nécessaire un contrôle des timbres russes vendus en Finlande. Comme un étalon d'or a été pratiquement introduit en Russie, ce contrôle n'a plus été jugé nécessaire. De là cette dernière modification.

• Pour la Finlande, cette modification ne sera d'aucune conséquence pratique. Les timbres finnois actuels en papier seront conservés pour la correspondance dans le pays et à l'étranger. Les timbres russes ne sont employés, en règle, que pour la correspondance vers la Russie.

» Il y a raison de croire que la question postale, qui a causé une grande agitation à un moment donné et a contribué à maintenir le peuple dans l'inquiétude, a été résolue par la réponse ci-dessus. »



GUATEMALA

Nous voyons, par *P. J. B. J.*, qu'il y a de nouveaux provisions: ça nous manquait. C'est le fiscal 1 centavo, de 1898, qui a été surchargé : *Correos nacionales*, en noir :

1 centavo, rose lilacé, surch. noir



2 cents sur 10 cents, rouge et noir-bleu, surch. noir
2 — — 15 — bleu et brun-rouge — —

VARIÉTÉS

Sans point après cents.

2 cents sur 10 cents, rouge et noir-bleu, surch. noir
2 — — 15 — bleu et brun-rouge, — —

CENTS pour cents.

2 cents sur 10 cents, rouge et noir-bleu, surch. noir



Enfin l'enveloppe 5 cents est annoncée avec la même surcharge en rouge :

2 cents sur 5 cents, bleu sur azur, surch. rouge

Voici ce que rapporte le *Daily Chronicle* cité par le *M. J.* :

Depuis que l'avis a paru dans la *Chronicle* de mercredi que les timbres jubilaires de 15 et 10 cents surchargés 2 cents seraient émis vendredi, il y en a eu une grande demande à l'Administration générale des postes et le premier lot reçu par le Directeur général des postes a été entièrement vendu. Les frais de production des timbres jubilaires étaient lourds et en suite de l'adoption du projet du penny impérial, on s'attendait à ce que la demande pour les timbres de haute valeur fût matériellement réduite. Afin d'éviter une perte des revenus et pour disposer de l'émission jubilaire des timbres aussitôt que possible, on décida d'en surcharger un certain nombre pour lesquels il y avait plus de demande. En conséquence 124,000 timbres 25 cents et 96,000 timbres 10 cents furent surchargés 2 cents. De ceux-ci il en a été émis entre 40 et 45,000 par l'Administration des postes, mais afin d'éviter que de grands spéculateurs accaparent la plus grande part de l'émission et pour permettre aux personnes des districts de la campagne d'acheter les timbres, il a été décidé de donner au Directeur des postes de petits lots tous les trois ou quatre jours, quand ils en requisitionnent. Des enveloppes timbrées presque toutes surchargées ont été émises et la Commission de timbres n'en a maintenant que 8,000 en mains.

Si nous nous en rapportons aux renseignements qui ont été donnés dès le début de l'émission, il n'y a eu d'imprimés que 30,000 timbres de 10 cents et 66,000 de 15 cents. Comment s'y est-on pris pour surcharger 124,000 timbres de la première valeur et 96,000 de la seconde?

HAWAII

On annonce le changement de couleur des derniers timbres comme suit :

- 1 cent, vert
- 2 — rose
- 5 — bleu
- 10 — brun

Les trois premiers nous donnent les couleurs de l'Union.

INDES ANGLAISES



Dans un article que publie *The Philatelic Journal of India*, nous voyons que les timbres-télégraphe provisoires de 1881 existent comme suit :

- a. *Telegraph* ayant 28 x 3 m/m
- (b) — — — 26 x 23,4 m/m
- (c) — — — 21 x 21,2 m/m

Ils auraient été imprimés :

- (a) 1 anna, à Calcutta, Février 1882 sur blanc
- (b) 1 — — à Madras, Avril — — blanc
- (c) 1 — — à Calcutta, Mars — — — et blanc
- (a) 2 annas à — Août 1881
- (c) 2 — — à — — —
- (a) 1 — — à — Juin 1882
- (b) 1 — — à Madras, Juillet —

Le timbre-poste de 1 anna 6 pies devenu inutile ne sera plus imprimé. Il en reste environ 500,000 qui seront surchargés l'un de ces jours.

Les Etats indigènes Chamba, Gwalior, Jhind, Nabha et Puttialla épuiseront ce qu'ils possèdent de cette valeur, après quoi elle disparaîtra à son tour.

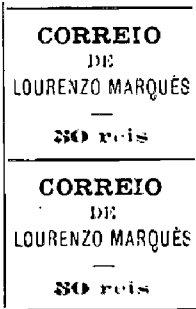
JHIND

A été vu par M. Forbin avec : *Jhind State* imprimé en blanc et en noir :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

LORENZO MARQUÉS

Nous voyons dans le *Fil. Valenciano* que les timbres fiscaux de 30 et 800 reis, verts, ont été



surchargés de l'inscription comme ci-contre, c'est-à-dire deux fois sur chaque timbre. 6,000 exemplaires ont été ainsi accommodés, ce qui donne à la poste une réserve de 12,000 timbres, chaque partie pouvant être employée pour 50 reis :

50 sur 30 reis, vert, surch. noire.
50 — 800 — — — — —

MALACCA

M. Forbin dit avoir vu avec double surcharge, une feuille entière du :

4 cents sur 8 cents, bleu, surch. noire



Le timbre de 5 cents, imprimé en carmin, avec surcharge : *four cents* en noir sur une ligne horizontale, a été livré par la maison De La Rue & Co de Londres. Il vient d'être mis en usage, en attendant sans doute un autre

4 cents dont on avait cependant la gravure.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au flagramme CA et couronne, piqué 14 :

1 cent sur 5 c., carmin, surch. noire

Le 3 cents, type 1892, est brun au lieu de carmin : (flagramme CA et couronne) :

3 cents, brun, piqué 14

Il y a encore un 3 cents sur 1 cent, vert, même type, signalé par l'*Annuaire Timbrologique* :

3 cents sur 1 cent, vert surch. noire



MOZAMBIQUE (c^{ie} DE)

Le 75 reis, rose, a reçu la surcharge : 25 *Provisorio* en noir et un trait sur la valeur primitive. (*Echo de la Timbrologie*) :

25 reis sur 75 reis, rose et noir, surch. noire

NABHA

Le 1 rupee, carmin et vert, a été surchargé en noir : *Service* :

1 rupee, carmin et vert, surch. noire

NEPAL

Il a été émis un timbre de 1/2 anna, imprimé en noir sur papier indigène blanc. Comme il appartient à un nouveau type, il est à supposer que les autres valeurs seront changées l'un de ces jours. Au centre, un arc et une flèche au-dessus de deux



couleaux :

1/2 anna, noir

Il paraîtrait, d'après le *Ph. J. of India*, qu'il y a eu un timbre provisoire de cette valeur qui n'a été en emploi qu'un jour ou deux. Nous reproduirons ce type lorsque notre confrère le fera, ce qu'il promet pour son prochain numéro.

NORD DE BORNEO

D'après l'*I.B.Z.*, le *timbre-taxe* 1 cent n'existerait pas, mais il y aurait en plus des timbres signalés, n° 422 :

21 cents, carmin et bleu, surch. noire

PAHANG

Le 5 cents 1892 est devenu 2 et 3 cents par une surcharge rouge et coupé par moitié :

2 c. sur 1 1/2 timbre 5 c., outre-mer, surch. rouge
3 — — 1 1/2 — — 5 — — — —

PERAK

Émission d'un 3 dollars au type connu :

3 dollars, vert et vert

PHILIPPINES

Le *Madrid Filatelico* enregistre « avec une joie philatélique » les variétés de timbres comme suit, de l'émission de 1897.



Une feuille de 100 timbres 25 c. de peso ayant sept rangées verticales de 10 timbres devenus 20 cent dont 12 renversés : une rangée verticale de 10 timbres de 15 et 5 cent et une même rangée sans valeur en surcharge, mais ayant : *Telegrafos* au lieu de *Correos*.

C'est probablement une fantaisie obtenue à l'imprimerie, comme jadis les 52 centimes de la Réunion.

PORTO-RICO

Les timbres des Etats-Unis ont été surchargés : *Porto-Rico*, en biais. Ils doivent avoir été émis le 1er avril dernier. Comme premier tirage on a imprimé les quantités que nous donnons ici :

1 cent, vert, surch. noire	(1,000,000)
2 — rouge, —	(2,000,000)
5 — bleu, —	(500,000)
10 — bistre, —	(500,000)

PUNTCHE

Nous empruntons le type et la nouvelle au *Monthly Journal*, qu'il existerait un timbre des premiers émis, qui n'aurait pas encore été signalé. Il a le millésime 1933 ou 1876 qui serait la date d'émission :

6 pies, rouge sur blanc uni

QUEENSLAND

Le 1 penny a été percé en noir :

1 penny, rouge

RUSSIE

OURJOM (Viakha). — Le renard n'est plus noir, mais brun :

2 kopecks, brun et bleu

ZIENKOW (Poltava). — Les quatre variétés de décembre dernier, dont nous parlions dans notre numéro de mars, existent piquées 11 1/2 :

3 kopecks, bronze

SAINT-THOMAS ET PRINCE

Le *N. V. van P.* nous dit que le timbre 2 1/2 reis, brun, de 1893, a été surchargé : *Provisorio* en bleu; que 2,400 exemplaires furent ainsi accommodés, dont 740 envoyés à Berne. Le reste a servi de janvier au 5 février, en attendant le 2 1/2 reis à effigie :

2 1/2 reis, brun, surch. bleue

SALVADOR (République)

La série Seebeck de 1899 est arrivée avec sa ponctualité habituelle. Les valeurs signalées jusqu'ici sont les suivantes, imprimées en couleur sur papier blanc; pi-quage 12 :



1 cent, brun, surch. rose noire	
2 — vert, —	
3 — bleu, —	
5 — orange, —	
10 — brun foncé, —	
12 — vert foncé, —	
13 — carmin, —	

Le *M. J.* annonce que les enveloppes 1 c. de 1897 et 2 c. de 1896 (109 × 65 mm) ont l'inscription : *Servicio nacional y local* et *Servicio del exterior* respectivement :

Intérieur. Enveloppe : 1 c. carmin, type 1897
Extérieur, — 2 rouge, — 1896

SAMOA

Le 1 penny est devenu 2 1/2 d. par une surcharge rouge :

2 1/2 p. sur 1 p., vert, surch. rouge

SIAM

Le 12 atts actuel a reçu la surcharge noire :
1 att :

1 att sur 12 atts, lilas et carmin, surch. noire

SIRMOOR



Les morts vont vite dans ce pays. A peine avons-nous annoncé une série de timbres, type éléphant, de quatre nouvelles valeurs, que nous avons un nouveau type à l'effigie du rajah actuel, de ces mêmes valeurs :

3 annas, vert jaune
4 — vert foncé
8 — bleu foncé
1 rupee, vermillon

SOUDAN ÉGYPTIEN

Nous avons reçu les 1 et 10 piastres, télégraphe, avec filagramme croissant et étoile, mais tandis que le 10 piastres a un seul de ces filagrammes, le 1 p. en a plusieurs, placés qu'ils sont l'un à côté de l'autre et répétés immédiatement au-dessus, entre deux croissants,

TUNISIE

La carte postale a vu son timbre imprimé en vert-jaune :

5 centimes, vert-jaune

URUGUAY

Le 5 milésimos a la couleur changée. De carmin, le voilà aujourd'hui violet :

5 milésimos, violet

La poste aux pigeons de Grand-Barrier.

MM. Whitfield, King et C^e ont bien voulu nous renseigner au sujet du timbre que nous avons annoncé dans notre n° 435. Voici ce que

nous écrivent nos obligeants correspondants :

« Les enquêtes que nous avons faites sur les timbres de Grand-Barrier nous ont conduit à quelques résultats inattendus. Nous n'avions pas idée de la nature exacte des timbres, quand nous en reçûmes d'abord quelques-uns d'un correspondant de la Nouvelle-Zélande, attendu qu'il ne nous donnait aucune information à leur sujet, mais ils nous semblèrent quelque chose d'entièrement nouveau.



« Il n'y a pas de câble dans l'île et le service de la malle est irrégulier et peu fréquent.

« Lorsqu'en novembre 1897, un service de pigeon-gramme fut établi, les pigeons, évidemment, étaient pris par les vaisseaux, lorsque l'occasion se présentait, et libérés quand les messages avaient besoin d'être envoyés. Pendant un an ce service fut exécuté sans l'aide de timbres, mais en novembre dernier, en suite de l'augmentation du nombre des messages, il fut jugé bon d'émettre des timbres et 1800 en furent imprimés.

« Les messages sont écrits sur des bandes de papier mince, l'adresse étant en haut et le timbre placé sur le message, attendu qu'il ne peut être question d'enveloppe dans un tel service. Le timbre est oblitéré par un timbre circulaire et la bande alors roulée et nouée sous l'aile du pigeon.

« Nous ne savons combien un oiseau peut porter de ces messages, mais quand les oiseaux sont libérés à Grand-Barrier, ils voient vers Auckland, (Nouvelle-Zélande) où les messages sont enlevés, puis placés dans des enveloppes et, l'adresse ajoutée, déposée ensuite à la poste sans augmentation de la taxe de 1 shilling, qui paie la remise dans tous les points de la colonie.

« Il n'y a qu'une valeur, 1 shilling, qui est suffisante, la taxe étant de 1 shilling par pigeon-gramme. Le dessin étant mal fait, un nouveau type a été gravé, que nous attendons incessamment et que nous aurons le plaisir de vous envoyer aussitôt.

« Bien que ce soit une chose privée, nous sommes heureux qu'elle soit de bonne foi. Vu son intérêt, nous croyons que ces timbres seront très recherchés.

« En cas où nous parviendrions à obtenir un de ces messages, nous nous ferons un plaisir de vous le montrer, mais les timbres sont généralement abîmés par le voyage et plus ou moins effacés. »

L'emploi de timbres adhésifs, dans cette circonstance, ne nous paraît pas une idée bien heureuse. On augmente sans nécessité aucune, le poids du message, sur lequel il suffirait d'imprimer le timbre.

Timbres 1876 d'Espagne

Nous voyons dans le *London Philatelist*, sous la signature de son infatigable rédacteur en chef, M. M.-P. Castle, un article fort curieux sur les timbres d'Espagne 1876, énumérant



toutes les particularités de cette émission, dont personne jusqu'ici n'avait soupçonné l'existence. Malgré tout l'intérêt que présente cet article, nous nous contenterons d'en donner la quintessence, y ajoutant quelques remarques que nous avons pu faire nous-même, le chemin nous étant si habilement tracé.

L'émission comprend neuf valeurs imprimées par les soins de MM. Bradbury, Wilkinson & Co Limited, qui ont également gravé le type. Le coin a subi tout d'abord des changements que nous allons faire connaître.

PLANCHE I

Les timbres de cette planche sont reconnaissables aux points suivants :

Le cartouche supérieur ayant à ses extrémités une sorte de triangle, on a placé sous celui de gauche une ombre en couleur :

Les bandes laissent apercevoir des dépôts de couleur comme si le type avait été inachevé :

A la partie inférieure, il y a deux ornements en demi-cercle, au-dessus de la valeur, qui ne contiennent rien, le milieu étant resté blanc.

C'est dans ces conditions que se présentent les 1 peseta et 4 pesetas.

Est-ce comme enjolivement du type ? Nous ignorons, mais nous constatons que l'un de ces deux ornements, celui de droite, a reçu une petite ligne à la partie gauche supérieure et c'est ainsi que paraissent, sans autre modifi-

cation, les 5, 20, 25, 40 et 50 centimos de peseta.

Après l'établissement de ces planches ou après l'impression de ces valeurs, on reconnaît la nécessité de prolonger la petite ligne de l'ornement droit jusqu'à son extrémité, de sorte que cette ligne va d'un bout à l'autre.

Le 10 centimos de peseta montre seul cette particularité.

Les imprimeurs, qui semblent surveiller de près le tirage des timbres d'Espagne, mécontents, et pour cause, de leur travail, apportent un nouveau changement au type et c'est ce qui nous donne pour le 10 pesetas, seule valeur restant à imprimer, la

PLANCHE II

Voici en quoi consiste les corrections apportées au coin :

a) L'ombre de la partie gauche supérieure, sous le triangle, disparaît complètement ;

b) Les parties irrégulières des bandes n'existent plus, le fond ayant été rendu uni.

Ce sont là les dernières modifications apportées au coin ; elles n'ont pas été superflues, le tirage des timbres ayant été, depuis, plus régulier.

Le type n'est donc pas le même pour toutes les valeurs parues le 1^{er} juin 1876 ; seul, le 10 pesetas appartient à la planche II.

Le papier était d'épaisseur ordinaire, de bonne qualité et fortement satiné.

Le remplacement de la planche du 10 centimos de peseta étant devenue nécessaire, on en crée une nouvelle : c'est la planche II. Elle n'a subi aucune retouche.

Pour les tirages suivants, on se sert des planches établies déjà pour chacune des valeurs, mais ces planches subissent des retouches à différents endroits.

PLANCHE I RETOUCHEE

Nous ignorons l'ordre dans lequel les retouches ont été opérées ; nous donnons donc l'ordre par valeur.

Pour se rendre compte de suite des retouches, il est bon de placer le timbre entre l'œil et la lumière.

5 centimos de peseta. — A quelques rares exceptions près, tous les timbres ont dans la bande de couleur, au dessus du chiffre gauche, quelques petits traits obliques ; dans les bandes il y a parfois des retouches, consistant en lignes

verticales, dans les côtés supérieurs et aussi dans l'angle gauche inférieur, au-dessus du petit cartouche avec chiffre.

Beaucoup de timbres ont les petits cartouches retouchés par des lignes verticales et très souvent les chiffres ont été modifiés. M. Castle a constaté la chose, c'est-à-dire un timbre de la planche I avec des chiffres rappelant ceux de la planche II, sans se l'expliquer. Il en est résulté chez lui, nous a-t-il dit, un grand trouble philatélique que ces lignes dissiperont, espérons-le.

10 centimos de peseta. — La retouche au-dessus du chiffre gauche existe également pour cette valeur; on a parfois ajouté des lignes à l'angle supérieur gauche.

20, 25, 40, 50 centimos de peseta. — Ces valeurs ont été retouchées au-dessus du chiffre gauche, comme les 5 et 10 centimos de peseta.

Tous ces timbres ont le papier satiné de 1876.

Dans les derniers mois de 1877 et commencement de 1878, les 5, 10, 25 et 50 centimos, les 1 et 4 pesetas paraissent avec le papier *mince*, de qualité médiocre et non satiné le plus souvent. Est-ce comme amélioration? Dans ce cas le but est absolument manqué. Voici comment ces valeurs arrivent :

5 centimos de peseta. — Beaucoup de timbres ont pour retouche trois petites lignes obliques, au-dessus de l'A de *peseta*, sur la bande de couleur; d'autres ont deux lignes au côté opposé. Il y a même des timbres qui ont des retouches (lignes verticales) sur les bandes.

10, 25 et 50 centimos de peseta. — Sur la partie gauche, bande en couleur, il y a là des traits obliques de retouche.

1 peseta. — Au-dessus du chiffre gauche il y a des petits traits obliques et également dans le rectangle avec chiffre, à droite.

Le 4 pesetas n'a pas été retouché.

Après les tirages dont nous venons de parler, les planches, usées, donnent lieu à la création d'autres planches et, naturellement, elles sont alors de la planche II que nous voyons retouchée pour toutes les valeurs émises. Le papier est celui de 1877.

PLANCHE II RETOUCHEE

5 centimos de peseta. — Tous les timbres de la feuille, à de rares exceptions, ont pour retouche trois petites lignes obliques au-dessus de l'A de *peseta*, dans la bande de couleur;

10 centimos de peseta. — Lignes verticales

ajoutées dans l'angle supérieur de beaucoup de timbres. Elles sont parfois régulières, mais le plus souvent elles sont fort grossièrement tracées. On rencontre des retouches semblables, mais rarement, à la partie inférieure :

25 centimos de peseta. — Rares retouches dans les angles supérieurs consistant en lignes verticales; tous les timbres indistinctement ont au-dessus de l'A (*peseta*), à côté de l'ornement demi-circulaire, deux ou trois traits obliques;

50 centimos de peseta. — Est dans le cas du 25 c., pour la partie retouchée au-dessus de l'A de *peseta*; parfois, il est des timbres qui ont des lignes verticales dans l'angle *gauche* supérieur;

1 peseta. — C'est la planche la plus éprouvée de toutes les valeurs, probablement parce qu'elle a servi à de plus nombreux tirages.

Dans les angles supérieurs, sous les deux triangles, il y a un certain nombre de traits allant ou de gauche vers la droite ou de droite vers la gauche. Il y a un et plusieurs traits, allant parfois jusque douze. Ils sont obliques, verticaux ou horizontaux. Parfois il n'y a pas de traits à droite et même aux deux côtés.

Il y a encore des traits obliques, à quelques exceptions, au-dessus de l'A de *peseta*;

Au-dessus du chiffre gauche on voit quelquefois des traits obliques et au-dessus de celui de droite des horizontaux et aussi des traits obliques;

Peseta a été rendu plus gras, par une retouche générale des lettres, pas toujours avec succès, ainsi que l'indiquent certains coups de burin, en dehors des lettres venant relier, par exemple, la partie inférieure de l'E à l'S :

Les angles ont leurs petits cartouches avec valeur modifiés avec le même insuccès et les chiffres ont été rendus plus étroits, d'où diverses largeurs et diverses formes.

10 pesetas. Addition de trois lignes obliques, à la droite de l'ornement demi-circulaire, au-dessus de la valeur.

Pour résumer ce travail, donnons la nomenclature de ce qui existe :

Emission du 1^{er} juin 1876

A. Papier blanc épais satiné (tour d'Arroyon)

Planche I : 5, 10, 20, 25, 40, 50 cent. de peseta

— I et 4 pesetas.

— II : 10 pesetas.

Fin 1876 ou 1877

Planche II : 10 c. de peseta.

Planche I retouchée : 5, 10, 20, 25, 40, 50 c. de p.
— II — 25 c. de p.

Série 1877 et 1878

B. Papier blanc mince, non satiné
(tour d'Aragon)

Planche I retouchée : 5, 10, 25, 50 c. de p. 1 p^{ia}.
— I. 5, 25, 50 c. de p., 1 et 4 pesetas.
— II 10 c. de p.

1878

Planche II retouchée : 5, 10, 25, 50 c. de p.
— — 1 et 10 pesetas.

Il n'y a donc pas de planche I du 10 pesetas, comme il n'y a pas de planche II des 20, 40 c. de peseta et 4 pesetas.

M. Castle s'étant rendu chez les imprimeurs MM. Bradbury, Wilkinson et Cie au sujet de ces retouches, ces messieurs ont répondu qu'elle était impossible sur l'acier durci.

Il faut croire alors que ces retouches se seront faites d'elles-mêmes.

Les premiers timbres d'Haïti.

Rien n'obligeait M. J. B. Leavy de nous faire connaître le résultat d'une étude qu'il avait faite sur les timbres d'Haïti, si négligés, si mal compris, mais l'auteur, mal inspiré, suivant nous, a cru devoir la publier dans le *Am. Journ. of Phil.*, de février 1898, afin d'être utile à la timbrophilie. Certes, l'intention est bonne : que ne puissions-nous en dire autant de l'étude !

Comme entrée en matière, l'auteur déclare qu'il a consacré à ce travail « son argent, une grande partie de son temps et toute son attention philatélique ». Nous nous attendions après cela à des choses surprenantes, épatantes, quand, *six* lignes plus loin, M. Leavy qui doit être encore sous le coup de la conversion de ses dollars en timbres, qu'il ne peut digérer, croit devoir intéresser une dernière fois ses lecteurs à ses sacrifices, en leur rappelant, avec un gros soupir à la clef, que sa liste « est le résultat de la combinaison de son argent, de son temps et de ses études ».

Et maintenant que nous savons tous que M. Leavy s'est saigné à blanc dans l'intérêt de la timbrophilie (?), voyons les conséquences de ses prodigalités.

D'après l'écrivain américain, les timbres de 1881, qui ont été imprimés typographiquement sur planches en galvano à goujons libres, auraient été tout simplement lithographiés et le tirage aurait eu lieu sur une seule pierre de

cinquante timbres différant entre eux, pour toutes les valeurs ! LES CHIFFRES ÉTANT MIS APRÈS ET IMPRIMÉS ENSCUTE. On voit comme c'est simple.

Plus loin, lorsqu'il s'agit des lithographiés, avec les piquages 16 et 14, l'auteur déclare sans hésiter que ces timbres lui paraissent être d'une autre planche avec des inscriptions paraissant plus grandes ! Et voilà !

Pour les émissions suivantes, les explications ne sont pas plus compliquées. Ce sont d'autres planches « avec des ombres supplémentaires ou une tête plus grande ! » M. Leavy a bien vu quelque chose, mais il ne distingue pas très bien. Et cependant ces énormités sont accueillies sans sourciller, sans protester, non seulement par le journal américain, mais encore par le *Philatelic Record* qui n'en fait qu'une bouchée dans son numéro de mars 1898, ce qui prouve que ce ne sont pas les articles les mieux étudiés qui ont le plus de succès.

Afin de ne pas tomber dans les mêmes errements que nous critiquons, nous avons eu recours à l'obligeance de M. Mahé qui a bien voulu nous aider à éclairer notre lanterne. Espérons qu'elle donnera la clarté voulue.

Le *Philatelic Record* d'août 1881 annonce que la République d'Haïti, en entrant le 1^{er} juillet dans l'Union postale universelle, a émis à cette occasion une série de timbres dont il reproduit en même temps le type que voici :

Emission du 1^{er} juillet 1881.



Tête de femme à gauche personnifiant la Liberté. C'est l'œuvre de M. Laforesterie, sculpteur haïtien, dit M. C. Lemierre. Une légende entoure l'effigie : *Poste — République d'Haïti — Poste au lieu de République d'Haïti* ; en dessous, un petit écusson portant la valeur en chiffre et de chaque côté, le mot : *cent.*, abréviation de *centime*, dans un cartouche horizontal. En haut, de chaque côté, des drapeaux ; un bonnet phrygien débordant en partie sur le cadre, au milieu ; à droite et à gauche du chiffre, une pyramide de boulets.

Le type a été gravé sur bois par les soins de M. G. Richard,

de Paris. C'est la même maison qui s'est chargée de l'impression typographique obtenue sur planches en galvanoplastie, avec goujons libres, composés un à un, d'où résultent diverses situations.

L'introduction du chiffre laissant un intervalle entre le creux de l'écu et le goujon avec chiffre, s'accuse le plus souvent par un trait de couleur au-dessus et au-dessous de ce chiffre.

L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, teinté de couleur par une impression lithographique. Ont un aspect gras, huileux, doux au toucher, ce qui disparaît le plus souvent lorsque les timbres sont mis à l'eau.

Les feuilles ont cinquante timbres sur cinq rangées horizontales, mais le tirage doit avoir eu lieu par 300 exemplaires (on n'a pu nous le certifier), soit six planches de cinquante, disposées sur deux rangées verticales. Les six planches n'ont pas été placées toujours régulièrement, puisque la collection de M. La Rénotière contient deux timbres tête bêche, appartenant aux dernières rangées de deux planches de 50.

Ce mode d'impression a été suivi pour les timbres piqués de 1882/83.

Les ombres de la figure sont indiquées par des traits *horizontaux* et celles du cou par des traits *obliques*.

1 cent (ime)(1), vermillon vif sur chamois jaunâtre foncé

1	—	—	—	—	
1	—	—	pâle	—	pâle
1	—	rouge	—	—	—
1	—	—	pâle	—	—
2	—	violet foncé	—	mauve	—
2	—	—	—	—	—
2	—	—	foncé	—	jaunâtre
3	—	bistre jaune	—	chamois foncé	—
3	—	—	gris	—	—
3	—	—	—	—	clair
5	—	vert jaune	—	verdâtre	—
5	—	vert vif	—	—	—
7	—	bleu gris	—	gris	—
7	—	bleu	—	—	—
7	—	bleu vif	—	—	—
20	—	brun	—	chamois	—
20	—	brun rouge	—	—	pâle

VARIÉTÉS

Lespace restreint pour deux chiffres amené, par accident, la suppression du filet gauche de l'écu :

20 centimes, brun sur chamois
Tête bêche
2 cent (imes) violet foncé sur mauve

(1) Le centime représente la centième partie de la gourde ou 5 francs

L'imprimeur a fait parfois confusion en employant les feuilles du côté non teinté. Le papier est donc *blanc* au recto, *teinté* au verso, au lieu du contraire :

1 cent (ime), rouge	sur blanc, verso teinté
2 — violet foncé	— —

Par suite de défaut à quelques clichés, les 12^e, 16^e et 17^e timbres ont un point entre *Republique* et *d'Haiti*. Ce point est gros ou petit. Nous l'avons vu pour les 1, 3 et 5 centimes et il est à supposer qu'il existe pour toutes les valeurs, ce qui est le cas pour les timbres piqués des émissions 1882 et 1884.

Voici quelles sont les quantités de timbres qui ont été livrées tout d'abord :

1 cent (ime) 300,000 exemplaires
2 — 150,000 —
3 — 150,000 —
5 — 150,000 —
7 — 250,000 —
20 — 25,000 —

En octobre 1882, le *Ph. Record* signalait les 5 et 7 centimes comme étant piqués ; le *Timbre-Poste* du mois suivant révélait en plus l'existence des 3 et 5 centimes et en avril et juillet 1884 seulement, les 1, 2 et 20 centimes dans le même état :

Émissions de septembre (?) 1882 à juillet 1884.

Semblables en tous points aux timbres précédents, sauf qu'ici ils sont piqués 13 1/2 :

1 cent (ime), vermillon sur chamois pâle

1	—	vermillon rosé	—	—
2	—	violet foncé	mauve	—
2	—	violet	—	—
3	—	bistre olive	chamois pâle	—
5	—	vert terre	verdâtre	—
7	—	bleu terre	gris	—
7	—	—	vif	—
20	—	brun rouge	chamois pâle	—

Émission de 1883 (?)

Les mêmes, mais sans apparence huileuse. Le papier est teinté plus faiblement ; il est même généralement plus mince. Piqués 13 1/2.

L'usure de la planche montre les timbres sous un aspect différent ; certaines ombres manquent parfois au visage, notamment à la bouche et au nez ; c'est ce qui nous vaudra plus tard un autre type :

1 cent (ime), vermillon	sur chamois foncé
1 — rose carminé	— — —
1 — rouge vif	— — —
1 — vermillon pâle	— — —

2	cent (une)	violet foncé	sur mauve
2	—	violet	—
2	—	violet-noir	—
2	—	violet-rougeâtre	—
2	—	lie de vin	—
3	—	bistre jaune	chamois foncé
3	—	bistre-gris	— pâle
5	—	vert-jaune	verdâtre
5	—	vif	—
5	—	foncé	—
5	—	pré	— très pâle
7	—	bleu foncé	gris
7	—	gris bleu	—
7	—	bleu	—
7	—	outremer	bleuâtre
7	—	vif	—
20	—	brun-rouge	chamois pâle
20	—	brun pâle	—
20	—	—	— paille

Les 2 centimes violet rougeâtre et lie de vin ont la couleur transparente.

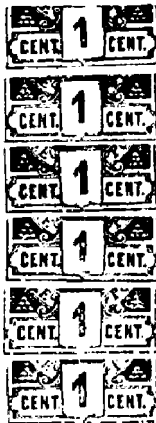
VARIÉTÉS

Non dentelés verticalement

1	cent (une), vermillon	sur chamois
2	— violet foncé	— mauve
5	— vert jaune	— verdâtre
7	— ?	— ?
20	— brun pâle	— paille

Non dentelés horizontalement

1	cent (une), vermillon	sur chamois
2	— violet foncé	— mauve
5	— vert jaune	— verdâtre
7	— outremer	— bleuâtre
20	— brun pâle	— paille



Il arrive parfois que les timbres n'ont pas de piqure verticale du côté droit. Cela tient à ce que la feuille n'est pas toujours piquée de ce côté à la dernière rangée verticale.

Les timbres à 1 centime n'ont pas le chiffre régulier. En voici six différents que nous avons rencontrés sur nos exemplaires de 1883. Le tirage de 1881 ne présente pas ces variétés :

(Six variétés de chiffres)

1 cent (une) vermillon sur chamois

L'entrée et la sortie des chiffres dans l'écu ne se sont pas faites sans accident : les filets sont souvent brisés ou déplacés et se présentent alors avec un et quelquefois deux festons. Dans cet état se présente le 1^{er} timbre, soit le septième de la deuxième rangée horizontale (voir notre dessin.) Toutes les valeurs



existent, nous assure-t-on. Nous n'avons vu que les 1, 5 et 7 centimes :

1	cent (une), vermillon	sur chamois pâle
2	— violet	— mauve
3	— bistre	— chamois
5	— vert jaune	— verdâtre
7	— outremer	— bleuâtre
20	— brun pâle	— paille

Le 20 centimes se montre avec des chiffres qui varient. Nous donnons les quatre principales variétés :

(Quatre variétés de chiffres)

20 centimes, brun sur paille

Le petit écusson, dans lequel est renfermé le chiffre, existe également en plusieurs variétés, savoir :

- Le filet manque entièrement à droite;
- — — — — et partie du fleuron;
- — — — — au-dessus du cartouche, à droite;
- — — — — s'élargit en demi-cercle, depuis le milieu du fleuron de droite;
- — — — — forme un creux au-dessous de l'ornement de droite.

Rappelons pour mémoire les variétés avec gros et petits points entre les mots *Republique* et d'*Haïti*.

Pendant les années 1881 et 1882 il a été livré des quantités qui n'ont pu être relevées, confondues qu'elles étaient avec les timbres fiscaux. Mais en 1883 M. Richard a fait un envoi composé comme suit :

206,000	de 1 centime
105,000	— 2 centimes
50,000	— 3 —
157,000	— 5 —
51,000	— 7 —
33,000	— 20 —

Le *Timbre-Poste* de septembre 1886 annonçait un nouveau type de deux valeurs, qui, au dire du *Ph. J. of America*, aurait été émis en mars 1886. Ce fait est confirmé par un timbre 2 centimes que nous possédons, oblitéré effectivement : Mars 1886. Le changement de type n'a pas eu lieu à la demande du gouvernement haïtien. C'est le graveur qui, ayant jugé que le type ne s'imprimait plus bien à cause de l'usure, prit sur lui d'en regraver un nouveau où la figure avait les ombres différentes, ce qui le rendait distinct de l'autre type.

Émission de mars 1886

Gravure nouvelle. Type de 1881, refait. En



diffère par les points suivants : *Republique* a le *Q* avec queue à droite et le dernier *E* plus formé;

D'Haiti a *D* apostrophe au lieu d'un point et le *T* les bras tombants;

Cent a les lettres plus grasses, le *T* plus fortement barré;

L'effigie est plus maigre; les cheveux plus ondulés, deux mèches d'égale grandeur tombent verticalement près de l'oreille;

Les ombres de la figure sont *verticales*; celles du cou *horizontales*.

Les planches ont été simplifiées. Le chiffre a été introduit dans le coin matrice, cliché d'une pièce et répété en nombre pour composer la forme. C'est ce qui fait que les petits traits au-dessus de la valeur ont disparu.

La disposition de la feuille reste de cinquante timbres, imprimés très probablement comme en 1881, c'est-à-dire par 300 (6 fois 50).

Le papier est blanc, teinté de couleur.

La piqure est restée la même : 13 1 2 :

1	cent (une)	rouge vermillon	vif sur paille foncé
1	—	vermillon	—
1	—	brunâtre	—
1	—	—	pâle
1	—	vif	—
1	—	écarlate	—
2	—	violet foncé	mauve pâle
2	—	violet noir	—
2	—	violet brun	foncé

Pas de variété de chiffre, mais en les rapprochant de ceux de 1881, on verra qu'ils en diffèrent : le 1 est plus court, le trait de liaison plus oblique, le 2 plus grand, plus allongé.

On a imprimé approximativement :

310,000	timbres de 1 centime
180,000	— 2 —

Le 15 avril 1887, nous voyons pour la première fois annoncé un 5 centimes par l'*Union des Timbrophiles*, « ayant le chiffre-valeur sensiblement plus gros » et notre réserve nous fournit de ces timbres en date des 15 et 25 avril 1887. A donc pu paraître parfaitement en mars puisque annoncé en avril.

C'est encore à l'initiative du graveur que nous devons ce nouveau type. Certes, le précédent, de 1886, laissait à désirer, mais il était toutefois dangereux de créer toutes ces variétés de types qui donnaient libre carrière aux contrefacteurs.

Emission de mars (?) 1887

Type rappelant ceux de 1881 et 1886, dont il

diffère par les points suivants : Les lettres sont en général plus grasses; le *Q* de *Republique* a la queue à droite, le *B* plus étroit et *FE* final entièrement fermé;

D'Haiti a *D* grande apostrophe au lieu d'un point et le *T* a les bras très courts;

Le point à droite, entre *Haiti* et *Poste* est très rapproché de ces deux mots; au côté opposé ce point touche presque *Poste*;

Les ornements de chaque côté de l'écu ont été modifiés;

La tête est plus forte, le nez plus rond, dépourvu d'ombres comme les lèvres; les cheveux moins ondulés, les mèches vers l'oreille ont deux dimensions : elles sont légèrement courbées et forment un large creux;

Le chiffre est de grande dimension et l'écu est marqué par de gros traits;

Cent a les lettres grasses et le premier *C* presque fermé; le point n'est plus rond, mais carré; les ombres des drapeaux sont différentes et plus nombreuses.

Pas de variété de chiffre.

Le papier est blanc uni, légèrement teinté de la couleur du timbre; piqure 13 1/2.

On a employé le même système qu'en mars 1886, pour l'introduction des chiffres dans l'écu :

5	centimes.	vert gris	sur verlatre
5	—	vert foncé	—

Il n'y a eu que 75,000 de ces timbres, imprimés fin 1885.

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

Du timbre de patentes reproduit n° 435, on nous signale d'autres valeurs :

15, 30, 50, 100 pesos, noir



LA RIOJA (*Province des*). Nous recevons du *Stamps* le timbre ci-contre, nous donnant l'inscription : *Provincia de la Rioja. Lei de Sellos* et la valeur dans un ovale ornementé à l'extérieur.

Les valeurs suivantes sont signalées par notre confrère :

a) Papier pelure; impression noire :

5	centavos, noir	
10	—	—
15	—	—

b) Papier blanc épais; imp. de couleur :

25	centavos, brun rouge	
50	—	—
50	—	rouge

CANDIE

Nous disions dans notre n° 435 que les Anglais avaient émis un timbre-poste portant le pavillon Britannique et le mot *Candie* au-dessus.

On nous écrit de Candie que les timbres en question ne sont pas des timbres-poste puisqu'ils servent pour les actes civils tels que contrats, connaissements, etc. Là se bornent nos informations.

ESPAGNE



Le type ci-dessus nous fait connaître un timbre employé par le Collège des avocats de TARRAGONE.

Au centre d'un ovale, un livre ouvert, le glaive et la balance de la Justice; au-dessus, sur un double cartouche horizontal : *Bastanteo de poderes* — 2 pesetas 50 cents; au-dessous : *Colegio de Abogados*; plus bas, sur une ligne horizontale : *Tarragona — de... 18*.

Ce millésime ne nous apprend pas la date de l'émission.

Imprimé en noir sur papier blanc jaunâtre :

2 pesetas, 50 c., noir sur blanc jaunâtre



Barcelona
accepto

Dros. 1 P^{te}

Le timbre ci-dessus appartient au Collège des procureurs de BARCELONE.

Au centre, les armoiries de la ville soutenues par quatre anges; au-dessus : *Colegio de Procuradores de Barcelona*; au-dessous : un écritoire, des livres, papiers, etc.; puis : *Barcelona* — *accepto* — *Dros 1 P^{te}*; à gauche, un talon :

Sans valeur, noir sur crème
1 peseta, — — blanc

Des timbres de légalisation (*Montepio*), de ce collège, il y aurait, au type connu, oblong, mais au millésime : 189 — série a :

10 cent. de p., noir et rose

et au type livre protocole, également au millésime 189 :

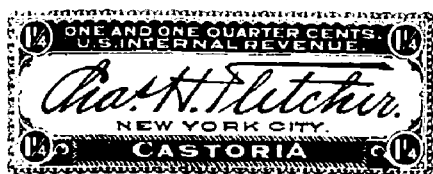
2 pesetas, noir et vert sur blanc

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

On annonce que les timbres privés *proprietary* ont repris faveur. D'après le *Stamps*, la firme *Lauman & Kemp* aurait un nouveau timbre de son type « *Phénix* » :

5 8 cent, vert

Il y aurait même en préparation une douzaine de timbres de 5 8 cent à 4 cents, dont en voici un que nous envoie M. Laurie.



L'impression est noire sur papier blanc au filagramme *U. S. I. R.*, percé en lignes :

1 1/2 cent. (sic) noir

Il y aurait encore, mais on ne nous dit rien du type :

Hostetter Co

2 1/2 cent. noir, percé en lignes

The Piso Company (E. T. Halzeltine)

5/8 cent. orange

GRANDE-BRETAGNE

Le timbre 1 p. *Bankruptcy* arrive avec ce mot en lettres-bâtons et la valeur en chiffres sur l'ellipsoïde; filagramme globe, piqué 14 :

1 penny, lilas, surch. brune

GUATÉMALA

Les timbres de 1898 ont été surchargés 1899 :

1 centavo,	rose, lilas, surch. noire (?)	—
5 centavos,	violet,	—
10 —	vert,	—
25 —	rouge,	—
50 —	bleu,	—
1 peso,	violet foncé	—
5 —	— indoise	—
10 —	vert émeraude	—

PRUSSE

Le *Stamps* signale les timbres *Stadtkasse* où les inscriptions obliques, au lieu d'être en couleur sur blanc, sont en blanc sur couleur :

50 pfennig,	vert et noir, piqué 11
1 mark,	rouge
1 — 50 pf,	jaune

SAXE

Quelques timbres de visa ou avis viennent de nous être communiqués par M. Treichel. Ce sont :



BAUTZEN — Emission de 1879, encore en usage aujourd'hui.

Armoiries dans un ovale; cadre rectangulaire ayant à la partie supérieure, sur une ligne droite : *Visir-marke*; plus bas, contournant l'ovale; *der stadtrath*; sous l'ovale, *zu Bautzen* :

à la partie inférieure : *Gebühr 25 pfge*, le tout en relief.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennige, vert

COTTA. — Emission de 1894 sans changement jusqu'à ce jour.

Inscription : *Visirmarke — gemeinde — 25 pfennige — Cotta b. Dresden*, en relief blanc sur fond de couleur; point de dentelure :



25 pfennige, vert émeraude



Un timbre de Döbeln porte des armoiries au centre; sur une banderole centrée, au-dessus : *Stadtrath Döbeln*; à la partie supérieure : *Visirmarke*; à celle inférieure : *25 pfennig 25*. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

25 pfennig, vert jaune

Émis le 10 décembre 1880 et resté en usage jusqu'aujourd'hui, sans changement aucun.

HAINICHEN. Émis en 1886 et encore en usage

Au centre d'un double cercle contenant : *Stadtrath Hainichen*, les armoiries de la ville; cadre rectangulaire portant en haut : *Melde Marke* (Timbre d'avis); en bas, la valeur : *25 pfennig*.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :



25 pfennige, vert



LOSCHWITZ. — Emission de 1878. Inscription en relief : *Visir-Marke — Gemeinde Loschwitz*; dans un double cercle avec ornements extérieurs aux quatre côtés; au centre, la valeur : *25 pfennige*.

Papier blanc, non dentelé :

25 pfennige, vert

MEISSEN. — Emission de 18 (?). Il y en a trois types, soit autant de valeurs différentes.



1^{er} type. Inscription : *Rath-zu-Meissen* et la valeur dans un cadre formé d'une grecque.

2^e type. Inscription : *Visirmarke — Rath-zu-Meissen* et la valeur dans un cadre formé d'un double trait.

3^e type. Inscription du 2^e type avec cadre formé de deux traits ayant aux angles des étoiles au lieu de petits rectangles.



Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

25 pfennige, vert bleu
30 — vert jaune
50 — —

ZITTAU. — Il y a trois émissions, savoir :

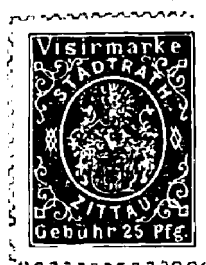


Émission de 1869. Armoiries en relief dans un ovale ayant une inscription qui le contourne du haut : *Stadtpolizeibehörde* ; en bas : *Zittau* ; sur une ligne horizontale, à la partie supérieure : *Visirmarke* ; à celle inférieure : *Gebühr 25 Pf.*

2 1/2 neu-groschen, vert, piqué 12 1/2

Émission de 1872. Armoiries en relief dans un ovale ayant au-dessus : *Stadtrath* et au dessous : *Zittau* ; à la partie supérieure : *Visirmarke* ; à celle inférieure : *Gebühr 25 Pf.*

25 pfennig, vert, piqué 12 1/2



Émission de 1897. On a abandonné ici l'impression en relief. Au centre d'un ovale, les armoiries ; inscriptions du timbre de 1872.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

25 pfennig, vert



Nous avons encore un autre timbre municipal, qui aurait été émis en 1887 et supprimé en 1889. Il a pour origine *Hartmannsdorf*, petite localité située près de Burgpaedt



Au centre est la valeur ; dans un cercle qui l'entoure : *Ortspolizei Behörde* (Autorités de police locale) ; en bas, sur un cartouche horizontal, le nom de la localité.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :
25 pfennig, rose-carmin

Du même type, mais avec l'inscription : *Borna b (et) Chemnitz*, nous avons un timbre imprimé en bleu. Borna est une localité située entre Leipsick et Chemnitz :

25 pfennig, bleu, piqué 11 1/2

SUÈDE

Un correspondant du *Stamps* dit avoir, de 1845, avec double timbre, les suivants :

3, 5, 8, 9, 12, 18, 24, 32, 36, sk., bleu et noir
1, 1 1/3, 2, 3, 4, 5, 10, 20, 25 riksd., rouge et noir

et de 1881, imposition double :

60, 200 et 500 kroner, violet et noir

WURTEMBERG

STUTTGARD. Les timbres *vaggeld* paraissent piqués 11 1/2. Il y aurait en plus du 1 pfennig déjà signalé d'après le *Stamps*.

2, 3, 5, 10, 30 et 50 pfennig, violet

Bibliothèque des Timbrophiles.

La littérature philatélique vient de s'enrichir d'un nouvel ouvrage dû à la plume érudite de M. Kropf. Il a pour titre : *Die Abstempelungen der Marken von Oesterreich-Ungarn und Lombardien-Venetien*. (Les oblitérations des timbres d'Autriche, Hongrie et Lombardo-Vénétie.)

On connaît les difficultés d'une étude des oblitérations postales dans un pays où, comme l'Autriche, cette formalité était laissée le plus souvent au libre gré des directeurs des postes.

L'auteur n'a pas craint de s'attaquer à cette tâche ardue. Ajoutons qu'il en est sorti à son honneur et que ce livre, luxueusement édité et contenant 61 tableaux hors texte avec 959 types de cachets, sera un des principaux bijoux de la bibliothèque de tout philatéliste érudit.

Le livre est in-8° ; il est édité par l'*Austria Philatelist* de Prague.

Brux. Imp. Louis VOGELS, rue Verte, 38. — Téléph. 2411



LE
TIMBRE-POSTE
ET
LE TIMBRE FISCAL
JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Main St. 901,
WORCESTER (Mass.) États-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE.

BELGIQUE

Les lettres-réclame sont imprimées en bistre
et rouge. Nous avons vu :

10 centimes, brun-orange sur blanc
10 — — — — — paille

BRESIL.

Cette fois nous avons
des timbres-télégraphe,
mais qui n'ont cours qu'à
Rio de Janeiro.

Dans un rectangle allon-
gé, aux coins évidés, à
gauche, un buste de
femme personnifiant la
Liberté; l'ovale qui le ren-
ferme est couvert d'étoi-
les; au-dessus : *Telegra-*
phos sur une banderole

incluse; au-dessous, un cartouche oblique
contenant : *E. U. do Brasil* et la valeur plus
bas.



Lithographiés et imprimés en couleur sur
papier blanc, piqués 11 1/2 :

200 reis, vert-émeraude
500 — violet-brun

Il existerait de ce type, des essais, mais d'une
autre valeur, imprimés sur blanc :

5,000 reis, bleu, vert, violet, orange et gris tendré

Voici maintenant l'avis publié à ce propos :

AVIS AU PUBLIC

Pour faciliter le paiement de la taxe des télégrammes
urbains, des timbres télégraphiques de 500 et 200 reis
seront acceptés à partir du 1^{er} avril prochain, lesquels
seront mis en vente dans les stations suivantes :

- Centrale, place Quinze-de-Novembre.
- « Nitharohy », rue de la Conception, 72.
- Forteresse de Santa-Cruz.
- « Rio Comprido », rue Aristide Lobo, 101.
- « Engenho Novo », rue Luis de Vasconcellos, 13
- Place de la République, Chemin de fer central de Brésil.
- « Largo dos Leões », rue des Volontaires de la Patrie, 167.
- « Prahalá », rue de la Santé, 31, 1^{er} étage.
- Sainte-Thérèse, rue de l'Aqueduc, 30.
- Saint-Christophe, place Maréchal Desdoro, 66.
- « Largo do Machado », place Due de Caxias, 15.

Sont considérés télégrammes urbains, ceux échangés
entre les stations ci-dessus énumérées et leur taxe est de

500 reis par télégramme normal de vingt mots et de 200 reis par chaque 10 mots ou fraction de 10 mots.

Ces télégrammes peuvent être multiples, et en ce cas, la taxe à percevoir sera d'autant de télégrammes que d'adresses.

Le retard de plus de deux heures dans la remise du télégramme donne droit à la restitution de la taxe.

Pour cette espèce de correspondance on ne donne pas de reçu au transmetteur.

Bureau central des Télégraphes, le 29 mars 1895.

F.-X. DE SOUZA QUEIROZ,
Télégraphiste en chef, en fonctions.

CUBA

La surcharge : Cuba 2 c. de peso a été appliquée sur le timbre 2 cents des Etats-Unis. Nous voyons que nous avons oublié de mentionner le 3 cents paru il y a plusieurs mois :

2 c. de peso, rouge surch. noire
3 — violet. —



Cuba 10 c. de peso :

10 c. de peso sur 10 c. bleu, surch. rouge

L'enveloppe 2 cents a été également introduite dans le service postal, de sorte que ces heureux Cubains n'ont plus rien à regretter que... leur indépendance :

Format 160 X 89mm.
Type 1895.

2 c. de peso sur 2 cents, rouge, surch. noire sur blanc



2c. DE PESO.

Il y a 70,000 de ces enveloppes.

On s'occupe enfin d'une émission nouvelle, savoir :

- 1 c. de p., vert. Statue de Ch. Colomb, la main repose sur un globe;
- 3 — 2) Figure allégorique de Cuba, comme sous le nom de La Cubana;
- 5 — bleu. Allégorie du commerce (vaisseau marchand).
- 10 — 3) Plantation de tabac avec palmiers et moulin au premier plan.

EQUATEUR



L'émission qui devait paraître en janvier arrive par fraction. Voici les trois valeurs 1, 2 et 5 centavos, en attendant les autres.



Le 1 centavo représente le portrait de Vargas Torres, jeune combattant libéral, fusillé en 1887 à Cuenca :

Le 2 centavos nous donne l'effigie de Abdón Calderón, héros de la bataille de Pichincha ;

Le 5 centavos, celle de Juan Montalvo, écrivain libéral.

Nous puisons ces détails dans *Der Philatelist*. Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 14 :

1 centavo, bleu lilacé, centre noir
2 centavos, lilas — —
5 — rouge — —

Ce ne sont pas encore là les couleurs de l'Union postale universelle : ce sera pour une autre fois.

GRANDE-BRETAGNE

M. Treichel nous envoie deux timbres W. Mc Culloch et Cie registered, type voiture à tôle d'un cheval :

6 pence, carmin
6 — violet

GUAM

Le *Metropolitan Philatelist* a reçu une dépêche télégraphique!! de Washington, par laquelle il est avisé que les timbres des Etats-Unis en cours ont été surchargés *Guam*, nom de la nouvelle possession acquise!! par les Etats-Unis. On aurait imprimé :

1 cent, vert. 10,000 exemplaires
2 — carmin 30,000 —
5 — bleu, 5,000

Le gouverneur de l'île, le capitaine Leary, a dû partir le 6 mai de New York, emportant avec lui les timbres en question.

Guam, d'après Larousse, est une île de 5,500 habitants, située en Océanie, dans le Grand Océan équinoxial. C'est la plus importante île de l'Archipel des Mariannes.

HAÏTI

Depuis toujours, sauf en 1887, les timbres de cette république ont eu les mots : *Republique d'Haïti* sans accent sur l'e du premier mot et sans tréma sur l'i de Haïti. Il paraît qu'on va y mettre bon ordre pour la série de 1899 qui aura au prochain tirage l'accent et le tréma.

On a mis le temps à s'apercevoir de ces erreurs. Ça nous fera double série!

INDES ANGLAISES

Le 3 pies, récemment paru, est déjà recouvert de la surcharge : *On H. M. S.* en noir :

3 pies, carmin. surch. noire

JAPON

Le *Timbrophile Belge* a reçu de la nouvelle série :

5 rin, gris
1 sen, bistre-brun
3 — île de vin

Le *Mekel's W. S. N.* publie la pièce suivante, n° 71, dont il ne donne pas la date. Elle porte la signature du « *Ministre des Communications* » :

Attendu que les taxes d'affranchissement seront changées en avril prochain, le département a décidé d'émettre de nouveaux timbres de couleurs différentes de celles actuellement en usage. Le nouveau timbre 3 sen, d'après une proclamation qui vient d'être publiée, sera couleur châtaigne clair, le 1 sen sera brun, tandis que le 1/2 sen sera de la même couleur que maintenant.

Les nouveaux timbres seront vendus à partir du 1er avril prochain, mais ceux de la même dénomination jusqu'ici en usage seront acceptés présentement aux bureaux de poste et télégraphiques.

Une autre pièce, n° 66, parle de cartes postales.

1. — Le coût des cartes postales étant changé en 1 1/2 sen par carte, un timbre 5 rin sera collé au-dessous de la partie de la face de la carte 1 sen existante, où le coût de la carte et le sceau sont timbrés.

2. — Le coût des cartes postales avec réponse étant changé en 3 sen par carte, 2 timbres 5 rin seront collés chacun au-dessous de la partie de la face de chaque feuille des cartes postales avec réponse 2 sen existantes, où le prix des cartes et le sceau sont timbrés.

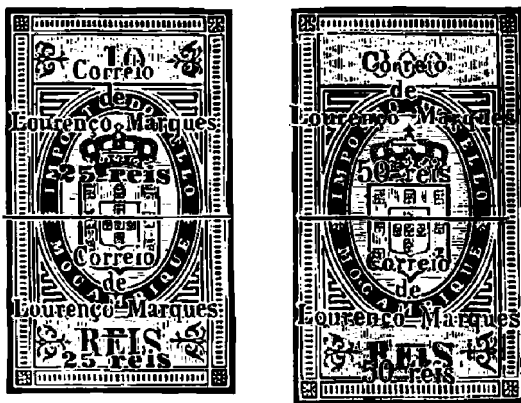
3. — Les objets postaux n° 1 — c'est-à-dire les courriers — exigent la taxe de 3 sen par 4 mommes (pour les courriers, au-dessous de 4 mommes, la même taxe sera appliquée). Pour les courriers au-dessous de 4 mommes, un ou des tim-

bres 3 sen de valeur égale seront collés, quel qu'en soit le poids. Pour les courriers au-dessus de 4 mommes et jusque 8 mommes, 5 sen seront requis; au-dessus de 8 mommes et jusqu'à 12,2 sen, et pour les courriers au-dessus de 12 mommes, un timbre de 3 sen devra être ajouté pour tout excédent ne dépassant pas 4 mommes.

4. — Quand les enveloppes postales existantes à 2 sen sont employées, des timbres additionnels seront collés à la taxe convenue d'après le poids des courriers. Ces timbres seront collés autant que possible au-dessous de la partie de la face de l'enveloppe, où le prix et le sceau sont imprimés.

Par exemple, pour des courriers pesant 4 mommes et au-dessous, un timbre 1 sen sera collé et pour les courriers pesant plus de 4 mommes et jusqu'à 8 mommes, des timbres ayant une valeur de 2 sen seront ajoutés.

LORENZO MARQUES



Nous n'avons reproduit qu'imparfaitement, le mois dernier, la surcharge imprimée sur les fiseaux de Mozambique. Le dessin ci-haut permettra de mieux en juger. Et voici à propos de cette émission, et d'une autre semblable, ce qu'on nous écrit de Lorenzo Marques :

« A cause de relations avec le Transidaal, le timbre de 50 reis est la valeur la plus usitée; elle manque parfois, ainsi qu'il est arrivé il y a quelques semaines (février). Le gouverneur ayant refusé de faire surcharger, on a utilisé les 5 et 25 reis jusqu'à leur épuisement, après quoi il a bien fallu se résoudre à surcharger 6,000 fiseaux de 30 reis, lesquels, divisés en deux parties, ont donné 12,000 timbres de 50 reis. Cette valeur n'arrivant toujours pas, on a sacrifié, de même façon, 6,000 fiseaux de 800 reis, ceux de 30 reis ayant été épuisés par la première surcharge. Enfin, pour avoir des 5 et 25 reis, on a pris 9,000 fiseaux 10 reis qui ont produit 18,000 timbres à 5 reis et 7,000 fiseaux de même valeur ont procuré 14,000 timbres de 25 reis;

- Ces timbres, je vous l'assure, ont été déli-

vrés avec la plus grande parcimonie. »
 Il y a donc à ajouter aux timbres signalés le mois dernier, les suivants avec valeur en lettres et chiffres gras :

5 reis sur 10 reis, vert, surch. noire
 25 — — 10 — — — —

MALACCA



M. A. Dethier a bien voulu nous remettre le nouveau timbre 3 cents, autrefois 1 cent. Sa nouvelle valeur est appliquée sur le cartouche inférieur, avec trait biflant le chiffre :

3 cents sur 1 cent, vert, surch. noire

Le timbre est oblitéré 2 novembre 1898 : il a mis du temps à être connu...

MAROC

Avec la surcharge bleu-noir, il y aurait encore de la série Gibraltar :

40 centimos, brun-orange, surch. bleu noir

et de la série dont nous signalions, n° 436, un 10 centimos de provenance Londonienne :

40 centimos, brun-orange, surch. noire
 1 peseta, bistre et outremer, —

MEXIQUE

Le *Am. J. of Phil.* annonce des cartes au type connu, imprimées comme suit :

Impression locale :

Servicio urbano : 1 cent, vert, inscrip. bleues sur blanc
 — *interior* : 2 — rouge, brunes — —
 2 | 2 — carmin, roses — —

Impression de Londres :

1 cent, vert, inscrip. outremer sur blanc
 2 — carmin, roses — —
 1 | 1 — vert, — bleues — —

Les premières auraient vu le jour en suite de différends survenus entre la douane à Vera-Cruz et la Compagnie des chemins de Fer, laquelle aurait gardé l'envoi durant 54 jours et a provoqué, par conséquent, un tirage local.

Il existerait aussi une enveloppe signalée par le même, de 2 centavos, rose :

2 cent., rose, 152 x 90 mm

puis une carte-lettre :

2 cent, carmin, inscrip. bleues sur blanc

MONTÉNÉGRÓ

Le 2 nov. est actuellement piqué 11 1/2 et imprimé en vert émeraude :

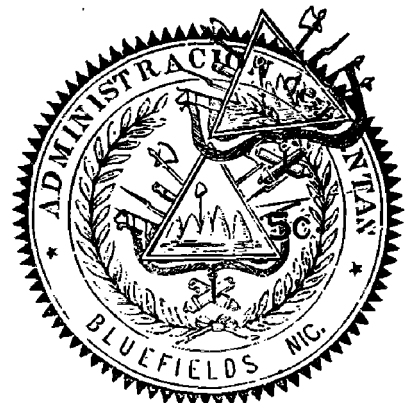
2 novitch, vert émeraude



NEGRI SEMBILAN

Reproduction du type signalé récemment.

NICARAGUA



Pendant la dernière révolution, écrit le *Am. J. of Ph.*, les communications entre Bluefields et la capitale ayant été interrompues et les timbres ayant manqué, l'administration des postes émit un certain nombre d'enveloppes ayant pour timbre le sceau du département de la Trésorerie, suivant le fac-simile, qui venait recouvrir les armes du pays avec la valeur en dessous, imprimées en noir, le sceau de la Trésorerie étant violet.

Il y aurait au format 138 x 76 mm :

5 cents, noir, sceau violet
 10 — — — —
 20 — — — —



Nous voyons annoncée par le même confrère une valeur de la nouvelle série qui n'a pas été indiquée ici et qui appartiendrait au type ci-contre et non à celui que nous avons donné en avril passé :

5 pesos, bleu pâle

Et, inévitablement, la série officielle aurait également cette valeur avec la surcharge *franqueo oficial* :

5 pesos, bleu pâle, surch. noire

Il y aurait aussi les cartes suivantes, d'un seul type, représentant une vue du port de Corinto, en haut, avec timbre dans le coin supérieur droit :

	2 centavos, bleu,	inscrip. bleues
2 2	—	—
3 3	— brun-rouge	— vertes

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le *M. J.* nous indique des variétés de piqure de l'émission : *Life Insurance Department*, savoir :

1 penny, bleu,	piqure 10 x 11
1 2 — violet	— 11
1 — bleu,	— —
2 pence, brun-rouge,	— —

PÉRAK

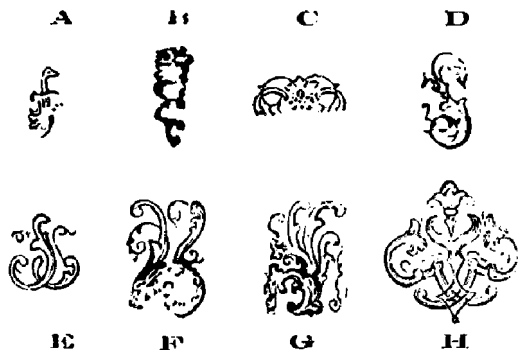
Emission d'un 15 cents au type connu :

15 cents, vert et orange

PÉRSE



Un détournement de timbres en cours, écrit la *Revue Ph. Belge*, a déceint l'administration des postes à surcharger de dessins divers, à l'encre violette, tous les timbres depuis 1 chahi à 50 krans. Ne serait-ce pas un moyen économique de pousser à la vente? En tous cas, voici deux des dessins tels qu'ils se trouvent appliqués sur des timbres de 1 et 2 chahis.



Nous avons pu, grâce à l'obligeance de MM. Gelli et Tani, reproduire les dessins qui se rencontrent comme suit :

1 chahi, gris,	surch. violette (a)
2 — bistre	— — (b)
3 — mauve	— — —
4 — vermillon	— — (c)
5 — jaune	— — —
8 — orange	— — —
10 — bleu	— — —
12 — rose	— — —
16 — vert	— — —
1 kran, bleu	— — — (e)
2 — rose	— — — (f)
3 — jaune	— — — (g)
4 — gris	— — — (h)
5 — vert	— — — (i)
10 — orange	— — — (j)
50 — violet	— — — (k)

PHILIPPINES

Une communication de M. Galvez nous permet de reproduire les timbres surchargés *Resellado*. Mais nous nous trouvons toujours en présence de cette énigme : « Pourquoi et que signifie cette surcharge ? »



On dit qu'elle a été rendue

nécessaire par suite d'un vol commis dans la réserve du gouvernement. Mais pourquoi les lettres C. T.? Faut-il les traduire par *Triple Carotte*?

Nous apprenons que cette ancienne possession espagnole sera traitée comme Cuba et Porto-Rico. Elle aura des timbres des Etats-Unis surchargés. On vient d'en expédier les quantités ci-après :

1,000,000	de	1 cent.
2,000,000	—	2 —
500,000	—	3 —
500,000	—	5 —
500,000	—	10 —

PORTO-RICO

Le 46^e timbre, 2 cents, a la surcharge : *Porto Rico* :

2 cents, rouge, surch. noire

La surcharge *Habilitado A centavos* sur 5 mil, type 1898-1899, est décidément fautive.

RUSSIE

Emprunts faits au *M. J.* :
 BELOSERSK (*Novgorod*). Le 2 kop. est actuellement vert-jaune :

2 kop., vert-jaune, piqué 13

DANKOF (*Riazan*). Le 3 kop. a le centre vert entouré d'une bande ovale bleu foncé :

3 kop., noir, vert et bleu, piqué 11 1/2

OSSA (*Pern*). Le 2 kop. est vert-jaune au lieu de vert-bleu :

2 kop., vert jaune, piqué 11 1/2

SOLIKAMSK (*Pern*). Le type de 1895 a été refait :

2 kop., bleu, piqué 11 1/2

WERCHOTOUR (*Pern*). Le 2 kop. de 1893 est rose vif :

2 kop., rose vif, piqué 11 1/2

SALVADOR



Le timbre de 1898 arrive avec la surcharge noire : *Transito Territorial* qu'on nous traduit par : *Passage territorial* ? mots qui ne s'expliquent guère sur un timbre. Nous laissons à d'autres le soin de deviner cette

énigme :

5 centavos, vert, surch. noire, piqué 12

Le *Am. Journal of Ph.* ajoute aux timbres désignés le mois passé, les valeurs ci-après :

21 centavos, bleu pâle,	surch. rose noire
25 — —	rose-carmin, — — —
50 — —	rouge orange — — —
100 — —	violet — — —

Enfin, toutes les mêmes valeurs, c'est-à-dire 11, avec la surcharge *franqueo oficial*, qui donne une autre destination à ces timbres.

Il y a encore une série de timbres-taxe au même type, imprimés uniformément en jaune-brun :

1, 2, 3, 5, 10, 12, 15, 25, 50 centavos, jaune-brun

Et des cartes postales d'un seul type qu'on ne décrit pas, savoir :

<i>Servicio urbano</i> :	1 centavo, vert-olive sur saumon
— <i>interior</i> :	2 — brun — vert
— — 2 2	— — — —
— <i>exterior</i> :	3 — bleu foncé — bleu
— — 3 3	— — — —

SERBIE

Le timbre-taxe est perforé 11 1/2 :

20 paras, brun orange

SIERRA LEONE

De l'enveloppe 1 penny il est annoncé un autre format que celui indiqué n° 436, c'est-à-dire : 120 × 94 mm :

1 penny, carmin sur blanc vergé

SOUDAN

La réduction de taxe en Egypte a été étendue au Soudan.

Les cartes d'Egypte à 5 millièmes et avec réponse ont été surchargées comme suit :

1 mill. sur	5 mill., carmin, surch. noire
4 4 — —	5 5 — — —

TASMANIE

Le *Hobart Mercury* du 1^{er} mars 1899 a publié les lignes suivantes qui sont reproduites par le *M. J.* à qui nous en faisons l'emprunt :

TIMBRES-POSTE

Le Premier (Président) du Conseil (Sir Edward Braddon) a donné des instructions au Secrétaire du Post-Office afin d'obtenir une émission de timbres-poste quelque peu semblables à ceux en vogue dans la Nouvelle Zélande. Ces timbres seront illustrés par des vues de différentes localités de la colonie. Un certain nombre de cartes postales illustrées seront aussi fournies. On présume que celles-ci seront imprimées en quantité suffisante pour le public en général. On se rappellera, qu'à une précédente occasion, la série entière tomba dans les mains de quelques acheteurs.

Le Secrétaire du Post-Office, M. Bayley, nous a fourni les renseignements suivants sur les nouveaux paysages des timbres et des cartes postales qui ont été commandés en Angleterre :

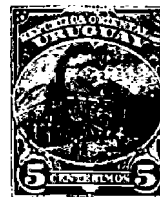
- 1 2 d. vert, Lac Marion, Du Cane Range;
- 1 — rouge, Lac Mountain, route d'Inver;
- 2 — lilas, Gorge de la Cataracte, Launceston;
- 2 1 2 — bleu foncé, Chutes de St-Columba;
- 3 — Clair, Lac St-Clair;
- 4 — Orange, Chutes de Rustel;
- 5 — bleu pâle, Mont Gould;
- 6 — violet, Chutes de Dilston.

Cartes-lettres. — Valeur du timbre 2 d. lilas, sur teinte. Dimension : 5 3/4 pouces sur 3 1/4 : Hobart, Launceston, Grand Lac, rivière Derwent (Nouveau Norfolk), Passe de St-Mary, Mont Ida (Lac St-Clair).

URUGUAY

Depuis le 26 avril dernier, le timbre de 5 centesimos vert a été changé en bleu, couleur de l'Union postale universelle :

5 centesimos, bleu terne, piqué 15



Quant au 5 milsimos, il voit la fin de ses misères par le type définitif ci-contre qui nous montre un des monuments de la capitale. Une célébrité quelconque sur une colonne ayant un melon pour soubassement, ce



qui est assez singulier pour un grand homme.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

5 milésimos, bleu pâle

En adoptant une valeur analogue à celle du 5 centesimos, on devra nécessairement la changer plus tard. C'est peut être là le but.

VENEZUELA



Reçu de l'ami Roussin le type ci-contre appartenant à une nouvelle série, mais nous montrant toujours l'effigie de Bolívar, à gauche, dans un cercle perlé. En haut, sur une bande cintrée : *Correos de Venezuela*; en bas, la valeur, les chiffres étant dans les angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5 centimos, vert	
10 — rouge brique	
25 — bleu vit	
50 — gris	
1 bolívar, vert	
2 — jaune	



Il a été émis, par la même occasion, un timbre pour lettres recommandées. Il porte, en plus des inscriptions ordinaires, le mot : *Certificado*, en dessous. Sa dimension est plus grande.

25 centimos, bleu-jaune.

VICTORIA

De l'émission 1885, le *M. J.* a découvert avec la surcharge *noire* : *Stamp Duty*, au lieu de *bleu* :

1 shilling, bleu s bleu, surch. noire

Encore les Post-Office de Maurice.

Il y a trente-quatre ans, dans une courte monographie des timbres de Maurice, M. Herpin annonçait que, parmi les douze variétés de 2 pence avec bandeau, de 1859, il y avait un exemplaire où la légende était écrite fautivement : *Post Office* au lieu de *Post Paid*. M. Her-

pin avait confiance dans le dire de son correspondant, il reproduisit le type et son inscription incorrecte. Malheureusement, le renseignement qu'il avait reçu était inexact.

Huit mois après (*Timbre-Poste*, 15 novembre 1865), ayant les timbres 1 et 2 pence en notre possession, nous pouvions en parler avec connaissance de cause, sans cependant pouvoir élucider la question. M. Legrand (*Timbre-Poste*, Janvier 1870) ne fut pas plus heureux que nous. Ce n'est qu'en 1878 que nous pûmes faire la lumière complète sur ces timbres, grâce à M. le major Evans, en garnison à cette époque à Port-Louis, dont les recherches nous permirent de publier une étude sur les timbres de cette colonie anglaise.

Pour ceux de nos lecteurs qui n'ont pas lu ce que nous avons écrit, soit parce qu'ils n'en ont pas eu connaissance, soit parce qu'ils ont voulu économiser 3 francs (coût du volume), voici quelques notes qu'il est bon de rappeler ici :

C'est d'abord la lettre du maître des Postes, au Secrétaire de la colonie :

A l'honorable Secrétaire de la Colonie, etc., etc.

Monsieur,

En me référant aux articles 9 et 10 de l'ordonnance postale, n° 12 de 1846, j'ai l'honneur de porter à la connaissance de S. E. le Gouverneur que les timbres-poste nécessaires sont sur le point d'être émis. Sept cents timbres ont été imprimés et, comme l'organisation du service peut exiger l'adjonction de quelque autre officier du gouvernement, outre moi-même, pour témoigner du nombre de timbres fournis à la poste, j'attends respectueusement les instructions de S. E. avant de procéder au tirage d'autres timbres. J'ai l'honneur, etc.

Signé : J. S. BROWNING.

Maître des postes de la Colonie.

Direction générale des Postes,
20 septembre 1847.

On voit, d'après cette lettre, que le 20 septembre 1847 les timbres n'étaient pas encore émis, mais qu'ils étaient sur le point de l'être.

Il y avait 700 timbres d'imprimés et le Maître des Postes n'attendait que l'autorisation pour procéder à un nouveau tirage.

Il faut croire que cette autorisation n'a guère dû tarder, si nous en croyons la lettre du même Maître des Postes, adressée, le 2 mai 1848, au même secrétaire colonial et que voici :

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de S. E. le Gouverneur, que des plaques perfectionnées, contenant douze impressions de chaque timbre (un ou deux pence) sont achevées maintenant et prêtes à être mises en œuvre, du moment qu'il plaira à S. E. de me transmettre ses instructions.

2° Il est vrai qu'un retard forcé a eu lieu dans la livraison, le graveur ayant été, pendant quelque temps, en traitement médical pour ses yeux affaiblis. Ce délai n'aurait eu cependant aucun inconvénient, ni occasionné aucun désappointement dans le public, s'il n'eût été permis, en attendant, de faire usage des plaques originales. La seule objection contre cet emploi fut, comme j'ai pu le comprendre, qu'il n'y avait qu'une seule impression pour chaque étiquette et qu'on aurait mis trop de temps à produire une quantité suffisante. Cette objection ne peut cependant pas se faire pour les plaques nouvelles, le graveur m'assurant qu'en une heure de temps il peut produire de 1,000 à 1,500 exemplaires.

3° *Quand on émit la première fois ces timbres, on en prépara 1,000 pièces et le public était si désireux de s'en servir principalement pour les lettres de la ville, qu'en peu de jours ils furent épuisés.*

Le complément du tirage a donc porté à 1000 le nombre de timbres imprimés. Cette quantité restreinte paraît indiquer, suivant nous, que l'emploi avait été réservé exclusivement à la correspondance de l'île dont la taxe était alors de 1 penny pour les lettres locales, simples, et de 2 pence pour celles des districts; quant aux correspondances d'outremer, elles s'affranchissaient certainement, comme un peu partout alors, en numéraire. Et c'est à l'étranger cependant qu'ont eu lieu les plus belles découvertes. A Bordeaux, notamment, on a retrouvé treize *Post Office* sur lesquels Mme Desbois, de cette ville, en a déniché dix pour sa part; deux sont venus récemment de Bombay; enfin, malgré ce qu'en dit le Maître des Postes sur l'usage local, on n'est parvenu à mettre la main, à Maurice, que sur quatre exemplaires, dont deux ayant affranchi des lettres d'invitation à un bal donné par le gouverneur Gomm, et oblitérés en date du 21 septembre 1847. Il est donc fort heureux qu'un ignorant ou un distrait, qui paraît être toujours le même, ait cru pouvoir affranchir ses correspondances avec des timbres. Il a sauvé ainsi, en faveur des collections, des raretés devenues l'orgueil de leurs propriétaires.

La lettre du Maître des Postes, 20 septembre 1847, nous a appris que l'introduction des timbres n'était pas encore chose faite ce jour-là: les invitations du gouverneur sont venues fort à propos pour préciser la date, 21 septembre 1847.

Par sa lettre du 2 mai 1848, le Maître des Postes rappelle que les premiers timbres ont été épuisés en quelques jours. Il est probable que les invitations du gouverneur, qui devaient se chiffrer par un nombre assez respectable,

doivent y être pour une large part. Cela expliquerait, jusqu'à un certain point, la rareté du 1 penny, mais non celle du 2 pence qui, en supposant un tirage moindre, est toutefois introuvable à Maurice.

Sur les 1000 timbres imprimés, il n'en a reparu à notre connaissance que dix-neuf. Nous allons les passer en revue, nous les suivrons pas à pas, depuis le jour où ils ont été signalés; nous renseignerons leur entrée et leur sortie dans les albums, suivant le caprice des propriétaires; nous ferons connaître les prix payés et, enfin, nous indiquerons les collections où se trouvent actuellement ces raretés de premier ordre.

I & II. — Les deux premiers *Post Office* connus (1 et 2 pence) nous arrivèrent de Bordeaux en octobre 1865. Ils provenaient de la collection d'un jeune collectionneur de 20 ans, M. Albert Coutures, mort aujourd'hui, par vente 3,000 francs, chiffre colossal pour cette époque, par l'intermédiaire de M. E. Gimet, marchand à Bordeaux. Les deux *Post Office* nous furent vendus 200 francs.

Ces timbres avaient appartenu tout d'abord à Mme Borchard, de Bordeaux, qui les échangea à M. A. Coutures, pour, deux Montevideo, lesquels avaient, aux yeux de cette dame, le suprême avantage d'avoir une case dans son album Lallier, où les *Post Office*, comme tant d'autres n'étaient pas indiqués.

Les deux exemplaires s'étaient partagé la grille d'oblitération ci-contre. Le 1 penny avait le coin supérieur gauche qui manquait.

Le 15 février 1866, nous cédions ces deux timbres, à M. F. A. Philbrick, au prix de 500 francs les deux exemplaires. Nous pensions qu'ils devaient rester éternellement dans cette collection sans rivale, qui réclama, en 1870, dix séances de huit heures à feu notre compatriote M. J. Pauwels, pour l'examiner, lorsqu'en 1881, M. Philbrick, qui venait de nous acheter pour 8,000 francs d'albums, vendit subitement sa collection à M. La Rénoitière pour 100,000 francs. C'est dans la collection de ce dernier que se trouvent encore les *Post Office*. Il ne sera pas facile de les en déloger.

M. Philbrick, qui nageait dans une mer de félicités, n'eut pas plutôt vendu sa collection qu'il en éprouva des remords, trop tard, hélas!

P A I D

Ouvrons une parenthèse. M^{me} Desbois, à qui nous avons envoyé épreuve de cet article, nous écrit :

La maison Borchard, qui faisait en 1847-1848 des affaires considérables avec Maurice, n'a dû avoir dans sa correspondance la plus grande partie de l'émission des Post Office, peut-être par le même courrier. Les deux de M. Coutures, ceux que je me procurai, celui de la collection Schiller, acquise par M. Pouget, n'ont que cette origine (1).

M^{me} Borchard ne fit que des recherches très sommaires dans la correspondance de son mari. Quand il mourut, dans le courant de l'année 1869, la liquidation des affaires, qui se fit rapidement, obligea la veuve à quitter la maison qu'elle habitait pour aller chez des amis. Tous les papiers furent envoyés, dans de grandes voitures de déménagement, chez un marchand de vieux papiers qui s'engagea à les mettre au pilon, par conséquent, à les détruire en tant que documents. L'heure n'était pas bonne pour la recherche des timbres; aussi M^{me} Borchard ne put fournir, en décembre 1869, que ceux qu'elle avait conservés de ses recherches antérieures.

Le marchand de vieux papiers ne détruisit pas tout absolument, puisque à cette époque, de jeunes enfants, jouant un pied sur une place publique, furent appelés par une marchande ambulante qui avait acheté des lettres pour envelopper sa marchandise. Venez, petits, voici des images, leur dit-elle. Et dans leur blouse elle mit une grande quantité de timbres des Indes anglaises. En courant, ces enfants vinrent chez moi, rue Hueguerie, m'offrir leur butin et je le leur achetai par petits paquets. Puis, l'attention des enfants ayant été attirée par une collection qui était sur une table et qu'ils admiraient, je leur proposai de leur donner cette collection pour le reste du contenu de leurs blouses, ce qui fut accepté avec enthousiasme. Je fis immédiatement le dédoublement de cet amas de timbres et j'y trouvai... sept Post Paid de 1 penny, rouge, neufs, ceux qui remplacèrent les Post Office, M. Lalanne et M. de Geres les achetèrent. Tous les autres timbres étaient des Indiens de la première émission.

Ce fut très accidentellement que ces lettres furent vendues par le marchand de papiers. Le fait ne s'est pas reproduit.

III. — En 1866, M^{me} Desbois, de Bordeaux, vendait à M. E. Lalanne un des premiers collectionneurs de cette ville, un 2 pence, neuf, qu'elle avait acquis dans un lot de timbres de Maurice et autres. M. Lalanne le revendit en 1893, avec d'autres P. O., comme on le verra plus loin



(N° à XII).

IV. — Un négociant de Port-Louis, ayant trouvé dans ses correspondances une enveloppe de lettre, originaire de la campagne et affrac-

chie avec deux timbres 1 penny (un *Post Office* et un *Post Paid*), en fit cadeau, en mars 1868, à M. Noirel, collectionneur à Port-Louis. Le timbre était copieusement oblitéré de lignes parallèles. Ayant voyagé de compagnie avec un *Post Paid*, il a dû servir tardivement, ces derniers ayant vu le jour le 3 août 1848.

En avril 1870, M. Noirel vend sa collection à M. Lionnet qui nous l'expédie le 27 juillet estimant le *Post Office* 100 francs, et, le 4 octobre, même année, nous le vendions à M. de Rothschild qui le possède encore, pour la somme de 500 francs.

V. — Tout aussi heureux que M. Noirel, un autre collectionneur de Port-Louis, M. A. Rac, reçoit dans le courant de 1869, de M. Caunter, et dans les mêmes conditions, un 2 pence *Post Office*, qu'il conserve jusqu'en 1889, époque à laquelle il envoie sa collection à un de ses correspondants de Paris, afin d'en opérer le placement. M. Ch. Roussin, de cette ville, en devient acquéreur en octobre pour 18,000 francs et le 20 novembre suivant il place son *Post Office* à M. Perrissin au prix de 4,000 francs. Celui-ci, qui nourrissait sans doute l'espoir d'en obtenir davantage, le fait offrir inutilement, en 1890, à l'exposition de timbres à Londres, par l'entremise de MM. Whitfield King et C^{ie}, qui le lui retourne, après la fermeture de l'exposition. En présence de cet insuccès, M. Perrissin pris d'une sainte venette et craignant une dégringolade des prix, lâche son timbre, le 10 juin 1896 à M. D. Astruc pour le prix réduit de 3 500 francs et ce dernier le cède, le 5 juillet suivant, à M. P. Mirabaud de Paris, en possession duquel il se trouve toujours, moyennant 3.750 francs.

L'exemplaire est oblitéré du mot *Paid*, comme les timbres I et II, mais appliqué de bas en haut. Il est encore adhérent à un fragment de lettre portant pour adresse : *Monsieur H. Caunter, avocat à Port-Louis*.

VI. — En novembre 1869, M^{me} Desbois nous faisait parvenir, d'abord au prix de 100 francs, un *Post Office* de 2 pence quasi-neuf, n'ayant qu'une tache bleue sur les lettres AU (Mauritius), que nous vendions 250 francs, le 19 même mois, à M. A. Legrand, qui s'en défit en 1897 avec le suivant.

VII. — Le 3 janvier 1870, nous recevions de la même correspondante deux *Post Office* neufs (I et 2 p.) plus un oblitéré 1 penny, le tout pour 500 francs avec quelques autres Maurice.

(1) M^{me} Borchard était probablement d'un naturel nerveux, ce qui expliquerait pourquoi, sur les treize timbres qu'elle détacha de la correspondance de son mari, il en est quatre qui ont un angle qui manque. Nos I, XIII, XIV et XVI. (N. D. L. R.)

M. Legrand ne manqua pas de donner un compagnon à son timbre 2 p., et le 5 janvier il nous payait le 1 penny le prix du 2 pence. Cette fois le timbre est oblitéré complètement de lignes parallèles, sans chiffre ou lettre.

Pendant plus d'un quart de siècle, ces timbres firent la joie de leur heureux possesseur. Neuilly devint en lieu de pèlerinage des collectionneurs qui allaient réclamer la faveur de pouvoir admirer ces joyaux. En 1892, ils furent le clou de l'exposition de timbres de Paris ; ils fournirent plus tard l'occasion de projections plus ou moins lumineuses, jusqu'à ce que, enfin, les timbres ayant cessé de plaire, ils passèrent en juillet 1897, avec une grande partie de la collection, entre les mains de M. Th. Lemaire, de Paris, qui les estima 30,000 francs. Une occasion favorable s'étant présentée, les timbres furent cédés à un confrère de la même ville, M. Jules Bernichon, qui les paya royalement 46,500 francs. Que bien lui fasse !

En 30 ans les deux timbres achetés par nous 200 francs étaient revendus avec une légère majoration de 46,300 !

VIII & IX. — Nous venons de dire que nous avions acheté deux *Post Office*, neufs, à Mme Desbois, le 3 janvier 1870. Nous trouvâmes, le 20 du même mois, acquéreur de ces timbres. M. Perinelle nous les paya 950 francs et, en janvier 1881, nous étions trop heureux de les racheter 2,000 francs pour les repasser sans regret aucun, le 15 février suivant, à M. La Renôtière moyennant 5,500 francs.

En 21 ans le prix avait augmenté 18 fois, ce qui est peu de chose, comparativement au prix payé par M. Bernichon en 1897.

X, XI et XII. — En même temps qu'elle nous vendait les trois timbres dont nous venons de parler (VII à IX), Mme Desbois en céda trois autres à M. E. Lalanne de Bordeaux, pour sa participation à un marché conclu avec Mme Bouchard, la veuve d'un grand négociant bordelais, dont la correspondance contenait une grande quantité de bons timbres de Maurice, parmi lesquels toute cette nichée de *Post Office*.



Un des trois timbres était neuf. C'était le 1 penny qui venait compléter, pour cet amateur, avec le timbre acheté en 1866 (III), sa série neuve. Les deux autres timbres étaient oblitérés. M. Lalanne avait donc dans sa collection deux séries : une neuve et une oblitérée.

Le 1 penny avait pour oblitération des lignes parallèles qui le couvraient en partie. (*Voir plus bas.*)

Le 2 pence était oblitéré du mot *POSTAGE* dans un rectangle, les lettres renversées sur le timbre et le D retourné.

Il montrait en plus l'oblitération circulaire de son entrée en France : *Paillac 2 Janvier 1848*. Il avait donc été employé en décembre 1847, ce qui ferait croire que les timbres n'étaient pas épuisés « en quelques jours », comme dit le maître des Postes dans sa lettre du 2 mai 1848, à moins que l'expéditeur, en homme prévoyant, ne se soit approvisionné en septembre.



Après avoir été tenté maintes fois, M. E. Lalanne se décide à vendre, comme tant d'autres, sa collection, et nécessairement avec elle ses quatre *Post Office*. M. Piet Lataudrie devient acquéreur de cette collection en juillet 1893, au prix de fr. 60,000, mais, jugeant que deux *Post Office* peuvent suffire à son bonheur, il cède, en août suivant, les deux exemplaires neufs à MM. Stanley Gibbons Limited, de Londres, pour la somme de fr. 17,000 et ceux-ci n'ont rien de plus pressé, et cela se comprend, que de les vendre fr. 17,500 à un collectionneur de Birmingham, M. W. B. Avery.

M. Piet Lataudrie se laisse tenter, à son tour, par la suite, vis-à-vis d'une offre impossible. Il se décide à se défaire, en juin 1896, de ses deux timbres oblitérés, en faveur de M. E. Mors, de Paris, pour la bagatelle de 42,000 francs, abandonnant à l'intermédiaire de ce marché une *bedide commission* de 4,500 francs... *Che volée?* les affaires sont les affaires !

XIII. — Le 16 septembre 1872, Mme Desbois, qui ne nous oublie pas, nous fait un nouvel envoi d'un *Post Office*, 2 pence, annulé, toujours au prix du jour, 100 francs. L'exemplaire est un peu endommagé de l'angle. M. de Rothschild l'accepte le 20 du même mois, pour 600 francs. Ce timbre, avec le 1 p. acheté en 1870 (IV), complétait la série de cet amateur dans la collection duquel ces deux timbres sont demeurés jusqu'ici, quoi qu'on en dise.

XIV. — M^{me} Desbois, toujours elle, trouve dans une collection de Bordeaux, qu'elle paie 500 francs, un *Post Office*, 2 pence, neuf, qu'elle nous envoie en août 1875, au prix de 300 francs. Cet exemplaire était défectueux : une partie de l'angle manquait. Le motif de vente de la collection ? Le besoin d'aller faire la grande fête à Paris !

Le 30, même mois, toujours sans remords nous consentions, moyennant 600 francs, à nous défaire de ce timbre en faveur de M. La Rénatière, qui n'avait pas encore de *Post Office* à cette époque.

Ayant acquis par la suite (1881) les deux timbres neufs (voir VIII et IX), M. La Rénatière échangeait, dans le courant de 1890, à M. Tapling, pour quelques Kashmir et autres timbres indiens, son achat de 1875 et faisait ainsi un heureux de plus.

A son décès (11 avril 1891), M. Tapling léguait sa collection au *British Museum* et, par conséquent, son *Post Office*.

XV. — M. le major Ed. B. Evans, à Port-Louis, en 1878 eut l'occasion d'acquérir d'un professeur de piano, M. (?), une petite collection dans laquelle se trouvait un *Post Office* 1 penny, qu'il évaluait, en l'achetant, à environ 30 livres (750 francs). Depuis, revenu en Angleterre, il voulut sans doute être agréable à M. Tapling, qui n'avait, jusque-là, pu mettre la main sur aucun *Post Office* et il cède son exemplaire à ce dernier, en 1884, au prix de L. 75 ou 1875 francs.

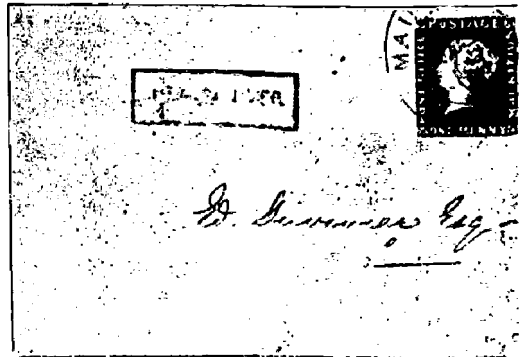
Ce spécimen a ceci de particulier, c'est qu'il est appliqué sur une lettre d'invitation à une fête dansante du Gouverneur de l'île et adressée à M. Alcide Marquay. Le timbre porte la date du 21 septembre 1847. Comme le précédent, de 1 penny, il est allé au *British Museum*, pour les raisons que nous avons données. C'est là où se trouvent encore ces deux raretés.

XVI. — Il faut arriver en janvier 1897 pour parler de la découverte que nous devons à M. Marcel Pouget, toujours de Bordeaux, où les *Post Office* semblent avoir élu domicile. Il s'agit d'un exemplaire du 1 penny dont, malheureusement, il manque une partie de l'angle gauche et des mots *Post Office*. Ce timbre provenait d'une malheureuse petite collection payée 100 francs, si nous en croyons la première version qu'on nous donne ; qui était, au contraire, dans une fort jolie collection, payée plusieurs milliers de francs, suivant une autre version.

Provient, en tout cas, de Mme Borchard, qui l'avait cédé à M. Schiller depuis nombre d'années.

M. Kirchner, de St-Petersbourg, fut trop heureux d'échanger dix beaux billets de 1000, en avril suivant, contre ce timbre, qui lui fait couler depuis des jours heureux. Jusques à quand ?

XVII. — En 1898, la veuve de M. Edmond Duvivier, au moment de quitter sa résidence, trouvait en détruisant de vieux papiers, une



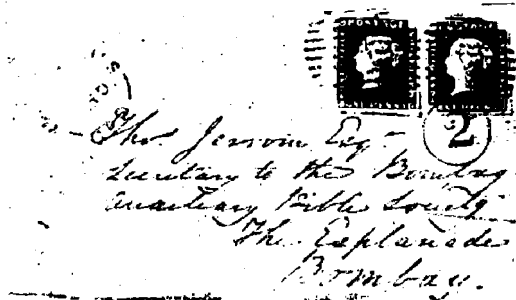
enveloppe, contenant une invitation au bal donné par le Gouverneur et qui avait été conservée comme un « souvenir de jeunesse ». En voici le fac-similé : Il a le cachet postal : *Penny Post* et, comme le timbre rapporté de Port-Louis, par M. Evans (XV), il est oblitéré : 21 sept. 1847.

Un des amis de M. W. H. Peckitt, de Londres, ayant avisé celui-ci de la découverte qui avait été faite, obtint cette enveloppe pour L. 600 (15,000 francs), comme nous l'avons annoncé au *Timbre-Poste* de juin 1898. Des confrères mieux informés ont prétendu que ce n'était pas 600, mais 1000 livres (25,000 francs) que le timbre avait été payé. M. Peckitt a bien voulu reconnaître que nous étions dans le vrai.

Acquis le 30 mars 1898, M. Peckitt vendit son timbre, le 21 mai suivant, au prix de 25,000 fr. L'heureux (?) possesseur de cette rareté qui est, paraît-il, un collectionneur anglais, vent cacher son bonheur à tout le monde. M. Peckitt a dû lui jurer sur les mânes de ses aïeux qu'il ne divulguerait pas son nom....

XVIII & XIX. — La dernière découverte date de deux ans environ. Elle a été faite, à Bombay, par M. Howard. Consiste en deux timbres annoncés au *Timbre-Poste* de septembre dernier, appliqués, comme on peut le voir plus bas, sur une lettre en date du 1er jan-

vier 1850 et adressée à Bombay. Cette lettre a été taxée pour insuffisance de port, ce qu'explique, du reste, la valeur minime de l'affranchissement.



Nous avons dit antérieurement qu'elle avait été trouvée parmi de vieilles correspondances achetées aux Indes par M. Howard. On prétend maintenant que la découverte a été faite, chose invraisemblable, nous semble-t-il, dans un bazar indien.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle de cette découverte était à peine connue, que M. Philbrick, qui nous en avait fait part, était littéralement accablé de lettres et de dépêches sollicitant l'adresse du propriétaire de cette enveloppe.

M. Howard qui était décidé en principe à vendre son trésor L. 500 (12,500 francs), qui lui coûtait, prétend-il, L. 50 (1,250 francs), n'eut pas plutôt appris la vente du timbre XVII, au prix de 25,000 francs, qu'il en demanda autant de chacun de ses timbres, ce qui prouve une fois de plus combien les prix courants à prix généraux et autres informations à coup de tam-tam portent à la hausse. Finalement, M. Howard lâcha son enveloppe à M. Peckitt, qui la lui paya, le 4 novembre 1898, L. 1,375 ou 34,375 francs. Elle fut revendue le 15, même mois, L. 1,800 (45,000), à ce même collectionneur anglais qui désire que son nom ne soit pas connu....

Acheter un timbre 25,000 francs, c'est bien, c'est même une prodigalité que tout le monde ne peut se permettre; mais acheter *deux* autres timbres, *identiquement semblables*, ce n'est plus de la prodigalité, c'est de la démente.

En terminant cet article, voici un tableau qui résumera et complètera notre travail. L'astérisque devant un nom indique un amateur, l'absence d'astérisque un marchand, le caractère gras, le nom du propriétaire actuel des timbres.

ANNÉES.	ACQUÉREURS.	PRIX.
I & II. — 1 p. et 2 p., oblitérés.		
1847	* Borchard	0
1864 (?)	* Coutures	10
1865	Gimet	(?)
1865	Moens	200
1866	* Philbrick	500
1881	* La Rénotière	1000 (?)
—		
III & X. — 1 et 2 pence, neufs.		
1847	* Borchard	0
1866/70	Desbois	(?)
1866/70	* Lalanne	200 (?)
1893	* Piet Lataudrie	12,000
1893	Stanley Gibbons	17,000
1893	* Avery	17,500
—		
IV. — 1 penny, oblitéré.		
1868	* Noirel	0
1870	Lionnet	(?)
—	Moens	100
—	* Rothschild	500
—		
V — 2 pence, oblitéré.		
1847	* Caunter	0
1869	* Rac	0
1889	Roussin	1,000
—	* Perrissin	4,000
1890	D. Astruc	3,500
—	* Mirabaud	3,750
—		
VI & VII — 2 p. et 1 p., oblitérés.		
1847	* Borchard	0
1869/70	Desbois	(?)
—	Moens	200
—	* Legrand	500
1897	Lemaire	30,000
—	Bernichon	46,500
—		
VIII & IX. — 1 et 2 pence, neufs.		
1847	* Borchard	0
1870	Desbois	(?)
—	Moens	300
—	* Périnelle	950
1881	Moens	3,000
—	* La Rénotière	5,500
—		
X, voir III.		
—		
XI & XII. — 1 et 2 p., oblitérés.		
1847	* Borchard	0

ANNÉES.	ACQUÉREURS.	PRIX.
1870	Desbois	(?)
—	* Lalanne	200 (?)
1893	* Piet Lataudrie	12,000
1896	* Mors	42,000
XIII. — 2 pence, annulé.		
1847	* Borchard	0
(?)	* Martineau	(?)
1872	Desbois	(?)
—	Moens	100
—	* Rothschild	600
XIV. — 2 pence, neuf.		
1847	* Borchard	0
(?)	* Collect, bordelais	(?)
1875	Desbois	(?)
—	Moens	300
—	* La Rénottière	600
1890	* Tapling	1,000 (?)
1891	* British Museum	0
XV. — 1 penny, oblitéré.		
1847	* Marquay	0
(?)	* P... (?)	(?)
1878	* Evans	750
1884	* Tapling	1,875
1891	* British Museum	0
XVI. — 1 penny, oblitéré.		
1847	* Borchard	0
1864 (?)	* Schiller	(?)
1897	* Pouget	100
—	* Kirchner	10,000
XVII. — 1 penny, oblitéré.		
1847	* Duvivier	0
1898	Peckitt	15,000
1898	* Collect ^r anglais	25,000
XVIII & XIX. — 1 - 1 penny, oblitérés.		
1897	Howard	1,250
1898	Peckitt	34,375
1898	* Collect. anglais	45,000

Sur les 1,000 timbres qui ont été imprimés, dix-neuf exemplaires ont pu entrer dans les collections. Il en manque donc 981 à l'appel.

Sur les 19 connus, il y a :

1 penny, neuf,	2 exemplaires
2 pence, —	3 —
1 penny, oblitéré,	2 —
2 pence, —	5 —
En tout : 19 —	

Indépendamment de ces 19 timbres, la *Gazette Timbrologique* a signalé :

2 (1 p. et 2 p.) dans une collection autrichienne :

1 de 2 p. mis en vente à l'Exposition de Londres qui a disparu de la circulation ;

2 (1 et 2 p.) offerts jadis à Paris, au prix de 10,000 francs et provenant d'un collectionneur décédé depuis.

Pour les deux timbres qui se trouveraient dans une collection autrichienne, nous pouvons certifier qu'il n'y en a ni à Vienne, ni en Autriche, ni en Hongrie, ni même en Allemagne.

Le 2 pence, mis en vente à Londres, est celui dont nous avons parlé et qui est, en ce moment, dans la collection Mirabaud.

Enfin, pour ce qui est des deux exemplaires offerts à Paris, ce sont probablement les mêmes qu'on nous avait proposés en 1889. On espérait décider le détenteur de ces timbres à s'en dessaisir ; n'ayant pu y parvenir, on a annoncé, pour simplifier la chose, la mort du collectionneur qui se porte heureusement comme un charme.

Il n'y a donc pas lieu d'augmenter notre chiffre de dix-neuf timbres, du moins pour le moment.

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

BUENOS AYRES (*Municipalité de*). — Du type 1899, reproduit n° 435, page 45, il existe, suivant la *Revue Phil. Franç.* :

1 peso,	brun-rouge
2 pesos,	bleus
3 —	noir
4 —	brun
5 —	carmin
10 —	noir
20 —	carmin
50 —	orange
100 —	vert russe
200 —	—

BRÉSIL.



CURITYBA. — Nous n'avons pas encore signalé le timbre d'impôt municipal sur les boissons au type ci-haut, de dimension réduite, ayant réellement 83 × 11 1/2 mm. Il est d'émission de janvier 1897. Le papier est blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, rouge et bleu pâle
inscrip. renversée

CAP DE BONNE-ESPERANCE

Nouvelle émission. — Type rappelant celui des timbres-poste. La figurine centrale est renfermée dans un fer à cheval ayant : *Government of Cape of Good Hope*, en petites majuscules blanches ; les bouts sont liés par un cartouche droit portant : *Revenue*, en très petites majuscules blanches. A la base, il y a un espace pour la valeur obtenue par une seconde impression.



Papier blanc au filigramme ancre, piqués 14 :

1 sh.,	blanc	bleu	en	bleu
2 —	—	—	—	rouge
3 —	—	—	—	vert

CUBA



M. Treichel nous a remis un timbre du Colegio des notaires de SANTIAGO DE CUBA employé le 25 avril 1867.

Au centre, les armoiries de la ville (?), dans un écu surmonté d'une couronne : inscription : *Real Colegio de escribanos (Santiago de Cuba)* dans l'ovale qui les renferme. En bas, une banderole pour la date d'emploi du timbre :

Sans valeur, bleu sur blanc

L'Ami des timbres a reçu, de la série *Deuda*, 1898-1899 :

313	milesimos,	violet
375	—	bleu

ÉQUATEUR

Voici comment est composé la série fiscale actuelle :

1 centavo	sur	5 c.,	bleu,	surch.	noir
4 centavos	—	20 —	—	foncé	—

2 centavos,	rouge-carmain	1 sucre,	jaune-rouge
5 —	bleu	5 —	brun
10 —	gris	10 —	vermillon
20 —	bleu foncé	20 —	brun-orange
50 —	violet	50 —	vert

Les deux dernières valeurs (20 et 50 sucres) n'ont pas été mises en circulation. Elles ont été livrées au gouvernement par suite d'un malentendu. C'est la raison pour laquelle elles ont été utilisées comme timbres officiels en les surchargeant.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Signalés par le *Am. J. of Phil.* les timbres fiscaux privés suivants :

Warner's Safe Cure Co. Coffre-fort dans un cercle ; sur la porte est peint un indigène recueillant des herbes ; de chaque côté, un ornement enroulé, contenant la valeur 31'S et celui de gauche les mots : *United States* ; à droite : *Internal Revenue* :

31'S cent, brun rouge, percé

Johnson & Johnson New Brunswick, N. J. Croix rouge avec *Johnson & Johnson* dans une ligne courbe au-dessus d'une croix et *New Brunswick N. J.* dans une ligne droite au dessous :

58 cent, carmin, percé

GRANDE-BRETAGNE

IRLANDE. Avec les mots : *Sea Policies, & Ireland* la *Revue Phil. Franç.* signale un timbre qui a au centre la valeur *six pence*, au milieu de trois fleurons ; à droite, une couronne ; à gauche une harpe et la lettre C dans un écusson.

Imprimé en relief sur blanc, 4 globes en filigramme, piqué 14 :

6 pence, bleu vif

HAÏTI

Le même confrère nous apprend que depuis 1895 le Palmier a les branches tombantes comme les timbres-poste de 1893. Notre confrère signale ainsi, avec chiffres plus petits qu'autrefois :

quittances :	2 centimes,	bleu
Timbre :	70 —	gris et bleu

ITALIE

M. Treichel possède de l'émission 1881 : *Pesi e misura* :

5 lire,	60 c.,	filas
8 —	30 —	—

Le type est celui des autres valeurs.

JAPON

D'après le *Stamps*, les timbres annoncés nos 435 et 436 seraient des timbres de chemin de fer (d'autres disent pour affranchissement de colis postaux); quant aux valeurs des timbres renseignés le mois passé, elles seraient :

- 3 sen, bleu pâle
- 5 — orange pâle
- 500 — brun jaune
- 1000 — jaune serin

Le même, annonce avoir reçu au type connu :

Enregistrement : 1 rin, vert, piqué 13 et non 5

NEVIS

Signalé par le *Stamps* le timbre-poste 1 penny, vermillon de 1867, surchargé : *Revenue* en bleu (17 x 3 et 2 mm) :

1 penny, vermillon, surch. bleu

NORVÈGE

De la série *Stempelmarke*, en cours, le 1 krone, vert et noir, a vu sa valeur réduite à 80 öre par la surcharge : 80 öre, chiffres et lettres maigres sur les armes. La valeur originale a deux traits noirs (*Stamps*) :

80 öre sur 1 kr., vert et noir, surch. noire

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le même, a vu un groupe de 4 bandes horizontales de 3 timbres 1868 perforés 12 1/2 horizontalement et non dentelés verticalement :

3 sh. 4 pence, bistre et bleu

PAYS-BAS

De l'émission 1842, M. Treichel a déniché :

- 4 gulden, 75 c., blanc
- 5 — 75 — —

PORTUGAL

Les *Contribucao industrial* pour cette année ont simplement le millésime surchargé.

Les *Decima de Juros* ont en plus du nouveau millésime, les couleurs comme suit :

- 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90 reis, bruns et noirs
- 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900 — violets —
- 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, 6000, 7000, — — —
- 8000, 9000 — verts —
- 10000, 20000 — roses —

Les *Propinas de Matricula* ont également le millésime et les couleurs changés :

- 530 reis, ardoise et bistre
- 1065, 1595, 1735, 2130, 2395, 2660, 3190, 3470, } — bleu
- 3820, 4165, 4785, 6510, 7635, 8330, } —
- 11455, 16665, 20330 — roses

Les *Imposto do Sello* ont le type ci-contre (communication de M. Roussin).



Au centre, les armoiries du pays; au-dessus, la valeur, puis : *Portugal*; au-dessous : *Imposto do Sello*, le millésime et la valeur en lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- Reis : 10, 15, 20, 30, 40, 50, } bistre
- 60, 70, 100, 200, 300, 400, } fond
- 500, 600, 700, 800, 900, } bleu
- 1000, 2000, 3000, 4000, 5000, } —
- 6000, 7000, 8000, 9000, } —

PRUSSE

M. Treichel nous montre un timbre semblable aux *Staatshasse* dont nous parlions le mois passé. Il a pour inscription :

Gebühren
0,50 M.
zahlbau an
die Königl.
Kreiskasse.

L'impression est noire avec inscription en lettres blanches sur fond de couleur, mais perpendiculaires :

- 50 pfennig, noir et vert
- 1 M. 50 — — — jaune

SAXE



DEUBEN près Dresde. A possédé le timbre de visa ci-contre n'ayant d'autre prétention que d'annoncer la valeur, l'usage et

le nom de la localité.

A paru en 1880 et a disparu en 1891 :

25 pfennig, noir sur vert

Nous est arrivé par M. Treichel avec les suivants :

KÖNIGSBRUCK. Timbre de visa en usage en 1893, et supprimé depuis des années. Il paraît que c'est une rareté fiscale. Agenouillons-nous!

Au centre d'un ovale, les armoiries en relief; autour : *Stadtpolizei Königsbrück*; à la partie supérieure : *Visir-*



marke; à celle inférieure : 25 Pfennige. Toutes ces inscriptions sont également en relief :

25 pfennige, bleu foncé sur jaune, piqué 12

NIEDERLÖSSNITZ près Dresde. Semblable au type *Cotta* reproduit au n° précédent, avec changement de nom. Non dentelé :

25 pfennige, bleu sur blanc

On ignore la date de son émission.

RIESA. Timbre de visa sur l'émission duquel les renseignements manquent.



Au centre d'un ovale les armoiries en relief; en haut, également en relief : *Visirmarke — der Stadtrath*; en bas : *U. Riesa — Gebühr 25 Pfg.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

25 pfennige, outremer

TERRE-NEUVE



et à celle inférieure : *Revenue*,

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 12 :

5 cents, rose-carmin	1 dollar, vert
10 — chocolat	5 — magenta
25 — bleu ardoise	25 — brun pâle
50 — jaune	25 — ardoise pâle
75 — ardoise foncé	

Nous voyons annoncé dans le *Stamps* une série de timbres du type ci-contre représentant la reine Victoria, toujours jeune, dans un cercle; au-dessus, centré : *Newfoundland* et au-dessous : *Inland*; cadre rectangulaire guilloché contenant à la partie supérieure : la valeur

WURTEMBERG



FRIEDRICHSHAFEN est une ville de 1,250 habitants, située sur le lac de Constance. Elle a, comme Stuttgart, des timbres de pesage. En voici le dessin où les inscriptions sont en relief. La date d'émission est inconnue. On nous

traduit l'inscription par : *Bureau du poids municipal — Taxe de poids :*

5 pfennig, vert
10 — —
20 — (1)
50 — vert
1 mark, (1)

Il y a eu une seconde émission.

Elle date du 2 mai 1890.

A les inscriptions imprimées en lithographie, sauf la valeur ajoutée en typographie.

Papier blanc, piqué 11 12 :



5 pfennig, jaune, chiffre noir
10 — bleu —
20 — vert —
50 — rouge —

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

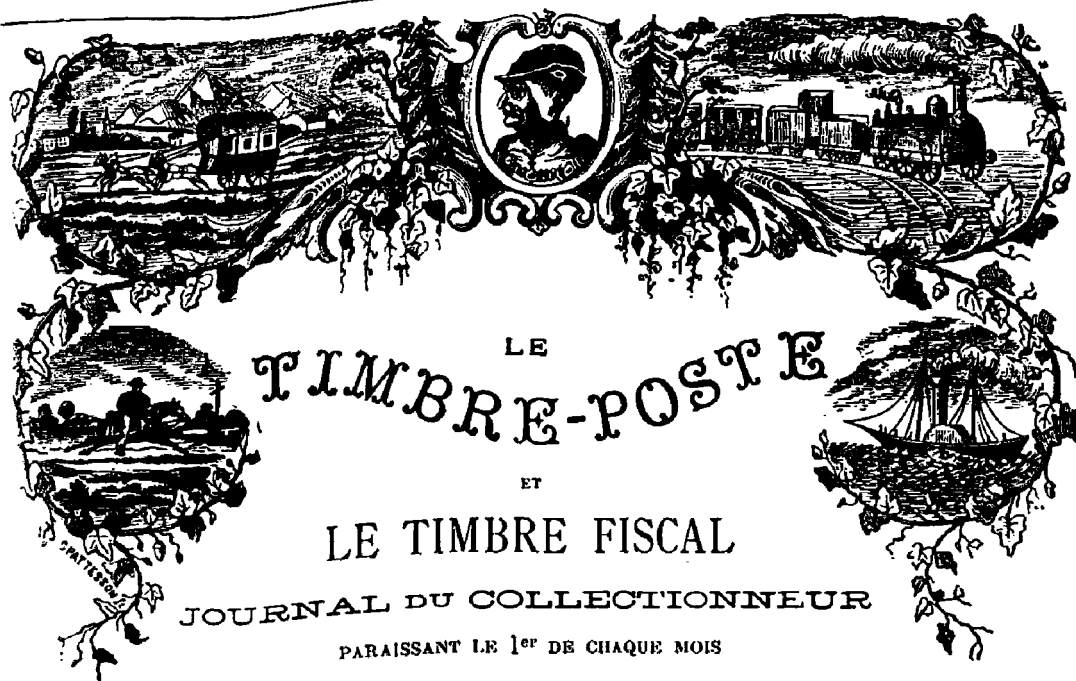
Les vignettes postales de la France, par F. MARCOXNET, joli vol. in-8° de 341 pages de texte et d'un volume de planches. Prix franco : 10 fr.

Héligoland et ses Timbres, par J.-B. MOENS, étude suivie du catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes et cartes), joli vol. in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur beau papier velin aux couleurs d'Héligoland. Prix franco : 5 francs.

Rabais. Notre grand catalogue, 3 vol. grand in-8° de 1300 pages et 9.000 gravures, du prix de 40 francs, est réduit à 20 ou 22 francs pour tous pays.

On peut obtenir les volumes séparément aux prix suivants

- 1^{er} vol. Timbres-poste et télégraphes, fr. 15.00
- 2^e vol. : Enveloppes, bandes, cartes. . . . 7.00
- 3^e vol. : Timbres fiscaux 8.00



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
 payable d'avance, est pour une
 année et date du 1^{er} janvier
 Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
 Le numéro » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
 M. F. J. LAURIE, Main St. 901,
 WORCESTER (Mass.) Etats-
 Unis, qui fournira tous les
 ouvrages que nous avons
 publiés.

AVIS

Le numéro d'août accompagne le présent
 numéro.

CHRONIQUE POSTALE.

ARGENTINE (République)

Le Directeur général des Postes et Télé-
 graphes publie ce qui suit :

Buenos-Ayres, 29 mars 1899.

Considérant :

ARTICLE PREMIER. — Qu'il paraît mieux de créer un seul
 type pour les timbres et autres valeurs postales, qu'il a été
 résolu que toutes porteraient le symbole de la République,
 que des spécimens ont été demandés à l'imprimerie;

ART. 2. — Que sur les entiers actuellement en cours, ces
 modifications peuvent être opérées immédiatement sans
 frais spéciaux, car ils le seront en typographie;

ART. 3. — Que le public demande une enveloppe sem-
 blable pour les communications avec l'étranger, dont la
 confection a cessé en 1890, attendu que jadis il y en avait
 une grande provision;

ART. 4. — Qu'il serait nécessaire de créer un memoran-
 dum postal pour faciliter les communications du monde
 commercial, non seulement dans la capitale, mais aussi
 dans toute la République.

Le Directeur général décide de mettre en vigueur les
 dispositions suivantes :

ARTICLE PREMIER. — Tandis qu'on attend les essais de-
 mandés à la Compagnie de Banknotes sud-américaine, le
 timbre valeur des entiers : bandes, enveloppes, cartes-
 lettres et cartes-postales qui circulent actuellement, seront
 remplacés par la même figure que le Congrès a choisie
 pour l'impression sur les monnaies, celle-ci devant être
 faite en typographie, en impression relief et en forme cir-
 culaire.

ART. 2. — Une enveloppe pour la correspondance avec
 l'étranger sera créée dans le type semblable et répondant
 à la taxe du port simple.

ART. 3. — Un memorandum sera créé pour les communi-
 cations à l'intérieur de la République, également pour la
 taxe de port simple et dans le même modèle qu'il est signalé
 à l'article premier.

ART. 4. — Les valeurs susmentionnées seront faites de
 même papier et de la même dimension que les actuelles, et
 dans les couleurs suivantes :

<i>Enveloppes :</i>	12 cent, bleu foncé
—	5 — orange
<i>Memorandum :</i>	5 — carmin
<i>Bandes :</i>	1/2 — —
—	1 — bleu foncé
—	2 — bleu-noir
—	4 — vert foncé
<i>Cartes postales :</i>	4 — —
—	6 — bleu foncé
—	6 + 6 — —
<i>Carte-lettre :</i>	4 — carmin

ART. 5. — Les bandes actuelles, enveloppes, cartes-lettres et cartes postales conservent leur validité; elles peuvent cependant être échangées par le public à tous les bureaux de poste, contre des nouvelles, dans le délai de trois mois et cela à partir du jour où la valeur en question a été mise en cours. Après ces trois mois il n'y aura plus échange de ces objets.

ART. 6. — L'administration générale charge la Compagnie des banknotes sud-américaine de confectionner les nouvelles valeurs, conformément au contrat existant.

ART. 7. — La présente sera communiquée, publiée, prise en note et conservée.

Signé : Miguel-García FERNANDEZ.

13 avril 1899.

D'accord avec la décision ci-dessus, que les ordres nécessaires soient donnés et que le terme pour l'émission de l'enveloppe à 12 c. et du memorandum à 5 c., ainsi que les cartes postales 6 et 6 | 6 soit fixé au 30 avril 1899.

A communiquer aux fonctionnaires

Signé : Rodolfo CARVO,

Directeur de la Section d'administration.



Nous tenons l'enveloppe 12 centavos que nous reproduisons ici. Si le type rappelle celui des monnaies, nous ne voyons pas ce qu'on a gagné au change, celui-ci étant aussi affreux que celui

qu'il remplace.

L'estampille occupe toujours la partie droite supérieure avec une impression de couleur sur papier paille vergé :

12 centavos, bleu foncé, 119 × 120 m/m

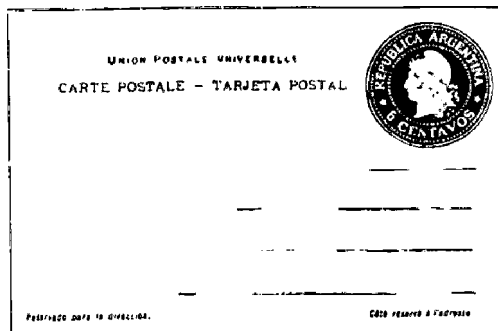
L'enveloppe-lettre appelée : *Memorandum Postal* est du même type. Elle a une patte et la dimension de la lettre est : 260 × 240 m/m.

5 centavos, rouge

Les bandes ont 127 × 280 m/m et le papier manille :

1 2 cent., rouge-orange	2 cent., bleu noir
1 — — — — — bleu foncé	4 — — — — — vert foncé

Quant aux cartes postales : 6 & 6 × 6 centavos. En voici le fac-simile.



6 centavos, indigo sur chamois
6 | 6 — — — — —

BARBADE.

Émission d'une nouvelle valeur :

2 pence, gris foncé, valeur orange

BAVIÈRE.

Un 10 pfennig, *taxe*, est annoncé par *Der Philatelist* comme ayant la surcharge fautive : *sahlhar* au lieu de *sahlbar*.

(1883) 10 pfennig, gris, surch. carmin, piqué 12

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Enveloppe pour lettres recommandées signalée par le *M. J.* Elle est de la dimension G. et appartient au Cap de Bonne-Espérance. Elle est surchargée de l'inscription : *Bechuanaland Protectorate* sur deux lignes :

4 pence, bleu, surch. noire



Annoncé par *Der Philatelist* le timbre 1/2 penny surchargé bien singulièrement en noir d'un triangle avec valeur et les lettres *B. B.* dans les angles du timbre :

1 p. sur 1/2 p., vermillon, surch. rouge et noire

BELGIQUE

On annonce l'apparition prochaine de cartes postales illustrées pour faire une réclame à la ligne Ostende-Douvres.

Nous demandons plutôt la tête du mignon Vandenpeereboom.

BIOPAL



Nous avons vu au type ci-contre le 1/2 anna noir sur papier blanc uni ayant NAWAB orthographié pour les 32 variétés : NWAB sauf la 1^{re} qui a NWAG, la 8^e qui a NWA ; la 23^e variété a SHAH orthographié SHH et la 24^e SBAN ; enfin JAHAN est marqué JAHN à la 8^e variété :

1 2 anna, noir sur blanc (32 variétés)

BRÉSIL.

On annonce l'émission d'une nouvelle carte-lettre à 200 reis ;

200 reis, orange et noir sur carton lilas.

CEYLAN

Le timbre à 6 cents est paru. Il est du type ci-contre. En même temps nous vient une autre valeur, 75 cents, à ce type :

6 cents, rose, chiffre noir
75 — ardoise, — brun



Et au type du 2 rup 50 cent qu'on supprime, on a accommodé cette valeur en la surchargeant : 1 R 50. ou 2 R 25 c. avec trait horizontal sur l'ancienne valeur.



1 rup 50 c. sur 2 rup 50 c., ardoise, surch. noire
2 — 25 — — 2 — 50 — orange, — —

CHINE RUSSE

La Russie ayant eu sa part du gâteau chinois, les timbres employés dans la partie qu'elle a « acquise » (terme consacré) sont revêtus de la surcharge oblique : KNTAH signifiant : *Chine*.

COLOMBIE (République)

Le timbre de Bogota 1896 1/2 centavo serait piqué 13 1/2 au lieu de 12 (M. J.) :

1/2 centavo, noir



ANTIOQUIA (Département d'). Nous trouvons annoncée par *Der Philatelist*, la carte provisoire au type ci-haut ayant l'impression noire sur papier blanc grossier. Dimension 132 x 99 mm. La surcharge du cachet de Medellín est violette :

2 centavos, noir, surch. violette

FERNANDO PO



Encore deux provisoires. Les surcharges sont noires, sauf le mot *correos* qui est rouge au 10 c. de peso. Ont été appliquées sur le type « Sello » des colonies espagnoles de 1896/97, ce qui prouve bien une pénurie des plus complète :

10 c. de p. sur 25 c. vert bleu, surch. noire et rouge
15 — — 25 — — — —



GRAND-BARRIER



Voici le nouveau type dont il était question dans notre dernier numéro. Si c'est comme amélioration, le but est manqué, car dessin et impression sont loin de valoir les timbres de la première émission.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier azuré uni, piqué 13 :

1 shilling, bleu-vertâtre.

GUATÉMALA

On nous dit que les fiseaux ont paru avec la

surcharge : *franco* (19 mm de long sur 3 1/2 mm de haut), savoir :

Fiscal 1897 :	1	centavo, bleu,	surcharge rouge
— 1898 :	1	— rouge	— noire
— —	5	— violet	— bleu-vert
— —	10	— vert	—

GUYANE ANGLAISE.

Le *Am. J. of Phil.*, a reçu d'un de ses correspondants la liste des erreurs que présentent les derniers timbres surchargés, erreurs plus ou moins voulues :

2 c. sur 10 cents.

Surcharge retournée . . .	60	d'émis.
Petit E de cents	500	—
Sans point et C plus étroit de cents	1,600	—
Virgule entre T et S (cents)	2,000	—

2 c. sur 15 cents.

Point entre 2 et cents . . .	2,000	d'émis.
Virgule entre N et T (cents)	1,800	—
Double surcharge	50	—
Sans point après cents . . .	2,100	—

HAÏTI.



général Salomon.

« Le pays était alors divisé en deux parties : les départements du Nord, du Nord-Ouest, l'Artibonite et l'arrondissement de Jacmel obéissaient à Hippolyte, tandis que l'Ouest et le Sud étaient fidèles au Gouvernement régulier.

« Commencée en avril 1888, la guerre s'est terminée vers le milieu de l'année suivante par le succès des révolutionnaires et Hippolyte fut nommé président d'Haïti.

« Un spéculateur, qui avait voulu flatter le pouvoir et faire en même temps une bonne opération, avait fait imprimer les timbres dont on publie les clichés, comptant qu'ils seraient acceptés pour remplacer ceux à l'effigie du président Salomon qui circulaient encore.

La *Circulaire Philatèlique* nous apprend que le type ci-contre « représente le portrait du général Légitime qui a été président d'Haïti, reconnu par les puissances pendant la période révolutionnaire de 1888-89 qui suivit le renversement du

« Mais le président Légitime fut renversé avant que les timbres n'aient été livrés en Haïti, et comme on ne pouvait les offrir à son successeur, ils n'eurent jamais cours. »

On se rappellera ce qu'on nous avait écrit de Cuba, « que les timbres en question avaient été découverts en 1890 dans les papiers d'un général haïtien. Serait-ce parmi ceux du général Légitime ? Vu leur origine (légitime) ils ne sauraient être suspects.

Aux timbres signalés ici, il nous faut ajouter :

<i>Égypte</i> :	3 c.	rose sur chamois
—	5 —	— bleu pâle
—	50 —	bleu — rose
<i>Armes</i> :	50 —	— — blanc

HAWAII.

Cette « acquisition » américaine est autorisée à conserver ses timbres, qui, du reste, ne sont pas bien compromettants, sauf le 25 cents à effigie du président Dole, dont on ne parle plus et avec raison. Il y aura donc, en plus des 1, 2, 5 et 10 cents :

50 cents, violet
1 dollar, bleu

HONDURAS (République).

Der *Philatelist*, a reçu les 5 et 10 centavos, au type locomotive, surchargés : *permutase* (qu'il soit autorisé) sur lettre venant d'*Amagala* :

5 centavos, bleu pâle, surch. noir
10 — — — — — foncé, — violet rouge

LUXEMBOURG



Afin d'en faciliter l'écoulement, toute la réserve du type ci-contre, tombé en disgrâce, a été utilisée pour en faire des timbres officiels et, par suite d'une innovation heureuse, au lieu de les surcharger, on les a piqués obliquement du mot : *officiel*. Il y a donc ainsi :

Officiel :	1	centime, gris
—	2	centimes, brun
—	4	— bistre
—	5	— vert
—	10	— carmin

Et pour compléter la série, car rien de tel que d'avoir des séries complètes, on a piqué de la même façon les valeurs suivantes appartenant au type privilégié :



Officiel :	12 1/2 centimes,	gris
—	20	orange
—	25	bleu
—	30	olive
—	37 1/2	vert
—	50	bistre
—	1	franc, violet
—	2 1/2	noir
—	5	carmin

MAROC.

SAFFI-MARAKESCH. Nous avons eu en commu-



nication de l'ami Roussin le type ci-contre qui fera de la peine au confrère Manry, non parce qu'il ne l'aura pas annoncé le premier, mais parce qu'il lui rappellera une des déceptions de sa vie, celle de n'avoir pu faire adopter pour le timbre français le coq dont il y a trois spécimens ici (*dont une poule*) qu'il voudrait faire représenter non sur des ergots, mais dans une position plus pacifique, la patte levée, position qui n'est équivoque que pour les chiens.

Le type Roussin (le type de timbre bien entendu) existe dans les valeurs ci-après, avec l'impression de couleur sur papier blanc, le chiffre en noir, piqués 11 1/2 :

5 centimos,	vert-jaune,	valeur en noir
10	—	vert-bleu
20	—	bleu pâle
25	—	lilas
50	—	rose
75	—	bistre
1 peseta,	lie de vin	—

De la série type Gibraltar, il y aurait de la surcharge de Londres, en plus des 10, 40 c. et 1 p. :

5 centimos,	vert,	surch. noire
20	—	olive
50	—	lilas

NEGRI SEMBILAN

A travaillé pour les philatélistes. Le *London Ph.* annonce :

Type 1892,	4 c. sur 1 c.,	vert,	surch. noire
—	4	—	3 — lilas et carmin,
—	4	—	5 — noir
Type 1895,	4	—	8 — lilas et bleu
—	4	—	8 — — — rouge

NORWÈGE

Le 2 òre au type refait, dont on compte déjà les 1, 3, 5, 10, 20, 25, 35 et 50 òre, a été mis en usage au commencement de juin ainsi que nous l'apprend M. H. Dethloff :

2 òre, bistre

PÉROU

Les timbres-poste et taxe à 5 et 10 soles sont en usage. Ils seraient au type commémoratif de grande dimension pour les timbres-poste et de petite avec *déficit* pour les taxes :

Timbres-poste :	5 soles,	rouge
—	10	— vert-bleu
Timbres-taxe :	5	— vert-jaune
—	10	— violet-brun

PERSE

Le 3 krans a la surcharge *f* reproduite le mois passé :

3 krans, jaune, surch. violette *f*.

PHILIPPINES



Le 1 milésima semble avoir été employé, comme 2 reales par la surcharge verte, comme ci-contre, ce qui nous paraît cependant extraordinaire :

2 reales sur 1 mil., brun-jaune, surch. verte

PORTO-RICO

Le 1 cent a le 3^e timbre portant : *Porto-Rieu* :

1 cent, vert, surch. noire

SAMOA

Reçu par la *Revue Ph. Belge*, avec filigramme *N. Z.* et étoile, le 1 shilling ayant : *surcharge* 2 1/2 d :

2 1/2 p. sur 1 shilling, carmin, surch. rouge

SUISSE

Pour se conformer aux conventions de l'Union postale universelle, le 25 centimes a été changé comme suit :

25 centimes, bleu

TANGER (Bureau français)

M. Bernichon nous montre un groupe de quatre timbres 25 centimes ayant été surchargés par erreur : 10 centimos en rouge au lieu de 25. Cette erreur se trouvait depuis plus d'un an dans la collection d'un amateur qui ne s'en doutait guère.

On se demande à quoi sert le contrôle à l'atelier des timbres si des erreurs semblables peuvent passer si facilement.

TRANSVAAL.

Reçu de M. J.-B. Robert les bandes suivantes, au type en cours, timbre imprimé à droite. Il y a double trait, dont un gros, au-dessus du timbre dans toute la largeur et au-dessous un autre double trait, ayant entre eux une dimension de 6 centimètres, avec cinq lignes d'inscription, le tout en vert sur papier chamois :

Bandes :	1	2 penny, vert,	125 × 300 m/m
—	1	— carmin et vert,	— —
—	2	pence, bistre	158 × 300 m/m
—	3	— violet	— —

L'émission est du 1^{er} mai dernier.

VIERGES

D'après le *London Phil.* les timbres récemment émis ne seraient pas plus utiles à ces îles qu'un peigne à un chauve, les timbres des Iles Leeward continuant à y être en usage.

WEI-HAI-WEI

Décrit par le *M. J.* le type suivant :

Au centre, un grand chiffre sur fond noir en forme de carré, dans un cadre rectangulaire droit de deux lignes unies, dans les coins L. K. I. (*Lia-Kong-Lao*), à la gauche supérieure; C. (*Chife*), à la droite supérieure et C. P. (*Courrier Post*) au bas.

Le papier est blanc uni, mince :

2 c., rouge, piqué 11
5 — — —

Les 100 50 reis du Brésil.

Nous nous sommes abstenu de publier jusqu'ici un article signé Alpha, sur les timbres 100/50 reis du Brésil parce que l'auteur était tout à fait à côté de la question en les considérant comme réimpressions ou falsifications. Mais, puisqu'on a fait de cet article une circulaire qui a été reproduite, sans commentaires, par la plupart des journaux, nous allons faire connaître en quelques mots notre sentiment à leur égard.

Une réimpression, telle que nous la comprenons tous, est un tirage exécuté lorsque les timbres ne sont plus en cours. Est-ce ici le cas? Non. Donc ce ne sont pas des réimpressions.

Est-ce des falsifications? Non, mille fois non. On ne peut considérer comme « falsifications » des timbres qui ont cours légal et qui sont officiellement émis.

Qu'est-ce alors, nous dira-t-on? C'est un nouveau tirage, une nouvelle émission, dont la surcharge diffère de celle antérieurement émise, et qui avait été à peu près complètement accaparée, par qui? Par Alpha lui-même. Il est probable que l'administration aura voulu déjouer les calculs de ce dernier en utilisant ce qui lui restait de 50 reis pour en faire une nouvelle émission de 100 reis.

Nous comprenons fort bien le dépit d'Alpha, mais son premier tort est de vouloir jeter le discrédit sur des timbres qui sont tout aussi intéressants que ceux qu'il a achetés par spéculation.

Les premiers timbres d'Haïti

(Suite et fin, voir n° 437)

Le *Timbre-Poste* d'août 1886 enregistrait, sur le dire de M. Le Roy d'Étiolles, un 20 centimes sur blanc, piqué 16, et le mois suivant le 1 centime piqué de même. Plus tard, ce même correspondant nous avisait (*Timbre-Poste*, octobre 1886 et juillet 1888) qu'il avait trouvé le 5 centimes vert-jaune et le 7 centimes bleu foncé, avec le piquage 14, nous faisant remarquer en même temps que ces timbres étaient du 1^{er} type: ceci pour ne pas le confondre avec le 2^e type, aux traits verticaux sur la figure, qui venait précisément de paraître. M. Le Roy d'Étiolles n'avait certainement pas remarqué que ses timbres piqués 16 et 14 étaient lithographiés et que leurs dessins différaient par les détails des autres typographiés avec lesquels il les confondait. Tout le monde s'y trompa de même. On ne s'inquiétait que d'une chose, des piquages exceptionnels 16 et 14 et, comme les timbres étaient toujours oblitérés, les différences passèrent d'autant plus facilement et restèrent longtemps inaperçues.

Nous ne savons si nos confrères partageront notre indifférence vis-à-vis de ces piquages, mais nous ne tentâmes aucune démarche pour nous en procurer. Il est probable que, s'il y eut des demandes, elles n'auraient pas été couronnées de succès, les timbres neufs étant introuvables aujourd'hui, sauf quelques exemplaires sans gomme qui auront probablement échappé à l'oblitération. Il règne même sur ces timbres un mystère qui demande à être éclairci.

M. Mahé, que nous interrogeons à ce propos.

nous répond qu'il les considère comme étant des imitations et voici les raisons qu'il nous apporte:

1^o S'il y avait eu nécessité de créer une émission provisoire, en attendant un approvisionnement réclamé à Paris, comment s'est-il trouvé à Haïti, ce pays impossible où aucune main-d'œuvre n'est exercée, un lithographe assez habile pour faire le type dans les conditions où nous le voyons, qui a pu tromper tout le monde et un imprimeur assez capable de faire des transports et d'imprimer?

2^o Y avait-il nécessité, pour une émission provisoire, de copier minutieusement le type au point d'en faire des timbres sortables?

3^o Comment se fait-il que toutes les valeurs ont pu être épuisées d'ensemble dans le pays?

4^o Pourquoi tous les timbres oblitérés accusent-ils une même origine : *Cap Haïtien*?

5^o En cas de manque de timbres dans cette dernière ville, comment n'en a-t-on pas réclamé à la Direction générale des postes, à Port-au-Prince, qui, certes, en aurait envoyé? Et pour le cas où elle n'aurait pu le faire, c'est qu'elle-même en était dépourvue. Et cependant elle n'en demande pas au Cap Haïtien, les oblitérations sont là qui le prouvent;

6^o Ce qui étonne par-dessus tout notre confrère, c'est que dans ce pays on ait pu trouver deux machines à piquer.

Aussi, n'est-il pas éloigné de penser que ces timbres, émis en Haïti, pourraient bien, en raison de leur facture, relativement correcte, avoir eu un autre lieu d'origine que, peut-être, on pourra plus tard découvrir.

Et maintenant, que la vérité est en marche, nous allons à notre tour lui en faciliter le chemin.

Voyons d'abord les oblitérations. Celles qu'on nous signale ou qui ont été vues par nous sont toutes originaires du Cap Haïtien et aux dates ci-après :

1 centime,	21 juin 86 et 18 janvier 88.
2 centimes,	illisible.
3 —	11 octobre 87 et ... 90.
5 —	octobre et novembre 86; février, 14 mars, mai et 8 juillet 87 et 11 décembre 88.
7 —	mai 88, septembre 89 et 21 janvier 91.
20 —	5 janvier 83, 29 septembre 88 et ... 89.

Enfin M. C. Lempierre nous dit avoir un 2 centimes, piqué 14, oblitéré : *Union — Haïti*. Il ne nous donne pas la date d'emploi. *Union* n'étant pas un nom de ville, qu'est-ce alors?

A voir les oblitérations des différents timbres, on a presque la certitude qu'ils ont vu le jour en janvier 1883, date exceptionnellement très

visible sur l'exemplaire que nous avons eu. Ce ne peut être un 8 mal fait, les chiffres n'étant plus les mêmes en 1888 (voir notre spécimen plus loin), car au lieu d'être étroits, ils sont beaucoup plus larges.

Nous avons donné déjà les quantités de timbres qui ont été fournies pendant les années 1882 et 1883; elles étaient suffisantes pour ne pas provoquer une émission provisoire.

Voici quelques dates qui le démontrent clairement :

DATES d'émission.	Liberté. Type II et III.	Salomon.	Palmier.	
			1 ^{er} type.	2 ^e type.
1886.	1 cent			
—	2 —			
1887.	5 —			
1888.		1		
—		2		
—		3		
—		5		
1891.			1	
—			2	
—			3	
—			5	
—			7	
1893.				1
—				2
—				3
—				5
—				7
1895.				20

Ainsi le réassortiment de 1886-87 des 1, 2 et 5 centimes n'a dû être renouvelé qu'en 1888 et les 7 et 20 centimes ne sont devenus nécessaires qu'en 1891 et 1895! Une émission provisoire, dans ces conditions, n'avait aucune raison d'être. Il est donc clair que ces lithographiés sont frauduleux, et, d'accord avec M. Mahé, nous pensons que le faussaire n'a eu d'autre but que de tromper la poste, ce qui expliquerait alors pourquoi on a imité jusque dans les moindres détails. Et remarquons la prudence du faussaire. La première valeur, la plus productive, le 20 centimes, il la met en circulation, seule d'abord, en janvier 1883, puis il attend. Ce n'est que plus tard, en 1886, 1887, etc., si nous nous en rapportons à nos oblitérations, qu'il se risque à faire paraître les autres valeurs, sans en excepter une seule, la raison qui, à première vue, paraît peu explicable.

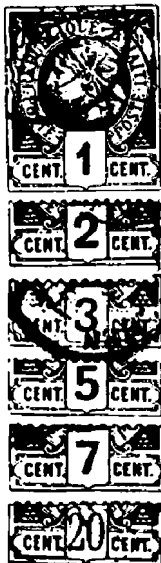
Cependant, M. Mahé, que nous consultons à ce sujet, nous fait observer qu'en raison du peu de coût d'établissement de planches lithographiques, on aurait bien pu émettre toutes les valeurs, afin que le mariage, dans l'emploi, des

timbres vrais avec les faux, ne vienne pas fournir des points de comparaison de nature à dénoncer trop facilement la fraude.

Cette hypothèse serait peut-être acceptable.

Quant à la comparaison des oblitérations, elle nous a démontré qu'elles étaient parfaitement authentiques, ce qui ne serait pas le cas si les timbres avaient été destinés à tromper les amateurs. Et pour ce qui est de l'origine, toujours la même, à part l'exception dont nous avons parlé, elle indiquerait que le faussaire avait élu domicile au *Cap Haïtien*, où, la conscience tranquille, il débitait honnêtement ses timbres au nez et à la barbe des autorités. Et lorsqu'il changeait la piqure, ce n'était assurément que pour perfectionner son œuvre qui laissait à désirer sous ce rapport.

Si les collectionneurs avaient été visés, ces timbres auraient été l'objet d'offres directes et sérieuses où la vente des timbres neufs n'aurait certes pas été exclue et le faussaire se serait dénoncé de lui-même par ses ventes constantes et répétées. Au lieu de cela, nous trouvons les timbres mêlés aux ordinaires. M. Le Roy d'Etiolles nous déclare même que les exemplaires reçus par lui ont été trouvés dans des lots de timbres achetés au Havre et provenant de correspondances de négociants de cette ville. Il les payait 4 et 5 francs le cent ! A ce compte-là ce serait à se dégoûter du métier si honorable de faussaire. On aimerait encore mieux rester honnête !



TIMBRES FAUX AYANT SERVI.

Janvier 1883.

Cette imitation est assez réussie, mais elle ne résiste cependant pas à l'examen. C'est le type 1881 qui a servi de modèle, tant pour les détails des ombres de la figure que pour les chiffres qui ne rappellent nullement les timbres émis en 1886-1887.

Voici les différences :

Republique à l'R plus étroit et le premier E a le trait horizontal supérieur plus grand que l'inférieur, au lieu du contraire; Q paraît plus petit, la queue étant presque droite; le dernier E n'a pas le trait inférieur plus grand que le supérieur;

Les ornements de chaque côté de l'écu sont plus petits;

L'effigie a le nez pointu; il y a absence de narine; les lèvres sont minces et le menton extra; les deux mèches à côté de l'oreille sont courtes et tombantes;

Les traits d'ombre de la figure sont ceux des timbres émis;

Les mots *cent* sont en lettres plus grasses, les C plus ouverts, plus larges et les T plus fortement barrés.

Les boulets sont plus rapprochés.

Quant aux chiffres, le 1 est plus gras; le 2 plus large; le 3 plus petit (4 m/m au lieu de 4 1/2); le 5 a la tête plus large ainsi que le 7 qui est cambré; le 20 enfin a un défaut à l'extrémité gauche du trait horizontal.

Lithographiés et reportés directement sur pierre avec chiffre. Il n'y a donc aucune différence entre les timbres de diverses valeurs.

Le papier est blanc moucheté; la piqure varie :

1^o Piqués 16

1 cent (ime),	rouge vermillon vif
2	— violet foncé
3	— gris jaunâtre
5	— vert jaune pâle
7	— bleu vif
20	— roux

1886 (?), 2^o Piqués 14

2 cent (imes),	violet foncé
3	— brun pâle
5	— vert jaune pâle
5	— — vif
7	— bleu
7	— — vif
7	— — foncé
20	— roux

La date la plus ancienne que nous ayons rencontrée sur un 5 centimes à ce dernier piquage, est octobre 1886.

Le 1 centime n'est pas connu avec le piquage 14.

Et maintenant, amis lecteurs, vous en savez autant que nous.

La Douane française

Il n'y a pas moyen, décidément, de cacher quoi que ce soit à la douane française; elle devine tout. Sa perspicacité est telle qu'elle découvre la fraude même lorsqu'elle n'existe pas. Un exemple :

Tout récemment nous expédions, à un de nos

correspondants de Paris, un lot d'enveloppes, de cartes et de cartes-lettres de France, qui nous faisaient double emploi. Il y en avait pour 300 francs environ. A cet envoi nous avons joint quelques clichés de timbres étrangers. Que fait la douane ? Elle saisit tout ! Songez donc, expédier des cartes postales de France en France, ça ne pouvait qu'être suspect. Un receveur des postes, interrogé, n'ose se prononcer sur l'authenticité de cet envoi, mais il observe cependant que le tout est d'un modèle qui ne se vend pas à la poste. C'en est assez pour confirmer les soupçons de la douane qu'il doit y avoir fraude. Le destinataire est sommé de venir s'expliquer. Après avoir été renvoyé de la douane nord à la douane centrale et de bureau en bureau, notre correspondant parvient enfin à s'expliquer, mais ne réussit pas à convaincre ces messieurs que la France ne court aucun danger. La saisie est maintenue.

C'est alors que nous sommes avisé du désagrément. Nous écrivons aussitôt au chef de la douane et pour ménager ses susceptibilités, nous lui expliquons que ses employés ont fait un pas de clerc ; qu'ils sont tout à fait à côté de la question ; qu'il ne s'agit pas de savoir si les cartes et enveloppes sont ou ne sont pas d'un modèle qui ne se délivre plus à la poste, puisque leur usage est permis quel que soit le type : qu'il s'agit simplement de constater si les objets expédiés sont ou non authentiques. Que l'authenticité peut parfaitement se reconnaître en interrogeant n'importe quel commis des postes ; dans ce cas, il n'y aurait pas lieu à saisie. Que si, au contraire, il est prouvé que les objets sont faux, qu'on ait à nous poursuivre.

Ne comptant pas convaincre le chef de la douane, nous avons écrit en même temps à un de nos amis de Paris, qui a un bras de colonel, et nous lui avons exposé toute l'affaire. S'étant rendu au ministère de l'intérieur, il nous apprit, à notre grande stupéfaction, qu'on exigeait avant tout :

- 1° Le poids exact du ou des colis ;
- 2° Faire connaître si l'envoi avait été fait en petite ou grande vitesse ;
- 3° La gare de destination ;
- 4° L'adresse exacte des colis ;
- 5° Remettre le récipissé du chemin de fer ;
- 6° La date de l'expédition des colis ;
- 7° La date d'arrivée à Paris.

Nous avons espéré un moment qu'avec de tels renseignements nous aboutirions et que, combinant le poids des colis avec l'adresse,

comparant la date de l'expédition, de l'arrivée des colis, de la déclaration de la grande vitesse avec l'authenticité des cartes et des enveloppes, on arriverait à reconnaître l'authenticité de celles-ci, mais il paraît qu'il y a avait encore insuffisance de preuves. Si encore nous avions ajouté notre acte de naissance, notre certificat de vaccine, nous aurions peut-être eu raison des hésitations du ministère, mais, malheureusement, nous n'y avons pas songé, pas plus qu'à déclarer que nous portions aujourd'hui nos pantalons avec bretelles. Devant une question aussi grave, devant l'absence de renseignements positifs, on n'osa pas se prononcer au ministère de l'intérieur. Par mesure de prudence on envoya le tout au ministère des postes et télégraphes où notre ami alla renouveler ses explications.

Comme il y avait ici des gens intelligents, on commença tout d'abord par mettre hors de cause les clichés qui furent délivrés aussitôt au destinataire ; quant à l'authenticité des cartes, etc., elle fut reconnue sans hésitation, mais comme la douane en avait fait une affaire, l'envoi fut conservé. Ce n'est que quatre jours après que la douane fut invitée à délivrer le paquet. Mais celle-ci ne pouvait avoir tort. Pour le dérangement qu'elle avait causé à tant de monde, elle exigea pour frais extra (?) fr. 1.75, ce qui n'était vraiment pas cher.

La morale de cette histoire est, qu'il y a des oies partout.... même en France, ce qui étonnera extraordinairement nos spirituels voisins.

Note sur les timbres officiels d'Hayderabad.

Nous empruntons au *Ph. Journal of India* l'article ci-après écrit par M. C. Lawder, le Maître général des Postes actuel d'Hayderabad :

« Un de mes prédécesseurs, M. Charles, recommanda en 1872 l'introduction d'un timbre spécial de service. Les dessins ont été faits et les devis demandés à MM. Holzappel & C^{ie} de Londres. Les frais furent jugés trop élevés et l'idée abandonnée.

« En 1873, M. Charles avait quelques-uns des timbres ordinaires surchargés : *Sarkari*. Il les envoya à son Gouvernement en proposant que ces timbres ainsi surchargés fussent employés par l'administration des postes, département des douanes, armée et Travaux Publics. La proposition fut approuvée et tous les départements du

gouvernement reçurent l'ordre d'employer les timbres surchargés de cette manière, avec effet, à partir du 7 octobre 1873.

» La surcharge fut appliquée dans le bureau du Directeur général des postes par un timbre à main et le travail fut confié à certains employés spécialement sanctionnés pour ce but. Il paraît y avoir eu quatre de ces timbres à main qui ont été en usage. Ils sont encore dans mon bureau et j'en donne des reproductions :

سرکاری سرکاری
سرکاری سرکاری

» Le procédé pour l'émission de ces timbres fut trouvé aussi grossier que coûteux. Les fonctionnaires demandant ces timbres devaient en remettre le montant au Maître général des Postes par une lettre de change sur Hayderabad. Ces lettres de change étaient escomptées à Hayderabad et avec le montant le directeur des postes achetait des timbres pour la Trésorerie et les surchargeait à son bureau. Les frais d'escompte de ces lettres de change seules se montaient, trouva-t-on, à Rs 5,000 par année. L'usage de ces timbres fut, par conséquent, discontinué le 8 août 1878.

» Les timbres furent surchargés, comme ils étaient demandés, en petites quantités, et il paraît très invraisemblable que plus d'une petite quantité d'exemplaires neufs fut laissée. Je trouve dans mes souvenirs qu'un grand nombre de réimpressions ont été faites en 1892 pour collectionneurs et autres, et c'est ainsi que sont venus la plupart des exemplaires dans les collections. »

Il faudrait maintenant pouvoir séparer l'ivraie du bon grain. Qui s'en chargera ?

CHRONIQUE FISCALE

AGORES

L'Ami des Timbres nous apprend que les contributions industrielles sont imprimés depuis cette

année en rose, type connu, mêmes valeurs que celles qui existaient en 1898.

ARGENTINE (République)



Cette fois on s'attaque à la bière et voici un des timbres qu'on emploie pour payer l'impôt. C'est une bande divisée en quatre parties :

La première porte la valeur, la deuxième la tête de Mercure (pourquoi pas Mars, c'est de la bière ?); la troisième, en impression noire, *Cerveceria* (brasserie) et un nom qui change: *Bieckert, Palermo*, etc.; la quatrième: *Cerveza* (bière), *ley de impuestos internos n° 3745*.

L'impression est en couleur sur papier blanc, non dentelé :

à 12 centavos, brun et noir

LA RIOJA (Province de). — Reçu de M. Treichel deux groupes du type reproduit le mois passé, savoir :

15, 10, 5, 5 centavos
25, 20, 50, 50 —

Tous imprimés en noir sur papier blanc, pelure.

BRÉSIL.

Un timbre pour impôt sur le tabac nous arrive par l'ami Roussin. Au centre, une femme coiffée du bonnet phrygien dans un ovale entouré de 21 étoiles; à la partie supérieure, centré: *Imposto do fumo*; plus haut, sur un cartouche horizontal: *E. U. do Brasil*; en bas: 1600 — reis.



Lithographié et imprimé en couleur, sauf le centre

qui est noir, sur papier blanc uni, piqué 11 1/2 :

1600 reis, bleu pâle et noir

Du type République (femme assise tenant le bonnet phrygien) reproduit n° 427; il y aurait en plus du 400 reis, timbre « Districto federal ».

200 reis, bleu



SANTA CATHARINA (*Etat de*). — Nous avons annoncé à diverses reprises, ici, six valeurs à ce type. Il y aurait en plus :

100 reis, rose vif
25000 — vert pâle

GOYAZ (*Etat de*) — Nous trouvons annoncé par *O Collectionador de Sellos*, le type ci-contre imprimé en couleur sur papier blanc et piqué :

200 reis, violet



CEYLAN

Le 5 cents *Warehouse Warrant*, signalé n° 436, existerait avec le filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

5 cents, bleu, surch. noire

COLONIES PORTUGAISES



Le Portugal devient bien imposant. Il a émis une série de timbres lisseaux d'un type uniforme que nous fait connaître *l'Ami des Timbres*. Le mot *ultramor* a permis de ne pas faire de type spécial pour chacune des colonies, mais les couleurs marquent la colonie où les timbres sont en usage. Ainsi, avec le fond jaunâtre, les timbres :

à Angola	sont rouges
au Cap-Vert	ils — bleus
à la Guinée	— — brun-jaune
aux Indes	— — vert-bleu
à Mozambique	— — violet
à St-Thomas et Prince	— — vert-jaune
à Macao	— — brun foncé
à Timor	— — violet-noir

Les valeurs pour les six premières colonies sont :

Reis : 2, 5, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90
— 100, 200, 300, 400, 500, 600, 700, 800, 900
— 1,000, 2,000, 3,000, 4,000, 5,000, 10,000, 20,000

Pour les deux dernières (Macao et Timor) ce sont :

Avos : 1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 13, 14, 16, 31, 57, 63, 78, 94.

CUBA

Des timbres de reçus pour 1898,99 (ce dernier millésime fait rêver) sont annoncés par *l'Ami des Timbres*.

Au centre, les armoiries d'Espagne ; au-dessus : *Cuba 1898 y 99* sur un cartouche horizontal ; en dessous, la valeur sur un même cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent de peso, noir
5 — — rose
5 — — bleu

ESPAGNE

Nous recevons de M. A. Treichel les communications ci-après :

Un timbre de bachelier, type semblable à celui reproduit à Cuba n° 433. Les inscriptions sont les suivantes :

Instituto del Cardenal Cisneros — Madrid ; grado de bachiller, les armoiries d'Espagne, puis en dessous : *1878 à 1879 — 50 pesetas — libro matriz* pour le premier timbre, *expediente* pour le deuxième ; *universidad central* pour le troisième :

50 pesetas, noir sur blanc, guilloché bleu

GRENADE. — Le Collège des notaires de ce département fait emploi du timbre ci-contre :



pour la légalisation des signatures. Celui que nous reproduisons provient de la province de Almeida et employé le 24 décembre 1896.

L'inscription est bleu-vert sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 pesetas, vert bleu

En voici un du même Collège employé dans la province de Malaga.



Il est imprimé en noir sur rose foncé et piqué 11 1/2 :

2 pesetas, noir sur rose foncé

MADRID (Territoire de). — Nous trouvons employé le 8 juillet 1878 le timbre ci-contre qui



rappelle celui de 1884 que nous avons catalogué. Les lettres sont en général plus petites, les branches moins épaisses et sous n° il y a une lettre C au lieu de *Serie 1^a* :

3 pesetas, noir sur blanc

Du même Collège nous avons un timbre oblong pour légalisation, de la série F. A l'inscription dans un ovale large avec livre protocole au milieu

Doit être d'émission récent comme le fait présumer son millésime et, comme il n'a pas de valeur, sert probablement pour les pauvres « Pobres ».

Sans valeur, bleu sur blanc

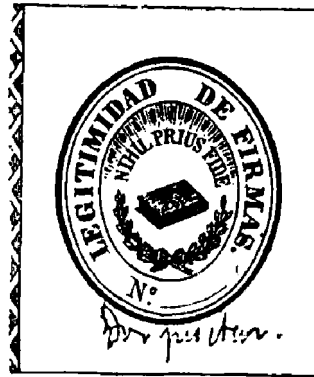


SARAGOSSE — Un timbre qui rappelle celui



ci-contre, a pour inscription de l'ovale : *Ilustre Colegio notarial del territorio de Zaragoza*. L'exemplaire soumis est employé le 22 septembre 1882 :

3 pesetas, noir sur blanc



De SÉVILLE il y a un timbre au type ci-contre, mais l'inscription est remplacée par : *Legalizacion n° 15 arancel — una peseta* :

1 peseta, noir sur blanc

VALENCE. — Des types 1863 et 1868 nous avons :

Type 1863, 12 reales, mauve
— 1868, 12 — —

Le premier est oblitéré 18 juillet 1881, donc antérieur au même timbre imprimé en vert-bleu.

De ce même type 1863, nous avons avec la valeur changée en : *pesetas, 3* et employé le 28 septembre 1897 :

3 pesetas, vert-bleu sur blanc

Enfin, de ce même Collège de Valence, nous avons au type de Séville plus haut, un même timbre ayant l'inscription : *Montepio notarial de Valencia — Pesetas (sic) 1* :

1 pesetas, bleu sur blanc

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le *Metropolitan Phil.* décrit le type fiscal privé suivant :

Au centre, le portrait du propriétaire (Ch. Marchand) dans une bande ovale inscrite : *Charles Marchand-New-York, U. S. A.* ; au-dessus, en courbe : *United States Internal Revenue* ; au-dessous : *Proprietary-Series of 1898* ; chiffre valeur à chaque côté, au-dessus de l'ovale et la valeur en lettres au bas. Papier blanc, percés :

5/8 cent, noir	
1 1/4 — —	
1 7/8 — —	
2 1/2 — —	
3 1/8 — —	
4 3/8 — —	
7 1/2 — —	

HAWAII

Communication de l'ami Roussin. Timbre *Internal Revenue* ayant ces deux mots et *Republic of Hawaii* au-dessus d'un ovale renfermant une horrible tête de nègre ; au-dessous, la valeur.



Nous ignorons quel est ce personnage qui a les honneurs de la reproduction. Il doit avoir sans nul doute occupé une fonction importante dans son pays et la *American Bank Note Company*, qui a été chargée

de reproduire ses traits, n'a pas jugé d'insérer le nom sur le timbre. Nous est avis que ce lutteur de foire est un spécimen primé d'une société de cent kilos quelconque. Son col et sa cravate en font un type réussi ; une orange dans la bouche et ce serait parfait.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1 dollar, bleu foncé

INDES ANGLAISES

Renseigné par le *Stamps* :

Timbre *Foreign Bill* surchargé : *Small Cause Court-Calcutta* verticalement vers le haut sur deux lignes : 50 × 3 et 23 1/2 sur 3 mm. Le titre original et la valeur sont biffés par des barres noires et une nouvelle valeur est surchargée horizontalement en deux lignes capitales minces : 12 × 2 et 1 1/2 sur 2 mm sur le profil :

1/4 anna sur 1 roupee, lilas foncé, surch. noire sur bleu

ITALIE



Voici un type qui nous est envoyé par M. Pearce et qui appartient à une série de timbres de douane composé de onze valeurs. Au centre, les armes de Savoie ; au-dessus : *Re Gabelle* ; au-dessous, la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, ayant deux couronnes en filagramme :

1 3 cent, ardoise	
1 2 — orange	
2 3 — brun	
1 — ocre	
1 1 2 — ardoise	
2 — vert	
2 1 2 — violet-brun	
3 — bleu-pâle	
3 1 2 — lilas	
4 — rouge	

Tassapagata, indigo

Une autre série que nous remet le même correspondant à un type semblable, réduit, comme ci-contre :

Les valeurs et couleurs sont les mêmes. Il n'y qu'une couronne en filagramme, vu la dimension :



1 3 cent, ardoise	2 cent, vert
1 2 — orange	2 1 2 — violet brun
2 3 — brun	3 — bleu-pâle
1 — ocre	3 1 2 — lilas
1 1 2 — ardoise	4 — rouge

Tassapagata, indigo

Les 1/3, 2/3, 1, 1 1/2, 2 et 2 1/2 sont les seules valeurs reçues par notre correspondant.

ALESSANDRIA (*Province de*). — Nous avons décrit en avril 1896 un timbre de la Chambre de commerce de 50 centesimi, nous en avons une autre par M. Treichel :

1 lira, lilas-ardoise, piqué 11 1 2

Voici quelques municipaux que nous envoie M. Doczkalik :

ASSISI (*Perugia*). Armoiries dans un double ovale ayant : *Municipio di Assisi*. — *Diritti di Segreteria* ; cadre rectangulaire avec chiffre ou Cm dans les angles. Émis en 1894 :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1 2

ABBADIA SAN SALVATORE (1) (*Sienna*). — De la série 1885 il y a une tête bêche du 20 centesimi :

20 centesimi, carmin

(1) Ci-devant *Bodia S. Salvatore*.

BERGAMO (Bergamo). — Émission de juin 1895. Cadre oblong ayant au centre les armoiries surmontées d'une couronne, entre branches de lauriers; au-dessus, centré: *Comune di Bergamo*; au-dessous, également centré: *Giudice conciliatore*; petit ovale de chaque côté avec chiffre ou *Cmi* :

20	centesimi, brun sur rose, piqué 11 1 2
25	— — — blanc — —
50	— carmin — — — —
60	— bleu — — — —

BUCCINO (Salerno). — Émission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale, avec chiffres à l'extérieur dans les quatre angles; le tout dans un cadre rectangulaire ayant: *Municipio di Buccino*, en haut; la valeur en toutes lettres, en bas; *diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite :

20	centesimi, bleu sur blanc, piqué 11 1 2
50	— vert — verdâtre —

CANTIANO (Pesaro & Urbino). — Émission de 1897 (?). Armoiries dans un ovale ayant pour cadre extérieur un rectangle contenant: *Diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite; *Comune di*, en haut; *Cantiano*, en bas; chiffres dans les angles :

15 centesimi, vermillon, piqué 11 1 2

CARLENDINI (Siracuse). — Armoiries dans un ovale entouré de l'inscription: *Municipio di Carlendini*; en dehors, un cadre rectangulaire portant: *Diritti di*, à gauche; *di*, en haut; *Segreteria*, à droite. Émis en 1894 (?):

25 centesimi, vermillon, piqué 11 1 2



CASALE MONFERRATO (Alessandria). — Émission de 1883. Au type ci-contre il y aurait :

50	centesimi, carmin piqué 11 1 2
1	lira, bleu —
3	— orange —
1891 5	— violet —

VARIÉTÉ

Ayant C : 50 au lieu de C 50

50 centesimi, carmin, piqué 11 1 2

CASTELFIDARDO (Ancone). — Armoiries dans un grand ovale contenant: *Municipio di Castelfidardo*; cadre rectangulaire ayant sur cartouches horizontaux, en haut: *Diritti di Segreteria* en bas; la valeur en toutes lettres. Émis en 1897:

20 centesimi, vermillon, piqué 11 1 2

Mêmes armoiries dans un double cercle avec la même inscription que le précédent; en haut, sur un cartouche horizontal: *Diritti di Segre-*

teria; en bas, sur une bande courbe: la valeur en toutes lettres; chiffres dans les angles, entre le cadre et le cercle, en haut :

50 centesimi, bleu, piqué 11 1 2

Semblable au 50 centesimi, mais: *diritti di Segreteria* est en bas sur un cartouche horizontal :

1 lira, vert-olive, piqué 11 1 2

CASTELFRANCO DELL' EMILIA (Bologne). Émission de 1895. Types variant pour chaque valeur.

1^{er} TYPE. — Petites armoiries; au-dessus: *Municipio di Castelfranco dell' Emilia*; à gauche, centré: *Diritti di*; à droite: *ufficio*; en bas: *lire 0.10*;

2^e TYPE. — Armoiries dans un double ovale contenant: *Municipio di Castelfranco dell' Emilia*; cadre rectangulaire avec chiffres aux angles;

3^e TYPE. — Armoiries dans un ovale à quatre festons; légende: *Municipio di Castelfranco dell' Emilia, diritti di Segreteria*; chiffre ou *Cmi* dans les angles :

10	centesimi, vert sur blanc, piqué 11 1 2
20	— violet — — —
50	— vert — jaune — —

CHIOGGIA (Venise). — Émission de 1895. Grand rectangle avec lion debout, au centre, dans un ovale; dans le cadre, à gauche: *Marca di riscontro*; à droite: *Citta di Chioggia*; en haut: *Dire persò*; en bas, la valeur en lettres, dans les angles en chiffres :

20	centesimi, rose, perré en lignes
50	— vert — —

FAVARA (Girgenti). — Émission de 1896. Armoiries dans un ovale avec inscription: *Municipio di Favara, Diritti di Segreteria*; en bas, sur cartouche horizontal, la valeur :

20 centesimi, rouge vif, piqué 11 1 2

MANIAGO (Udine). — Armoiries dans un rectangle; au-dessus, centré: *Municipio*; au-dessous, également centré: *Maniago*; à gauche: *Diritti di*; à droite: *Segreteria*; en haut: *centesimi*; en bas: *venti ou cinquanta*; chiffre dans les angles :

20	centesimi, brun-violet, piqué 11 1 2
50	— outremer —

Émis le 1^{er} juillet 1897.

MILAN (Milan). — Émission de 1894. Type semblable à celui décrit plus haut pour Bergamo, sauf l'inscription: *Comune di Milano* :

25	centesimi, outremer
30	— brun-rouge
60	— jaune
1897, 80	— brun

MERCATO-SARACENO (*Gorli*). — Émission de 1895. Armoiries (tête de nègresse avec bandeau sur le front,) dans un ovale; cadre rectangulaire ayant, à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria*; en haut : *Municipio di* — *Mercato Saraceno*; en bas la valeur :

20 centesimi, noir et rose, piqué 11 12

TRANI (*Bari*). — Émission de 1895. Armoiries dans un double ovale portant : *Municipio di Trani*; cadre rectangulaire avec chiffres dans un ovale dans les quatre angles; *marca di*, à gauche; *Riscontro*, à droite, *centesimi* en haut; *renti* en bas :

20 centesimi, bleu, piqué 11 12

VIGNALE (*Alessandria*). — Émission de 1895. Armoiries (branche de fleurs) dans un double ovale ayant : *Vignalis Comunitas*; cadre rectangulaire ayant sur cartouche horizontale, en haut: *Diritti di Segreteria* ou *Stato civile*; en bas, la valeur :

Segreteria, 20 centesimi, jaune, piqué 11 12
 — 60 — rouge —
 Stato civile 50 — vert —

JANJIRA



Il a suffi de faire connaître un timbre, en janvier dernier, pour en voir surgir d'autres.

L'Ami des timbres annonce et reproduit le type ci-contre, sur lequel on a cru devoir montrer à l'extérieur un filet ondule,

comme nous le faisons pour nos fac-simile, afin de simuler une dentelure. Ici nous n'en voyons pas la raison :

1 anna, ardoise sur blanc, piqué 13

VARIÉTÉ

1 anna, ardoise, tête bêche

MADAGASCAR



L'ami Roussin nous a adressé un type ci-contre, une série nouvelle se composant des valeurs ci-après :

1 franc, rose, inscrip. noire
 2 — — — —
 3 — — — —
 5 — — — —

PÉROU

Extrait de l'Ami des timbres, ce qui suit :

1° un timbre *Consular* ayant les armoiries du pays à la partie supérieure, puis, en bas, la valeur; en haut : *Servicio*; au milieu : *Consular*; en bas : *del Peru*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

10 centavos, rouge terne.
 50 — carmin.



2° Différents timbres de tabac, savoir :

Long rectangle ayant les armoiries du Pérou à la partie supérieure, avec l'inscription : *Impuesto al tabaco* au dessus; au milieu : *Republica Peruana*. — *Sociedad recaudadora*, la valeur dans un cercle, puis : *de impuestos* et en dessous, sur un cartouche horizontal, le millésime 1893-1894. Dimension 20 × 60 mm.

1893-1894 : 1 1/2 centavos (sic) vert sur jaune
 1 1/2 — — — — vert — blanc
 3 — — — — lilas — —

Analogue au précédent. Armoiries ayant aux dessus : *Republica Peruana*; en dessous, la valeur dans un ovale guilloché : 2 centavos; plus bas : *Impuesto al tabaco* et le millésime : 1895-1896. Dimension 20 × 60 mm.

1895-1896 : 2 centavos, bleu sur jaune



De l'année 1896-1898 nous avons les valeurs aux types ci-haut :

3 centavos, vert sur paille
 5 — — — — bleu — blanc
 6 — — — — carmin — crème



Il y a de la même série un timbre sans indication de valeur. Par ce fait sa dimension est plus petite

Sans valeur, réséda sur verdâtre.

Enfin, voici un autre timbre de tabac n'ayant pas de millésime. Il a les armoiries au centre et pour inscription en haut : *Impuesto al tabaco*; en bas : *Republica Peruana*, le chiffre de la valeur dans un ovale et *centavo* de chaque côté.

12 centavo, rouge sur jaune
2 centavos, noir



SIRMOOR

Vu par le *Stamps* le timbre *Court fees* ayant les armes dans un cercle enfermé dans un ovale vert; dans la partie supérieure, le nom en capitales blanches; aux côtés, la date 1874 en chiffres européens et indigènes; au-dessous la valeur en capitales vertes sur deux cartouches. Encirclant la partie supérieure de l'ovale est une main rouge portant le titre en grandes capitales blanches et au-dessous la valeur apparaît en caractères indigènes verts.

Imprimés sur papier vergé blanc :

1 anna, vert et rouge
7 annas, — —
15 — — —

2^e émission (1). Rectangle à ligne simple : 92 × 59^{m/m} enfermant un ovale à double ligne qui entoure un losange à double ligne avec cercle triple ligne de chaque côté. Au centre sont les armes avec le nom au-dessus et des inscriptions indigènes au dessous.

Le cadre ovale contient le titre en grandes capitales à double ligne et il y a une ornementation en rouleau conventionnel dans chaque cartouche.

a. *Papier blanc uni, non dentelé.*

1 anna, noir, valeur en cercles
1 — — — losanges
8 — rouge, — —

b. *Papier blanc vergé épais.*

2 annas, noir, valeur en cercles
4 — — — —
12 — — — —

TATI

La *Revue Phil. Française* a reçu deux timbres décrits comme suit :

« Ils sont de grand format, carrés, et portent en haut : *Tati Concession Limited*; au milieu, un éléphant flanqué de deux cartouches contenant la valeur en chiffres; en bas, la valeur en toutes lettres. Une croix de Malte en filigrane. Nous avons vu : »

1 shilling, carmin
10 — gris-vert

« Il existerait aussi un 5 shillings. »

MM. Whitfield King et C^{ie} ont eu l'obligeance de nous dire, à propos de ces timbres, qu'ils ont été vus à l'exposition de Londres de 1897 dans le cadre de MM. Waterlow and Sons; que ces timbres appartiendraient à une compagnie exploitant les mines d'or dans le Protectorat de Bechuanaland dont Tati est un district et que la compagnie a obtenu le droit de percevoir des contributions quelconques : d'où les timbres.



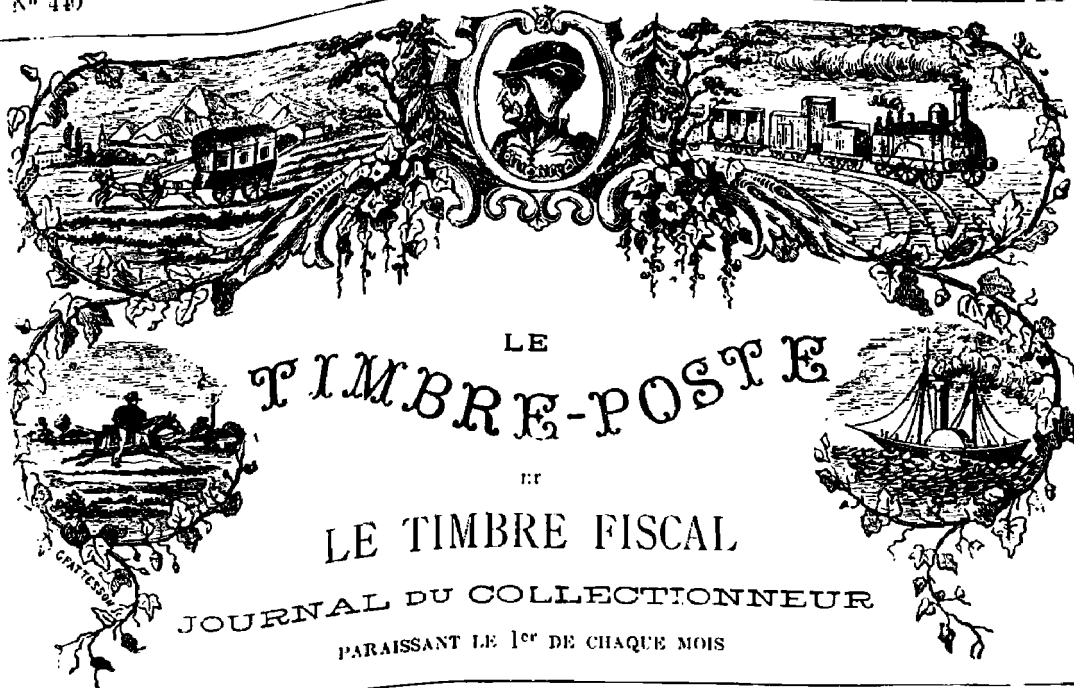
VENEZUELA

Pour le district de Ricaurte, il existe un timbre d'impôt sur les cigarettes représenté par le type ci-contre qui nous est remis par l'ami Roussin.

Au centre d'un long rectangle une étoile à cinq branches; au-dessus : *Distrito Ricaurte*; en dessous : *Derecho de timbre* — 2 1/2 cts 2 1/2.

Il est fort probable qu'il existe bien d'autres timbres de cette catégorie :

2 1/2 cent, noir sur paille, piqué 11 1/2



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABONNEMENT
 payable d'avance, est pour une
 année et date du 1^{er} janvier
 Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
 Le numéro » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
 M. F. J. LAURE, Main St 901,
 WORCESTER (Mass.) États-
 Unis, qui fournira tous les
 ouvrages que nous avons
 publiés.

AVIS

Par suite d'absence, la « Chronique » est
 remise au numéro prochain.

Timbres des Pays-Bas.
Suite. — (Voir n° 435).

L'arrêté royal du 6 juin 1872, n° 54, porte
 création de nouveaux timbres-poste, savoir :

ARTICLE PREMIER. — Un nouveau type de timbre-poste,
 composé des valeurs de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent, sera émis
 pour l'affranchissement des lettres et autres objets de et
 pour l'intérieur du pays, ainsi que pour les lettres des colo-
 nies et pays étrangers, en remplacement des timbres-poste
 de ces valeurs, qui furent émis en vertu de Notre arrêté du
 1^{er} septembre 1867. (*Staatsblad* n° 97.)

Les nouveaux timbres-poste seront mis en usage par
 Notre Ministre des finances aussitôt que la provision des
 timbres-poste, au type actuel, sera épuisée.

ART. 2. — Une nouvelle sorte de timbres-poste est aussi
 créée, de la valeur de fl. 2.50. Ces timbres seront débités dans
 les bureaux de poste, à partir du 1^{er} juillet 1872.

ART. 3. — Les timbres-poste, mentionnés aux articles 1

et 2 ci-dessus, portent Notre effigie et l'inscription : *Neder-
 land*, ainsi que l'indication de la valeur.

Les différentes sortes se distinguent entre elles par la
 couleur.

Les timbres-poste de fl. 2.50 sont, en outre, de plus grande
 dimension que les autres sortes.

Notre Ministre des finances est chargé de l'exécution du
 présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre
 générale des comptes et qui sera publiée dans le *Staatsblad*,
 ainsi que dans le *Staatscourant*.

La Haye, le 6 juin 1872.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,
 BEUSSÉ.

Émission du 1^{er} juillet 1872.



Il en existe deux types :
 1^{er} type. Effigie à gauche de Guillaume III

dans un cercle perlé, à fond ligné horizontalement; à la partie supérieure : *Nederland*, entre des écussons aux armes du pays placés dans les angles; en bas, sur banderole, la valeur.

Cadre rectangulaire : $18 \frac{1}{2} \times 22 \frac{1}{2}$ mm, ayant un gros filet extérieur à droite et en bas, les deux autres côtés ayant un double filet.

2^e type. Même effigie; rectangle de plus grande dimension : 20×25 mm. Les armes sont placées en biais dans les angles supérieurs avec valeur entre elles; en bas, sur une banderole, contournant le cercle : *Nederland*.

Cadre formé à l'extérieur d'un gros filet plein, double vers les angles.

Gravés sur bois à la *Staatsdruckerei* de Berlin d'après le dessin exécuté par M. F. C. Ten Kate et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc, quelquefois très épais et aussi bleuâtre, piqure variée :

a. Piqure 14	× 14	e. Piqure 12 1/2 × 12 1/2
b. — 14	× 13 1/2	f. — 12 × 13
c. — 13 1/2 × 13 1/2		g. — 12 × 12 1/2
d. — 13	× 13	h. — 12 × 11 1/2
		i. — 12 1/2 × 13

1^{er} TYPE.

12 juillet 1872 :	5 cent, outremer, vil. pâle, foncé
novembre — 10	— carmin, vil. pâle
janvier 1873 :	15 — brun-jaune, vil.
12 juillet 1872 :	20 — vert-jaune, vert
fin février 1875 :	25 — violet foncé, violet, vil.
1 ^{er} janvier 1874 :	50 — bistre

2^e TYPE.

1^{er} juillet 1872 : 2 gul. 50 c., carmin, centre outremer

VARIÉTÉS.

Double piqure verticale.

2 gul. 50 c., carmin, centre outremer
2 — 50 c., — — — — vil

Point entre deux traits sous le chiffre.

20 cent, vert

Extrémité inférieure du T en fourche.

25 cent, violet

Mai 1875. 1^{er} type. Non dentelés.

5 cent, outremer pâle, vil	20 cent, vert-jaune
10 — carmin	25 — violet vil
15 — brun-jaune	50 — bistre

Nous ne connaissons que le 5 cent, dont il n'y a que 100 exemplaires non dentelés; les autres nous ont été montrés par M. de Kinschot, dans la collection duquel ils se trouvent en groupe de quatre.

Piqure. Pour ceux que la chose intéresse, nous signalerons les variétés de piqure rencontrées par nous, comme suit :

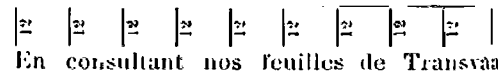
5 cent, piqure	b. c. d.	f. g. h.
10 — —	b. c. d.	f. g. h.
15 — —	b. c. d.	f. g. h.
20 — —	a. b. c. d. e. f. g. h.	

25 cent, piqure	a. b. c. d.	f. g. h. i.
50 — —	c.	f. g. h.
2 gul. 50 c. —	a.	

La piqure $14 \times 13 \frac{1}{2}$ a paru tout d'abord; en septembre 1873 sont venus les timbres 5 cent avec la piqure 12 et successivement toutes les autres.

En janvier ou février 1884, perforant les feuilles des timbres de Transvaal (émission mars 1885) qui s'imprimaient à Harlem, un accident survint à la machine en emploi depuis 1864. Cet accident fut immédiatement réparé, mais il est facile de constater la réparation sur toute la première rangée verticale qui donne la piqure $12 \times 11 \frac{1}{2}$, les aiguilles ayant été plus cloignées.

11 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2 12 1/2



En consultant nos feuilles de Transvaal, 1 penny, nous en trouvons avec et sans cette variété de piqure, ce qui nous fait croire que l'accident doit s'être produit en perforant les timbres de cette valeur.

Le tirage de 1872 donne des feuilles de 200 timbres, soit vingt rangées de dix, sauf les 2 1/2 gulden qui n'ont que cinq rangées semblables.

Les imprimeurs MM. Eschedé & Fils soumettent, après l'établissement des planches, des impressions en couleurs variées comme suit, sur papier blanc satiné :

5 cent, noir, bistre, brun-rouge, carmin, vert, violet
10 — — — brun rouge, outremer, vert, violet
15 — — — carmin, outremer, vert, violet
20 — — — brun-rouge, carmin, outremer, violet
25 — — — brun-rouge, carmin (t), outremer, vert
50 — — — brun-rouge, carmin, outremer, vert, violet
2 1/2 GL, noir, — centre bleu
2 1/2 — — — — carmin
2 1/2 — — — — vert
2 1/2 — — — — violet
2 1/2 — bleu, — — noir
2 1/2 — carmin, — — —
2 1/2 — vert, — — —
2 1/2 — violet, — — —
2 1/2 — vert, — — violet
2 1/2 — bleu, — — carmin
2 1/2 — violet, — — vert
2 1/2 — carmin vil, — — outremer vil

Cette dernière épreuve, 2 1/2 GL, carmin et outremer vil a le papier gommé.

La spéculation a voulu créer d'autres essais en reportant sur pierre le timbre de 5 cent, comme c'est le cas pour les timbres de 1867. Le report est mauvais; il ne montre pas suffisamment les détails de la gravure, le tout est empâté et le dessin retouché : a un demi-milli-

mètre de plus en largeur que les timbres vrais :
5 cent, chocolat sur blanc satiné

Les conventions de l'Union Postale universelle réclamaient une nouvelle valeur. Elle est annoncée comme suit par l'arrêté du 16 juin 1875 (*Staatsblad*, n° 120).

Nous, Guillaume III, etc.,

ART. 4. — De nouveaux timbres-poste de 12 1/2 cent, ainsi que des cartes postales avec un timbre imprimé de 5 cent pour les communications avec les pays de l'Union postale seront mis en cours.

La Haye, 16 juin 1875.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,
H. J. VAN DER HEIM.

La circulaire ministérielle, n° 960, du 21 même mois, annonce :

ART. 11. — D'accord avec les nouvelles stipulations, les timbres-poste de 12 1/2 cent, dont officiellement une provision sera envoyée aux directeurs, sont mis en cours. La couleur de ces nouveaux timbres est gris clair.

ART. 19. — La présente disposition entre en vigueur le 1^{er} juillet 1875.

Enfin, voici un avis ministériel sur la mise en vigueur de l'arrêté royal du 16 juin 1875 :

En vertu du traité de poste conclu à Berne, le 9 octobre 1874, une Union générale des postes est établie entre tous les États européens, les États-Unis de l'Amérique et l'Égypte par laquelle l'administration réciproque des postes est réglée uniformément.

Les nouveaux tarifs et les autres conditions de transmission, qui sont fixés dans le ressort de l'Union des postes, entrent en vigueur le 1^{er} juillet 1875, excepté pour la France, qui ne fera partie de l'Union qu'à partir du 1^{er} janvier 1876.

Les timbres-poste de 12 1/2 cent et les cartes correspondances de 5 cent sont débités dans tous les bureaux de poste.

La Haye, le 26 juin 1875.

GUILLAUME.

Émission du 1^{er} juillet 1875

Semblable au 1^{er} type de 1872. Imprimé sur papier blanc; piquure variée : b e d e f g h i (voir émission 1872) :

1^o Papier blanc uni

12 1/2 cent, gris

VARIÉTÉ. Non dentelé,

12 1/2 cent, gris

Il n'y a eu que cent de ces timbres non dentelés.

On a parlé d'un timbre piqué sur les côtés horizontaux et percé en scie verticalement, venant de Rotterdam, utilisé en 1879. Les imprimeurs n'ayant pas de machine à percer, il

est donc certain que cette variété est ou fautive ou imaginaire.

2^o Papier blanc coté.

12 1/2 cent, gris, piquure g

Nous avons vu deux exemplaires de ce dernier timbre; le premier oblitéré : Groningue 10 novembre 1887, le second : Emmèrik 18 juillet 1889.

Essais. Ils sont imprimés sur la planche. Nous avons ainsi sur papier blanc épais :

1^o Non dentelés

2^o Piqués H

12 1/2 cent, bistre pâle	12 1/2 cent, gris foncé
12 1/2 — bleu	12 1/2 — gris perle
12 1/2 — carmin	12 1/2 — jaune
12 1/2 — gris	12 1/2 — vert

Les timbres soi-disant réservés aux imprimés et journaux ayant cessé de plaire, on décide de les remplacer par un nouveau type. L'arrêté royal suivant en parle et décide de mettre hors d'usage le 11 1/2 cent.

No 180. — Arrêté royal mettant hors d'usage les timbres-poste de 1 1/2 cent et créant un nouveau type de timbres-poste de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent.

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste de 1 1/2 cent ne seront plus réimprimés et ne se débiteront plus dans les bureaux de poste après l'épuisement de la présente provision.

ART. 2. — Il est créé un nouveau type de timbre-poste de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, destiné principalement à l'affranchissement des journaux, imprimés et échantillons de marchandises, en remplacement des timbres des mêmes valeurs, créés par Nos arrêtés des 3 décembre 1868 et 11 novembre 1870.

ART. 3. — Les nouveaux timbres-poste portent l'inscription : *Nederland*, ainsi que la valeur indiquée par un chiffre de la grandeur de 3 mm, qui est placé au milieu du timbre, sur un champ blanc circulaire. Dans chacun des quatre angles du timbre, la valeur est indiquée par un chiffre plus petit.

Chaque sorte de ces nouveaux timbres est imprimée en une couleur différente.

Ils seront émis par Notre ministre des finances, aussitôt que la provision des timbres au type actuel sera épuisée.

Notre dit Ministre est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes, qui sera publiée dans la *Staatsblad* et dans le *Staatscourant*.

Le Loo, le 15 septembre 1876.

GUILLAUME.

Le Ministre des finances,

H. J. VAN DER HEIM.

Vient la circulaire suivante :

POSTES

Circulaire n° 1009.

ART. 3. — Par la présente, les fonctionnaires sont avertis

de l'arrêté du 15 septembre 1876, n° 21, de Sa Majesté *Staatsblad*, n° 180) concernant la mise hors cours des timbres-poste de 1 1/2 cent et l'émission d'un nouveau modèle de timbres de 1/2, 1, 2 et 2 1/2 cent, l'un et l'autre, dès que la provision de ces timbres, suivant le vieux modèle, aura été épuisée. Les nouveaux timbres sont imprimés dans les couleurs suivantes :

- Ceux de 1/2 cent en brun-rouge (*sic*)
- 1 — — vert
- 2 — — ocre-jaune
- 2 1/2 — — mauve

La Haye, 21 septembre 1876.

La mise en usage de ces timbres commença le 10 décembre 1876.

Émission du 10 décembre 1876.



Chiffre sur fond blanc dans un cercle renfermé dans un rectangle ayant le fond couvert de chiffres représentant la valeur: dans les angles, un chiffre entouré de petits cercles perlés: en haut, au milieu: *Nederland*; en bas:

cent.

Gravés sur bois dans les ateliers de MM. Enscheléd & Fils de Harlem, où ils ont été imprimés en typographie sur papier blanc, piquure variée.

Il n'y a qu'une gravure pour les différentes valeurs, les chiffres ayant été ajoutés sur les coins matricés.

Ce type est une vieille connaissance. Il a été copié sur l'essai de 1866 (*voir page 185, n° 432*), après la suppression des armoiries centrales, remplacées ici par un chiffre dans un cercle au lieu d'un ovale.

a. Piquure: 13 1/2 x 13 1/2	e. Piquure: 12 x 12 1/2
b. — 13 x 13	f. — 12 x 12
c. — 13 x 12 1/2	g. — 12 x 11 1/2
d. — 12 1/2 x 12 1/2	h. — 12 x 13

Papier blanc ordinaire.

- 1/2 cent, rose, vif, violeté
- 1 — — vert, pâle
- 2 — — ocre-jaune, pâle, vif
- 2 1/2 — — violet, pâle vif, mauve vif

Nous avons vu les piquures suivantes :

- 1/2 cent ayant a, c, d, e, f, g
- 1 — — a, c, d, e, f, g
- 2 — — a, c, d, e, g, h
- 2 1/2 — — a, c, d, e, g

Se rencontrent souvent avec le papier plus ou moins azuré.

VARIÉTÉS

D'habitude il y a environ 25 ^m/_m entre les deux piquures horizontales d'un timbre. Nous avons cependant un exemplaire qui n'en a que 22, quoique piqué sur la machine de 1864, qui perforait deux blocs de cent timbres p'acés l'un à côté de l'autre. Il est probable qu'on a dû rapporter ici les deux parties (les feuilles ont 200 timbres sur 20 rangées horizontales) et qu'il y aura eu irrégularité en rapprochant mal la onzième rangée horizontale des aiguilles où les distances n'ont pas été bien observées.

Cette différence de 3 ^m/_m, plus sensible qu'on ne croit, montre des timbres complètement dépourvus de marge en haut et en bas. L'exemplaire que nous avons est oblitéré: *Wertogenbosch* (date illisible).

1/2 cent, rose, piquure e

Nous avons d'autres variétés venant de la même localité et qui ne sont, paraît-il, que des fumisteries qu'il convient cependant de signaler.

Piquure d, ayant en plus la piquure H, en haut.

1/2 cent, rose (oblitéré 4 octobre 1887)

Piquure H 1/2 x 12 1/2 ayant en plus, en haut et en bas, la piquure H :

1/2 cent, rose (oblitéré 6 décembre 1887)

Ce timbre tient en partie du haut, à un fragment d'un autre timbre, perforé de la même façon :

Piquure d, ayant en plus, à droite, la piquure H

1/2 cent, rose (oblitéré 20 mars 1893)

Non dentelés.

- 1/2 cent, rose
- 1 — — vert
- 2 — — ocre-jaune
- 2 1/2 — — violet

Il a été imprimé de chacune de ces valeurs une feuille de 200 timbres dont la moitié a été détruite.

Janvier 1893 (?) papier blanc coté.

- 1/2 cent, rose, piquure b
- 1 — — vert, —
- 2 — — ocre-jaune, —
- 2 1/2 — — violet, —

Vu de ces derniers exemplaires oblitérés: janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août et septembre 1893, janvier et février 1894, prouvant un usage fréquent pendant toute cette période, et cependant, cette variété n'a jamais été signalée nulle part, que nous sachions, lorsqu'elle était en emploi.

Avril 1894. Papier blanc, mince, satiné.

- 1,2 cent, rouge-brun, rose vif, piqure *b, c, d*
- 1 — vert émeraude vif — *b, c, d*
- 2 — jaune-olive — *b, c, d*
- 2 1/2 — mauve, violet foncé — *b, d, e*

VARIÉTÉ

Le 120^e timbre, à l'angle supérieur droit, a sous le chiffre de la valeur la partie recourbée cassée :

1 cent, vert émeraude vif

Un cliché du 2 1/2 cent, détérioré, a les filets du cadre brisé de chaque côté sous les petits cercles et tout le haut du timbre est en double impression :

2 1/2 cent, violet foncé

Tous ces timbres ont leurs feuilles composées de 200 exemplaires sur vingt rangées horizontales de dix.

Essais. Ce type, qui n'a été mis en usage qu'en décembre 1876, comme nous l'avons dit, avait été préparé dès les premiers jours de cette année dans les ateliers de l'imprimerie de Harlem. On avait même fait établir déjà la planche du 1 1/2 cent qui n'a pas été émis.

Nous avons vu ou M. O. Berger-Levrault nous signale, les essais suivants sur papier blanc épais satiné :

1 2 cent, bleu	1 1 2 cent, rose
1/2 — brun	1 1 2 — vert
1 2 — brun jaune	1 1 2 — violet
1 2 — jaune	2 — brun
1 2 — outremer	2 — jaune
1 2 — rose	2 — rose
1 2 — vert	2 — vert
1 2 — violet	2 — violet
1 — bleu	2 1 2 — bleu foncé
1 — brun	2 1 2 — bleu pâle
1 — carmin	2 1 2 — brun
1 — jaune	2 1 2 — brun-carmin
1 — noir	2 1 2 — brun-rouge
1 — rose	2 1 2 — jaune
1 — vert	2 1 2 — lilas
1 — violet	2 1 2 — noir
1 1 2 — bleu	2 1 2 — rose
1 1 2 — brun	2 1 2 — vert
1 1 2 — jaune	

Ce sont là, pour ainsi dire, les derniers essais qui furent imprimés. En suite de diverses demandes et réclamations au Ministre, ce dernier, fort ennuyé, résolut, d'accord avec le Directeur général des postes, de faire brûler dorénavant toutes les épreuves indistinctement et de ne plus en délivrer à personne, ce qui fut fait.

Vient un arrêté royal, dont nous avons parlé différentes fois et qui retire définitivement de

l'usage certains timbres, onettant cependant ceux du type 1864.

Voici cet arrêté :

No 160. — Arrêté royal mettant hors d'usage quelques timbres-poste et quelques cartes postales.

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste ci-dessous énumérés seront mis hors d'usage le 1^{er} novembre 1879 et ne pourront plus être employés, à partir de cette époque, pour l'affranchissement des ports et droits perçus par l'Administration de la poste, sur les lettres, imprimés, échantillons de marchandises et mandats postaux, à savoir :

a. Les timbres-poste de 5, 10 et 15 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 12 novembre 1851 (*Staatsblad*, n° 143) ;

b. Les timbres-poste de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 4 septembre 1867 (*Staatsblad*, n° 63) ;

c. Les timbres-poste de 1 et 2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 3 décembre 1868 (*Staatsblad*, n° 119) ;

d. Les timbres-poste de 1 et 2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 19 avril 1869 (*Staatsblad*, n° 69) ;

e. Les timbres-poste de 2 1/2 et 1/2 cent, émis en vertu de Notre arrêté du 11 novembre 1870 (*Staatsblad*, n° 176) ;

ART. 2. — A l'époque susdite, sont aussi mises hors d'usage les cartes postales, émis en vertu de Notre arrêté du 30 novembre 1870, qui portent l'empreinte du timbre-poste de 2 1/2 cent, au type décrit dans Notre arrêté du 11 novembre 1870 (*Staatsblad*, n° 176).

ART. 3. — Les timbres-poste et cartes postales des émissions énumérées ci-dessus qui n'ont pas servi et qui sont en bon état peuvent être échangés dans les bureaux de poste, après le 31 octobre de la présente année, pendant un espace de trois mois, jusqu'au 1^{er} janvier 1880, contre argent ou contre des timbres ou cartes postales actuels des mêmes valeurs que ceux présentés à l'échange.

Notre ministre des Finances, des Eaux, Commerce et Industrie est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont une copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes, et qui sera publié dans le *Staatsblad* et dans le *Staatscourant*.

Le Lou, le 10 octobre 1879.

GUILLEAUME,

Le Ministre des Eaux, Commerce et Industrie,

G. J. G. KLERCK.

De nouvelles valeurs étant devenues nécessaires, nous en avons l'annonce par le décret suivant :

Arrêté du 20 novembre 1888 (Staatsblad, n° 461) pour la mise en usage des timbres-poste de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents.

Nors, Guillaume III, etc.,

Sur la proposition de Notre ministre de l'Administration des Eaux, Commerce et Industrie du 15 novembre (*La C*, division des postes).

Vu l'article 5 de la loi du 22 juillet 1870 (*Staatsblad*, n° 138).

Nous avons jugé convenable et décidons :

ARTICLE PREMIER. — Pour l'affranchissement des lettres et autres pièces, il sera introduit des timbres-poste aux valeurs de 7 1/2, 22 1/2 et 100 cents.

Le public pourra se procurer les dits timbres à partir du 15 décembre.

ART. 2. — Les stipulations de l'arrêté royal du 12 novembre 1851 (*Staatsblad*, n° 143) seront également applicables aux timbres dont il est question à l'article 1^{er}.

Notre ministre susnommé est chargé de l'exécution de cet arrêté, dont copie sera envoyée à la Cour générale des comptes et sera insérée dans le *Staatsblad* et le *Staatscourant*.

Le Lou, le 20 novembre 1888.

GUILLAUME.

Le Ministre des Eaux, Commerce et Industrie,
HAVELAAR.

Émission du 15 décembre 1888.

Semblables aux timbres du type de 1872.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués $12 \times 12 \frac{1}{2}$ et le $22 \frac{1}{2}$ cent se présente aussi avec la piquure $12 \frac{1}{2} \times 12 \frac{1}{2}$:

7 1/2 cent.	brun-rouge
22 1/2 —	vert-bleu foncé
1 gulden,	lilas

Ce dernier existe en bleu pâle : couleur falsifiée

Les feuilles ont 200 timbres sur vingt rangées horizontales de 10.

Essais. Nous n'en connaissons que le $22 \frac{1}{2}$ c., imprimé de la couleur adoptée, sur papier blanc mince, non gommé et non dentelé :

22 1/2 cent, vert bleu foncé

Le roi Guillaume étant décédé le 23 novembre 1890, on songe à remplacer les timbres à son effigie par d'autres portant celle de son successeur. A cet effet, nous avons la décision ci-après :

Par disposition du Ministre des Eaux, Commerce et Industrie du 21 septembre 1891, n° 177, il est décidé ce qui suit :

Les timbres-poste et autres valeurs postales munies de l'impression du portrait de feu Guillaume III porteront à l'avenir celui de la reine Wilhelmine.

La fourniture aux bureaux de poste, pour quelques sortes, commencera en octobre et la vente au public, par les bureaux, n'aura lieu que lorsque l'ancienne provision sera épuisée.

Émission d'octobre 1891 à 1893.



On s'est contenté de placer le portrait de la reine Wilhelmine dans le cadre des timbres de Guillaume III de 1872. Les dimensions sont donc restées les mêmes.

Effigie à droite de la reine Wilhelmine dans

un cadre perlé ; type gravé dans les ateliers de MM. Enschedé & Fils.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc varié, piquure $12 \frac{1}{2} \times 12 \frac{1}{2}$, sauf le 2 gul 50 c. qui est piqué $11 \frac{1}{2} \times 11 \frac{1}{2}$ et aussi 11×11 :

1^{er} TYPE.

Papier blanc ordinaire.

Octobre 1891 :	5 cent,	bleu terne, pâle, foncé.
Mars 1892 :	7 1/2 —	brun-rouge.
Novembre 1891 :	10 —	rouge, carmin.
—	12 1/2 —	gris, foncé.
Décembre 1891 :	15 —	brun-jaune.
Janvier 1892 :	20 —	vert.
Décembre 1891 :	22 1/2 —	vert-bleu.
—	25 —	violet foncé.
—	50 —	bistre foncé.
13 octobre 1893 :	1 gulden,	lilas

2^e TYPE

15 nov. 1893 :	2 gul. 50 c.,	carmin foncé, centre outremer
2 —	50 c.,	— violet — —

1^{er} TYPE.

1893? Papier blanc côtelé.

5 cent, bleu.

1894. Papier blanc mince, satiné.

5 cent.	outremer, violet, pâle.
7 1/2 —	chocolat, brun-rouge.
10 —	rouge, vermillon, rose, carmin foncé.
12 1/2 —	gris-perle, gris-bleu.
15 —	brun-olive.
20 —	vert, vert-émeraude.
22 1/2 —	vert-foncé, vert.
25 —	violet violet.
50 —	bistre-jaune, bistre.

VARIÉTÉS

Double piquure verticale.

2 gul. 50 c., carmin violet, centre outremer

Nous voyons annoncé comme telles, des timbres où les ombres plus ou moins bien venues, suivent la lettre T de cent ou se trouvent sur l'enroulement.

L'impression a parfois donné des lignes incomplètes ou supprimé un trait : on a vu là matière à variété. On peut même les multiplier pour le côté opposé où les absences de traits peuvent également se constater.

S'il fallait collectionner ces choses-là, il y en a sur tous les timbres et de plus importantes.

PIQUURE. Les imprimeurs, satisfaits de leurs dernières acquisitions de machines à perforer les timbres, semblent avoir voulu régulariser le piquage. En effet, tous les derniers tirages ont la piquure $12 \frac{1}{2}$, sauf les timbres de grande dimension qui sont piqués $11 \frac{1}{2}$ ou 11. Il paraît que ces machines permettent d'augmenter ou de

diminuer le nombre des aiguilles, ce qui donne l'avantage de pouvoir perforer les feuilles suivant la dimension qu'elles ont. On perce donc les feuilles de 25 des colonies et celles de 50 des Pays-Bas avec la même machine.

Les feuilles ont, le 1er type, 200 timbres sur vingt rangées horizontales ; le 2^e type n'en a que 50 sur cinq rangées.

FAUX TIMBRES. En 1893 (27 octobre) on condamnait à trois ans de prison un faussaire du nom de H. J. Schroöder, imprimeur, qui avait contrefait le timbre de 5 cent pour frustrer la poste. Nous n'avons pas vu ce timbre, mais on nous dit qu'il a été obtenu par la photographie et qu'il est facile à reconnaître.

La couleur du 5 cent ne permettant pas de photographier cette valeur, le faussaire qui tentait paraît-il, absolument à contrefaire le 5 cent, avait pris pour modèle le 10 cent, puis avait substitué au chiffre 10 un 5 ; celui-ci ne se trouvant pas à sa place, la fraude était visible à l'œil nu, placé qu'il était trop vers la droite.

Une visite domiciliaire a amené la découverte de quatre-vingt timbres faux. On évalue à 1150 le nombre qui en a été imprimé ; le faussaire s'en débarrassait en les passant à des fournisseurs auxquels il disait les avoir reçus en paiement, de ses clients.

ESSAIS. — Le *N. T. voor P.* nous a entretenu de projets qui auraient vu le jour, entre autres celui du professeur Van Waaij, considéré comme le meilleur. Il était « de style gothique, aussi bien les armes que le médaillon-pe rtrait de Sa Majesté ».

Nos démarches pour retrouver de ces projets n'ont pas abouti, mais M. de Kinschot, notre sauveur dans cette étude, nous a fait voir les types suivants qui ne peuvent avoir eu, nous semble-t-il, la prétention d'être adoptés.



Les deux premiers spécimens qui nous ont été soumis paraissent avoir été pris sur des clichés en zinc. L'impression est noire sur carton blanc. Ils ont pour auteur M. J. W. K. Berden, de La Haye.

Le troisième type, au lieu d'avoir le médaillon en l'usage, l'a rond. Il montre la tête de la reine, non couronnée, les cheveux sur le dos. A été obtenu également sur cliché en zinc. L'impression est noire sur carton blanc. A pour auteur M. A. F. Gips, de Delft.

Du type adopté nous connaissons simplement des épreuves du 5 cent, imprimées dans la couleur adoptée. Quoiqu'elles soient gommées, ce sont très vraisemblablement des mises en train. Nous avons par groupe de quatre :

5 cent,	outremer	sur papier blanc jaunâtre.
5 —	—	vif — — — mat.

Contrairement au 5 c., outremer sur jaunâtre qui est de tirage peu soigné, les timbres en outremer vif ont l'impression parfaite.

Nous avons encore reçu en communication de M. de Kinschot des bandes de dix timbres horizontaux 5 et 20 cent imprimés dans les couleurs adoptées, mais sur papier commun, épais, d'un blanc grisâtre. La première valeur appartient à la partie inférieure de la feuille des 150 timbres, l'autre est de la partie supérieure : ils montrent à ces endroits une marge de 9 centimètres.

Ces épreuves sont gommées : la piqûre 11 a été obtenue sur machine ne travaillant que dans un sens :

5 cent,	outremer.
20 cent,	vert-jaune.

Le *Ned. Ter. voor Postzegel* de novembre 1898 se plaint de ce que les vendeurs n'aient pas offert ces derniers timbres comme des *essais*, mais souvent comme variétés de timbres. Il est probable que le thème changeait suivant l'acheteur qui pouvait avoir, paraît-il, soit des feuilles entières, soit des blocs ou des bandes !

Voici un arrêt royal du 11 février 1892 (*Staatsblad*, n° 12) pour l'exécution de diverses stipulations de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87) :

Au nom de S. M. Wilhelmine, par la grâce de Dieu, Reine des Pays-Bas, Princesse d'Orange-Nassau, etc., etc.
 Nous, Emma, Reine-veuve,
 Régente du royaume, etc., etc.

Art. 10. Les timbres-poste en usage au moment de l'introduction de la loi mentionnée au début de cet arrêté, de 1/2, 1, 2, 2 1/2, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 cent, et 1 et 0, 2, 50, cartes-lettres (*Postbladen*) pourvues d'un timbre

imprimé de 5 cent, enveloppes pourvues d'un timbre de 5 cent ou 12 1/2 cent, carte simple ou double, chaque carte pourvue d'un timbre de 2 1/2 ou 5 cent, ainsi que formulaires de mandats pourvus d'un timbre de 2 1/2 cent, restent valables.

En outre, de nouveaux timbres-poste de 3 cent seront mis en circulation.

Art. 13. Cet arrêté entre en vigueur le jour même où la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87) sera introduite.

La Haye, 11 février 1892.

EMMA.

Le ministre des Eaux, Commerce et de l'Industrie.

C. LELY.

Prescriptions contenant l'exécution de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87) pour la réglementation de la poste aux lettres et de l'arrêté royal qui s'y rapporte, du 11 février 1892 (*Staatsblad*, n° 42).

Art. 100. Les timbres-poste de 3 cent seront mis en circulation lors de l'introduction de la nouvelle loi.

Emission du 1^{er} avril 1892.

Semblable au 1^{er} type de 1891, à l'effigie de la reine Wilhelmine.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 × 12 1/2 :

3 cent, jaune-orange,
3 cent, rouge-orange (1895)

VARIÉTÉ.

En juin 1895, on découvrait le 5 cent imprimé en jaune-orange, mais il n'a pas été possible de faire la lumière sur ce mystérieux timbre.

D'après MM. Schreuders, il a dû être imprimé une feuille comme *essai* et sa ressemblance avec le 3 cent l'aura fait confondre avec ce timbre ; d'où gommage, perforage et introduction de la feuille parmi les 3 cent. Il n'en aurait été vendu que 40 exemplaires dont la moitié a été reprise par la poste pour d'autres timbres ; le reste serait entre les mains des collectionneurs ou ont été employés comme 3 cent.

On ne connaît que deux exemplaires annulés. Le premier porte l'oblitération : *Borne 29 juin 1895*, il a été découpé de la lettre, ce qui nous a paru suspect ; l'autre est de M. de Kinschot, il est avec trois autres timbres sur lettre express et oblitéré : *Amsterdam, 3 aug. 1895*.

Les feuilles ont le même nombre de timbres que le 1^{er} type 1891.

Essai. Nous avons vu dans la collection de M. de Kinschot, à l'état non dentelé et non gommé :

3 cent, jaune-orange sur papier blanc mince.

Ordre de service, n° 103. Disposition du 5 juin 1896, n° 6769.)

De nouveaux timbres-poste à 5 guilder, sont mis à la disposition du public : la quantité nécessaire doit être renseignée sur la demande à envoyer le 1^{er} juillet.

Ainsi que les timbres de 5 guilder, ceux à 50 cent et 1 guilder seront à l'avenir imprimés en deux couleurs et fournis en feuilles de 50 exemplaires.

Les nouveaux timbres de 50 cent et 1 guilder ne peuvent être remis par les directeurs, que lorsque les vieux timbres seront consommés.

Suivant l'ordre de service, qu'on vient de lire, le 5 guilder parut le 15 juillet 1896 et le changement des autres valeurs aux époques que nous donnons plus loin.

Emission du 15 juillet 1896.

Effigie à droite de la reine Wilhelmine, type conforme au 2^e de 1891.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, piqués 11 1/2 × 11 1/2 ou 11 × 11 1/2 :

15 juillet 1896,	5 guilder, vert bronze,	centre brun rouge
1 ^{er} octobre	— 50 cent, vert	— bistre
20 — —	1 guilder, brun	— réséda

Ainsi que l'annonce l'avis ci-haut, les feuilles ont 50 timbres sur cinq rangées horizontales.

Pour le couronnement de la reine, on ne pouvait décidément laisser en usage les timbres représentant une jeune fillette. Aussi le gouvernement résolut-il de créer un nouveau type de timbre, plus en situation et nous montrant la reine telle qu'elle est aujourd'hui.

Une circulaire postale a été envoyée aux bureaux de poste. Elle est conçue dans les termes suivants :

Disposition du directeur général des postes et télégraphes du 20 août 1898, n° 1311 bis.

En suite de la prise de possession du gouvernement par S. M. la Reine Wilhelmine, des timbres-poste d'un nouveau type seront mis en usage.

Provisoirement ne seront mis en circulation que ceux de 1 guilder du nouveau type, dont un nombre déterminé sera remis officiellement aux bureaux. Le contrôleur maître du magasin à Harlem est autorisé également à donner suite, autant que possible, aux demandes ultérieures pour assurer la fourniture de ces timbres.

Les timbres de 1 guilder, du type actuel, restent valables jusqu'à nouvel ordre et peuvent être employés par les bureaux de poste, pour l'affranchissement des lettres, paquets, etc., jusqu'à ce qu'un ordre contraire ait paru ou que la provision actuelle de ces timbres soit épuisée.

L'émission de ces nouveaux timbres ne pourra être différée, sous aucun prétexte, plus tard que le 6 septembre. L'attention est attirée fortement sur cette clause.

Concernant l'émission des autres timbres du nouveau type, une communication ultérieure suivra.

Ainsi que l'annonce la circulaire qu'on vient de lire, le timbre en question parut à sa date.

Emission du 6 septembre 1898.



Effigie de la reine Wilhelmine, couronnée et regardant à gauche dans un médaillon ovale surmonté d'une couronne, les épaules couvertes du manteau royal d'hérmine; au-dessus : *Koninkrijk der Nederlanden* centré; dans les angles supérieurs, un écusson (lion) avec couronne; dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur et *gulden* entre des chiffres.

Le portrait est gravé en taille-douce, par M. J. Vurtheim, de Rotterdam, d'après une photographie faite dans ce but par le professeur R. Sta. g; quant au cadre, il est de M. W. Steenink, d'Amsterdam.

Ce sont toujours MM. Enschedé & Fils qui ont été chargés de l'impression. Elle est en couleur sur papier blanc, piqué 11 × 11 1/2 :

1 gulden, gris-vert.

Les feuilles ont 25 timbres sur cinq rangées horizontales de 5.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on parle de l'émission prochaine de deux autres valeurs, 2 1/2 et 5 gulden, du même type.

ESSAIS. On dit qu'il n'en n'existe pas, ce dont nous doutons beaucoup.

(A continuer.)

Faux timbres de Grèce

(Voir nos 388 et 389)

Depuis que nous avons publié nos articles sur les faux timbres de Grèce, nous avons eu l'occasion de voir d'autres variétés que nous allons faire connaître aujourd'hui.

Nous avons d'abord un type qui se place entre nos nos 1 et 2 que nous désignerons :

TYPE 1A. Les ombres laissent une ligne blanche à la partie extrême gauche du cou ;

Le crochet qui marque la narine est droit ;

L'arcade sourcilière est moins étendue qu'au timbre vrai ;

AEHTA. La première lettre n'est pas assez ouverte et elle est trop éloignée du cartouche contenant ce mot; les trois lettres suivantes ne sont pas assez barrées et A est trop fermé ;

Le dessin sous AEHTA n'a pas les initiales H. H. (H. Hendrick) A. D. (A. Doms) :

Les chiffres 2 sont trop ouverts ;
Presque toutes les petites grecques sont différentes, notamment celles de droite supérieure :
20 lepta, rouge pâle, non dentelé

Vu oblitéré 19 janvier 1892 et venant de *Patras-Athènes*.

Un autre type que nous placerons, d'après la date la plus ancienne que nous avons vue, entre le nos 2 et 3, nous le désignerons :

TYPE 2A. Laisse également une ligne blanche derrière le cou ;

Le crochet marquant la narine est plus courbé ;

L'arcade sourcilière est plus longue et plus élargie ;

Les quelques traits d'ombre qui se dirigent vers la pointe du cou sont plus nombreux et partout la ligne plus étendue ;

ΕΑΥΑΞ et ΑΕΗΤΑ ont ces lettres plus élevées ;

Un dessin sous ce second mot a les lettres H. H. et A. D. remplacées par deux points..

Les chiffres 2 sont trop ouverts ;

Petites différences dans les grecques :

20 lepta, carmin foncé, non dentelé

Vu oblitéré *Patras-Athènes* 16 juillet 1892.

Nous avons désigné 7 types dans nos numéros précédents. Il en est que nous avons vu depuis avec le piquage 11 1/2, savoir :

5e type, 20 lepta, rouge, piqué 11 1/2

— 20 — rose pâle, —

6e type, 20 — rouge, —

— 20 — rose pâle —

Enfin nous avons encore un timbre que, vu son oblitération, il nous faut désigner :

TYPE 6A. Les ombres laissent une ligne blanche derrière le cou ;

La narine est indiquée par un trait un peu oblique ;

L'arcade sourcilière rappelle bien celle du type vrai ;

AEHTA, lettres trop droites et pas assez barrées ;

Le dessin sous ce mot n'est pas assez centré et celui du centre est trop petit; pas d'initiales ;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, surtout celui de droite ;

Légères différences dans les grecques :

20 lepta, carmin, non dentelé

Vu oblitéré 27 avril 1893.

Un type qui ressemble énormément au type en cours, est :

TYPE 8. Les ombres ont 1 s lignes très distan-
cées et laissent une ligne blanche derrière le
cou ;

La narine est formée d'un trait trop oblique ;
L'arcade sourcilière rappelle bien le type
vrai ;

AENTA. La dernière lettre est trop couverte
et barrée trop bas ;

Deux points blancs remplacent les initiales
sous le dessin situé à la partie inférieure,
dessin qui n'est pas assez centré ;

Chiffres 2 trop ouverts ;

Différences dans les grecques, surtout dans
l'angle gauche inférieur :

20 lepta, rouge vil, piqué 11 1 2

La date d'oblitération n'est pas visible.

Nous avons de ces 20 lepta, avec certaines
dates qui modifieraient l'ordre donné, savoir :

Type 1,	oblitéré	29 janvier	1891
— 1A,	—	19 —	1892
— 2,	—	17 avril	—
— 2A,	—	16 juillet	—
— 3,	—	31 —	—
— 4,	—	12 octobre	— (vu depuis 19 mars 1892,
— 5,	—	20 janvier	1893
— 6,	—	29 mars	—
— 6A,	—	27 août	—
— 7,	—	13 avril	1894 (vu depuis 5 janv. 1894)
— 8,	—	(?)	—

Et puisque l'administration des postes ne se
soucie guère de ces imitations, il est fort pos-
sible que nous aurons encore à revenir sur
ce sujet.

Les Cuba surchargés à Puerto Principe

MM. Gutierrez Frères nous envoient la liste
suivante des timbres, qui a été dressée d'après
ce qu'ils possèdent :

Emission du 19 décembre 1898.



1 cent sur 1 mil	brun-jaune, surch. noire	
2 — — 2 —	—	(chiffre gros)
3 — — 3 —	—	—
5 — — 5 —	—	—
2 — — 2 —	—	—
3 — — 3 —	—	— petit
5 — — 5 —	—	— (?)

VARIÉTÉS.

1 cents (*sic*) sur 1 mil, brun-jaune, surch. noire

Ayant en plus, au verso, un chiffre :

2 cent sur 2 mil,	brun-jaune, surch. noire	(chiffre gros)
2 — — 2 —	—	(— petit)
3 — — 3 —	—	(— gros)

Erreur d'impression.

3 cent sur 1 mil, brun-jaune, surch. noire (chiffre gros)

Emission du 29 décembre 1898.

3 cent sur 1 cent,	violet (1898), surch. rouge	(chiffre gros)
3 — — 1 —	—	(— petit)
5 — — 1 —	—	(— gros)
5 — — 1 —	—	(— petit)
10 — — 1 —	—	—

VARIÉTÉS.

Avec chiffre au verso.

5 cent sur 1 cent, violet (1898), surch. rouge (chiffre gros)

Ayant 0 pour 10,

0 sur 1 cent, violet (1898), surch. rouge

Emission de 1898 (?)

3 cent sur 1 mil,	vert (1896), surch. noire	(chiffre gros)
3 — — 2 —	—	—
3 — — 3 —	—	—
3 — — 4 —	—	—
3 — — 8 —	—	—
5 — — 12 —	—	—
5 — — 12 —	—	(— petit)
5 — — 2 —	—	(— gros)
5 — — 3 —	—	—
5 — — 4 —	—	—
5 — — 8 —	—	—

VARIÉTÉS.

Chiffre au revers.

3 cent sur 2 mil, vert (1896), surch. noire (chiffre gros)
5 — — 1 2 — — — — —

Il est probable qu'on trouvera 2 types de tous
les chiffres 3 et 5 et qu'il existe encore le 5 cent
sur 1 mil vert que nos correspondants ne nous
indiquent pas, parce qu'ils ne le possèdent pas.

Les timbres de Crète.

Ces timbres ont fait le sujet d'un article qui
a paru dans le *Stamp Collectors' Fortnightly*
du 15 avril dernier, que nous allons résumer.

Après le départ des Turcs, il fut décidé, vers
la fin de novembre 1898, d'établir une adminis-
tration postale pour la province de Candie. A
cet effet des timbres furent commandés à Athè-
nes, des valeurs de 10 et 20 paras. En attendant,

M. Berinda, le chef de l'administration des postes d'Autriche, fut invité à fournir un timbre provisoire, d'où le type ci-contre qui, imprimé à 3,000 exemplaires, parut le 25 novembre 1898 et fut remplacé le 3 décembre suivant.

Le coin aurait été détruit le 20 janvier 1899, en présence des

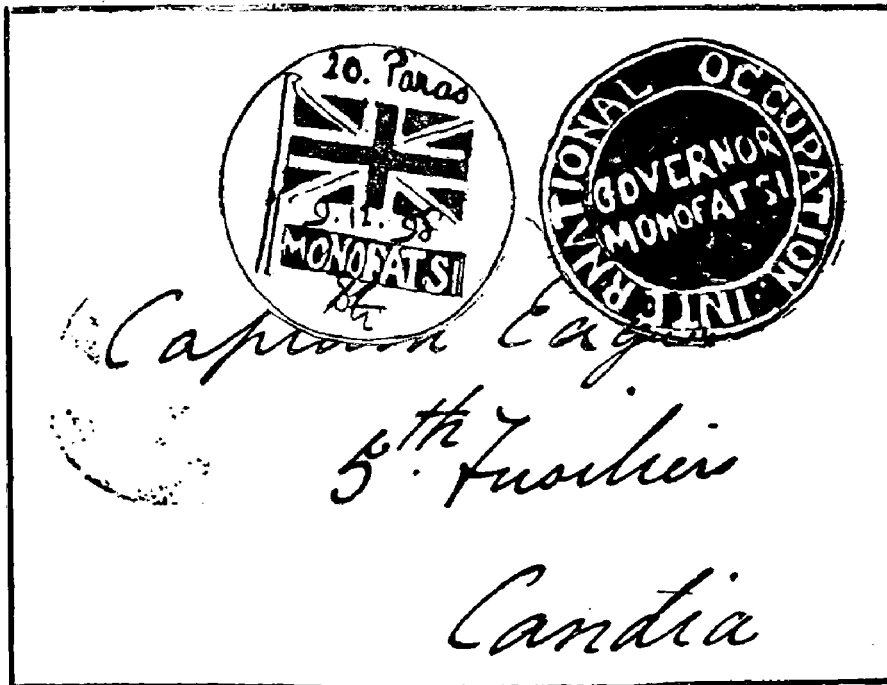
autorités :

20 paras, mauve sur blanc

constance, on avait les griffes : *Paid, Payé, P. P., P. D., etc.*

Certes, cette enveloppe est fort curieuse, fort intéressante, mais, au point de vue de la collection des timbres, son intérêt est nul pour nous.

En plus de cette enveloppe, notre confrère anglais en reproduit deux autres ; la première a, au lieu de 20 paras, au-dessus du pavillon anglais, les lettres I. R. T., dont on ne donne pas l'explication ; la seconde a tout simplement le timbre d'occupation du gouverneur de



Ce type n'ayant eu emploi qu'à Candie, d'autres marques surgirent ailleurs, notamment à Monofatsi. Et à ce propos, notre confrère nous donne la reproduction d'une lettre ayant, comme on peut le voir ici, à droite, le timbre d'occupation du gouverneur de Monofatsi et à gauche le pavillon anglais - Union Jack - dans un cercle ayant manuscrites la valeur, la date d'emploi et les initiales du directeur des postes, J. G.

Notre confrère semble considérer cette marque comme étant un timbre-poste. Nous ne voyons là qu'une marque de contrôle sur laquelle on a ajouté la valeur payée, servant d'acquit à l'expéditeur et d'avertissement au destinataire que la formalité du paiement de la taxe a été remplie. Autrefois, en pareille cir-

Pediada, plus les lettres O. H. M. S., qui annoncent une lettre officielle.



Nous avons enfin l'émission connue dont il y a deux valeurs imprimées en couleur sur papier blanc, et piquées 11 1/2 :

- 10 parades, bleu
- 20 — vert-jaune

VARIÉTÉS.

Trait demi-circulaire devant les chiffres.

- 10 parades, bleu
- 20 — vert-jaune

Non dentelé verticalement.

- 10 parades, bleu

Enfin, au même type, mais avec changement de couleur, nous avons depuis deux mois :

10 parades, brun pâle, piqué 11 1 2
20 — carmin, —

Émissions jubilaires, commémoratives, etc.

(Suite, voir n° 436.)

La Suède a célébré, par de grandes fêtes, le 17 septembre 1897, le 25^{me} anniversaire du règne du roi Oscar II. Par la même occasion il a été émis une carte des plus belles, nous faisant



voir le portrait du jubilaire et en même temps le château royal de Stockholm, où les visiteurs ne peuvent s'aventurer sans être exploité par la domesticité.

La Norvège a célébré officiellement à son tour cet anniversaire, mais ses transports d'allégresse n'ont pas été jusqu'à une émission postale : elle subit l'union sans enthousiasme.

L'Uruguay, ayant obtenu quelques jours de paix, a voulu rappeler cet événement mémo-



nable en surchargeant les timbres des quatre plus petites valeurs, 1, 2, 5 et 10 centesimos du mot *Paiz* et d'une branche d'olivier.

On a imprimé les quantités suivantes de ces quatre valeurs, tout en nourrissant le fol espoir de les voir épuisées pendant les 26, 27 et 28 septembre 1897, limites de leur emploi :

1 centesimo,	150,000	exemplaires
2 centesimos,	100,000	—
5 —	200,000	—
10 —	50,000	—

* * *

On comptait beaucoup sur le congrès postal de Washington. Le fait est qu'on discutait les émissions commémoratives et que tout le monde fut d'accord de les supprimer. Il fut donc entendu que les pays de l'union n'émettraient plus de ces timbres et qu'ils ne seraient plus acceptés dans les relations extérieures. Or, il arriva que beaucoup de pays, qui n'avaient aucune idée de la carotte commémorative, ont trouvé qu'il y avait là une source nouvelle de revenus et, malgré les conventions, les émissions nous sont arrivées de plus belle.

La Barbade se lance tout d'abord et nous donne, en novembre 1897, une série de dix timbres pour commémorer le 60^{me} anniversaire du règne de Victoria..., cinq mois après qu'il était oublié.



Il a été décidé qu'on ferait usage de ces timbres pendant un an, après quoi il serait avisé.

Revoici le Pérou sur la brèche. C'est à l'occasion de l'inauguration de l'hôtel des postes de Lima que nous avons une série de trois timbres au millésime 1897 et une série de neuf cartes.



L'émission, qui était annoncée pour juillet 1897, date réellement de janvier ou février 1898.

Nous avons l'île Maurice qui veut aussi avoir sa part du gâteau et qui se décide le 20 avril 1898 à célébrer le fameux jubilé de la reine Victoria.



Il a été imprimé 300000 timbres qui s'administrent par petite dose au public pour faire durer le plaisir longtemps.

Il n'y a qu'une seule valeur, heureusement ! L'île Maurice pour bien prouver combien

elle respecte les conventions postales, a fait imprimer exclusivement, pour être envoyés à Berne, 750 exemplaires de son timbre, destinés aux divers pays de l'Union? Singulière union.

Le Portugal voulant rappeler le 400^e anniversaire du départ (1497) de Dom Vasco de Gama pour les Indes Orientales en doublant l'extrémité du Continent Africain, une commission des fêtes instituée à cette effet propose... une émission de timbres, ce qui est adopté avec le plus grand empressement.

Un concours donne pour résultat 44 dessins, qui ont été exposés à la Société de géographie de Lisbonne les 22 à 29 décembre 1895.

Un décret signé le 28 mai 1896 organise cette émission et un autre décret du 27 juillet, même année, le complète en décidant qu'une émission de timbres à 2 1/2, 5, 10, 25, 50, 75, 100 et 150 reis verra le jour non seulement au Portugal, mais encore aux colonies. Nous avons donc été affligés des séries suivantes :

- a. Pour le Portugal 8 timbres
- b. — les Açores 8 —
- c. — Madère 8 —
- d. — l'Afrique 8 —
- e. — les Indes 8 —
- f. — Macao 8 —
- g. — Timor 8 —

L'émission avait été fixée tout d'abord au 1^{er} juillet 1897; elle a été remise depuis au 1^{er} avril 1898 (arrivée de Gama à Calcutta), et supprimée le 30 juin, même année.

La recette a été versée dans la caisse de la commission des fêtes en dédommagement des frais d'exposition, etc. !

L'édit du 4 avril approuve l'émission de 12 spécimens de cartes postales avec vues variées, dont 6 de chacune des valeurs 10 et 20 reis, soit en tout 84 cartes !

Il y a encore une série de *timbres-taxa*, mais de celle-ci il n'y en a que six valeurs réservées aux villes de Lisbonne et de Porto.

A Timor, dit le *Courrier des*

timbres-poste, les commémoratifs ne se vendaient que *par série*. Preuve de leur utilité pour le public.



La compagnie du **Mozambique**, prise du même enthousiasme, a surchargé immédiatement ses timbres, lorsqu'elle a su qu'on célébrait le 400^e anniversaire de Dom Vasco de Gama.

La série se compose de 13 valeurs et de deux cartes.

Les **Etats-Unis d'Amérique** nous ont livré, le 17 juin 1898, une série de commémoratifs obtenue dans les prix doux, pour rappeler l'exposition d'Omaha.

Nous doutons beaucoup qu'elle ait eu le succès de la série 1893. Neuf valeurs ont été émises, dont deux pour cultiver le dieu dollar et imprimées dans les quantités ci-après dont on donne des chiffres différents :

1 cent.	100,000,000	70,301,200
2 —	200,000,000	150,153,300
1 —	50,000,000	1,918,700
5 —	10,000,000	7,050,180
8 —	2,000,000	2,923,900
10 —	5,000,000	1,621,300
50 —	500,000	530,180
1 dollar.	50,000	50,790
2 —	50,000	56,080
	367,000,000	250,557,790

Seront utilisées jusqu'à épuisement complet : quant aux planches, coins etc., il s'en est été détruits dans les premiers mois de 1899.

Nous avons cru que les derniers arrivés de la **Guyane Anglaise** formaient l'avant-garde d'une série nouvelle régulière. Il n'en est rien. Ce sont des commémoratifs ! venus avec un léger retard

pour célébrer, le 1^{er} juillet 1893, le jubilé de la reine Victoria, dont on se rappellera peut-être qu'il en a été question en mai 1897... C'est à cette intention probablement qu'on a placé le millésime 1897.

Les types n'ont pas été gravés, comme on le



croit généralement, par MM. Waterlow and Sons, mais bien par MM. De La Rue et C^{ie}, dont nous ne reconnaissons nullement « la patte ».

On aurait imprimé :

1 cent.	540,000	exemplaires
2 —	220,000	—
5 —	150,000	—
10 —	30,000	—
15 —	60,000	—

Ces timbres resteront en usage jusqu'à ce qu'il plaise au public de les employer, ainsi qu'il résulte du télégramme suivant du secrétaire d'État adressé au Gouverneur :

« Me référant à votre télégramme du 28 décembre, les timbres de jubilé peuvent être employés, pourvu qu'il n'y ait pas intention de les déclarer hors de cours après une certaine période.

« Le gouvernement n'a pas l'intention de déclarer ces timbres hors de cours après aucune période. »

Pour accélérer la vente qui laissait à désirer, on a surchargé les 10 et 15 cents dans les premiers mois de 1899, pour en faire des 2 cents.

En examinant un des vitraux de la Chambre du Conseil, M. le Gouverneur de la **Trinité** s'est dit qu'il pourrait en utiliser le dessin pour en faire un timbre commémoratif et cela en souvenir de la découverte de l'île par Christophe Colomb, le 31 juillet 1498. Il fait immédiatement sa proposition qui est acceptée d'emblée et



quoique la valeur, 2 pence, n'a pas de raison d'être, le ministre Chamberlain ne veut pas pour cela différer l'émission proposée de 500 000 exemplaires. Et voici le bijou qu'on nous donna le

31 juillet 1898. A l'île de **Grenade** on s'est rappelé que Christophe Colomb avait passé par là, il y a 400 ans. Vite une proposition du gouverneur que le ministre Chamberlain s'empresse naturellement d'accepter.



Le type commandé aux agents de la Couronne est bâclé aussitôt et le 15 août 1898 paraît le timbre ci-contre accepté par tous, « parce que c'est un beau timbre ».

Il avait été décidé en principe d'imprimer cinq cent mille exemplaires.

Il paraît qu'on s'est ravisé ainsi qu'il résulte de l'avis suivant :

AVIS GOUVERNEMENTAL

En référence avec l'avis gouvernemental n° 86, du 4 mai dernier, il est notifié par la présente qu'il a été décidé, en conséquence du récent changement postal, de limiter l'émission du timbre spécial d'affranchissement en commémoration du 400^e anniversaire de la découverte de Grenade par Colomb à 240,000 au lieu de 500,000, comme il avait été annoncé précédemment.

(Signé: Edward DRYTON,
administrateur.

Bureau du Secrétaire colonial,
Grenade, 7 novembre 1898.

Le **Honduras Britannique** tenait à rappeler qu'en septembre 1898 c'était le 100^e anniversaire de la bataille de Saint-Georges Cay qui eut pour résultat d'enlever cette colonie à l'Espagne.

Le gouverneur Wilson s'y est opposé et il a eu raison.



Le 6 septembre, nous avons eu un timbre aux **Pays-Bas** à l'occasion du couronnement de la reine Wilhelmine, émission qui avait au moins sa raison d'être.

Il n'y a eu qu'une seule valeur, au fac-simile ci-contre.

Sur la proposition de l'Angleterre, d'établir une taxe uniforme de 1 penny entre les Colonies et la mère-patrie, le **Canada** s'empresse



de se rallier à cette idée et le 25 décembre 1898 il émettait un timbre spécial à l'effet de perpétuer ce souvenir, bien qu'il eût un timbre de cette valeur,

Nous rappelons le type ici qui a une inscription aussi modeste que les proportions données sur la carte, au Canada.

Il n'y a eu qu'un seul timbre, naturellement.

Pour finir l'énumération de toutes les émissions commémoratives officielles, rappelons que nous sommes à la veille d'en avoir d'autres. La **République Dominicaine** nous menace d'une série de huit valeurs qui paraîtront inces-

samment, afin de pouvoir ériger un monument à Christophe Colomb.

On prête également à la Roumanie le projet de célébrer par une émission postale l'inauguration de son hôtel des postes. On nous ferait voir toutes sortes de belles choses inédites : postillons, cariole attelée de 8 chevaux, train de chemin de fer, bateaux, Bateaux surtout !

Enfin, un autre projet est celui qui concerne la découverte du Brésil, dont on viendrait en 1900 rappeler le quatrième centenaire de sa découverte par le navigateur espagnol Vincent Yanez Pinson.

Ce vieux Pinson servirait donc de prétexte pour faire chanter les collectionneurs en leur offrant une émission commémorative où l'histoire de la patrie serait rappelée et divisée en trois grandes phases : l'âge puéril, juvénile et viril.

Espérons que le gouvernement jugera la proposition du premier âge, c'est-à-dire, puérile.

Récapitulons maintenant tout ce qu'ont donné les émissions commémoratives. C'est édifiant :

PAYS	ANNÉES	Timbres	Enveloppes	Bandes	Cartes	Cartes-lettres
Etats-Unis . . .	1876	6				
Nouvelle-Galles . . .	1888/89	7	5	1	4	
Hong-Kong . . .	1891	1				
Roumanie . . .	—	5			1	
Bulgarie . . .	1892				1	
Argentine . . .	—	2				
Paraguay . . .	—	1	1			
Etats-Unis . . .	1893	16	42			
Venezuela . . .	—	1				
Salvador . . .	—	3				
Monténégro . . .	—	10	5		4	
Shanghai . . .	—	8	3	3	2	1
Porto-Rico . . .	—	1				
Salvador . . .	—	3				
Tasmanie . . .	—				1	
Belgique . . .	1894	3				
Portugal . . .	—	13				
Açores . . .	—	13				
Japon . . .	—	2				
Saint-Marin . . .	—	3	1		1	
Chine . . .	—	9				
Portugal . . .	1895	15			1	
Açores . . .	—	15			1	
Mozambique . . .	—	15				

Lorenzo-Marques . . .	—	15				
Transvaal . . .	—	1				
Pérou . . .	—	7				
Italie . . .	—					1
Bulgarie . . .	1896	3				14
Johore . . .	—	10				
Hongrie . . .	—					62
Grèce . . .	—	12				
Venezuela . . .	—	5				2
Uruguay . . .	—	3				
Montenegro . . .	—	12	2	2	4	2
Japon . . .	—	4				
Equateur . . .	—	15				
Belgique . . .	—	3				
Italie . . .	—					20 (†)
Labouan . . .	—	7				
Guatemala . . .	1897	24	12	2	6	
Salvador . . .	—	2				
Canada . . .	—	16				1
Nouvelle-Galles . . .	—	3				
Terre-Neuve . . .	—	14				
Porto-Rico . . .	—	2				
Leeward . . .	—	10				
Suède . . .	—					1
Uruguay . . .	—	4				
Barbade . . .	—	10				
Pérou . . .	—	3				9
Maurice . . .	1898	1				
Portugal et Colonies . . .	—	62				84
Mozambique (C ^{ie}) . . .	—	13				2
Etats-Unis . . .	—	9				
Trinité . . .	—	1				
Guyane Angl. . .	—	5				
Grenade . . .	—	1				
Pays-Bas . . .	—	1				
Canada . . .	—	1				

425 77 8 224 3

Cela nous fait en tout 737 commémoratifs émis par une quarantaine de pays.

Faux timbres de Venezuela

Dans notre n° 412 d'avril 1897 nous faisons connaître un timbre 1/2 real, d'émission frauduleuse, du type 1866 et nous disions que, conformément au tirage de 1870, on avait établi la planche de la même façon que les timbres vrais, c'est-à-dire en faisant le report par 12 exemplaires à la fois sur quatre rangées hori-

zontales, retournant le 12^e timbre comme point de repère. Il faut croire que le faussaire a épuisé plus d'un report, car M. Vandeuvel nous a fait voir 12 timbres se tenant, sans tête bêche, ce qui suppose un report non par 12, mais par unité de timbre.

Par la même occasion, cet obligéant correspondant nous adresse un type de faux timbre qu'il a trouvé parmi une masse d'autres, plusieurs spécimens étant oblitérés de Caracas comme le faux type que nous avons déjà décrit et dont nous avons aussi des exemplaires oblitérés : *La Guaira*. Voici ci-contre le fac-similé de la découverte de notre correspondant.



Les armoiries ont de gros points au lieu de petits; les lignes horizontales sont très espacées; la corne d'abondance est trop droite; les branches trop maigres, surtout celles de droite qui sont aussi trop raides; la devise, sur la banderole, a les lettres mal faites et trop petites, *DI* de *DION* sont à peu près illisibles; les traits des deux côtés, sur la continuation de la banderole, sont trop espacés et leurs extrémités ne se rapportent pas au timbre vrai; les deux étoiles sont irrégulières; *i* de *Medios* est trop grand; *R* de *real* a le jambage de droite trop long; les dessins des angles ne se rapportent pas à ceux des timbres vrais. Au lieu des trois traits en haut, en bas et à gauche du cadre octogone intérieur, il n'y a partout que deux traits.

Nous avons :

12 real, rouge-brunâtre foncé sur blanc
12 — carmin — — — — — azuré

Nous avons rencontré, pour notre part, un timbre 5 centimos de l'émission 1880 qui diffère du tout au tout des timbres vrais. Notre réserve nous en a fourni un certain nombre, ayant tous l'oblitération ou la surcharge verticale de haut en bas : *M y Y — Intimidat* et quelquefois *utimidat*, qui ne se rapporte pas à cette même inscription trouvée sur des timbres vrais et qui est *M. & Y. Los Intimidat*.

On sait que les différentes valeurs ont été formées de deux parties: le Pelligie et le cadre, 2^e la partie inférieure, gravée séparément pour

chaque valeur et ajoutée au report, pas toujours bien exactement. On peut voir la partie ajoutée placée dans diverses positions et à des distances variables montrant soit un espace blanc entre l'ovale et la partie ajoutée, où il y a des traits plus ou moins gros, de couleur.

Ces particularités n'existent pas aux timbres que nous avons rencontrés. Ils ont été lithographiés d'une pièce et diffèrent par les points suivants :

Escuelas a les lettres plus distancées, sauf *AS* qui se touchent ;

Les perles de l'ovale sont également plus distancées ;

Le fond de l'ovale a les lignes plus nettes et plus écartées ;

La tête de Bolivar moins mal faite, montre un nez plus rond ;

Col et habit moins chamarrés ;

Chiffres mieux faits ;

Papier blanc épais satiné, ne présentant pas le sablé des autres timbres; piqué 12 1/2 :

5 centimos, jaune vit

Ne sachant comment ces timbres sont entrés dans notre réserve, nous espérons qu'il se trouvera parmi nos lecteurs quelqu'un qui puisse nous dire ce qu'ils sont : 2^e type? faux pour servir? ou pour tromper les collectionneurs? Dans ce dernier cas, le jeu n'en vaudrait pas la chandele.

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL :

Les vignettes postales de la France, par F. MARCONNET, joli vol. in-8° de 341 pages de texte et d'un volume de planches. Prix franco : 10 fr.

Héligoland et ses Timbres, par J.-B. MOENS, étude suivie du catalogue général de toutes les émissions postales (timbres, enveloppes, bandes et cartes), joli vol. in-8° de 272 pages, 104 gravures et imprimé sur beau papier velin aux couleurs d'Héligoland. Prix franco : 5 francs.

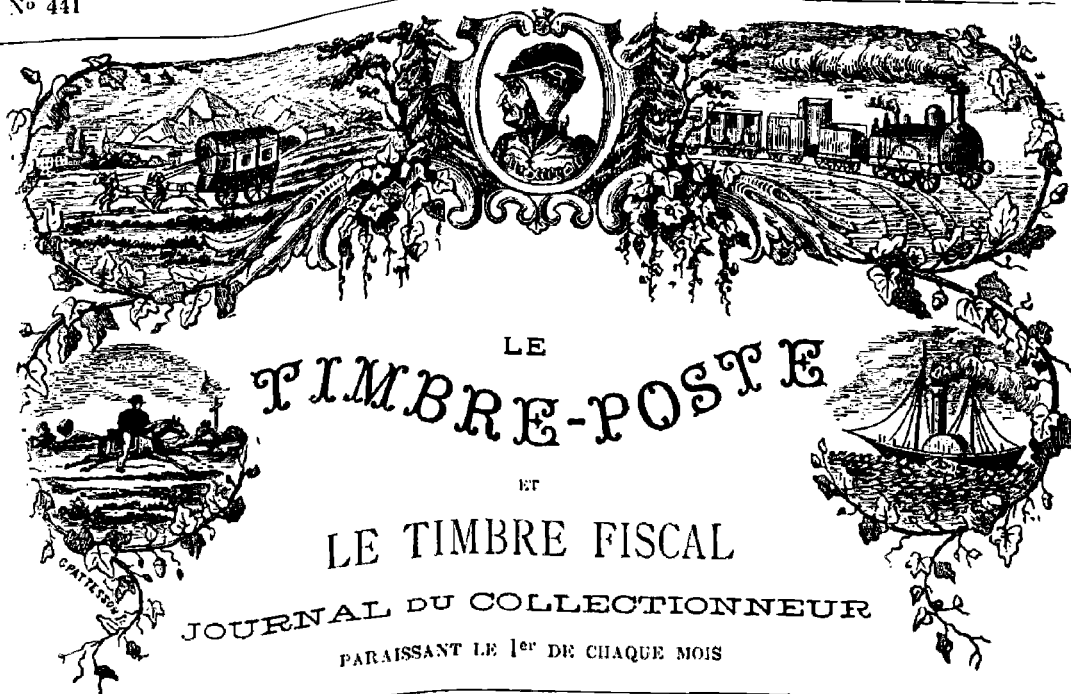
Rabais. Notre grand catalogue, 3 vol. grand in-8° de 1300 pages et 9000 gravures, du prix de 40 francs, est réduit à 20 ou 22 francs pour tous pays.

On peut obtenir les volumes séparément aux prix suivants

1^{er} vol. Timbres-poste et télégraphes, fr. 15 00

2^e vol. : Enveloppes, bandes, cartes, . . . 7.00

3^e vol. : Timbres fiscaux 8.00



LE
TIMBRE-POSTE
 ET
LE TIMBRE FISCAL
 JOURNAL DU COLLECTIONNEUR
 PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABBONNEMENT
 payable d'avance, est pour une
 année et date du 1^{er} janvier
 Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
 Le numéro » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
 M. F. J. LACRIE, Main St 901,
 WORCESTER (Mass.) Etats-
 Unis, qui fournira tous les
 ouvrages que nous avons
 publiés.

CHRONIQUE POSTALE

AFRIQUE MÉRIDIONALE BRIT. (C^{ie} de l')



Au type du 1 penny éi-
 contre, il a paru un 2 pence,
 bistre, sur papier blanc, pi-
 que 14 1/2 :

2 pence, bistre

ALLEMAGNE (Empire)

La Société Philatélique de Dresde a tenu un
 congrès les 22-24 juillet dernier à Dresde et, à
 cette occasion, elle a émis une carte postale
 ayant à droite le timbre 5 pfennig de l'Empire ;
 la formule a pour inscription : *Postkarte* — Au
 et quatre lignes de points pour l'adresse, la troi-
 sième débutant par *in* et la quatrième par *Woh-
 nung* — (*Strasse und hausnummer*) imprimé
 en noir sur rose ; au verso une vignette en
 chromo avec timbre mercure d'Autriche 1850 et
 le 3 pfennig de Saxe sur blanc :

5 pfennig, vert sur rose, verso blanc

Petit changement apporté à la carte avec

réponse 5+5 pfennig, signalé par *Der Phil.* Il
 n'y aurait plus trois lignes d'inscription, mais
 deux, la troisième adhérent à la deuxième, de
 sorte que *Postkarte (Anticart)* se trouve au-
 dessous du nom du pays comme deuxième ligne :

5 + 5 pfennig, vert sur jaune

BARRADE

L'enveloppe 2 pence pour lettres recomman-
 dées, porte maintenant le timbre sur la patte se
 rabattant sur la face :

2 pence, bleu ciel, 152 x 98 mm

BECHANALAND BRITANNIQUE

Le type reproduit, n^o 439, d'après *Der Phila-
 telist* est, paraît-il, une fumisterie.

BELGIQUE

Le 10 centimes paraîtra incessamment en
 carmin, couleur de l'Union. Naturellement il
 sera avec talon, l'utopie du ministre récemment
 débarqué.

Débarassé (?) du P. Boom, ses talons nous
 restent. Qui nous en délivrera ?

10 centimes, carmin

Le télégraphe 10 centimes, nouveau type, est en usage :

10 centimes, lilas

Comme un vulgaire marchand de timbres-poste, le gouvernement belge, sous l'influence du néfaste P. Boom, a mis en vente, le 18 août dernier, des timbres annulés qui faisaient autrefois le bénéfice des malheureux employés de poste, déjà si bien rétribués.

C'est tout simplement ridicule.

BELGIQUE

La dernière révolution ayant fait triompher le parti fédéral, nous vaut la remise en vigueur des timbres aux armoiries de 1894, avec la surcharge violette :



E. F. 1899 (Estado Federal) dans un rectangle.

Cette surcharge se rencontre sur toutes les valeurs, tant sur papier mince que sur papier épais :

Valeur	Couleur	Surcharge
1 centavo	bistre	surch. violette
2 centavos	orange	— —
5	vert	— —
10	brun	— —
20	bleu	— —
50	brun violet	— —
100	clair	— —

Ces deux dernières valeurs nous sont indiquées par M. Gainsborg.

BRÉSIL

Le 24 juin dernier, les timbres Croix du Sud ont paru avec la surcharge de la valeur nouvelle et le millésime 1899. Il faut croire qu'on s'est bien trouvé des surcharges précédentes et celles-ci obtenant un même succès, on continuera la plaisanterie jusqu'au bout.



Voici ce qui a paru :

Valeur	Couleur	Surcharge
50 reis sur 20	vert	surch. violette
100	—	—
300	—	—
500	—	—
500	—	—
700	—	—
1000	—	—
1000	—	—
2000	—	—

Du 50/20 il n'en a été imprimé que 120,000 exemplaires et du 300/200, il n'y en a que 80,000.

On nous signale le 100 reis actuel, piqué 5 1/2.

100 reis, rose et outremer

Le 100 reis, de 1891, a été vu par l'ami Roussin ayant l'impression rose au recto et au verso :

100 reis, rose, recto et verso

M. Alph. Bruck nous envoie l'avis suivant qui est publié par les journaux brésiliens :

40^{ME} CENTENAIRE DU BRÉSIL

TIMBRES COMMÉMORATIFS. — La Direction de l'Association du 40^{me} centenaire de la découverte du Brésil, ayant résolu d'exécuter l'émission de timbres commémoratifs accordée par le Congrès national, invite les artistes résidant dans le pays à présenter des dessins pour ces timbres dont le nombre, la valeur et le sujet sont indiqués par les renseignements ci-après :

I. — Les faits historiques, qui constituent le sujet des compositions artistiques, sont :

- La découverte du Brésil ;
- L'Indépendance ;
- L'Abolition (de l'empire) ;
- La République.

II. — Les dessins devront avoir les dimensions de 33 x 22 centimètres et être accompagnés d'épreuves photographiques réduites aux dimensions de 33 x 22 mm lesquelles seront celles des timbres commémoratifs de 1900.

III. — Ils devront être faits : le 1^{er} et le 2^e sur la largeur du tableau ; le 3^e et le 4^e sur la hauteur, vu que les timbres en question auront ces formes.

IV. — Ils devront être exécutés sur papier blanc et à l'encre noire.

V. — Ils devront contenir les légendes suivantes qui seront celles des timbres : *Estados Unidos do Brasil — Correio — 1500 — 1500*.

VI. — Les taxes des timbres qui doivent venir dans les dessins, seront :

N° 1, 100 reis	
2, 200	
3, 500	—
4, 700	—

VII. — Chaque concurrent pourra représenter le nombre de dessins qui lui convient.

VIII. — Les dessins seront remis au Club Naval, rua Sete de Setembro, 35, jusqu'au 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, chacun d'eux devant être signé d'un pseudonyme ou légende et accompagné d'une enveloppe contenant en même temps que ce pseudonyme le nom de l'auteur.

IX. — Les enveloppes correspondantes aux dessins choisis seront seules ouvertes.

X. — Il sera donné un reçu des dessins remis à l'Association dont la présentation donnera droit à la restitution de ceux qui auront été écartés.

XI. — Le choix sera fait par dessin ; à l'auteur de chacun des quatre préférés échoira une prime de 400 \$ en argent.

BUSSAHR



Le M. J. a reçu le 1 2 anna regravé. Le mot *Postage* est inséré au-dessous du chat, au lieu de *Stamp* ; toutes les inscriptions sont en couleur sur blanc :

1 2 anna, gris

CEYLAN

Le *London Phil.* annonce l'émission prochaine d'un 12 cents pour les lettres d'un port double, pour l'affranchissement impérial.

Le même nous dit que le nouveau 75 c. est surchargé : *On service* : que les S, 28 c., les R. 1.12 et 2.50 seront retirés de cours aussitôt le stock épuisé, et quant aux provisoires R. 1.50 et R. 2.25, ils seront remplacés bientôt.

CHILI

Émission d'un 30 centavos, rose, dont la couleur sera inévitablement changée puisqu'elle est celle de l'Union :

30 centavos, rose

CHINE RUSSE (Port Arthur)

Les timbres russes surchargés K N T A II sont des valeurs suivantes :

1 kop., orange, surch. blanc	
2 — vert, — rouge	
3 — rose, — blanc	
5 — lilas, — —	
7 — bleu, — rouge	
10 — — — —	

Il n'y a pas de timbres surchargés au-dessus de 10 kop.

COCHIN

Deux enveloppes sont signalées par le *M. J.* Elles sont imprimées typographiquement avec timbre de forme ovale et un dessin de style semblable aux parties centrales des timbres en cours. *Cochin anchal* dans la partie supérieure de la bande ovale intérieure et la valeur en lettres au haut d'une bande extérieure, en chaque cas avec l'équivalent en caractères indigènes au-dessous. Les enveloppes ont : *Cochin government* imprimé à travers la patte :

1 2 puttan, vert sur blanc vergé 120 x 95 mm
2 — pourpre — — —

COLOMBIE (République de)

ASTIOQUIA. On nous annonce que les timbres seront changés en septembre (ils le sont donc probablement à l'heure où paraîtront ces lignes). Ce changement aura lieu à l'occasion du centenaire du général Cordova, la grande figure militaire du pays.

Nous voyons dans les livres spéciaux que Cordova est né en 1797 et mort le 17 octobre 1829. On célèbre donc un centenaire de 102 ans. C'est la bonne mesure.

COOK (iles)

Le 1 penny est devenu 1 2 penny par la surcharge noire : *one half penny* :

1 2 p. sur 1 p., bleu, surch. noire

COTE D'OR

Ont paru au type récemment émis :

2 1 2 pence, violet et bleu
2 shillings, vert et carmin

CRÈTE

Les soldats formant la garnison russe de Rethymo ont été embarqués le 31 juillet dernier pour Odessa. A peine avaient-ils quitté cette ville qu'il nous arrive un vrai déluge d'émissions qui auraient vu le jour pendant l'occupation des Russes.

Il n'y a ni plus ni moins que 4 types, soit autant d'émissions, imprimés en couleurs variées. Nous plaçons en premier lieu le type qui a les inscriptions en langue française et le nom de ville exprimé : *Retymno* pour Rethymo ou Retimo.

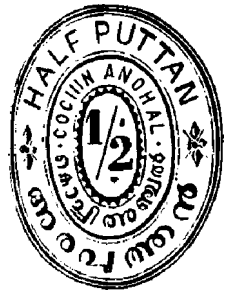
1^{er} TYPE. Armoiries de Russie (aigle à double tête) dans un rectangle ayant aux angles le chiffre de la valeur dans un petit cercle ; *metalik* est placé entre ceux inférieurs ; sous les armoiries : *Timbre-poste provisoire* ; au-dessus : *Retymno*.

Imprimé avec un timbre à main sur papier blanc :

1 metalik, outremer

Le *Postab.* annonce un 2 metalik avec valeur en caractères grecs, comme du reste le 1 metalik qui n'en a pas. Notre confrère a probablement confondu avec l'émission suivante, dont le timbre de cette valeur est imprimé comme il le dit, et avec l'orthographe *metallik* (deux l) et en lettres grecques.

Comme contrôle, on a appliqué, à cheval sur quatre timbres, un cachet rond de 33 mm, imprimé en violet. Il a les armoiries de Russie avec inscriptions en caractères russes autour,



signifiant : *Corps d'expédition dans l'île de Crète.*

Un metalik est, nous dit-on, la quatrième partie de la piastre turque valant 23 centimes. Un metalik vaudrait donc environ 6 centimes.

2^e TYPE. Mêmes armoiries avec inscriptions grecques se prononçant : *prosorinon taxithronion Rethymnis* et se traduisant par : *Poste provisoire — de Rethymo*; aux angles, un chiffre dans un cercle.



Il y a deux valeurs qui diffèrent par les détails, l'une ayant été copiée sur l'autre.

Imprimés avec un timbre à main sur papier blanc :

1 metalik, vert
2 — noir gris

Même cachet de contrôle appliqué en bleu sur quatre timbres.

On nous signale le 1 metalik imprimé en rose! Pourquoi?

3^e TYPE. Dans un ovale inscrit en lettres grecques : *Poste provisoire de Rethymo* est au centre un trident. (Le sceptre de Neptune qui était *judis* le protecteur de Rethymo); étoile de chaque côté du dernier mot de l'inscription, venant couper malencontreusement celle-ci.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

A la partie supérieure un petit cachet rond aux armes de Russie imprimé en violet.

a. En haut, un chiffre de couleur dans un cercle idem, ayant le fond ligné horizontalement; en bas, un chiffre à double trait dans un cercle idem où le fond est quadrillé :

1 metalik, rose

Il paraît qu'on n'était pas bien fixé sur l'orthographe du mot metalik écrit avec un et deux l.

b. Les chiffres supérieurs ont le fond ligné

obliquement et ceux inférieurs, quadrillé obliquement :

2 metalik, bleu
1 grosie, vert

Il n'y a pas de 2 grosie, lequel a été confondu par la *Revue Ph. Franç.* avec le 2 metalik, bleu.

Mais s'il n'y a pas de 2 grosie, on nous informe que les 3 valeurs ont été imprimées chacune en bleu, rose, vert, violet!!

Un grosie ou 4 metalik est équivalent d'une piastre ou 23 centimes.

4^e TYPE. C'est la copie du précédent avec quelques modifications. La principale est la suppression des étoiles de chaque côté du mot *Rethymo*, lesquelles n'avaient aucune raison d'être. Les cercles contenant les chiffres sont formés partout de deux traits. Il y a encore d'autres petites différences qu'il est inutile de relever ici.



Le cachet de contrôle est bleu.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 metalik, rose
1 grosie —
1 — bleu

Nous désignons ce que nous avons vu, mais un correspondant nous dit qu'il existe 3 valeurs, 1, 2 metalik et 1 grosie, imprimées en six couleurs chacune : bleu, rose, vert, violet, jaune et saumon.

Les timbres oblitérés ΠΕΟΥΜΝΟΝ l'ont été par complaisance, ce qu'indique suffisamment la gomme : ce sont ces complaisances et surtout la quantité de timbres qui doivent nous les rendre suspects.

CUBA

Il faut ajouter à la liste des timbres signalés n° 440, les suivants de la série *Puerto Principe* :

CENTS POUR CENTS

3 c. sur 1 ml. vert, surch. noire.			
3	—	2	—
3	—	3	—
5	—	4	—
5	—	8	—

Les mêmes, surch. renversée

Et à l'enveloppe en cours :

1 cent, vert sur bleu, surch. noire (format 5)	
1 — — — — — ambre, — — — — — (— 5)	
1 — — — — — écramois, — — — — — (— 13)	
2 — — — — — rouge — ambre, — — — — — (— 1)	
2 — — — — — bleu, — — — — — (— 5)	

Il en a été imprimé 10,000 de chacune et 3,000 seulement des 1 et 2 cents sur ambre.



Le *Mekeel's W. S. N.* reproduit les types de la nouvelle série que nous annonçons dans un de nos précédents numéros.

Le 1 cent représente Christophe Colomb dans une pose assez mélancolique :

Le 2 cents rappelle le type de Haïti « Palmiers » :



Le 3 cents est une figure allégorique de Cuba, « La Cubana » :

Le 5 cents est une allégorie du Commerce représentée par un vaisseau marchand.

Le 10 cents nous montre une plantation de tabac avec palmiers, etc.



1 cent, vert
2 cents, rouge
3 — violet foncé
5 — bleu
10 — ardoise

Il y aura encore un timbre pour lettres par express. Il représentera un enfant sur une bicyclette :

10 cents, orange

Et des enveloppes à l'effigie de Christophe Colomb :

1 cent, vert
2 cents, rouge
5 — bleu

DJIBOUTI

La *Revue Phil. Française* publie les renseignements ci-après extraits du *Journal de Djibouti* du 10 février dernier :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Protectorat de la côte française des Somalis et dépendances

ARRÊTÉ

Le gouverneur du Protectorat français de la côte des Somalis et dépendances, considérant qu'il n'existe pas, en approvisionnement, des valeurs postales de 0 fr. 40 centimes nécessaires pour l'affranchissement des lettres recommandées de la France et des colonies,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Quinze mille timbres-poste de 0,04 centimes seront surchargés à 40 centimes.

Art. 2. — Ces timbres n'auront de valeur qu'au moment même de leur achat et de leur oblitération au guichet postal.

Art. 3. — Cet arrêté aura son effet à dater du 10 février 1899.

Djibouti, le 8 janvier 1899.

Le Gouverneur,
B. MARTINEAU.



En conséquence parut, le 10 février dernier, le timbre de 4 centimes accommodé comme ci-haut :

40 sur 4 centimes, brun et bleu, surch. noire

DUTTIA

Nouveau changement des timbres. Les inscriptions sont en lettres bâtons : à gauche :

..... *Duttia* ; en haut : *State* ; à droite : *Postage* ; en bas, la valeur en caractères indous.



La Divinité est moins horrible que sur les timbres précédents. L'impression est en couleur

..... sur papier de couleur. Il y a seize timbres à la feuille sur deux rangées horizontales avec perçage en lignes noires, sauf sur les côtés verticaux des timbres n'occupant pas les parties extrêmes des feuilles :

1 2 ans, noir sur vert, cachet bleu de contrôle
 1 — — — blanc, — — —
 2 ans, — — — jaune, — — —
 4 — — — rouge, — — —

ÉQUATEUR



Encore des timbres provinciaires. Le 2 centavos 1897 devient : un centavo par la surcharge oblique noire comme le fac-simile et le 10 centavos prend la valeur : cinco centavos par une même surcharge :

Type 1899 : 1 c. sur 2 cent., orange, surch. noire
 — 5 — 10 — brun, — — —

De la nouvelle série, nous avons reçu le 10 centavos à l'effigie de Mejía dans un ovale ; au-dessus : *Republica del Ecuador — correos* ; en bas : la valeur en chiffres de chaque côté et plus bas, sur une banderole : *diez centavos* :



10 centavos, lilas, centre noir, piqué 14

M. Hellstern nous envoie un 50 centavos, rose-lilacé et noir, à l'effigie de Carbo ; de chaque côté le chiffre de la valeur dans un écu : en haut : *Republica del Ecuador* ; en bas : *Correos* ; en dessous la valeur en toutes lettres :



50 centavos, rose-lilacé et noir, piqué 14

Enfin, le même correspondant nous adresse



le timbre ci-dessus, ayant à droite, dans un ovale, les armoiries du pays et à gauche l'inscription : *Servicio de Correos — Cierro oficial Ecuador*.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14 :

Sans valeur, vert foncé

ÉRITHYRÉE



Cette fois ça y est. Les deux timbres 1 et 2 centesimi aux nouveaux types ont enfin paru. Ils ont la surcharge : *Colonia Eritrea* :

1 centesimo, bistre
 2 centesimi, orange-brunâtre

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Le timbre-télégraphe de franchise de la *Western Union Telegraph*, de 1899, a conservé son type. Il a aujourd'hui le millésime 1899 (*A. J. of Ph.*) :

Sans valeur, olive

FINLANDE

Nous avons fait connaître la suppression des timbres russes avec modification de type : ce doit être aujourd'hui le tour des timbres finlandais, ce pays ayant été incorporé en juin dernier à la Russie.

GUYANE ANGLAISE

Le 5 cents commémoratif a subi la même humiliation que les 10 et 15 cents. Le voilà devenu 2 cents par la surcharge : *two cents* :

2 c. sur 5 cents, brun et vert, surch. noire

VARIÉTÉ.

Virgule au lieu d'un point, après *cents* :

2 c. sur 5 cents, brun et vert, surch. noire



GUALIOR

Le 3 pies des Indes a été surchargé : *Gwalior* avec l'équivalent en caractères indiens en dessous :

3 pies, carmin, surch. noire

HAÏTI

Les 1, 2 et 5 centimes, aux armoiries, type paru l'an dernier, sont changés de couleur. Actuellement ils ont les suivantes :

1 centime, vert
 2 — rouge
 5 — bleu

On ne nous dit pas si l'inscription *Republique d'Haiti* a été modifiée comme il en a été question.

HONG-KONG

Le 1 dollar, noir, n'a plus de caractères chinois en surcharge :

1 dollar, noir

INDO-CHINE

Une variété du 75 centimes actuel nous a été montrée par M. Breiffuss. Elle porte les mots *Indo-Chine* renversés à côté d'un timbre régulier :

75 centimes, noir et rouge sur orange

INDES PORTUGAISES

The Phil. J. of India révèle l'existence des variétés suivantes qui se trouveraient sur une lettre en date de mai 1873, savoir :

Tête bêche, 10 reis, noir sur vergé (1872)

Type couronne, 1 1/2 - 6 sur 10 reis vert (mai 1881)

Notre confrère ne doute aucunement de l'authenticité de ces timbres. Cependant nous nous demandons comment le 10 reis modifié en mai 1881 a pu être employé en mai 1873, soit 8 ans avant sa naissance.

ITALIE

La carte postale à l'usage des députés (timbre ovale) existe avec le millésime 98 :

10 centesimi, carmin

Les bulletins des colis postaux 1.25 et 1.75 qui avaient *Bulletin* ont actuellement ce mot rectifié.



JAPON

Nous avons parlé à diverses reprises (partie fiscale) de timbres sur lesquels M. Gainsborg nous envoie les informations suivantes :

La série serait composée comme suit :

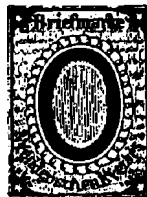
- 1 sen, violet brun
- 2 — vert clair
- 3 — bleu ciel
- 5 — orange
- 10 — violet
- 1 yen, bleu de Prusse
- 5 — brun
- 10 — jaune
- 50 — rose

L'emploi de ces timbres est d'affranchir les colis de marchandises expédiés par express. Les six majuscules E signifient *express* et entre ces six majuscules l'inscription japonaise veut dire également *express*; au-dessous, dans le cartouche, les lettres sur fond blanc sont la valeur; l'inscription en fer à cheval veut dire textuellement : *Timbres pour expédition de marchandises*.

Emission d'une carte-postale à 1 1/2 sen, émise le 25 juin dernier :

1 1/2 sen, bleu pâle

LIVONIE



M. Breiffuss nous a démontré, preuve à l'appui, que les feuilles de timbres, type 1863 ci-contre, avaient 16 timbres sur deux rangées verticales et que le 6^e était tête bêche :

Tête bêche : Sans valeur (2 k.) rouge et vert

MAROC

De la série Gibraltar imprimée à Londres, il y aurait :

25 centimos, bleu, surch. noire

MAURICE

Deux timbres provisoires, une bande et une carte, ont été émis le 23 mai dernier, savoir :



Timbre jubilaire surchargé 15 cents en bleu, ce qui n'annonce pas précisément un succès de



vente; puis le 18 cents actuel surchargé : 6 cents en rouge et valeur primitive non bifécée, de sorte qu'il peut exister des doutes sur la valeur réelle du timbre.

De ce dernier il y en a eu 250,000 de surchargés :

6 cents sur 18 c., vert et bleu, surch. rouge
15 — — 36 c., orange — — bleue

VARIÉTÉ

Une feuille, une seule feuille de 60 timbres a été imprimée avec la surcharge à rebours. On ne nous dit pas si c'est par erreur :

6 cents sur 18 c., vert et bleu, surch. rouge



La bande 3 cents, devenue 4 cents depuis 1898 par une surcharge, a repris sa valeur primitive en ajoutant une nouvelle surcharge, cette fois ci, rouge au lieu de noire, avec deux traits sur le chiffre 4 :

3 sur 4 c. et 3 c., vert, surch. noire et rouge.

La carte 8 cents rose, de 1894, a eu son timbre surchargé de la même façon :

UNION POSTALE UNIVERSELLE
MAURITIUS (MAURICE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE
L'ADRESSE SEULE DOIT ÊTRE MISE DE CE CÔTÉ DE LA CARTE



6 c. sur 8 c., rose, surch. noire

De l'émission 1885, M. Hellstern nous montre un exemplaire n'ayant pas de barre horizontale au-dessous de la surcharge 2 cents. La distance, qui sépare d'habitude cette barre de la surcharge, nous a démontré qu'il n'y en a jamais eu ici et qu'elle n'a pu être imprimée sur le timbre placé en dessous.

Puisque l'occasion se présente, faisons remarquer que cette barre est placée irrégulièrement, commençant sous le 2, entre le 2 et le c, etc., etc.

2 cents sur 38 c., violet surch. noire (sans barre)

MAYOTTE

Émission d'un timbre de 5 francs au type de la série en cours (*Echo de la Timbrologie*) :

5 francs, violet

MOZAMBIQUE

L. I. B. J. dit avoir vu au type effligé en relief et la surcharge noire de 1895 : *Centenario — de S. Antonio — Inhambane — MDCCXCV* :

300 reis, jaune, surch. noire

NATAL

On nous annonce la prochaine apparition de :

Cartes-lettres à 1 penny
Enveloppes à 1/2 et 1 penny

NICARAGUA

L'ami Roussin nous envoie le type ci-contre aux armoiries de la République dans un double cercle, ayant : *Ferro Caril de et Nicaragua* à la partie inférieure, sur une banderole; entre le cercle et ce dernier mot, un chiffre valeur dans unécu. Ornaments de fantaisie sur le fond.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 15 :

1 centavo, vermillon.

Au verso du timbre il y a un petit cachet rond aux armoiries, ayant pour inscription : *Tesoreria general — Republica de Nicaragua*.

Nous avons signalé, n° 438, des enveloppes provisoires de Bluefields. Il y en a aussi avec *ctros* au lieu de c :

5 ctros, noir, surch. violette
10 — — — — —

On annonce la mort de maître Seebeck, mais nous apprenons en même temps par *The Ph. Monthly and World* que le défunt a fait école.

Le journal officiel de Nicaragua, en date du 10 juin 1899, contient un contrat du 11 mai 1899 passé entre le gouvernement de Nicaragua et le docteur Maximo Asenjo, pour le terme de dix ans, durant lesquels le docteur consent à fournir sans frais 3,400,000 timbres. Il y aurait annuellement 13 timbres-poste de 1 c. à 5 pesos; 10 services de 10 c. à 5 pesos; 7 taxes de 1 à 50 c.; 8 télégraphes de 10 c. à 3 pesos et aussi des cartes 2, 4, 6, 12 c., des enveloppes timbrées à 5, 10, 20, 30, 50 c. et des bandes 2 et 4 cents.

Le gouvernement fournira les dessins et le travail doit être de la « meilleure qualité ». Les timbres 3, 6 et 15 c. doivent être des couleurs de l'Union postale. *Chaque année mille timbres seront émis pour commémorer quelque événement historique et ils seront en cours un jour seulement !!!*

Enfin, le docteur recevra annuellement 50,000 séries complètes de toutes les variétés, oblitérées.

Ce contrat peut être transféré à toute autre personne ou compagnie et il est dit que ces timbres seront probablement faits en Allemagne.

En réponse à cette exploitation éhontée, il

n'y a qu'à rejeter toute cette paccotille, à moins que les États-Unis ne viennent mettre le grappin sur ce pays, ce qui simplifierait la question.

NORD DE BORNEO

Le *Ph. Record* nous apprend qu'une feuille de 50 c. brun a été trouvée, mais où ? sans la surcharge *Labuan* qui devait compléter le timbre. Notre confrère conclut que c'est une variété très rare.

N'est-ce pas dans la même officine qu'on a trouvée une « variété très rare » (?) des *Labuan* commémoratifs ?

NOUVELLE GALLES DU SUD

L'enveloppe recommandée a maintenant la patte retournée du côté de l'adresse :

3 pence, rose

La bande à 1/2 penny, vert, a également paru. Elle a la piquure et la dimension des bandes précédentes :

1 2 penny, vert bleu

ORANGE

M. Forbin a reçu avec la surcharge T F les timbres-poste suivants, devenus télégraphiques par cette surcharge :

1 penny, violet, surch. noire
6 pence, bleu, — —
1 shilling, brun-rouge, — —

PAHANG

Le 50 cents Perak, a été surchargé : *Pahang* :

50 cents, filas et noir

Le *M. J.* a reçu, dit-il, une curieuse étiquette qui aurait été employée là-bas. Elle consiste en une pièce de papier blanc mince, portant : *Pahang — four cents*, en deux lignes, avec une barre au-dessus et au-dessous, ce qui en fait une impression de la surcharge appliquée aux timbres 8 c. de Perak.

Il paraîtrait, mais pour ceci il faut avoir la foi, qu'un accident serait survenu en laissant passer une feuille qu'on place d'habitude entre les feuilles de timbres expédiés aux climats chauds et qu'elle aurait reçu l'impression de la surcharge. On l'aurait néanmoins employée.....

1 cent, noir sur blanc, piqué

PAYS-BAS

On a commencé, dans quelques bureaux, à délivrer, le 1^{er} août dernier, les timbres d'une nouvelle série; après quoi, on a repris la vente

des anciens timbres. Voici les types des nouveaux émis :



1^{er} TYPE. — Cléffre dans un ovale large ayant : *Nederland* au-dessus; la valeur en toutes lettres au-dessous; rosaces aux angles; ornements de remplissage sur le fond.

Imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 2 cent, mauve
1 — rose
1 — bistre
2 1/2 — vert

2^e TYPE. — Effigie de la reine Wilhelmine, reproduction réduite du portrait paru sur le 1 florin, à l'occasion du couronnement; l'ovale qui renferme le portrait est perlé et surmonté de la couronne royale rayonnante; de chaque côté les armes du pays; en bas, la valeur dans un écu et *Nederland* entre eux.



Imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3 cent, orange
5 — carmin
7 1/2 — bistre-brun
10 — gris-perle
12 1/2 — bleu
15 — bistre-jaune
20 — vert jaune
22 1/2 — bistre, centre réséda
25 — carmin, — outremer
50 — rouge-émeraude, — vert bronze

Au type du 1 guilder de 1898 (septembre), nous avons, imprimé en taille-douce et piqué 11 x 11 1/2 :

2 1/2 guilder, brun violet
5 — carmin violacé

Notre opinion sur ces timbres est qu'il faut être très difficile pour ne pas les trouver charmants.

Les enveloppes sont du type effigie des 3 à 50 cent. Il y en a deux valeurs avec timbre à droite et imprimé sur blanc, intérieur bleu gris :

5 cent, carmin, 145 x 112 mm
12 1/2 — bleu —

Les cartes sont également changées. Nous avons :



BRIEFKAART
(MET BETAALD ANTWOORD)



AAN

Au type ci-haut ayant *Briefkaart*, puis trois lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Aan*

La carte avec réponse a sur la première partie, en dessous de *Briefkaart*, les mots (*met betaald antwoord*) et sur la deuxième : (*Betaald Antwoord*) :

2 1/2 vert sur vert d'eau

2 1/2 | 2 1/2 — — —

La carte réservée à l'Union postale est du type ci-bas :



BRIEFKAART
"CARTE POSTALE"
ALGEMEENE POSTVEREENIGING (UNION POSTALE UNIVERSELLE)
Zijde voor het adres bestemd. (Côté réservé à l'adresse.)



Pour les cartes avec réponse, l'inscription est modifiée comme ci-bas, pour la première partie; la seconde, a :

Briefkaart
Betaald antwoord
(Carte postale réponse)

Algemeene postvereniging (Union postale universelle)
Zijde voor het adres bestemd (côté réservé à l'adresse)



BRIEFKAART
MET BETAALD ANTWOORD
"CARTE POSTALE AVEC REPONSE PAYEE."
ALGEMEENE POSTVEREENIGING (UNION POSTALE UNIVERSELLE)
Zijde voor het adres bestemd. (Côté réservé à l'adresse.)



Impression de couleur sur carton rose :

5 cent, carmin
5 - 1/5 — — —

PÉROU

Le 5 centavos (Pizarre) est actuellement vert-bleu.

5 centavos, vert bleu

PHILIPPINES

Du type reproduit en avril, il y aurait d'après *P. B. J.* en plus du 1 milésima surchargé :

2 reales sur 5 mil., brun-jaune, surch. verte
2 — — 1 cent, violet — rouge

PORTO-RICO

Le 8 cents des États-Unis a été surchargé: *Porto-Rico* :

8 cents, violet, surch. noire

Les *timbres-taxe* ont reçu semblable surcharge :

Timbres-taxe : 1 cent, carmin, surch. noire
— 2 — — —
— 10 — — —

25,000 exemplaires ont été envoyés des trois premiers timbres et 10,000 seulement du 10 cent. Cet envoi a été fait le 16 mai dernier.

On a également expédié 5,000 bandes 1 cent au type ci-contre, ayant le nom de la nouvelle « acquisition » placé en surcharge noire sous le timbre.



PORTO RICO.

C'est la bande actuelle des États-Unis de la dimension 142 sur 266 *m/m*.

1 cent, vert, surch. verte

En envoyant des bandes

on ne pouvait se dispenser d'expédier des enveloppes. MM. Bartels et Cie nous en envoient un spécimen du 2 cents ayant, comme la bande, le nom de la colonie américaine au-dessous :



2 cents, carmin, surch. rouge

Il en a été expédié cent mille exemplaires.

Le 5 cents a été envoyé dans les mêmes conditions, mais il n'en a été expédié que 10,000 :

5 cents, bleu, surch. bleu

Ces enveloppes sont émises provisoirement et en attendant qu'on arrête son choix sur différents types proposés, *Americ Vespucc* tiendrait la corde jusqu'ici.

POSTAL CARD - ONE CENT.



THIS SIDE IS FOR THE ADDRESS ONLY.



Enfin le D. B. Z. reproduit la carte ci-haut avec *Porto-Rico* sous l'effigie :

1 cent, noir

RÉUNION

Par l'entremise de l'obligeante *Revue Phil. Française*, nous avons obtenu la communication



d'une enveloppe de lettre adressée à M. Hellstern et portant, en plus de l'affranchissement normal en timbres ordinaires (40 c), deux vignettes dont voici le type de l'une d'elles qui sont, à notre avis, des marques sans valeur

aucune. Seules, elles n'ont pas été oblitérées et ne portent aucune inscription qui rappelle une émission postale.

L'impression est noire sur papier blanc, le 15 c. a les parties supérieure et inférieure

jaune, une barre rouge au milieu entre deux parties blanches :

15 centimes, noir sur jaune, barre rouge
30 — — — blanc, — bleu

Le 15 centimes a : *Réunion 15 grammes* et le 30 centimes : *Réunion 15 à 30 grammes*.

ROUMANIE

Les timbres suivants ont subi un changement de couleur par suite de l'adoption de celles de l'Union, savoir :

5 bani, vert
10 — rose
15 — violet
25 — bleu

Un mandat-poste est annoncé par *Der Philatelist*. Il porte une sous-impression jaune sur la face :

25 bani, bleu foncé sur blanc et jaune

RUSSIE

Emission d'un mandat-poste 25 kop, avec type du 15 kop. :

25 kop., bleu sur rosé

Extrait du M. J. les informations suivantes : PERIASLAW (*Poltava*). — Variété du type en cours :

5 kop., rouge, piqué 12



PERM (*Perm*). — Nouveau type, ayant les armoiries à la partie supérieure et des inscriptions russes en dessous. Papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kop., vert

SKOPIS (*Riazan*). Nouvelle couleur du type en usage depuis 1888 :

3 kop., brun, piqué 11 1/2

TSCHERDINA (*Perm*). — Nouvelle gravure du 2 kop, avec grandes lettres : celle des 1 et 3 kop., 1897 :

2 kop., rose, piqué 11 1/2

SAINT-MARIN

Adoption des couleurs de l'Union pour les valeurs :

5 centesimi, vert foncé
10 — — lie de vin
25 — — outremer

Il *Franco Bollo* publie la pièce suivante se rapportant à cette mission :

RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN

Secrétariat des Finances

NOTIFICATION

Les couleurs de quelques sortes de timbres ayant été changées, pour les conformer avec celles de l'Union postale internationale, le public est averti qu'à partir du 15 courant les timbres en usage pour la correspondance avec l'étranger sont les suivantes :

22 centesimi, cerise	40 centesimi, brun
5 — vert	45 — vert pré
10 — rouge	65 — carmin
20 — violet	2 lire, brun-or
25 — bleu foncé	5 — brun vert
30 — jaune	

Saint Marin, 12 juin 1899.

Le Secrétaire,
DOMENICO FATTORI.

SALVADOR

En plus du 5 centavos avec *Transito territorial*, en surcharge noire (voir reproduction n° 438), il y a :

1 centavo, vermillon,	surch. noire
2 centavos, carmin,	—
3 — vert,	—
10 — outremer,	—
12 — violet foncé	—
13 — rouge brun	—

SAMOA

Le 1 shilling, carmin, existe avec *surcharge* :
2 1/2 d en noir :

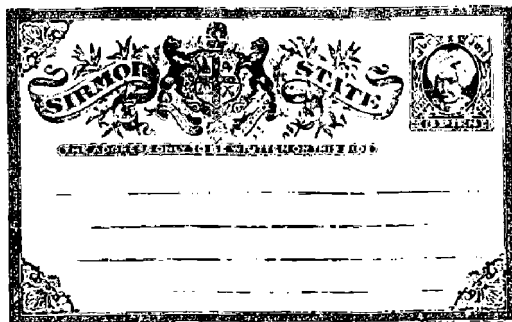
2 1/2 p. sur 1 sh., carmin, surch. noire

SELANGOR

Le *M. J.* a reçu le 10 dollars, type des autres valeurs ; filagramme ce et couronne :

10 dollars, vert et violet foncé

SIRMOOR



Le *M. J.* nous apprend que MM. Waterlow &

Fils ont fourni cet Etat d'une carte postale à rendre jaloux feu Seebeck. Il y a un timbre 3 pils avec portrait du rajah actuel dans le coin droit supérieur ; au milieu, les armoiries avec supports et un éléphant pour cimier dans le centre supérieur, avec banderoles de côté portant : *Sirmor* (sic) — *State* et l'instruction usuelle en dessous, sur un cartouche, le tout entouré d'un cadre de dessin grec avec le nom de la firme en dessous, extérieurement :

3 pils, vert sur crème, 110 x 80 m/m

SUISSE

La bande à 5 centimes a paru avec la couleur de l'Union. Format 359 x 80 m/m :

5 centimes, vert sur jaune

Le mandat-poste a la couleur du timbre changé pour le même motif :

25 centimes, bleu sur jaune, formule imp. bleue

TASMANIE

Au type 1892-97, la *Revue Phil. Belye* dit qu'il existe au piquage H et au filagramme T.A.S., lettres rapprochées :

10 pence, carmin et vert

TERRE NEUVE

Le nouveau 5 cents à l'effigie du duc d'York est en usage. Nous en reproduisons le type tout en nous demandant pour quels motifs on nous gratifie de ce portrait :

5 cents, bleu

Le 2 cents, effigie du prince de Galles, a été changé de couleur, dit-on :

2 cents, vermillon

TONGA

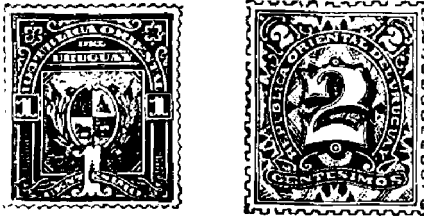
Le *Am. J. of Phil.* a reçu une enveloppe format H² pour lettres recommandées, type de la 2^e émission avec valeur exprimée en chiffres sur les côtés et n'ayant pas *four pence* au dessous de la côte d'armes :

4 pence, rouge

URUGUAY

Il nous arrive de nouveaux changements de

couleur et reprise d'anciens types comme suit :



Type 1890 : 1 centesimo, vert
 — 1889 : 2 centesimos, orange
 — 1897 : 10 — violet



Le 1 centesimo a repris la couleur qu'il avait en 1890, sauf qu'elle est d'une teinte moins jaunâtre.

Le 2 centesimos ne doit pas avoir la prétention de représenter la couleur rouge de l'Union. Il faut donc s'attendre à un nouveau changement.

Le 10 centesimos était vermillon en 1897.

Voici comment on annonce cette émission :

Direction générale des Postes et Télégraphes

L'existence des timbres-poste des valeurs de 1, 2 et 10 centesimos étant très réduite, la Direction générale, avec l'autorisation supérieure, dispose :

1^o De mettre en circulation, à partir du 1^{er} juillet prochain, une nouvelle émission des valeurs en question, celles de 1 centesimo étant imprimées en encre verte, et d'égal type à ceux émis le 1^{er} janvier 1890.

Celles de 2 centesimos, imprimées en encre vermillon et de type égal à celles qui furent émises le 1^{er} décembre 1889 et celles de 10 centesimos, imprimées en encre violette et de type égal à celles émises le 26 septembre 1897 :

2^o De fixer le terme de 90 jours, à partir de cette date, pour retirer de la circulation celles d'égale valeur en usage, pouvant dans ces 90 jours avoir lieu l'échange contre celles des nouvelles émissions et pour laquelle opération sont autorisés tous les bureaux de poste de la République, en prévenant que, passé le terme indiqué, les timbres de l'émission qu'on retire seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement :

3^o La comptabilité de cette direction fournira aux bureaux qui leur correspondent les nouveaux timbres en la proportion qu'elle juge convenable, en leur faisant connaître cette disposition :

4^o Que ceci soit porté à la connaissance de ceux que la chose concerne, inséré au livre respectif et public.

Honoré Roussion.

VICTORIA

Il y a changement de couleur des 1/2, 1 et 2 1/2 pence pour se conformer aux conventions internationales :

- 1 1/2 penny, vert
- 1 — rose
- 2 1/2 pence, bleu



WEI-HAI-WEI

Nous reproduisons le type qui a été décrit dans notre n° 439.

ZANZIBAR



Voici le nouveau sultan. Les timbres sont imprimés comme ceux de la série 1897 avec papier rosace en filagramme et le piquage 13, savoir :

1/2 anna, vert-jaune	7 1/2 annas, violet
1 — indigo	8 — roseola
2 annas, brun	1 rupee, outremer
2 1/2 — outremer	2 rupees, vert
3 — gris	3 — ardoise
4 — vert russe	4 — brun-rouge
4 1/2 — orange	5 — brun
5 — bistre	

Le 1^{er} type représente les timbres en annas ; le 2^e celui des rupees.

Encore les Post-Office de Maurice

(Suite. -- Voir n° 438)

Depuis que Maître Kirchner s'était payé la douce satisfaction d'un *Post-Office*, il était tombé dans des extases dont on pouvait difficilement le tirer. C'est ce qui nous a fait dire, dans notre n° 438, « jusques à quand » (cela durera-t-il ?)

Ce que nous avons prévu est arrivé. Les béatitudes ont complètement cessé avec le joli mois de mai, le *Post-Office* en question, n° XVI, ayant été vendu à M. E. Lentz, collectionneur à Saint-Petersbourg.

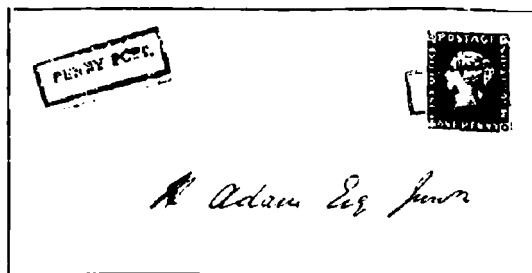
On nous dit que celui-ci serait décidé déjà à

se défaire de sa nouvelle acquisition, moyennant 8,000 francs....

Nous disions dans notre article de juillet dernier que les *Post-Office* XVII, XVIII et XIX avaient été achetés par M. Peckitt et revendus tous trois à un collectionneur anglais qui désirait ne pas être connu. L'exposition de Manchester a révélé que M. Vernon Roberts avait acquis les deux derniers timbres et non pas le n° XVII. En nous donnant un faux renseignement, M. Peckitt n'a pas été bien... heureux dans sa mystification.

Après les 19 exemplaires que nous avons décrits, il vient d'en arriver un vingtième en droite ligne de Port Louis et voici dans quelles circonstances :

M^{me} Duvivier enchantée d'avoir mis de l'ordre dans ses papiers et surtout d'en avoir tiré un *Post-Office* (n° XVII), qu'elle vendit aussitôt £ 600, fit part de son heureuse fortune à un de ses intrépides danseurs du fameux bal donné par le gouverneur Gomm. L'invité de 1847 fit aussitôt des recherches dans ses archives et fut assez heureux pour en sortir la fameuse invitation au bal. C'est cette découverte qui a fourni l'occasion à M. T. Lemaire, de Paris, d'acquiescer ce timbre pour une somme que notre confrère ne tient pas à divulguer et cela se comprend. Seulement, le vendeur a réclamé de son acheteur la promesse de taire son nom, éprouvant sans doute quelque scrupule à ce que l'on sache qu'il a vendu une invitation qui lui était toute personnelle. A cette occasion, il a même fait disparaître son nom de l'adresse, mais trop imparfaitement pour que nous n'ayons pu la rétablir, et voici comment se présente la lettre :



Nous savons donc aujourd'hui que M. Adam Junr a assisté au bal de 1847. (Le mot *Junr* a été jugé sans doute nécessaire pour qu'on ne le confonde pas avec notre premier père qui doit

cependant, si nous sommes bien renseigné, être mort depuis longtemps.)

On remarquera que, contrairement aux deux autres invitations connues, le timbre n'est pas oblitéré avec le timbre à date. Il a la griffe : *Paid* dans un cadre oblong, parce que les employés s'étaient probablement partagé la terrible besogne d'oblitérer les timbres de toutes les invitations de M. le Gouverneur.

La lettre porte en plus, sur la face, la griffe : *Penny paid*, également dans un cadre oblong et sans doute en plus, au verso, la date de l'envoi.

M. Lemaire est tellement heureux de son acquisition qu'il compte bien se la réserver, mais il se peut que, avec une douce violence et quelques espèces sonnantes et trébuchantes, il se sépare de son timbre, la mort dans l'âme. Les amateurs pourraient essayer, à moins qu'ils ne veulent attendre le résultat des recherches de tous les invités de 1847 qui sont encore en vie.

La destinée des *Post-Office* est assez singulière. Au début, ils ont la plupart affranchi des invitations à la danse et aujourd'hui ils servent tous à la danse des écus.

P. S. Il nous revient qu'on a exprimé des doutes sur le but des invitations qui ont été retrouvées et cela parce qu'on avait enlevé le texte même de l'invitation.

Voici à ce propos ce qu'écrivit le neveu de M^{me} Duvivier :

« L'enveloppe contenait une invitation à un bal donné par Lady Gomm, la femme du gouverneur, et était adressée à mon oncle Edmond Duvivier, etc., etc. »

Voilà qui convaincra, espérons-le, les incrédules, à moins qu'ils n'exigent maintenant la production de la lettre dont nous parlons.

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

BRENOS AYRES. Nous avons dû nous borner jusqu'ici à donner la couleur du 1 peso de la série 1899, ne connaissant pas celles des autres pesos. Nous pouvons compléter aujourd'hui notre renseignement de mars dernier :

2 pesos, rouge,	cartouche bleu
3 — outremer	ocre-jaune
4 — brun-jaune	vert-bleu
5 — gris	vermillon

6 pesos, violet	vif	cartouche	brun foncé
8 —	vert-bleu	—	jaune
10 —	vermillon	—	gris
20 —	brun	—	rouge
40 —	brun	—	bleu foncé
50 —	lilas	—	brun
60 —	vert-jaune	—	outremer
80 —	rouge	—	bleu foncé
100 —	gris	—	lilas
200 —	violet-brun	—	orange

BRÉSIL.

D'après une communication reçue par l'Ami des timbres, il y aurait, indépendamment des timbres connus :

- 200 et 500 reis pour parfumerie
- 500 reis pour cartes à jouer
- 100, 200, 300, 400, 700 et 1.000 reis pour chaussures
- 100 et 200 reis pour spécialités pharmaceutiques
- 35 et 400 reis pour vinaigres
- 30 et 100 reis pour conserves alimentaires
- 20, 50 et 100 reis pour bougies



100 reis, bleu
200 — (t)

Voici toujours le type des « spécialités pharmaceutiques » :

Le même, renseigne au type Croix du Sud et l'inscription *Fumo estrangiero* :

- 50 reis, mauve
- 100 — vert-jaune
- 250 — bistre
- 500 — vermillon
- 2,000 — bleu

COLOMBIE



CUNDINAMARCA. De la série 1865, l'Ami des timbres a vu le 1 peso qui aurait *ara 1865* au lieu de *para 1865* et qui serait de la 2^e classe au lieu de la 3^e :

1 peso, noir sur blanc

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Du type reproduit, n° 438, nous avons en plus des valeurs renseignées :

5 shillings, lilas, valeur en noir

CÔTES DU NIGER (Protectorat)

Le 10 shillings, de 1898, timbre-poste, a été surchargé : *Consular* en petites majuscules rouges (20 × 2 m/m) Stamps :

10 shillings, violet, surch. rouge



ÉQUATEUR

Nous parlions, dans le n° 438, de timbres surchargés. En voici un qui nous est adressé par l'ami Roussin et qui porte simplement la surcharge : *Diez centavos*, en noir, sur les armoiries :

10 c. sur 50 c., violet, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

De nouvelles valeurs ont paru au type des dollars (*A. J. of Ph.*) :

- 100 dollars, brun-jaune et noir
- 500 — rouge —
- 1000 — vert —

FIDJI

Le *Stamps* décrit un type qui, à en juger par sa monnaie, doit avoir été en usage vers 1870.

Dans un cercle dentelé de 33 m/m de diamètre paraît une large couronne au-dessus du monogramme *CK*, et suivant la courbe supérieure, l'inscription : *Kingdom of Fiji* en petites capitales, le tout en relief de couleur sur papier blanc vergé épais. Au-dessus et à gauche de la couronne, le mot : *cents*, et à droite le chiffre 50 et les initiales *J. B. J.* ajoutées à l'encre ; à la partie inférieure la signature *G.-M. Haslitt, commissioner.*

Le timbre est rectangulaire et est attaché à un morceau de vieux papier :

50 cents, blanc vergé

Ce timbre n'est peut être qu'un timbre fixe découpé d'une traite.

HÂITI

On nous dit que les émissions fiscales se bornent aux timbres ci-après :

- 1^o *Connaissements* : 0,20 c. rose pour l'intérieur et 70 c. jaune pour l'extérieur ;
- 2^o *Quittances* : 002 centimes, bleu ;
- 3^o *Commerce* : 10, 20, 35, 50, 70 centimes — 1, 1,35, 1,50, 3, 5, 10 gourdes tous imprimés en gris et chiffres bleus.

INDES ANGLAISES

Le 1 rupee *foreign bill* violet foncé sur papier azuré de 1861, a été surchargé : *Small Cause Court Calcutta* sur deux lignes (50 × 3 et 23 1/2 × 3 m/m). L'ancienne dénomination et la valeur

sont biffées et surechargées : *One quarter anna (Stamps)* :

1/2 anna sur 1 rup., violet, surch. noire

ITALIE

Voici à propos des timbres Gabelle ce que nous envoie M. E. Diéna :

Arrêté royal, n° 45, approuvant le Règlement pour l'exécution de la loi du 8 août 1895, n° 486 (annexe B), établissant un impôt sur la fabrication des allumettes :

HENRIER 1^{er}, etc.

Vu la loi du 8 août 1895, n° 486, donnant la faculté au Gouvernement de pourvoir, par un règlement, à l'exécution de la même loi.

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Finances, etc.

ART. 3. — Les personnes intéressées devront présenter au Bureau technique des Finances, trente jours au moins avant l'échéance des termes indiqués plus haut, la demande des timbres fiscaux dont ils pourront avoir besoin, distingués d'après leurs valeurs, en faisant connaître les différentes enveloppes autorisées qu'ils songent à employer.

Les timbres seront fournis gratuitement par l'Administration et seront collés sur les papiers enveloppant les boîtes, sous la vigilance de ses agents.

ART. 4. — Les timbres à fixer sur les enveloppes des allumettes, comme preuve de la taxe payée, suivant la qualité et la quantité des allumettes y contenues, sont de douze différents types (*serie*) et valeurs, c'est-à-dire de 1/3, 1/2 et 2/3 de centime et de 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 3 1/2, 4, 5 et 10 centimes.

ART. 5. — Le format, le dessin, la légende et la couleur des différents types de timbres seront semblables aux fac-similé reproduits à la table annexée au présent décret.

Les dits timbres, imprimés sur papier Bigrané, auront :

a) Le format rectangulaire, uniforme pour tous, de 21 mm en hauteur sur 16 en largeur ;

b) Au milieu, et sur un fond ligné horizontalement, les armoiries officielles de l'Etat avec un trophée de quatre drapeaux ;

c) La légende *Regie Gabelle* dans un petit cartouche au-dessus des armoiries ; en bas, dans un autre petit cartouche, l'indication de la valeur.

d) Couleur vert américain (*serie*) pour celle à 1/3 de cent.

— orange	—	1 2	—
— rouge-sang	—	2 3	—
— jaune	—	1	cent.
— bleu-hirondelle (<i>serie</i>)	—	1 1 2	—
— vert foncé	—	2	—
— gris-vert	—	2 1 2	—
— bleu clair	—	3	—
— violet magenta	—	3 1 2	—
— rouge-vif	—	4	—
— lustré	—	5	—
— vert olive	—	10	—

ART. 6. — Les timbres adoptés jusqu'ici ayant les dimensions de 37 x 21 mm, et ayant les armoiries officielles entourées du drapeau royal, seront employés jusqu'à leur épuisement, mais aucun nouveau tirage n'en sera fait.

Nous ordonnons que le présent décret, etc.

Donné à Rome, le 13 février 1896.

HUMBERT.

P. BOSSELLI.

Vu : Le Garde des sceaux.

V. TALENDA DI TAVANI.

MYSORE

Signalé par le *Stamps*, de la série 1874 *Receipt bill or draft*, les valeurs ci-après :

2 annas, vert, pique II
6 — — — —

Bibliothèque des Timbrophiles

MM. Stanley Gibbons, Limited, 391, Strand, à Londres, nous envoient ni plus ni moins que trois ouvrages à la fois. Ils nous expédieraient une bibliothèque entière que nous n'en serions pas étonnés.

Nous avons donc reçu :

1^o La 3^e partie de leur catalogue 1899, s'occupant des timbres locaux. Ouvrage très détaillé, très complet, fort intéressant, mais dont l'énumération, suivant nous, serait mieux en place parmi les timbres généraux. Diviser les timbres en toutes sortes de classes, c'est jeter le discrédit sur certaines sortes qui, par ce fait, se trouvent négligés.

2^o Une étude très réussie de M. E. D. Bacon sur les réimpressions en général. Devons-nous dire que l'auteur, comme toujours, s'est entouré de tous les renseignements qu'il a pu obtenir, qu'il a tout vu, tout contrôlé ? Bien des choses ont été pour nous de vraies révélations.

Le volume est illustré de 426 types. Prix (?)

3^o Un travail dû à M. B. W. Warhurst sur les couleurs : *A Colour Dictionary*, qui pourrait être parfaitement adopté, après avoir été traduit en différentes langues, pour nous mettre d'accord sur la désignation des couleurs. Il suffirait pour cela de s'entendre sur les noms à donner à chaque teinte.

Prix : 2 sh. 6 pence.

Exposition Philatélique de Manchester

Ayant dû paraître avant la date, le mois passé, nous arriverions un peu tard aujourd'hui pour parler de cette exposition dont tous les journaux ont rendu compte. Bornons-nous à enregistrer un vrai succès.

EXPOSITION PHILATÉLIQUE

à ANVERS en 1899

Sous la Présidence d'Honneur de M. Jan VAN RISSWIJCK
BOURGEMESTRE

DIVISION :

Classe A.

- I. Timbres-poste belges.
- II. Timbres-poste étrangers.

Classe C.

- I. Entiers.
- II. Carte-postales illustrées.

Classe B.

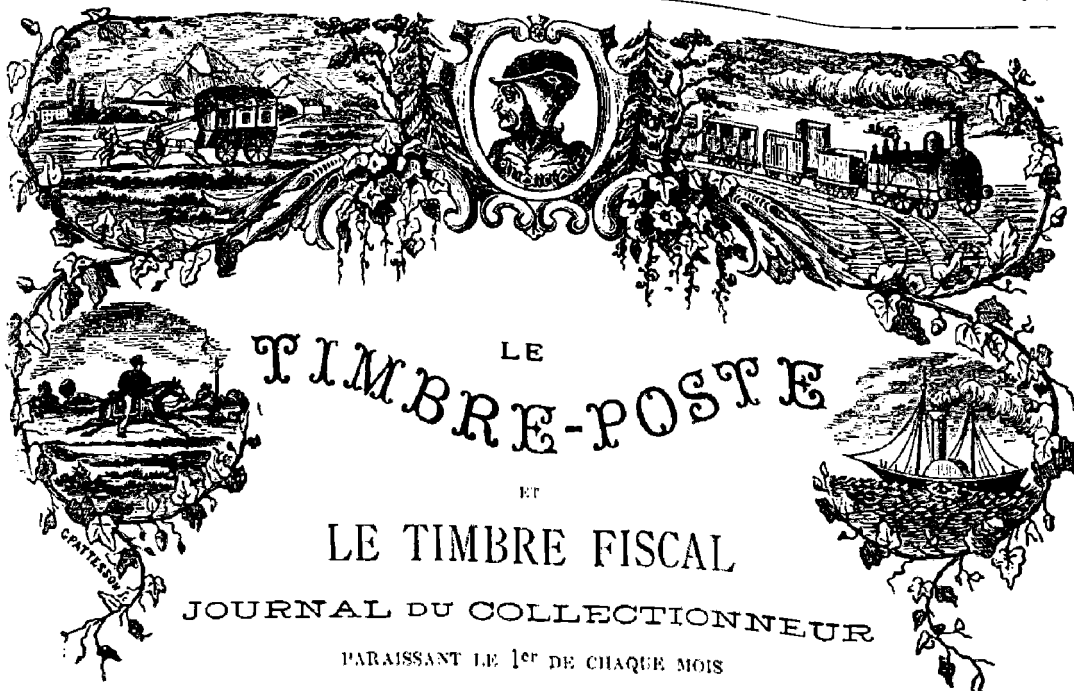
- I. Timbres-télégraphe.
- II. Timbres fiscaux.

Classe D.

- I. Livres philatéliques.
- II. Albums, Catalogues, etc.
- III. Objets de nécessité.

Classe E. — 1. Journaux philatéliques.

N. B. — Les philatélistes et marchands, désireux participer à cette exposition, sont priés de s'adresser — pour plus amples renseignements — à M. Ed. HULSENS, rue de la Province, 94, Anvers (Nord).



TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays **fr. 6.00**
Le numéro **» 0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J.-H. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, MAID ST 901,
WORCESTER (Mass.) États-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

CHRONIQUE POSTALE

ALVAR

The Ph. J. of India signale :

14 anna, bleu de Prusse, piqué 12.

AUTRICHE

Nous recevons de M. Doczkalik le document
suivant :

DÉCRET :

Chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang

A partir du 1^{er} décembre 1898, sont introduits, jusqu'à
disposition contraire, dans les communications locales du
chemin de fer impérial et royal de Vienne-Aspang, des
timbres d'affranchissement. Ils serviront pour l'affranchis-
sement des droits d'expédition des bagages, vitesse ordi-
naire et modérée, par envoi séparé jusqu'au poids de 20 kil.
Les marchandises qui, séparément, possèdent une valeur
marchande supérieure à 20 couronnes, sont exclues de
l'expédition, comme marchandises timbrées.

Ces timbres sont vendus au prix de 50 heller l'exemplaire
dans toutes les stations du chemin de fer Vienne-Aspang
ainsi que dans les haltes de Mollersdorf et Feistrutzthal, et
dans la ville de Brünau, du chemin de fer Vienne-Aspang I,
Beliersdorferstrasse 1 (Bureau de l'expédition de la Cour).
Vienne, novembre 1898.

LA DIRECTION.

Le timbre en question a 123 × 30 mm. Il a
un gros cadre rouge de 3 mm et porte simple-
ment l'inscription suivante, sur huit lignes :

Chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang.

Ce timbre sert à l'affranchissement (paiement anti-fee de
la taxe de transport de 50 heller.

Pour l'expédition des marchandises-vitesse jusqu'au
poids de 20 kilogr. pour toutes les relations entre les
stations des communications locales du chemin de fer royal
et impérial de Vienne-Aspang.

A droite de cette inscription un n° de contr-
ôle placé de bas en haut, puis un talon por-
tant sur sept lignes.

Chemin de fer royal et impérial de Vienne-Aspang.

Ce coupon de timbres est remis par le bureau d'envoi à
l'expéditeur comme certificat de réception.

Le timbre est typographié et imprimé en
noir, sauf le cadre qui est rouge :

50 heller, noir et rouge.

BECHUANALAND BRITANNIQUE

Variété signalée par *The London Philatelist*.
Il s'agit de la carte 1 penny rouge-brun du Cap
de Bonne-Espérance, timbre ovale, ayant pour

surcharge : *British Bechuanaland*; dans les quatre angles, celles inférieures renversées. Il y a deux lignes au-dessus de la surcharge supérieure gauche et au-dessous de la surcharge renversée, droite. Cela nous paraît une belle fantaisie, quoique la carte soit oblitérée : 16 avril 1899 :

1 penny, rouge-brun, surch. noire



2 centavos, vert

BOLIVIE

Une enveloppe oblitérée, 10 juillet 1899, que nous communiquons M. Hellstern, est affranchie avec deux timbres 5 c. et un de 10 cent lithographiés, plus le 2 centavos, nouveau type fiscal ci-contre :

2 centavos, vert

BULGARIE DU SUD

La carte postale à 5 st. a aujourd'hui les lignes d'adresse qui mesurent 50 \times 2 $\frac{1}{2}$ $\frac{1}{2}$ au lieu de 46 (*Am. J. of Phil.*) :

5 st., vert

RENDE

Le *M. J.* a reçu le 1^{er} anna d'un dessin plus petit qu'autrefois. Il y aurait 15 rangées verticales de 8 timbres à la feuille :

1 anna, rouge sur blanc vergé

CANADA



Le stock des timbres 3 cents avec feuilles d'érable dans les angles inférieurs et aussi avec chiffres, a reçu la surcharge 2 cents en noir.

Lorsque la quantité surchargée sera épuisée, le 2 cents prendra la couleur rouge :

2 c. sur 3 cents, rouge, surch. noire 1^{er} type
2 — 3 — — — — — 2^e —

Le *Am. J. of Phil.* a vu des enveloppes, type 1877, de la dimension 265 \times 113 $\frac{1}{2}$ imprimées sur commande et employées par la firme Brantford :

1 cent, outremer, sur manille
3 — rouge — —

Le *Metrop. Phil.* publie la circulaire suivante du Département des Postes :

Ottawa, 1^{er} juillet 1899.

A cause de la réduction de l'affranchissement de la lettre domestique, l'émission de la carte-lettre 3 c. et l'enveloppe 3 c. et le timbre-poste 3 c., cessera de la part du Département.

Toutes les cartes-lettres 3 c. ou les timbres 3 c. existant encore, continueront cependant à être valables pour l'affranchissement ou peuvent être échangés à tous les bureaux de poste à leur valeur nominale pour des timbres de poste d'autres dénominations.

La valeur de la taxe d'affranchissement domestique, comme elle est prescrite par l'Union postale universelle, est rouge, et on a l'intention de discontinuer l'émission des timbres 2 cents ordinaires pourpre, aussitôt que la fourniture, actuellement en mains, sera épuisée. Ce sera environ vers le 20 juillet 1899. Après cela le Département émettra des timbres 2 cents en rouge, d'abord, toutefois, en surchargeant à 2 cents le reste non émis des timbres de 3 c. en rouge, maintenant en possession du Département et aussitôt que la fourniture de ces trois surchargés sera épuisée, l'émission de timbres 2 c. en rouge commencera.

Les timbres surchargés seront remis aux Directeurs des postes comme timbres-poste 2 cents et reconnus pour timbres de cette dénomination.

Les Directeurs des postes ont priés d'échanger, comme il est mentionné ci-dessus, toutes les cartes-lettres 3 c., les enveloppes 3 c. et les timbres 3 c. qui peuvent leur être offerts à l'échange contre d'autres timbres de valeur égale.

Il est spécialement recommandé que si les timbres sont envoyés directement au Département, sous cette autorité, c'est-à-dire - par bureaux de poste - en compte - les Directeurs des postes soient assez bons pour se conformer aux instructions suivantes :

1. Chaque envoi sera enregistré et accompagné d'un bref memorandum dûment timbré avec le timbre à date de l'administration des postes et indiquant le nombre et la valeur des timbres 3 c. qui y sont enfermés. Si d'autres timbres sont réclamés pour remplacer ceux retournés, une demande séparée (pas comprise dans le paquet) sera envoyée directement au Département de la manière ordinaire.

2. Les timbres simples et les timbres qui ne seront pas en feuilles complètes doivent être collés sur des pages alternées de feuilles séparées de papier avec « pas plus d'un cent de timbres sur chaque page ».

Tous timbres qui ont été collés ensemble, tandis qu'ils étaient en possession du Directeur des postes, doivent être détachés (ce qui peut avoir lieu facilement par l'immersion pendant quelques minutes dans l'eau) et alors collés sur feuilles de papier, comme il est dit ci-dessus.

Les Directeurs de bureaux non en compte sont particulièrement priés de se rappeler que toutes les cartes-lettres 3 c., enveloppes 3 c. ou timbres 3 c., que, conformément à cette instruction, ils peuvent recevoir du public en échange d'autres timbres et trouver invendables, doivent être retournés comme il est dit ci-dessus, aux bureaux de la poste de la ville dont respectivement ils obtiennent leurs fournitures et non au Département.

Comme seulement le restant des timbres 3 c. neufs, maintenant au Département, sera surchargé, les Directeurs des postes ne doivent envoyer, en vue de la surcharge, aucun

timbre 3 c. en leur possession, ni accepter du public des timbres 3 c. dans ce but.

Les Directeurs des postes doivent bien comprendre que l'échange des timbres permis ne s'applique qu'aux cartes-lettres 3 c., à l'enveloppe 3 c., et au timbre-poste 3 c.

R. M. COLLETER,

Directeur général des postes, délégué.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

La carte de 1898 1 penny a été agrémentée de vues diverses (le M. J. en a compté 6). Avis aux amateurs de ces imageries.

CHINE FRANÇAISE

Le N. T. P. a reçu les cartes de France et avec réponse, surchargées : *Chine* en carmin :

10 c., noir, surc. carmin sur verdure
10 + 10 — — — — — bleuâtre

COLOMBIE (République de)

ANTIOQUIA. — *The Ph. M. and World* a, dit-il, deux curiosités de l'émission 1896 :

a) 5 pesos, sans les armes en noir
b) 5 — — vert et orange

BOYACA. — Le *Metrop. Phil.* signale un timbre ayant au centre un portrait et les mots : *Colombia-Boyaca* en dessous, séparés par le chiffre 5. Au haut, *Correos*; au bas, en lettres blanches : *cinco centavos*, séparés par le chiffre de la valeur :

5 centavos, bleu-vert

Notre confrère n'a qu'une médiocre confiance en ce timbre.

SANTANDER. — Dans le courant de juillet dernier a paru le type ci-contre, toujours aux armoiries de la République dans un double cercle, ayant pour inscriptions : *Republica de Colombia — Departamento de Santander*; en dessous : *correos 10 centavos*; cadre rectangulaire perlé.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

10 centavos, bleu

Au dernier moment nous recevons le 1 cent noir sur vert.

CRÈTE

Il paraît qu'il existe de la série « trident-étoile », des timbres de toutes les valeurs en noir :

1 métalik, noir
½ — — —
1 grosie, —

On nous dit qu'il y a des timbres *non dentelés*, toujours de ce type, et aussi des exemplaires sans surcharge.

CUBA

Les nouveaux timbres reproduits le mois dernier nous sont parvenus et avec eux celui pour lettres par express. Nous le reproduisons ici.



Représente un facteur (?) sur une bicyclette dans un cercle entouré de l'inscription : *diez centavos* répétée; cadre oblong, portant à la partie supérieure : *Cuba* et à celle inférieure une inscription sur deux lignes; de chaque côté un chiffre, et des branches de fleurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 centavos, orange

DJIBOUTI

On nous observe que le décret reproduit le mois dernier d'après la *Revue Ph. Franç.* n'est pas du 10 janvier, mais du 10 juin.

EQUATEUR

Le 5 sueres, violet, devenu 5 centavos en 1893, par une surcharge, nous a été montré avec cette surcharge *double* allant d'abord de gauche à droite supérieur, puis de droite à gauche inférieur :



5 c. sur 5 sueres, violet, double surch. noire

En même temps que cette variété, M. Hellstern nous envoie l'enveloppe de 1894 10 centavos, verniillon, oblitérée 14 juillet 1891, avec timbre aux armoiries à gauche, au type ci-contre, qui vient habilitier, puis réhabiliter le produit Sebeck dont on avait dû faire jadis, nous semble-t-il, un autodafé si nous en



croions ce que dit le décret du 6 mai 1898. Le 5 centavos, enveloppe a subi le même sort :

5 cent, vert, surch. verte sur blanc
10 — vermillon, — carmin — paille

D'après l'*I. B. J.*, le fiscal 5 centavos est devenu 1 et 2 centavos par la surcharge : *Correos 1 (2 cent.) oficial*, savoir :

1 sur 5 c., bleu, surch. noire
2 — 5 c., — — carmin

ESPAGNE

En vertu de l'ordre royal du 11 avril dernier, dit le *M. F.*, les timbres de 5 et 10 centimos ont eu leurs couleurs modifiées pour se rapporter aux conventions postales internationales. Les 2 et 20 centimos subiront également un changement analogue, très incessamment :

5 centimos, vert
10 — rouge
2 — noir
20 — orange

FINLANDE

Décidément les timbres finnois ne seront plus valables après le 1^{er} janvier 1900 pour le service international. Ils seront remplacés alors par les timbres russes.

Pour le service intérieur, les timbres finnois resteront employés jusqu'au 1^{er} juin, après quoi ils disparaîtront tout à fait.

FRANCE

Reçu de M. Hellstern le 15 centimes, bleu, de 1878, papier uni, n'ayant pas *J. A. Sage inv.* dans le coin inférieur gauche :

15 centimes, bleu

GRAND BARRIER

The London Ph. a publié la lettre suivante dans un de ses derniers numéros :

General Post Office. Wellington, 31 mai 1899.

Monsieur,

Me reportant à un paragraphe qui parut à la page 22 de votre n° de janvier dernier, sous la rubrique « *Great Barrier Island* », je pense qu'il est bon d'appeler votre attention sur le fait que le timbre en question portant les mots : *Great Barrier Island, special post one shilling*, n'a jamais été employé dans un but postal et après enquête par le Département, j'ai pu m'assurer qu'il n'a jamais été employé pour l'affranchissement des lettres portées par les vaisseaux privés ou les pigeons entre l'île Grand Barrier et le continent. Le transport des lettres ou l'usage des timbres n'ayant de quelque manière un caractère postal, sous l'autorité du Gouvernement rendront le délinquant passible de peines d'après les lois postales.

J'ai l'honneur, etc.

H. Young, Secrétaire.

Voici cependant un article que reproduit le *Am. J. of Philately* et provenant du *New Zealand Graphic* :

L'Agence Pigeongramme de Grand Barrier

L'agence ci-dessus, qui a rempli le rôle de porteur de lettres par pigeons entre l'île de Grand Barrier et cette ville pendant les trois dernières années, ayant été mise en vue au public de la colonie par l'émission de l'unique timbre pigeongramme, une description du travail accompli par les petits messagers avec les illustrations montrées, sera lu avec intérêt.

L'île est à 60 milles d'Auckland et on se rappellera qu'elle fut le théâtre du terrible naufrage du *S. S. Wairarapa*. Le retard de quatre jours pour obtenir les nouvelles des naufragés à Auckland indiquait clairement l'isolement des résidents qui étaient complètement séparés des communications avec le continent après le départ du steamer hebdomadaire.

Occasionnellement un panier de « homers » était envoyé dans l'île par M. M. Frierker pour en faire emploi en cas d'événements ; mais en 1896, l'industrie minière dans l'île, prospérant, il en résulta une grande augmentation de la population. On reconnut que les moyens de transit plus rapides étaient nécessaires pour la correspondance et l'expérience des oiseaux de Frierker, ayant des résultats satisfaisants, le service des pigeons fut établi entièrement.

Au début du service, les oiseaux étaient envoyés de l'île à Auckland seulement, au prix de 2 shillings par message, mais après persévérance dans l'échange on obtint le voyage de retour.

Le temps nécessaire pour le transport d'un message était en moyenne de 65 à 70 minutes, suivant le vent et le temps.

Le circuit de communication étant complété, il en résulta une grande augmentation dans le nombre des messages, d'autant plus qu'on découvrit qu'un oiseau pouvait porter quatre messages d'un seul coup ; les propriétaires réduisirent le prix des messages de l'île à Auckland, à 6 pence et le voyage retour à un shilling. Cette augmentation dans le prix d'un message de la ville est occasionnée par le travail supplémentaire d'entraînement des oiseaux pour obtenir qu'ils quittent la ville pour le voyage maritime.

Les messages sont écrits sur papier de soie (format in 4°) avec feuille de carbone, le papier de soie étant perforé au bas de chaque côté et au moment où on le plie on le scelle avec le timbre pigeongramme qui assure le secret de la correspondance. Les messages sont alors enveloppés autour de la patte du pigeon et couverts d'une guêtre imperméable qui protège en cas de mauvais temps et empêche l'oiseau de le picoter en cours de route.

Pour ouvrir le message, le destinataire coupe à travers de la perforation.

Il y a exactement cent oiseaux engagés dans ce service. Aux deux points terminus la trappe ordinaire pour pigeons voyageurs est adoptée, un fil tombe et l'appel est donné. Un employé retire le message et le pigeon peut entrer dans son pigeonnier.

La correspondance pour transmission à l'île est reçue jusqu'à 10 heures du matin ; de l'île, jusqu'à 3 heures après-midi. L'heure de départ d'Auckland est occasionnée par le fait que l'île est souvent enveloppée par le brouillard, après midi.

L'agence a été subsidée par la Compagnie des vapeurs

du Nord, les Compagnies Minières de l'île et les principaux marchands de la ville.

Nous reproduisons une communication du Dr Erven, à la presse, sur l'agence. Elle est comme suit :

Un remarquable travail fut exécuté pour moi aujourd'hui par l'agence de pigeogramme *Great Barrier*, Piction street, Auckland, que je devrais faire connaître, je pense, dans l'intérêt du public. Samedi, après-midi, je reçus un télégramme important pour mon frère, le docteur Léger Erson, qui est à présent à l'île Grand Barrier et désirant obtenir la dépêche et une réponse le plus tôt possible, je me mis en communication avec l'agence pigeogramme, avec le résultat qu'un oiseau fut envoyé à l'île avec le câblegramme, à 8 heures du matin et je reçus ma réponse, à Onéhunga, à 11 1/2 heures. Signé : A. Close Erson, maire à Onéhunga, 16 juillet 1899.

Notre confrère américain reproduit le nouveau type dont il y aurait deux valeurs. On remarquera que *Special Post* a fait place à *Pigeon-gram*, ceci afin de satisfaire aux exigences de la poste de Wellington :



6 pence, bleu-pâle
1 shilling, rouge-pâle

Le type antérieur, toujours pour satisfaire aux réclamations de la poste, aurait été surchargé : *Pigeon-gram*, au dire du *M. J.* :

1 shilling, bleu sur azur, surch. noire

HONDURAS BRITANNIQUE

Le timbre-poste 5 cents, outremer, surchargé *Revenue en petites capitales*, a été réemployé comme timbre-poste :

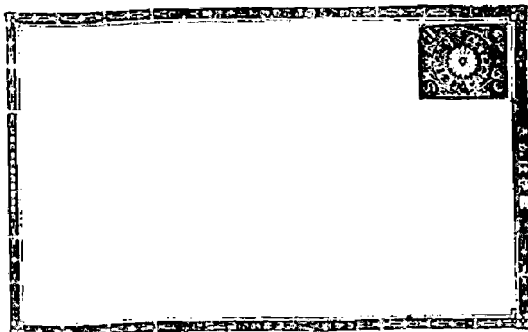
5 cents, outremer, surch. noire

INDES ANGLAISES

L'enveloppe 1892 a été utilisée comme 1 anna, en la surchargeant en noir : *One anna (N.T.P.)* :

1 anna sur 2 au 6 p., jaune d'or, surch. noire

JAPON



Voici la carte annoncée précédemment.

LORENZO MARQUES

L. J. B. J. a reçu un nouveau provisoire qui aurait paru au commencement de juillet dernier, afin de faire l'intérim du 50 reis manquant. On a, comme toujours, biffé la valeur primitive et marqué la valeur nouvelle en noir sur le 75 reis :

50 reis sur 75 reis, rose, surch. noire

MAURICE

La carte avec réponse 8 + 8 cents aurait également reçu, au dire du *Mekeel's W. S. N.*, la surcharge 6 cents comme la carte simple que nous reproduisons le mois passé :

6 | 6 sur 8 | 8 cents, rose, surch. noire

MEXIQUE

Un de nos confrères de Paris publie l'avis suivant extrait de *El Imparcial* du 3 août dernier :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES

AVIS AU PUBLIC

Le Secrétariat des Postes et Travaux publics a résolu de retirer de la circulation l'émission actuelle de timbres-poste, déclarant qu'elle sera nulle à partir du 1er novembre prochain et qu'à cette date circuleront seulement ceux de la nouvelle émission.

Ceux de l'émission actuelle pourront être échangés contre les mêmes valeurs de la nouvelle du 1er novembre 1899 au 31 janvier 1900. Passé ce délai, ils seront sans valeur.

Les 5 et 12 centavos et le 10 pesos n'existant pas dans la nouvelle émission, les timbres actuels de ces valeurs seront échangés contre d'autres valeurs approximatives.

Par le terme timbre-poste, on comprend aussi les enveloppes, bandes, cartes simples et doubles et cartes-lettres. Seront seulement admises à l'échange les pièces en parfait état pouvant être utilisées pour l'affranchissement.

Mexico, 31 juillet 1899.

Par ordre :

Le Comptable,

MANUEL GARCIA GONZALEZ.

Le *Mekeel's W. S. N.* complète ces renseignements en ajoutant que les timbres de la nouvelle émission seront comme suit :

- 1 centavo, vert émeraude, arm. aries
- 2 centavos, rouge
- 3 — sienne
- 5 — bleu
- 10 — lilas et rouge
- 15 — rose et bleu
- 50 — violet et noir (*chutes de Juanaacatlan*)
- 1 peso, outremer et noir (*Papucalpetl*)
- 5 pesos, carmin et noir (*Cathédrale de Mexico*)

Les cartes, enveloppes, bandes, etc., seront également aux armoiries.

NEPAL

Le 1 anna de 1886 existe piqué 15 1/2 :

1 anna, bleu

NICARAGUA

Du type reproduit le mois passé, timbre de chemin de fer, M. Hellstern nous envoie :

2 centavos, bleu foncé

A comme le 1 centavo décrit, de petites armoiries roses au verso : un autre de 1 c., a toujours au verso, dans un grand cercle, également en rose : *Gorran(?) Chinandega* :

1 centavo, vermillon

Les télégraphes 1898 avec surcharge noire, ont été employés dans le courant de juillet dernier à l'usage postal, par suite de pénurie de timbres à Bluefields :

10 centavos, pourpre, surch. noire
15 — outremer —

NOUVELLE ZÉLANDE

Les nouveaux 2 1/2, 5 et 8 pence auraient paru avec l'impression locale. Ils diffèrent de l'impression de Londres par la couleur d'abord et le papier qui est plus commun ; toujours sans filagramme ; piqure 11 :

2 1/2 pence, gris bleu
5 — brun rougeâtre
8 — bleu

PÉROU

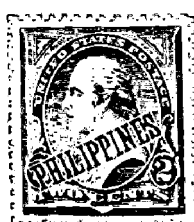
Nous avons signalé en 1897 des timbres-poste avec la surcharge oblique : *Telegrafos*. Il en arrive d'autres, avec cette même surcharge :

Timbres-poste : 2 centavos, carmin (1883), surch. noire
50 — clair (1886), — —
— Usol, gris (1886), — —
Timbres-taxe : 1 centavo, brun (1879), — —
— 20 — bleu (1874), — —

PHILIPPINES

Le 5 c., bleu, 1882, existe avec la surcharge : *Habilitado correos para 1897, 5 cents* :

5 cents sur 5 c. bleu, 1882, surch. noire
5 — — 5 — — — rouge




Les timbres dont nous parlions dans notre

n° 438 sont en usage. Ce sont ceux actuels des Etats-Unis d'Amérique surchargés en biais : *Philippina* en noir



Nous avons donné les quantités qui ont été expédiées pour les cinq plus petites valeurs. Il est donc inutile de les rappeler ici :

	1 cent, vert,	surch. noire	
2	— rose,	—	—
3	— violet,	—	—
5	— bleu,	—	—
10	— chocolat,	—	—
15	— olive,	—	(150,000)
50	— orange,	—	(50,000)

Cette possession américaine a reçu par la même occasion des *timbres-taxe* des Etats-Unis, surchargés en biais les uns sur les autres :

Timbres-taxe : 1 cent, carmin, surch. noire (10,000 exempl.)

—	2 cents,	—	—	(20,000)	—
—	5 —	—	—	(10,000)	—
—	10 —	—	—	(10,000)	—
—	50 —	—	—	(1,000)	—
<i>Enveloppe</i> :	2 —	rouge,	—	(50,000)	—
<i>Ench.</i> :	1 —	vert,	—	(50,000)	—

PORTO-RICO

On vient d'imprimer le timbre commémoratif de 1893 en toutes couleurs. Nous en avons vu en bleu, bleu gris, brun, jaune-serin, mauve, noir-gris, orange, rouge, vermillon et violet.

Il paraît que ce sont des *essais*... Des essais de carottes, oui.

QUEENSLAND

Le 1 shilling a les chiffres aux quatre angles : 1 shilling, mauve

RÉUNION

M. Hellstern a reçu des informations sur les vignettes dont nous parlions le mois dernier et qui sont faites avec des intercalaires de feuilles de timbres, d'où les barres de couleur.

D'après notre correspondant, ces vignettes sont absolument de faulaisie. L'Administration ayant négligé d'annoncer que la taxe des lettres était réduite de 25 à 15 centimes par

15 grammes. le public continuait à affranchir sa correspondance en payant l'ancienne taxe. C'est afin de remédier à cette négligence, qu'un particulier a imaginé d'imprimer des vignettes dont nous avons vu une quinzaine de variétés.

ROUMANIE

Changement de couleur des cartes et cartes-lettres :

<i>Cartes postales :</i>	5 ban, vert sur blanc
—	5 5 — — — —
<i>Cartes-lettres :</i>	5 — — — gris
—	15 — — — noir — jaune



La bande a son timbre surchargé : 1 ban en rouge, sur deux lignes, comme ci-contre :

1 ban sur 1 1/2 b., noir, surch. rouge

SAMOA

Du type cocotier nous avons les 1/2 et 1 penny avec couleurs modifiées et imprimés sur papier blanc au filagramme N Z et couronne, piqués 11 :

1 2 penny, vert
1 — — brun-rouge

SARAWAK

D'après le *M. J.* les timbres de 8 et 12 cents 1875 auraient été surchargés du chiffre de la valeur nouvelle et du mot *cents*, le 1^{er} juillet dernier.

2 c. sur 12 c., rouge sur rose, surch. n dre
4 — 8 — bleu — bleu, — rouge

TANGER (Bureau postal français)

L'*Echo de la Timbrologie* a reçu avec la surcharge 5 ou 10 centimos :

5 c. vert-jaune, surch. rouge
10 c. noir sur violet, — —

VICTORIA

En plus des timbres signalés le mois dernier, il y aurait :

<i>Timbre-poste :</i>	1 2 penny, carmin sur jaune
<i>Bandes :</i>	1 2 — vert — blanc
—	1 — rose — —

ZANZIBAR FRANÇAIS

Le timbre de 5 centimes de France a dans sa nouvelle couleur reçu la surcharge habituelle pour Zanzibar :

1/2 anna sur 5 centimes, vert jaune, surch. rouge

ZANZIBAR

Au type des timbres en annas reproduit le mois dernier, il faut ajouter :

<i>Enveloppes :</i>	2 1 2 annas, outremer sur blanc
— <i>recont. :</i>	2 — brun-rouge —
<i>Cartes postales :</i>	1/2 — vert-jaune sur chamôis
—	1 1/2 1 1/2 — — — —
—	1 — rose — — —
—	1 1/2 — — — — —
<i>Bandes :</i>	1 2 — vert-jaune — manille
—	1 — rose — — —

Les dimensions sont celles de l'émission précédente.

Enveloppes du Brésil

Un de nos correspondants, M. Caversazzi, nous envoie quelques notes sur les enveloppes de son pays. Sa liste est établie d'après les spécimens qu'il possède dans sa collection.

Les enveloppes ont été introduites au Brésil le 3 juillet 1867. Il y en eut d'abord deux valeurs, 100 et 200 reis; la troisième, 300 reis, vit le jour quelques mois plus tard, en septembre.

Emission du 3 juillet 1867



Effigie en relief de Don Pedro à gauche dans un ovale; chiffres de chaque côté; *Brazil* en haut; valeur en lettres en bas.

Timbre imprimé à droite sur papier blanc-vergé obliquement et bâtonné ayant : *Correio Brasileiro* en filagramme, sur deux lignes horizontales, lettres à double trait.

Formats 1) 140 x 83 mm
— (2) 160 x 90 —

A. BRAZIL en grandes lettres rapprochées

100 reis, vert jaune. (1)

B. BRAZIL en petites lettres rapprochées.

200 reis, noir	(2)
300 — rouge-vermillon	(2)

VARIÉTÉS

Double timbre, le second sans couleur

200 reis, noir et sans couleur (2)

Sans couleur

200 reis, sans couleur ?

1877. Le papier est jaunâtre vergé

300 reis, rouge-vermillon (2)

1878. Le mot *Brazil* est modifié : les lettres sont plus espacées :

C. BRAZIL en grandes lettres espacées

100 reis, vert-jaune sur blanc vergé
100 — vert — — — —

D. BRAZIL en petites lettres espacées

300 reis, rouge-vermillon sur blanc vergé
300 — — — — — — — — — —
300 — — — — — — — — — —

Un avis de l'Administration des postes du 15 décembre 1888 annonce l'émission de nouvelles enveloppes qui sont absolument les mêmes que les précédentes, sauf que le papier n'a plus de filigramme. Ces enveloppes paraissent le 1^{er} février 1889 :

Emission du 1^{er} février 1889

Formats (3) 138 × 78 m/m
— (4) 120 × 95 —

Papier blanc vergé et bâtonné

A. BRAZIL en grandes lettres rapprochées

100 reis, vert-jaune pâle, (1)
100 — vert (4)

VARIÉTÉ

Sans couleur

100 reis, sans couleur (1)

B. BRAZIL en petites lettres rapprochées

200 reis, noir, (3)
200 — — — — (4)
300 — carmin pâle (3)
300 — — — — (6)

C. BRAZIL en grandes lettres espacées.

100 reis, vert-jaune (3)
100 — — vert foncé (3)
100 — — vert (1)
100 — — vert-jaune (1)

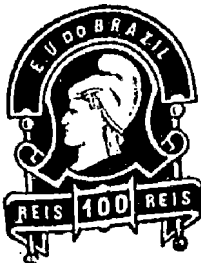
VARIÉTÉ.

Double timbre

100 reis, vert-jaune (1)

En janvier 1892 arrive un nouveau type en remplacement des précédents.

Emission de janvier 1892



Tête de Liberté en relief coiffée du bonnet phrygien et regardant à gauche dans un cadre de fantaisie. Le timbre est imprimé à droite, sur papiers blancs variés, en divers formats.

Formats : (5) 131 × 108 m/m ..
— (6) 152 × 93 — ..
— (7) 156 × 88 — ..
— (8) 134 × 105 — ..
— (9) 157 × 91 — ..

1^o Papier blanc uni satiné.

100 reis, rouge (5)
100 — — — (6)

VARIÉTÉ.

Double timbre l'un sur l'autre.

100 reis, rouge (5)

2^o Papier blanc ayant le monogramme C B H plusieurs fois répété, en filigramme.

100 reis, rouge (7)
100 — — — (8)

3^o Papier blanc vergé bâtonné.

100 reis, rouge (8)
100 — — — (9)

L'impression est rouge vif ou pâle.

En 1892 arrive un nouveau type en plusieurs valeurs.

Emission du 1^{er} décembre 1892.



Tête de femme personnifiant la République, en relief blanc dans un médaillon rond entouré de l'inscription : *Republica dos Estados Unidos do Brazil*; au-dessus, un cartouche cintré ayant : *correio*; au-dessous, deux ovales, le premier, avec

chiffre; le second, avec : *reis*.

Le timbre est imprimé à droite sur papier blanc varié et en divers formats :

Nouveau format : (10) 145 × 110 m/m

1^o Le mot *reis* a 7 1/2 m/m en largeur pour le 100 reis et 7 pour le 200.

a. L'ovale avec chiffres est distant du cercle, de 1 2 m/m.

Les pattes de côté sont larges

100 reis, vermillon sur blanc (5)
200 — mauve pâle — 5.
200 — — — — — — — — — — (5)

25 février 1893. Nouveaux formats

100 reis, vermillon sur blanc (6)
100 — — — — — — — — — — (2)
100 — — — — — — — — — — (7)
100 — — — — — — — — — — (10)
100 — — — — — — — — — — vergé 8

VARIÉTÉS

Double timbre, le second sans couleur à l'angle inf. droit

100 reis, vermillon sur blanc 2.

Sans couleur

100 reis, sans couleur sur blanc (2)

1893. Les pattes de côté sont plus étroites

100 reis, rouge sur blanc (5)
200 — mauve — (5)

1893. Pattes de côté étroites et de fermeture en pointe

200 reis, mauve	sur blanc	azuré	vergé	(5)
200 — —	—	—	jaunâtre	(5)
200 — —	—	—	satiné	(5)
200 — —	foncé	—	jaunâtre	(8)
200 — —	pâle	—	—	(8)
200 — —	—	—	—	(8)
200 — —	—	—	azuré	(8)

VARIÉTÉS

200 reis, mauve sur blanc azuré mince (8)

Patte de fermeture non gommée.

200 reis, mauve sur blanc azuré mince

b. L'ovale avec chiffre touche le cercle.

100 reis, rouge sur blanc jaunâtre (8)
100 — — — — satiné (8)

VARIÉTÉ.

Le centre est renversé.

100 reis, rouge sur blanc jaunâtre (8)

Juin 1893. Le mot reis a 6^{m/m} en largeur; l'ovale touche le cercle.

100 reis, vermillon sur blanc	(2)
100 — — — —	(8)
100 — — — —	jaunâtre (5)
100 — rouge — —	azuré (8)
100 — — — —	jaunâtre (8)

VARIÉTÉ.

Double timbre, le second sans couleur.

100 reis, vermillon, sur blanc (5)

A partir de juillet 1894, l'impression n'a plus lieu sur enveloppes fermées, mais ouvertes. Il n'y a donc plus de relief sur le second pli.

Juillet 1894. 1^o Type de 1892 ayant reis sur une largeur de 7 1/2^{m/m} pour le 100 reis et 7 pour le 200 reis.100 reis, rouge sur blanc (5)
200 — mauve — (5)2^o Le mot reis a 8^{m/m} en largeur; l'ovale touche le cercle: les chiffres chevauchent.

100 reis, vermillon sur blanc jaunâtre	(5)
100 — — — —	(8)
100 — rouge — —	azuré (5)
100 — — — —	(8)

20 août 1894. Nouvelle valeur ayant l'ovale avec chiffre distancé du cercle.

300 reis, bleu d'acier sur blanc azuré	(5)
300 — bleu — —	(5)
300 — — — —	épais (2)
300 — ardoise — —	(2)

300 reis, bleu d'acier sur blanc jaunâtre	(8)
300 — — — —	azuré (8)
300 — bleu ardoise — —	(8)

26 juillet 1895. Nouvelle valeur.

a. L'ovale avec chiffre est distancé d'un 1/2^{m/m} du cercle.500 reis, bleu foncé sur blanc azuré (8)
500 — — — — pâle — — (8)

b. L'ovale avec chiffre touche le cercle.

500 reis, bleu foncé sur blanc jaunâtre (8)
500 — — — — pâle — — (8)On peut encore distinguer les 3 variétés de ce type par son inscription *Correio* vis-à-vis du mot *Estados*, savoir :

1 ^{er} type	2 ^e type	3 ^e type
CORREIO	CORREIO	CORREIO
TADOS	TADOS	TADOS

Timbres des Pays-Bas

(Suite. — Voir n° 440.)

Nous disions, n° 440, en terminant notre article, qu'il était question d'émettre deux nouvelles valeurs au type de 1 florin du 6 septembre 1898. Ces deux valeurs ont paru depuis, en même temps que d'autres, destinées à remplacer les timbres en cours.

Le *Staatscourant* du 21 juillet dernier enregistre cette émission comme suit :

Arrêté royal du 17 juillet 1899, n° 40, concernant la mise hors d'usage de timbres-poste, de cartes postales et d'enveloppes d'émissions antérieures à celles de 1898 et 1899.

Nous Wilhelmine, par la grâce de Dieu, Reine des Pays-Bas, Princesse d'Orange-Nassau, etc., etc.

Sur la proposition de Notre Ministre des Eaux, du Commerce et de l'Industrie du 12 juillet 1899, n° 2406 des Postes et des Télégraphes.

Vu l'article 21 de la loi du 15 avril 1891 (*Staatsblad*, n° 87);
Avons approuvé et entendons arrêter ce qui suit :

Les timbres-poste, les cartes postales et les enveloppes néerlandais appartenant à des émissions antérieures à celles de 1898 et 1899, sont mis hors d'usage et déclarés sans valeur pour l'affranchissement de lettres ou d'autres pièces, à partir du 1^{er} janvier 1900.

Après cette date, les timbres-poste, les cartes postales et les enveloppes comme ci-haut des émissions antérieures qui seront encore en mains et en bon état, n'ayant pas servi, peuvent être échangés contre des timbres-poste, respectivement des cartes postales et des enveloppes de même valeur des émissions de 1898 et 1899, jusqu'au 1^{er} juillet 1900.

Notre ministre déjà nommé est chargé de l'exécution de cet arrêté, lequel sera publié dans le *Staatscourant* et copie sera envoyée à la Chambre générale des comptes.

Le Lo, 17 juillet 1899.

WILHELMINE.

Le Ministre des Eaux, du Commerce
et de l'Industrie,

C. LELY.

Une circulaire postale avise les bureaux de poste de l'émission, comme suit :

Comme suite à l'émission des timbres-poste d'un guilder, renseignés au n° 13 de 1898, il sera mis en usage, à partir du 1^{er} août, un nouveau type des timbres-poste des autres valeurs.

En même temps, des cartes postales et des enveloppes seront mises en usage avec le nouveau type de timbre.

De ces timbres, cartes et enveloppes, un premier envoi sera fait officiellement aux bureaux dans le courant de ce mois.

Les timbres, cartes et enveloppes actuellement en usage, sont valables jusqu'à plus ample informé. La provision dans les bureaux de ces valeurs doit être employée.

Les nouveaux timbres, etc. ne peuvent, sous aucun prétexte, être émis avant le 1^{er} août, ni être liés à l'examen de qui que ce soit.

L'attention des fonctionnaires est vivement attirée sur cette disposition.

Certains bureaux de poste ayant mal interprété la circulaire, notamment les passages que nous avons soulignés, ne voulaient à aucun prix délivrer les timbres *ni même les montrer*. L'administration envoya donc une nouvelle circulaire, disant :

L'Administration supérieure des postes porte à l'attention des directeurs qu'il ne s'agit nullement qu'on doive attendre l'épuisement de l'ancien type, avant d'émettre les timbres-poste, etc., du nouveau type. On doit remettre, à partir du 1^{er} août, les timbres, etc., du nouveau type, à ceux qui le désirent.

C'est donc à partir du 1^{er} août que les nouveaux timbres-poste furent délivrés à ceux qui en firent la demande.

Emission du 1^{er} août 1898

Il y en a trois types. Le premier est réservé aux imprimés, les deux autres aux correspondances.

1^{er} TYPE. -- Cadre oblong portant au centre



d'un ovale le chiffre de la valeur et autour : *Nederland* et la valeur ; rosaces aux angles ; perlé sur les côtés.

Ont été gravés dans les ateliers de Harlem où ils ont été imprimés en typographie sur papier blanc ; piqués 12 1/2 :

1 2 cent,	mauve
1	— rose
2	— bistre
2 1 2	— vert

2^e TYPE. — Effigie à gauche de la reine

Wilhelmine couronnée, dans un cadre ovale perlé surmonté de la couronne royale rayonnante ; dans les angles supérieurs, les armes du royaume ; dans ceux inférieurs la valeur dans un écu



et le mot *Nederland* entre eux.

Le portrait a été gravé par M. E. Mouchon de Paris et le cadre dans les ateliers de Harlem. Les timbres sont imprimés en typographie sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3 cent,	orange		
5	— carmin		
7 1 2	— bistre-brun		
10	— gris-perle		
12 1 2	— bleu-outremer		
15	— bistre-jaune		
20	— vert-jaune		
22 1 2	— bistre,	centre réséda	
25	— carmin,	— outremer	
50	— rouge-cuivre,	— vert bronze	

3^e TYPE. — C'est celui du 6 septembre 1898 :

2 1 2 guilder,	brun-violet
5	— carmin violacé

ESSAIS. — Il doit vraisemblablement en exister, mais il est défendu de les faire connaître : c'est un secret d'Etat. Nous le respectons d'autant mieux que nous n'avons vu aucune épreuve.

* *

Avant de passer aux *timbres-taxé*, il nous faut parler des timbres-poste surchargés du mot : *specimen* destinés qu'ils sont à être délivrés aux administrations des postes étrangères.

Les premières surcharges parurent en 1875, lorsque les Pays-Bas entrèrent dans l'Union postale ; elles proviennent des bureaux de l'administration des postes ; celles de 1891 ont été surchargées à Harlem.

a) SPECIMEN. A les E sans trait vertical aux extrémités. On nous signale :

1852	5, 10, 15 cent
1861	5, 10, 15 —
1867	5, 10, 15, 20, 25, 50 cent

Ces derniers n'ont pas été rencontrés, mais doivent exister.

1869-70	1 2, 1, 1 1/2, 2, 2 1/2 cent
---------	------------------------------

Même observation que pour les 1867.

1872-75	5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 50 c. 2 1/2 fl.
1876	1/2, 1, 2, 2 1/2 c.
1888	7 1/2, 22 1/2 c., 1 fl.

b SPECIMEN A LES E avec traits verticaux aux extrémités :

189: 3, 5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 c.

Après 1892 les timbres n'ont plus été surchargés. On nous assure que les valeurs manquantes à notre liste n'existent pas.

B. TIMBRES-TAXE

Les difficultés de contrôler les taxes perçues par la poste sur les lettres non affranchies ou insuffisamment, ont engagé l'administration générale des postes d'introduire dans le service postal l'usage des *timbres-taxe*. Elle en commande deux valeurs dans les premiers jours de janvier 1870 à MM. Enchedé et Fils de Harlem, et, par disposition du ministre des Finances du 23 avril 1870, il est annoncé que des timbres de 5 et 10 cent seraient émis pour percevoir la taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment, échangées dans un bureau de poste, sans nécessiter l'intervention d'un second bureau de poste ou d'un conducteur des mailles postales sur les chemins de fer. Voici du reste la décision ministérielle :

La Haye, 23 avril 1870.

Le Ministre,

Considerant, etc.,

A trouvé bon de stipuler ce qui suit :

Article premier. — Il est mis en circulation une nouvelle sorte de timbres pour l'indication de la taxe qui, en certains cas, est due par les destinataires à la suite de non affranchissement ou d'affranchissement insuffisant des lettres.

Ces timbres portent le nom de *Timbres-taxe* (*Port-zegels*) pour les distinguer de ceux qui sont employés pour l'affranchissement des lettres et imprimés.

Ces derniers porteront à l'avenir la dénomination de timbres d'affranchissement (*Frankbeerzegels*).

Art. 2. — Les timbres-taxe ne sont pas débités au public.

Art. 3. — Il y a deux sortes de *timbres-taxe*, à savoir : de 5 et de 10 cent. Outre l'indication de la valeur, ils sont pourvus de l'inscription : *Te Betalen Post*. Les timbres de 5 cent sont imprimés sur papier orange avec encre brune, et ceux de 10 cent sur papier bleu avec encre noire. Chaque feuille contient 200 timbres. Ils sont gommés au revers.

Art. 4. — La présente résolution entre en vigueur à partir du 15 mai 1870.

Emission du 15 mai 1870



Chiffre orné sur fond blanc, dans un cercle

formé d'une chaîne ayant en dehors, dans les angles, un petit fleuron : cadre rectangulaire portant sur un cartouche horizontal, en haut : *Te betalen* (à payer) ; en bas : *Post*.

Gravés sur bois, chaque valeur séparément, et imprimés typographiquement en couleur sur papier de couleur ; piqure variée :

A. Piqure 13 × 13.

5 cent, brun foncé, sur orange
5 — — rougeâtre, — —
10 — — violet, — bleu

VARIÉTÉS. — Non dentelés.

5 cent, brun foncé sur orange
10 — violet — bleu

Il n'y a eu que 100 timbres de chacune de ces valeurs qui n'ont pas été piqués.

? piqure 13 1/2 × 13 1/2

5 cent, brun rougeâtre sur orange
10 — violet — bleu

VARIÉTÉ

1874. Le cartouche supérieur a à son extrémité une légère détérioration provenant d'un corps dur qui a séjourné sur le cliché, en imprimant :

10 cent, violet sur bleu, piqué 13 1/2 × 13 1/2

Cette variété date de l'époque à laquelle on imprima les 5 et 10 cent pour les Indes néerlandaises.

Juillet 1886? Les mêmes.

10 cent, violet sur bleu, piqué 12 1/2 × 12 1/2
10 — — — — 11 1/2 × 11 1/2

Nous n'avons pas rencontré cette dernière piqure, mais comme elle se trouve sur les feuilles depuis la réparation de la machine, en 1884 (voir émission timbres-poste 1872), tout nous fait croire qu'on doit rencontrer des *timbres-taxe* avec ce piquage.

La date, juillet 1886, que nous donnons ici, est la plus ancienne que nous ayons rencontrée. Si elle n'est pas tout à fait exacte, elle ne doit guère différer.

On rencontre des 5 cent sur papier jaune ou citron : ce sont des falsifications.

Ces timbres ont été confectionnés dans les ateliers de Harlem où ils ont été imprimés.

Les feuilles comptaient 200 timbres sur deux blocs de 100, divisés par rangées horizontales de dix.

Les deux valeurs ayant été gravées séparément différaient entre elles : le 5 cent répond au

(type 4 de la série suivante de 1881 et le 10 cent au type 3.

L'impression du 5 cent venait mal. On songe à y apporter remède. Le type a son chiffre refait et une nouvelle planche constituée.

Nous ignorons absolument quand les timbres parurent ainsi. Ce qu'il y a de certain, c'est que les premiers *timbres-taxe* des Indes néerlandaises du 1er avril 1874 ont été imprimés sur la nouvelle planche. Nous n'avons vu qu'un exemplaire du 2^e type, oblitéré, avec date. Il portait celle d'août 1877. Il est probable que l'impression a eu lieu plus tôt.

Emission de... 1874!

1^{er} TYPE



2^e TYPE



Dans le but de mieux faire voir les différences, nous avons fait photographier les deux types au double de leur grandeur. Et voici ce que nous remarquons au 2^e type :

A. L'extrémité inférieure du chiffre n'est plus

si forte et sous l'ombre il y a un creux plus pro'ongé :

B. L'ombre de droite en forme d'accolade a une saillie rendue plus visible ;

C. Le creux de la tête du chiffre, au lieu d'être en demi-cercle, se montre en biais; l'extrémité de droite est plus relevée, plus effilée et l'ombre ne se prolonge pas jusqu'en haut :

A. *Piqûre 13 × 13.*

5 cent, brun-rougeâtre sur orange

A. *Piqûre 13 1/2 × 13 1/2*

5 cent, brun-rougeâtre sur orange

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)

BUENOS-AYRES. Les *Derechos de pïso* de 1899 sont, dit l'*Ami des timbres*, au type de 1898, mais avec espace blanc pour le numéro d'ordre :

40 centavos, bleu
4 pesos, vermillon
20 — brun-jaune

BOLIVIE

Le *D. B. Z.* a vu les timbres-poste suivants surchargés du mot *Timbre* :

(1887) 5 centavos, outremer, surch rouge
(1891) 1 centavo, carmin — bleu
> 5 centavos, outremer — rouge
> 10 — orange — bleu
(1893) 20 — vert-bleu — rouge

Vient de paraître un nouveau 2 centavos *transacciones* que nous reproduisons page 146, à la partie postale :

2 centavos, vert

CAMBODGE

L'*Ami des Timbres* nous entretient d'une série fiscale du type des proportionnels français de 1881, avec la surcharge : *Cambodge Droit de Greffe* en couleur :

1 centime, bistre-brun, surch noire
10 centimes, bleu-pâle —
20 — lilas —
50 — carmin —
1 piastre, gris, surch, carmin
2 piastres, — —

CANADA

Extrait du *Moh. W. S. N.* :

Les timbres *poïds et mesures* de 1 et 2 cents ont été retirés et détruits, attendu qu'il n'y

aura à l'avenir, par suite de changement de taxe, d'autres timbres inférieurs à 5 cents.

Une nouvelle série a été gravée par la *American Bank Note Coy* dont les 20, 50 et 75 cents sont actuellement en usage. Le dessin est légèrement différent pour chaque valeur. Ils sont à l'effigie de la reine et chaque timbre est numéroté.

20 cents (c)
50 — ()
75 — (o)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

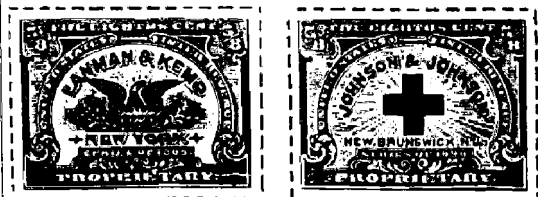
Nous avons vu le timbre *proprietary* suivant dont nous n'avons pu donner la description antérieurement.

Dans un cadre oblong aux deux extrémités arrondies portant 5/8 au centre, sur fond guilloché et l'inscription *United States* à gauche; *internal revenue* à droite est au centre la signature *E. J. Herzeltine Treas*; au-dessus, centré: *The Peso Company*; au-dessous: *five eighths — cent — proprietary*.

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, percé en lignes:

5/8 cent, outremer

Voici quelques timbres qui nous sont envoyés par l'ami Roussin et dont il a été fait mention dans nos nos 437 à 439, savoir:



Lamman et Kemp: 5/8 cent, vert, percé en lignes.

Johnson & Johnson: 5/8 cent, carmin, percé en lignes.



Warner's: 3 1/8 cent, chocolat, percé en lignes.



Radway et Co: 5/8 cent, bleu, percé en lignes.



Du type *Marchand*, il y a:

5/8 cent, noir, percé en lignes				
1 1/4	—	—	—	—
1 7/8	—	—	—	—
2 1/2	—	—	—	—
3 1/8	—	—	—	—
4 3/8	—	—	—	—
7 1/2	—	—	—	—

FRANCE

Les *Annales Politiques et Littéraires* publient les lignes suivantes:

« Donc nous allons avoir un nouveau papier timbré. Depuis quarante-sept ans, c'était le graveur Duquet qui préparait les plaques de cuivre destinées au papier cher à MM. les huissiers, mais le timbre qu'il avait gravé jusqu'ici porte, dans un ovale, à l'exergue: « Papier timbré, France », ce qui peut s'appliquer à tous les régimes.

« Mais, par ces temps de complots, on doit réagir par tous les moyens, vous pensez bien: aussi va-t-on ajouter à l'ancienne gravure les lettres *R. F.*, en supprimant les branches de lauriers, d'un symbolisme vraiment trop césarien. »

HONDURAS BRITANNIQUE

Le timbre-poste de 5 cents, bleu-outremer, existe surchargé: *Revenue* en noir:

5 cents, outremer, surch. noir

ITALIE

Timbres municipaux envoyés par M. Doczkalik:

ARGE (Cuneo). — Armoiries dans un double ovale, ayant: *Comune di Borge*, en haut; *Diritti di Segreteria*, en bas, en lettres blanches; à gauche: *Qui*; à droite: un chiffre. Cadre rectangulaire.

A été émis en 1893 ?:

20 centesimi, violet sur saum. piqué 11 1 2
50 — — — — bleu, —

Borgo S. LORENZO (Florence). — Emission

de 1896. Armoiries renfermées dans un double cercle ayant : *Municipio di Borgo S. Lorenzo — Marca di Riscontro*; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Diritti di Segreteria*; à la partie inférieure la valeur en toutes lettres sur un même cartouche.

Papier blanc, piqué 11 1/2.

20 centesimi, bleu fonce
50 — violet

BRONI (*Pavie*). — Émission de 1898. Armoiries entre branches de lauriers dans un rectangle contenant, à gauche et à droite : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato civile*; en haut : *Municipio di Broni*; en bas la valeur :

Segreteria : 20 centesimi, brun, piqué 11 1/2
Stato civile : 50 — carmin, —

CASTAGNETO (*Pise*). — Émission de 1897. Armoiries dans un double ovale portant, en haut : *Comune di Castagneto*; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato Civ.*; à gauche : *Civ.*; à droite : un chiffre :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — rouge —

CERRETO DI SPOLETO (*Pérouse*). — Émission de 1899. Grand rectangle portant au centre, dans un double cercle, les armoiries de Savoie entourées de l'inscription : *Municipio di Cerreto di Spoleto*; en haut : *Marca di riscontro*; en bas la valeur : *cent*, un chiffre et *cent*. Le type diffère pour chaque valeur :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — violet rouge, —
60 — brun, —
1 lira, ocre brun, —

GUASTALLA (*Reggio Emilia*). — Émission de 1895. 1^{er} TYPE. Armoiries dans un rectangle contenant en haut : *Municipio di Guastalla*; en bas : la valeur; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, outremer, piqué 11 1/2

2^e TYPE. Mêmes armoiries dans un rectangle à fond rouge; *Diritti di*, à gauche; *Segreteria*, à droite; *Municipio*, en haut; *di Guastalla*, en bas; chiffres dans les angles :

50 centesimi, outremer et rouge, piqué 11 1/2

MODÈNE (*Modène*). — Émission de 1897. Armoiries dans un rectangle ayant pour inscription : *Diritti*, à gauche; *d'ufficio*, à droite; *centesimi*, en haut; valeur en lettres, en bas :

20 centesimi, vert, piqué 11 1/2
60 — bleu —

MODIGLIANA (*Florence*). — Émission de 1890, 3 types.

1^{er} TYPE. Armoiries dans un ovale entourées de huit étoiles; *Comune di Modigliana* en lettres blanches dans l'ovale; en bas *c. 20*; cadre rectangulaire.

2^e TYPE. Mêmes armoiries dans un petit cercle ayant l'inscription du précédent; cadre rectangulaire ayant le chiffre de la valeur dans un cercle aux quatre angles : *Centesimi*, en haut; *Cinquanta*, en bas; *Marca di*, à gauche; *Riscontro*, à droite.

3^e TYPE. Mêmes armoiries dans un cercle perlé ayant l'inscription du précédent; chiffres en biais dans un cercle aux angles; *Diritti*, à gauche; *di Stati*, en haut; *Civile*, à droite; *lira*, en bas.

20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
50 — bleu, —
1 lira, vert, —

MONTELUPO FIORENTINO (*Florence*). — Émission de 1889. Armoiries dans un écu renfermé dans un rectangle, au-dessus d'une inscription placée sur trois lignes : *Municipio di Montelupo Fiorentino*; à gauche : *Diritti di*; à droite : *Segreteria* :

20 centesimi, violet, piqué 11 1/2
50 — rouge, —

NORCIA (*Pérouse*). — Émission de 1897. Armoiries dans un ovale ayant pour inscription, en lettres blanches : *Archivio Notarile Mandamentale*; au dessus, sur une banderole : *Comune di Norcia*, sauf le 3 lire qui a toujours *Norcia*; dans les angles inférieurs : *l* à gauche; un chiffre à droite :

1 lira, vert bleu pâle, piqué 11 1/2
2 — rouge, —
3 — bleu vert, —
5 — jaune, —
10 — brun, —

PERGOLA (*Pesaro Urbino*). — Émission de 1890. Armoiries dans un grand rectangle; *Municipio di Pergola*, centré, en haut; cercle avec *ci* ou *80* en bas, dans les angles :

80 centesimi, violet, piqué 11 1/2

PIETRASANTA (*Lucca*). — Émission de 1889. Armoiries dans un double cercle, contenant : *Diritti di Segreteria* et la valeur deux fois répétée; en haut : *Municipio di Pietrasanta* :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
40 — vermillon, —
50 — violet, —
60 — vert bleu, —

PONTEREDA (Pise). — Emission de 1897. Armoiries entre branches de lauriers; en dessous, sur bande centrée : *Municipio di Pontedera*; à gauche : *Diritti di Segreteria*; à droite : *Diritti Stato Civile*; *marca segnatassa*, en haut; *centesimi* ou *lira* en bas :

20 centesimi, bleu gris, piqué 11 1/2	
30 — vermillon, —	
50 — vert, —	
1 lira, violet, —	

PORDENONE (Udine). — Emission de 1898. Armoiries dans un ovale ayant : *Municipio di Pordenone* — *diritti di segreteria* ou *stato civile*; dans les angles, un chiffre :

<i>Segreteria</i> : 20 centesimi, carmin, piqué 11 1/2
<i>Stato civile</i> : 50 — bleu —

SAN DAMIANO D'ASTI (Alexandrie). — Emission de 1895. Armoiries dans un double ovale contenant : *Municipio di S. Damiano d'Asti*; en haut : *segna tasse*; en bas, la valeur. Cadre rectangulaire allongé :

5 centesimi, jaune, piqué 11 1/2	
20 — brique, —	
50 — vert émeraude —	

SANTA MARIA IN MONTE (Florence). — Emission de 1899. Armoiries dans un rectangle formé de grecques; à gauche : *Marca di*; à droite : *Riscontro*; en haut : *Dirit. perc*; chiffres dans les angles et *Cent 50* en bas; cadre carré formé de grecques :

50 centesimi, carmin, non dentelé

SIENNE (Sienne). — Emission de 1893. Armoiries dans un rectangle : *Diritto* à gauche; *di* en haut; *Segreteria* à droite; *20 cent* en bas; chiffre dans les angles; sous les armoiries : *Comune di Siena*.

Un 50 centesimi est de dimension plus grande; il a les inscriptions du cadre en noir et une partie de l'écu également en noir :

20 centesimi, bleu, piqué 11 1/2
50 — — et noir —

SPINAZZOLA (Bari). — Emission de 1890. Deux types.

1^{er} TYPE. Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Spinazzola diritti di segreteria*; dans les angles, un chiffre dans un cercle; *centesimi* en haut, plus les chiffres, et en bas la valeur en lettres :

20 centesimi, vert sur verdâtre, piqué 11 1/2
30 — carmin sur blanc —

2^e TYPE. Mêmes armoiries dans un double

cercle avec l'inscription des précédents sur fond jaune; chiffres dans des cercles comme le 1^{er} type. Dimension plus grande :

50 centesimi, bleu et jaune, piqué 11 1/2

TORRITA (Sienne). — Emission de 1889. Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Torrita* — *diritti di segreteria* ou *ufficio di stato civile*; chiffres aux angles :

20 centesimi, vert, piqué 11 1/2
50 — carmin —

MALTE

On annonce que les timbres-poste à 1/2, 1, 4 pence et 1 shilling ont été surchargés : *Revenue* :

1/2 penny, vert, surch. noire
1 — carmin —
4 pence, bistre —
1 shilling, lilas —

MEXIQUE

Les timbres fiscaux sont changés l'ami



Roussin nous en fournit les types. Ils ont paru en juillet dernier, comme d'habitude.

Représente une femme tenant d'une main le glaive de la Justice et de l'autre le livre de la Loi, dans un ovale, portant : *Timbre Mexico 1899-1900*. Cadre

rectangulaire debout.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert
2 centavos, orange
5 — outremer
10 — vert émeraude
25 — brun-orange
50 — bleu
1 peso rouge
5 — carmin



Le type réservé aux *ventes intérieures* a une tête de femme coiffée du bonnet phrygien et personnifiant la liberté, dans un ovale entouré de branches de lauriers; en haut : *1899-1900*; plus bas : *Mexico*, répété de chaque côté; en dessous : *cent-cent*. Un talon avec chiffre et millésime est placé sous le timbre.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert	50 centavos, bleu
2 centavos, orange	1 peso, rouge
5 — outremer	5 — carmin
10 — vert émeraude	10 — bleu violacé
25 — brun-orange	

Le type de la série *contribucion federal* représente un aigle dans un double cercle portant *federal* en haut; *Mexico* sur les côtés; 1899-1900 en bas; sous le cercle: *centavo*, puis un cartouche avec valeur dans un cercle et le millésime 1899-1900.

Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés:

1 centavo, vert
5 centavos, outremer
25 — brun-rouge
1 peso, rouge
5 — carmin

Le *Mekeel's W. S. N.* annonce, sans indiquer le type: *Hilaza y tejidos*, les nouveaux timbres suivants:

5 centavos, rose
20 — bleu
1 peso, orange
5 — brun
20 — vert pâle

PHILIPPINES

Annoncé par le *Stamps* le giro 1880, 2) c. de peso, surchargé: *Habilitado para S. 2.25* sur 3 lignes et oblitéré en 1897:

2.25 sur 20 c. de p., vert-jaune, surch. noire

QUEENSLAND

De la série 1880, *Duty*, papier uni épais, piqué 12, le *Stamps* signale:

6 pence, brun
1 shilling, vert

et du type 1893 « beer duty »:

1 shilling, marron sur blanc épais
5 pounds, noir — — — — — ordin.

SAINT-VINCENT

Du *Stamps*. Le 1 penny gris, télogramme CA et couronne existe avec la surcharge: *revenue* renversée:

1 penny, gris surch. noire renversée

SARAWAK

Le *M. J.* nous apprend qu'il existe depuis la



fin de 1898, des fuseaux de 2,5 et 10 dollars semblables au timbre-poste 1 dollar en cours, mais avec un grand R et les mots *Revenue Only*:

2 dollars, vert et bleu, surch. noire (R)
5 — — et violet — —
10 — — carmin — —

SAXE

MEISSEN. — Les premiers timbres *vischmarke* (type reproduit n° 437) auraient été émis en 1878 sans être piqués d'abord. Ils l'auraient été « plus tard »:

1878, 1er type: 25 pfennige, vert, non dentelé

SERKOWITZ. — Petite ville située près de Dresde, a des timbres depuis le 1er janvier 1898. Le type est celui de Cotta, reproduit n° 437:

25 pfennige, bleu sur blanc



SEYCHELLES

Le timbre-poste de 8 cents est devenu fiscal 4 cents par la surcharge: *Revenue* — 4 cents. M. Hellstern nous en a montré deux variétés:

- a) avec cents en petites capitales
- b) — — en caractères gras

4 cents sur 8 c. brun-violet et bleu, surch. noire
4 — — 8 c. — — et outremer —

Bibliothèque des timbrophiles

Investigaciones sobre la emisión de estampillas del coronel seminarario en Tumbes, en Marzo de 1895. Por el Dr. phil. A. T. Tista.

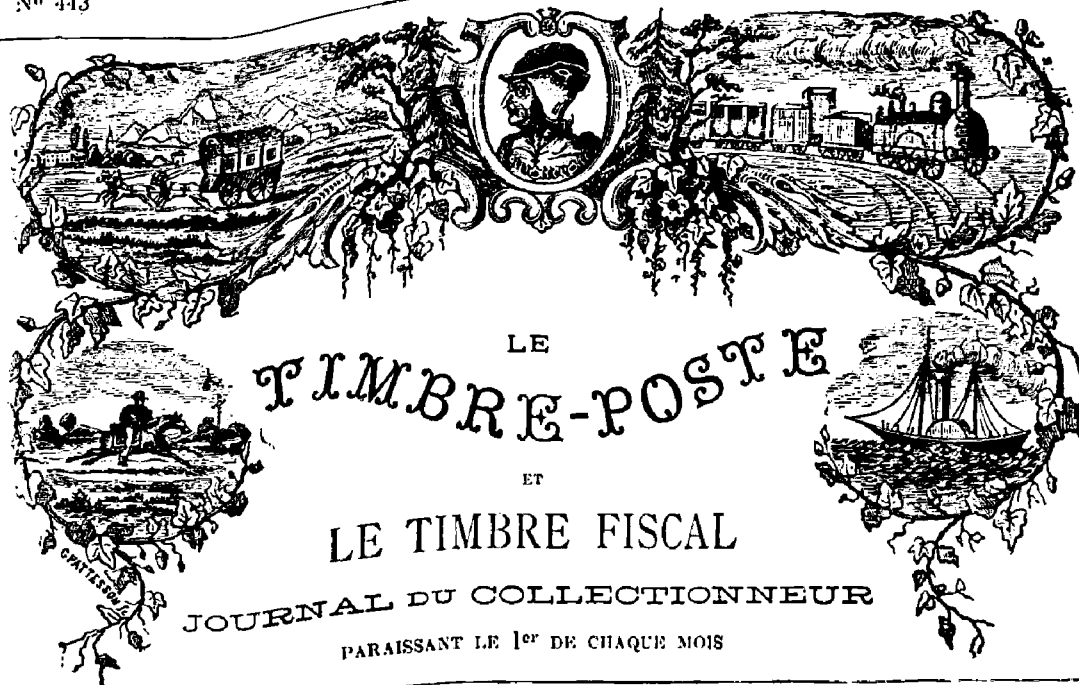
Ce travail a été publié primitivement dans les *Annales de la Société philatélifique du Chili*, (tome V, 1899). L'éminent philatéliste, qui se cache sous ce pseudonyme, a réuni dans les 48 pages in-8° de ce volume, le fruit de patientes et difficiles recherches sur une émission de timbres peu étudiée jusqu'ici. Les conclusions de l'auteur revêtent un caractère de certitude, grâce aux nombreux documents qui les appuient et les corroborent.

Un bon appoint, en somme, pour la science timbrologique.

Tribunaux

On nous annonce qu'un certain Adolphe Poppe, de Hanovre, a été condamné par le tribunal de cette ville à six mois de prison, pour fraudes commises au cours de plusieurs années dans les envois par échange du Cercle philatélique de Kiel.

Reux. Impr. Louis Vogels, rue Verte, 38. — Téléph. 2411.



LE
TIMBRE-POSTE

ET

LE TIMBRE FISCAL

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUT ABBONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro " 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à **J.-B. MOENS**
Rue de Florenee, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES
Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURIE, Main St. 901,
WORCESTER (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

AVIS IMPORTANT

L'heure de la retraite ayant sonné pour nous, nous sommes obligé, bien à regret, d'abandonner le commerce de timbres et mettre en liquidation le stock considérable que nous avons réuni et qui constitue notre fond de commerce.

Pour terminer promptement cette liquidation, nous avons pensé qu'il fallait faire des sacrifices. Nous offrons donc aujourd'hui tous nos timbres à des conditions exceptionnelles de bon marché. On trouvera à la dernière page de ce numéro les conditions de vente dont voudront certainement profiter nos acheteurs.

Quant au « Timbre-Poste », son sort étant lié intimement au nôtre, il partage notre bonne et notre mauvaise fortune. Il continuera à paraître comme par le passé jusqu'à ce que la liquidation soit entièrement terminée. Nous engageons donc ceux de nos lecteurs qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement pour 1900, de bien vouloir nous en faire part et joindre à leur demande le montant, fr. 6.00, tous les abonnements expirant avec le numéro prochain.

Nous espérons que nos correspondants et amis voudront bien continuer plus que jamais à nous tenir au courant de toutes les émissions nouvelles et de ce qui peut intéresser la timbrophilie.

Nous les en remercions à l'avance.

J.-B. MOENS.

CHRONIQUE POSTALE (1)**ALLEMAGNE (Empire)**

M. Krotzsch nous a montré un mandat ordinaire, mais en deux parties, la seconde destinée à l'accusé de réception.

Nous ne voyons pas bien l'utilité d'une semblable émission :

Mandat-carte : Sans valeur, noir sur rose.

Le 1^{er} janvier doit donner le jour à de nouveaux timbres, type *Germania*.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (Cie Brit. de)

Le 1/2 penny est vert jaune ; type du 2 pence annoncé le mois passé :

1/2 penny, vert-jaune.

AUSTRALIE DU SUD

Le 1 penny vert est actuellement rouge. Filigramme S. A. lettres rapprochées ; piqué 13 :

1 penny, rouge

BELGIQUE

Les timbres à 10 centimes, carmin, ne seront en vente que dans le courant de 1900 ; le 1 franc qui cède sa couleur au 10 centimes, pouvait être confondu avec celui-ci, deviendra vert. Mais pourquoi prendre précisément une des couleurs de l'Union qui s'applique aux 5 centimes ?

Le talon des timbres sera supprimé très incessamment.

BOLIVIE

Ce pays retrouvera momentanément sa tranquillité, espérons-le, par l'émission de nouveaux timbres qui ne rappellent pas l'ancien régime. Cependant les inscriptions anciennes qui étaient devenues suspectes (et la preuve, c'est qu'on a surchargé les timbres existants E. F. [État Fédéral]), reviennent sur les timbres de la série nouvelle avec le portrait, il est vrai, d'un général (le général Sucre, président de la République et fessillé pour la grande gloire de son pays en juin 1830). Entre *Correos et Bolivia*, on a placé les armes de l'État Fédéral ou de la République dans un ovale et en dessous les 9 étoiles qui figuraient déjà sur les timbres antérieurs : en bas, est la valeur en chiffres



(1) Toutes les piqures sont indiquées du côté vertical ; lorsqu'elles sont indiquées doubles la dernière est horizontale.

dans les angles et *centavo* ou *centavos* entre eux.

Gravés par la Compagnie Sud-Américaine des Billets de Banque, de Buenos-Ayres, et imprimés en couleur sur papier blanc, piqure 11 1/2.

M. Gainsborg, qui nous fait connaître ces détails et les suivants, nous dit qu'il en a été imprimé les quantités suivantes :

1 centavo, bleu ciel,	510,000
2 centavos, rouge vif,	500,000
5 » vert pâle,	510,000
10 » orange,	1,650,000
20 » rose,	500,000
50 » brun pâle,	150,000
1 Boliviano, violet pâle,	100,000

On voit qu'on n'a pas encore tenu compte de l'adoption des couleurs de l'Union postale Universelle. Ce sera pour plus tard, lorsqu'on s'en souviendra...

A propos de la surcharge EF 1899 que nous rappelions plus haut, il paraîtrait qu'elle a été appliquée en vertu d'un décret, non seulement sur les timbres de 1894, mais encore sur toutes les émissions dont il restait un stock, entre autres sur les timbres de 1891, mais en minime quantité. Le décret mentionne ces derniers timbres et arrête que ces surcharges seront faites devant notaire !! par chaque bureau de poste, sur l'approvisionnement des timbres qui leur restaient. Il est donc possible qu'il y ait différents types de surcharges, comme nous le fait remarquer fort à propos notre correspondant. Cependant les timbres reçus de La Paz et de Sucre sont de même type.

A Sucre, il paraîtrait que les habitants étaient opposés à la Fédération ; pour montrer leur mécontentement d'avoir été vaincus par La Paz, les employés de la poste appliquèrent un petit cachet oblong, noir, sur EF, de façon à couvrir ces lettres et de ne faire voir que 1899.

Ce n'est pas bien méchant !

BRÉSIL

L'enveloppe 100 reis a vu sa valeur doublée rien que par une surcharge. Le chiffre 100 est devenu 200, comme le représente notre fac-simile.

Nous aurons sans doute le 200 reis, qui deviendra maintenant 100 reis de la même façon :

200 sur 100 reis rouge, surch. bleue.

CANADA

Le 2 cents est actuellement rouge, couleur de l'Union :

2 cents, rouge.

CHINE FRANÇAISE

M. Forbin nous dit avoir les deux erreurs suivantes :

50 centimes, rose, surch. rouge
5 francs, violet, — —

COLOMBIE (République)

Le timbre de 50 centavos a son type changé. Nous le tenons de M. Michelsen. Au centre d'un cercle, les armoiries du pays; au-dessus, centré : *Correos*; au-dessous : *Republica de Colombia*, un chiffre et cinquante centavos.



Imprimé en couleur sur lilas, piqué 13 1/2 :
50 centavos, bleu sur lilas.

Le 20 centavos a changé de couleur :
20 centavos, brun sur lilas.

On célèbre en ce moment, à ANTIOQUIA, le centenaire peu banal de 102 ans du général Cordova, né en 1797. Y a-t-il eu à cette occasion des fêtes et des réjouissances? Notre correspondant ne nous en dit rien, mais peu importe. Le principal, pour nous, est de savoir qu'il a été émis, le 8 septembre dernier, des timbres commémoratifs.

L'économie était-elle forcée ou est-ce une des vertus dominantes de l'Administration des postes? Le fait est qu'au lieu de nous donner des timbres bien et finement gravés, nous n'avons que de méchantes lithographies où le général nous montre cependant « une bonne figure », une tête de 1830, que nous cherchons en vain parmi les binettes peu sympathiques de certain État-major dont il n'a été que trop question ces derniers temps.

Mais si l'Administration a cru ou dû devoir ménager ses finances, elle nous a servi copieusement des timbres dont il n'y a ni plus ni moins que quatorze espèces, réparties pour différents usages et dans les valeurs les plus élevées pour rappeler sans doute celle de Cordova.

Nous avons d'abord une série réservée à la correspondance. Le général est tourné trois quarts vers la droite dans un cadre cintré du

haut, avec l'inscription : *Departamento de Antioquia* sur une banderole et 1899 en bas. A la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Republica de Colombia*; en bas *Centavo (s)* ou *Peso (s)* et de chaque côté un chiffre blanc dans un cercle.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc dans les quantités ci-après : piqués 11 1/2 :

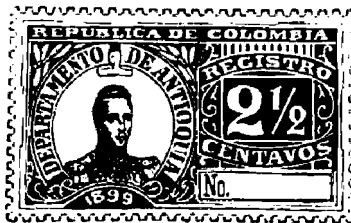
1/2 centavo,	bleu foncé	30,000	exemplaires
1	—	30,000	—
2	centavos, brun	25,000	—
3	—	vermillon,	25,000
4	—	brun-jaune,	20,000
5	—	vert,	110,000
10	—	vermillon,	80,000
20	—	violet foncé	20,000
50	—	olive,	10,000
1	peso,	gris-vert,	4,000
1	—	vert russe,	—
2	pesos,	vert-bronze.	2,000



Nous avons ensuite un timbre pour les lettres en retard. C'est la même effigie, plus petite, dans un double cercle coupé de chaque côté par une banderole et contenant : *Departamento de Antioquia*; en bas : 1899, puis : *Retardo* et un chiffre dans les deux angles avec *Centavos* entre eux. A la partie supérieure, un cartouche horizontal ayant : *Republica de Colombia*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 1/2 centavos, vert-bleu foncé, 20,000 exemplaires



Toujours à l'effigie du général, plus petite encore, nous recevons un timbre pour lettres enregistrées. L'effigie est à gauche dans un ovale ayant l'inscription des précédents; à droite, le chiffre de la valeur en blanc ayant,

au-dessus, le mot : *Registro* centré et au-dessous : *centavos* et N°; à la partie supérieure, dans toute la largeur : *Republica de Colombia* (sans accent sur l'U).

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 1,2 centavos, bleu terne, 20,000 exemplaires

Enfin pour les lettres recommandées, réservées à l'étranger, il y a un timbre spécial où l'effigie du brave général brille par son absence, mais elle est remplacée par les lauriers qu'il a remportés sans doute et qu'on a placés de chaque côté de la bande centrée : *Departamento de Antioquia*, qui encadre la lettre centrale *R* (*Registro*); à la partie supérieure un cartouche horizontal ayant : *Republica* (sans accent sur l'U) *de Colombia*, puis *U. P. U.*; en bas, un chiffre dans les angles et au milieu 1899 — *centavos*; en dehors du timbre, plus bas : N°.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, mauve, 20,000 exemplaires

Ces timbres ne remplacent pas momentanément ceux en cours qui resteront en usage, concurrentement avec ceux-ci, jusqu'à leur épuisement. Est-ce à dire que les commémoratifs sont définitifs? Notre correspondant n'en dit rien.

VARIÉTÉ

Non dentelé horizontalement :

10 centavos, mauve

CRÊTE

La Revue Phil. Française imprime ce qui suit :

« Les Russes n'ont pas quitté l'île, pas plus que les autres troupes européennes; les effectifs ont été réduits et c'est tout.

» La poste russe n'a pas existé en fait; les Russes ont seulement, dans un but spéculatif, et pour imiter les Anglais, émis dans leur secteur (*Rethymno*) différentes espèces de timbres provisoires qui sont épuisés.

» On m'assure même que les clichés ont été détruits en présence d'une commission nommée

par le colonel commandant les troupes russes. »

Si la poste russe n'a pas existé, les timbres-poste n'ont aucune valeur; quant à l'épuisement des timbres, il l'est si peu qu'on en expédie partout en feuilles entières et avec oblitérations variées.

Pour ce qui est de la destruction des clichés, cela nous paraît difficile, attendu qu'on ne s'en sert habituellement pas pour les impressions lithographiques ou pour les impressions à main.

CUBA

De même qu'à Porto-Rico, il y a une carte semblable au type reproduit, n° 441, sauf qu'il y a pour inscription : *Cuba 1 c. de peso* :

1 c. de peso, noir.

Après les nouveaux timbres il fallait s'attendre à une série d'enveloppes et de bandes. C'est chose faite aujourd'hui.

Au centre d'un ovale, il est bon de le savoir, nous avons l'effigie de Christophe Colomb. Elle est en relief vers la gauche entourée de l'inscription : *Cuba*, un chiffre de chaque côté et la valeur en toutes lettres, en bas.

Le timbre est imprimé à droite en couleur sur papiers variés au diagramme : *U. S. P. O. D. 99* :

<i>Bandes</i> :	1 cent. vert	sur manille 110 x 265 m. m.
	2 » rouge	» » » » » »
<i>Enveloppes</i> :	1 cent. vert	sur blanc, 160 x 89 m. m.
	1 » » » » » »	» païlle, » » » » » »
	2 » rouge	» blanc, » » » » » »
	2 » » » » » »	» païlle, » » » » » »
	5 » bleu foncé	» blanc 160 x 89 m. m.
	5 » » » » » »	» païlle » » » » » »

DOMINICAINE (République)

On avait annoncé depuis longtemps l'émission de timbres commémoratifs et nous en avions parlé en mars dernier, comme devant paraître en février prochain. Mais il paraît qu'on est pressé de recueillir de la galette, car nous recevons aujourd'hui, par l'entremise de MM. Stanley Gibbons, le type ci-contre représentant le sarcophage de



de

Colomb. Au-dessus, se trouvent les armoiries de la République, la valeur en toutes lettres et en chiffres; la date de la découverte des cendres de Colomb a été placée de chaque côté du sarcophage.

On nous avait promis des timbres à 1, 2, 10, 20, 50 centavos 1 et 2 pesos, mais ils ne sont pas encore venus. Ils doivent représenter respectivement la traversée de Mendez y Fierco de la Jamaïque à Saint-Domingue; le soulèvement de Enriqueillo; La Espanola gardant les restes de Colomb; Toseanelli répondant à la lettre de Colomb; Las Casas défendant les indigènes; Colomb à la Junte de Salamanque et enfin le sépulcre de Colomb dans la cathédrale de Saint-Domingue.

Le timbre qui nous est arrivé a l'impression de couleur sur blanc et est piqué 11 1/2 :

5 centavos, bleu

EQUATEUR



Le *Am. J. of Phil.* nous fait connaître trois valeurs qui n'ont pas encore été renseignées ici et qui complètent la nouvelle série en cours.

C'est d'abord le 20 centavos à l'effigie d'Espejo que nous n'avons pas l'honneur de connaître, pas plus, du reste, que Olmedo représenté sur le 1 sucre et Moncajo sur le 5 sucres. On nous dit que ce sont des littérateurs du pays.



Le cadre diffère pour chacune de ces valeurs; le centre est imprimé en noir avec cadre en couleur.

Imprimés sur papier blanc, piqués 14 :

20 centavos, vert, centre noir.
1 sucre, bistre jaune, centre noir.
5 sucres, violet, centre noir.

FALKLAND

L'*Austral. Ph.* annonce une enveloppe au type ordinaire De La Rue :

1 penny, carmin sur blanc.

FRANCE

Le timbre à 5 centimes a paru en premier type. Le 5 est légèrement différent: il est un peu plus large et l'extrémité recourbée est plus allongée :

5 centimes, vert jaune sur blanc verdâtre.

GRENADE

Le 1/2 penny de la nouvelle série est venu enfin rejoindre ses camarades :

1 2 penny, lilas et vert.

BOYACA. — Un de nos correspondants nous



remet le timbre dont nous parlions le mois passé et qui aurait décidément été émis officiellement. Au centre, l'effigie de Mendoza Perez, le gouverneur actuel de Boyaca, dans un cercle ayant pour inscription, en haut, sur un cartouche horizontal: *Correos*; en bas: *Colombia-Boyaca*, puis la valeur en chiffre et en lettres.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :
5 centavos, vert bleu.

Ce timbre, n'ayant pas reçu l'approbation du gouvernement, sera supprimé à cause de son effigie.

SANTANDER. — En août dernier a paru le

1 centavo ci-contre, que nous annoncions le mois passé. Le lithographe a voulu varier son type. Il nous présente aujourd'hui un aigle ou un corbeau portant en cœur les armoiries et présentant une branche dans chacune de ses



pattes, le tout dans un cercle contenant: *Correos del Departamento de Santander*; au-dessus: *Colombia*; au-dessous, la valeur sur un cartouche et le chiffre 1 de chaque côté, au-dessus.

Lithographié et imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 10 :

1 centavo, noir sur vert pâle.



GUATÉMALA

Le 5 centavos est devenu 1 centavo par la surcharge rouge en 1 centavo en lettres gothiques et le millésime 1899 sur le chiffre primitif.

Nous devons la communication de ce timbre à l'obligeance de M. Roussin :

1 sur 5 centavos, violet, surch. rouge

GUYANE ANGLAISE

La lettre suivante a été adressée à MM. Stanley Gibbons Limited de Londres :

General Post Office,
Georgetown, Guyane Britannique.

5 juillet 1899.

Messieurs Stanley Gibbons, Limited.

Messieurs,

Dans notre dernière émission de 10 et 15 cents Jubilé, surchargée à 2 cents, il y a quelques timbres surchargés en double et retournés : 15 cents avaient une double surcharge 2 cents ; 10 cents une surcharge retournée 2 cents. Je suis à même de vous garantir une information, quant au nombre exact de chaque variété fautive, les timbres passant tous par mes mains pour être contrôlés avant d'être émis.

Des exemplaires de ces timbres ont été envoyés par moi à la *Scott Stamp and Coin Company* qui me les a renvoyés en dû temps. Le nombre émis de ces variétés est comme suit :

15 cents surcharge double	2 cents,	50.
10 » » » retournée 2 »		60.

Il y a enfin des paires de 15 cents surchargées : un timbre a une double, l'autre une simple surcharge ; le nombre de ceux émis est 10 seulement. La petite quantité de chacune de ces variétés émises doit les rendre de valeur excessive-ment grande, spécialement la paire.

Je suis le seul possesseur de ces raretés, par conséquent je considère que je suis libre de leur fixer la valeur qui me plait, savoir :

15 cents surch. double	Dollars	9,60
10 » » » retournée		7,20
15 » » » double et simple		12,00

Je me propose de disposer de 20 surcharges doubles 15 cents, 10 surcharges retournées, 5 doubles et simples, 15 cents (pair).

Si vous désirez avoir quelques-unes de ces surcharges ci-dessus indiquées, je vous les enverrai à la première occasion.

J'ai écrit et mis à la poste des lettres à toutes les firmes principales de timbres, leur offrant ces timbres aux prix mentionnés, donnant ainsi une occasion de faire des offres pour elles.

Espérant, etc., je suis votre

B. OTTERBEIN SMITH.

Eh bien ! il en a une de santé, ce directeur des postes. N'at-il pas le toupet et l'impudence d'envoyer des lettres-circulaires aux principaux marchands de timbres, afin de les avertir

qu'il possède des raretés (?) qu'il a fixées au prix qu'il veut (espérons qu'on les lui laissera pour compte) et qui ne sont que des flibusteries ! On peut admettre, avec un peu de bonne volonté, qu'une double surcharge est possible lorsqu'elle est appliquée à la main ; on peut encore croire à l'authenticité d'une surcharge semblable en typographie lorsque tous les timbres de la feuille ont cette double surcharge, mais prétendre qu'un ou plusieurs exemplaires existent ainsi à la feuille, c'est supposer la bêtise ailleurs que chez soi.

Nous espérons bien que ce peu scrupuleux directeur des postes sera dénoncé à l'administration générale à Londres, par l'un de nos confrères anglais et qu'on saura rappeler à ce peu loyal monsieur qu'il a autre chose à faire qu'à exploiter, qu'à duper les collectionneurs.

GUYANE HOLLANDAISE

D'après le *Mekeel's W. S. N.* on aurait trouvé récemment le 25 cent., outremer de 1884, surchargé 10 cent, alors que le 25 c. bleu verdâtre était seul connu ainsi :

10 sur 25 cent, outremer surch. noire

HONDURAS (République)

D'autres timbres-poste surchargés *Revenue* sont arrivés sur lettres et retrouvent, par conséquent, leur emploi postal. Suivant le *Am. Journ. of Phil.*, cette surcharge ne fait que précéder l'émission de timbres aux deux usages, qui porterait par conséquent : *Postage and Revenue* :

25 cents, brun rouge et vert, surch. noire,	
50 » sur 1 sh. gris,	

JOHORE

Emission d'un 4 cents qui nous est envoyé par MM. Stanley-Gibbons : filagramme rosace, piqué 14 :

4 cents, jaune d'or et valeur fond carmin

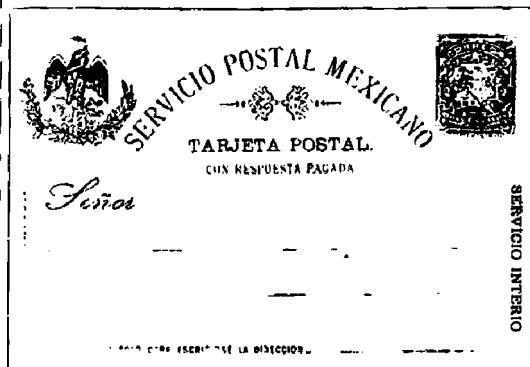
LABOUAN

Le *Mekeel's W. S. N.* nous apprend que le Labouan ayant adhéré à l'*Imperial penny postage*, le timbre de 4 cents sur 1 dollar représentant cette valeur, a été retiré de cours, afin de permettre sans doute de faire de nouveaux provisoires. On a donc surchargé neuf valeurs dont on a fait des 4 cents. Il n'y en aurait que 1,000 séries !

4 cents sur	5 cents vert et noir (1897.)
4 » » 6 »	rouge » »
4 » » 8 »	rose » »
4 » » 12 »	orange » »
4 » » 18 »	olive » (1898.)
4 » » 21 »	lilas » »
4 » » 25 »	vert » (1896.)
4 » » 50 »	brun rouge »
4 » » 1 dollar,	bleu »

Ces fantaisies cesseront lorsqu'on s'abstiendra de les collectionner.

MEXIQUE



Voici la carte dont nous avons parlé il y a quelques mois

MOZAMBIQUE (C^{le} du)

Il paraît que le 25 reis sur 75 reis, dont nous avons annoncé il y a peu de temps l'émission, a été émis par le chef des finances à Beira dans le but de lui donner l'occasion de réaliser quelques bénéfices. Son départ pour Lisbonne étant proche, il a fait imprimer 10,000 timbres, en a vendu 3,000, et en route pour l'Europe avec les 7,000 restants.

Nous empruntons ces détails au *M. J.*

NICARAGUA

Les timbres télégraphes 25 cents ont également été employés à l'usage postal et des moitiés de timbres pour satisfaire aux demandes du public de Bluefields et autres villes situées sur la côte de Mosquito. Il y aurait eu en plus des 10 et 15 centavos :

Télégraphe :	25 centavos, surch. noire
Timbre-poste :	1 2 timbre 10 c. 1898, violet foncé
—	1 2 — 20 — — bleu
Télégraphe :	1, 2 — 10 — — pourpre

NOUVELLE-ZÉLANDE

D'autres valeurs que celles renseignées le mois passé ont paru avec l'impression locale, savoir :

6 pence,	vert-jaune, piqué 11
2 shillings,	vert-bleu —
5 —	vermillon —

PÉRAK

Le *M. J.* annonce au type en cours :

4 cents, lilas et carmin

RÉUNION

Le 5 centimes est imprimé en vert-jaune pâle :

5 centimes, vert-jaune

RUSSIE

OUSTYSOISK (*Wologda*). Le 2 kop. a changé de couleur. Le voilà aujourd'hui :

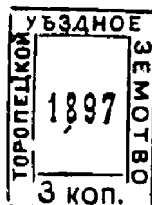
2 kop., brun, rouge et rose, piqué 11 1/2

TICHOV (Nogorod). Le type de 1898 a la couleur et le millésime changés. Il y a maintenant

99
900 :

3 kop., noir, rouge et armes bleu et or, piqué 11 1/2

TOROPETZ (*Pskoff*). Il y a longtemps que nous n'avons eu l'occasion de parler de cette poste



qui, selon toute vraisemblance, n'existait plus. Voici une enveloppe de 1897 qui nous est remise par l'ami Roussin. A droite, dans l'angle, le timbre ci-contre; à l'angle inférieur opposé une inscription russe en quatre mots, signifiant : Administration rurale dudit triet de Toropetz, une double ligne en dessous, puis N° et c'est tout :

3 kop., violet sur gris fer, 146 x 78 m/m

ZENKOW (*Poltava*). — Nous recevons de



l'ami Roussin le timbre ci-contre dont le type diffère complètement de ce que cette poste nous a donné jusqu'ici. Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kop., vert centre rouge-vermillon

SUISSE

Le 50 centimes a pris la couleur du 25 centimes :

50 centimes, vert, piqué

VICTORIA

Notre imprimeur nous a fait annoncer le mois dernier un timbre de 1/2 penny, carmin sur jaune, il faut lire :

Timbre-poste : 1 1/2 penny, carmin sur jaune

Ajoutons les suivants, annoncés par le *M. J.* :

Timbre-poste :	5 pence, chocolat
Enveloppes :	1 2 penny, vert sur blanc, 117 x 90 m/m
—	1 — — rouge —
—	2 pence mauve —

Timbres des Pays-Bas

(Suite, voir n° 412).

ESSAIS. Il en a été imprimé comme suit. Le 5 cent est du type de 1870 :

5 et 10 cent, brun, carmin, noir sur blanc	
5 et 10 — » » » » bleu	
5 et 10 — » » » » gris-fer	
5 et 10 — » » » » jaune	
5 et 10 — » » » » orange	
5 et 10 — » » » » rose	
5 et 10 — » » » » vert	
5 et 10 — » » » » chamois	

Tous ces timbres sont non dentelés. Quant à ceux connus piqués, ils datent de 1874 lorsqu'on imprima des *timbres-taxe* pour les Indes néerlandaises. Ils appartiennent donc à cette colonie, puisque c'est pour arrêter le choix des couleurs qu'ils ont été imprimés alors.

Dans le courant de l'année 1872 l'imprimerie de Harlem prépare deux valeurs qui lui sont commandées par l'administration des postes. Celle-ci y renonce bientôt, quoique les planches fussent prêtes. Ces deux valeurs sont d'un seul et même type obtenu du 10 cent précédent, en y substituant le chiffre de la valeur.



Il en a été imprimé des essais, comme suit :

25 et 50 cent, carmin sur saumon	
25 et 50 — noir — —	
25 et 50 — carmin — gris-fer	
25 et 50 — noir — —	

Ce dernier a été imprimé sur les deux faces. Une décision ministérielle augmente le nombre de valeurs de *timbres-taxe* dans les termes ci-après :

CIRCULAIRE N° 1131.

4 mars 1881.

Art. 11. Les timbres-taxe existants sont augmentés de différentes sortes nouvelles : il y aura donc à l'avenir des timbres-taxe de 1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 cent et de 1 guilder.

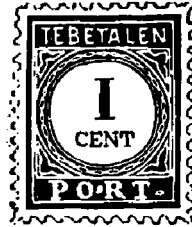
Le type actuel est maintenu.

Les *timbres-taxe* sont imprimés en bleu clair sur papier blanc. Ceux de 1 à 25 cents se distinguent par le chiffre indiquant le port dû, qui est imprimé en encre noire au milieu du timbre. Sur ceux de 1 guilder, la somme est indiquée en couleur rouge.

Tant que la provision durera, les sortes existantes de 5 et 10 cents seront d'ailleurs constamment employées.

Ne sachant quand les imprimeurs pourraient livrer ces timbres, la circulaire est muette sur la date d'émission qui est celle du 1^{er} avril 1881.

Emission du 1^{er} avril 1881



La série est composée de deux types, savoir :
1^{er} TYPE. Chiffre elzévirien suivi du mot *cent* dans un cadre semblable aux précédents de 1870 et imprimé en noir, par un second tirage.

2^e TYPE. Inscription sur deux lignes dans un même cadre, imprimée en rouge vif par un second tirage.

Il y a autant de compositions typographiques de la partie centrale qu'il y a de timbres à la feuille : il y a donc quelques petites variétés par le placement des chiffres ou lettres.

Gravés sur bois et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc dans les ateliers de Harlem, piqués variés :

1^{er} TYPE.

1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, bleu, valeur en noir.

Les 5 et 10 cent n'ont paru qu'en juin 1887 (voir *Timbre-Poste*, n° 296).

2^e TYPE.

1 guilder, bleu, valeur en rouge vif.

Les feuilles comptent 200 timbres disposés par rangée horizontale de dix. On peut y rencontrer quatre variétés de type réparties en nombre inégal. Elles ont été obtenues en utilisant la gravure des *timbres-taxe* 5, 10, 15 et 20 cent, en emploi depuis 1870 dans les Pays-Bas pour les deux plus petites valeurs et depuis 1874/75 dans les Indes Néerlandaises pour les quatre. Le motif de cet emprunt ? Le temps limité : trois jours donnés à l'imprimeur pour fournir les nouveaux *timbres-taxe*. Nous ne savons si les trois jours ont été dépassés (c'est probable), le fait est que les timbres ne parurent que le 1^{er} avril 1881, quoique prévus par circulaire ministérielle du 4 mars, même année.

Nous maintenons les quatre variétés dans

l'ordre que nous avons donné en 1881 et qui est généralement adopté, quoiqu'il eût été plus rationnel de les numérotter d'après leur ordre d'émission, ce que nous n'avions pas remarqué à l'époque où nous en avons parlé pour la première fois :

La variété I est empruntée au 15 c. Indes-Néerland ;
 — II — — — — — 20 — — — — —
 — III — — — — — 10 — — — — — et Pays-Bas ;
 — IV — — — — — 5 — — — — —

Voici à quoi se reconnaissent les quatre variétés :

VARIÉTÉ I. — Cercle formé de 34 chaînons ;



Te betalen a une longueur de 14 1/4 mm ; *Port*, 12 mm ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancrure du fleuron de gauche et le *T* après l'échancrure du fleuron de droite.

VARIÉTÉ II. — Cercle de 33 chaînons ;

Te betalen a 15 mm et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancrure du fleuron de gauche et le *T* final juste à l'échancrure de droite.



VARIÉTÉ III. — Cercle perlé de 32 chaînons :



Te betalen a 14 1/2 mm et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence avant l'échancrure du fleuron gauche et le *T* devant celle du fleuron de droite.

VARIÉTÉ IV. — Cercle perlé de 37 chaînons :

Te betalen a 15 1/4 mm et *Port* 13 1/4 ; la lettre *P* (*Port*) commence presque avec le fleuron de gauche et le *T* est placé après l'échancrure du fleuron de droite.



Ce mot *Port* a les lettres exceptionnellement grasses.

Contrairement aux timbres de 1870, qui ont été imprimés sur planche formée de 200 clichés, ceux de 1881 l'ont été par l'assemblage d'un même nombre de clichés, également en galvano, mais isolés ; c'est ce qui fait que les variétés n'occupent pas toujours la même place, remplacées qu'elles sont par des clichés devenus defectueux ou qui ont été déplacés dans la manipulation des dits clichés.

On a procédé d'abord à l'impression de couleur, c'est-à-dire le cadre, pour finir par l'impression de la valeur centrale. Et voici ce que nous avons :

(Les numéros que nous donnons dans nos tableaux se rapportent aux variétés décrites plus haut.)

Tirage de mars 1881.

Valeurs : 1, 1 1/2, 2 1/2, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 gulden.

Planche A.

2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	1	3	1	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	2	3	2	3	3	2	2
2	2	3	1	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	1	1	2	2
2	2	3	3	3	1	1	1	2	2
2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
4	3	3	4	3	4	3	4	4	3
4	4	4	4	3	4	3	3	3	3
3	4	3	3	4	4	4	3	3	3

Timbres des Pays-Bas

(Suite, voir n° 442).

ESSAIS. Il en a été imprimé comme suit. Le 5 cent est du type de 1870 :

5 et 10 cent, brun, carmin, noir sur blanc	
5 et 10 — — — — — bleu	
5 et 10 — — — — — gris-fer	
5 et 10 — — — — — jaune	
5 et 10 — — — — — orange	
5 et 10 — — — — — rose	
5 et 10 — — — — — vert	
5 et 10 — — — — — chamois	

Tous ces timbres sont non dentelés. Quant à ceux connus piqués, ils datent de 1874 lorsqu'on imprima des *timbres-taxe* pour les Indes néerlandaises. Ils appartiennent donc à cette colonie, puisque c'est pour arrêter le choix des couleurs qu'ils ont été imprimés alors.

Dans le courant de l'année 1872 l'imprimerie de Harlem prépare deux valeurs qui lui sont commandées par l'Administration des postes. Celle-ci y renonce bientôt, quoique les planches fussent prêtes. Ces deux valeurs sont d'un seul et même type obtenu du 10 cent précédent, en y substituant le chiffre de la valeur.



Il en a été imprimé des essais, comme suit :

25 et 50 cent, carmin sur saumon	
25 et 50 — — — — — noir — — —	
25 et 50 — — — — — carmin — gris-fer	
25 et 50 — — — — — noir — — —	

Ce dernier a été imprimé sur les deux faces.

Une décision ministérielle augmente le nombre de valeurs de *timbres-taxe* dans les termes ci-après :

Circulaire n° 1131.

4 mars 1881.

ART. 11. Les timbres-taxe existants sont augmentés de différentes sortes nouvelles : il y aura donc à l'avenir des timbres-taxe de 1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20 et 25 cent et de 1 gulden.

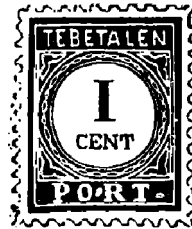
Le type actuel est maintenu.

Les *timbres-taxe* sont imprimés en bleu clair sur papier blanc. Ceux de 1 à 25 cents se distinguent par le chiffre indiquant le port dû, qui est imprimé en encre noire au milieu du timbre. Sur ceux de 1 gulden, la somme est indiquée en couleur rouge.

Tant que la provision durera, les sortes existantes de 5 et 10 cents seront d'ailleurs constamment employées.

Ne sachant quand les imprimeurs pourraient livrer ces timbres, la circulaire est muette sur la date d'émission qui est celle du 1^{er} avril 1881.

Emission du 1^{er} avril 1881



La série est composée de deux types, savoir :
1^{er} TYPE. Chiffre élzévirien suivi du mot *cent* dans un cadre semblable aux précédents de 1870 et imprimé en noir, par un second tirage.

2^e TYPE. Inscription sur deux lignes dans un même cadre, imprimée en rouge vif par un second tirage.

Il y a autant de compositions typographiques de la partie centrale qu'il y a de timbres à la feuille : il y a donc quelques petites variétés par le placement des chiffres ou lettres.

Gravés sur bois et imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc dans les ateliers de Harlem, piquure variée :

1^{er} TYPE.

1, 1 1/2, 2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, bleu, valeur en noir.

Les 5 et 10 cent n'ont paru qu'en juin 1887 (voir *Timbre-Poste*, n° 296).

2^e TYPE.

1 gulden, bleu, valeur en rouge vif.

Les feuilles comptent 200 timbres disposés par rangée horizontale de dix. On peut y rencontrer quatre variétés de type réparties en nombre inégal. Elles ont été obtenues en utilisant la gravure des *timbres-taxe* 5, 10, 15 et 20 cent, en emploi depuis 1870 dans les Pays-Bas pour les deux plus petites valeurs et depuis 1874-75 dans les Indes Néerlandaises pour les quatre. Le motif de cet emprunt? Le temps limité : trois jours donnés à l'imprimeur pour fournir les nouveaux *timbres-taxe*. Nous ne savons si les trois jours ont été dépassés (c'est probable), le fait est que les timbres ne parurent que le 1^{er} avril 1881, quoique prévus par circulaire ministérielle du 4 mars, même année.

Nous maintenons les quatre variétés dans

l'ordre que nous avons donné en 1881 et qui est généralement adopté, quoiqu'il eût été plus rationnel de les numéroter d'après leur ordre d'émission, ce que nous n'avions pas remarqué à l'époque où nous en avons parlé pour la première fois :

La variété I est empruntée au 15 c. Indes-Néerland.;
 — II — — — — — 20 — — — — —
 — III — — — — — 10 — — — — — et Pays-Bas;
 — IV — — — — — 5 — — — — —

Voici à quoi se reconnaissent les quatre variétés :

VARIÉTÉ I. — Cercle formé de 34 chaînons ;



Te betalen a une longueur de 14 1/4 mm ; *Port*, 12 mm ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancreure du fleuron de gauche et le *T* après l'échancreure du fleuron de droite.

VARIÉTÉ II. — Cercle de 33 chaînons ;

Te betalen a 15 mm et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence à l'échancreure du fleuron de gauche et le *T* final juste à l'échancreure de droite.



VARIÉTÉ III. — Cercle perlé de 32 chaînons :



Te betalen a 14 1/2 mm et *Port* 12 ; la lettre *P* (*Port*) commence avant l'échancreure du fleuron gauche et le *T* devant celle du fleuron de droite.

VARIÉTÉ IV. — Cercle perlé de 37 chaînons :

Te betalen a 15 1/4 mm et *Port* 13 1/4 ; la lettre *P* (*Port*) commence presque avec le fleuron de gauche et le *T* est placé après l'échancreure du fleuron de droite.



Ce mot *Port* a les lettres exceptionnellement grasses.

Contrairement aux timbres de 1870, qui ont été imprimés sur planche formée de 200 clichés, ceux de 1881 l'ont été par l'assemblage d'un même nombre de clichés, également en galvano, mais isolés ; c'est ce qui fait que les variétés n'occupent pas toujours la même place, remplacées qu'elles sont par des clichés devenus défectueux ou qui ont été déplacés dans la manipulation des dits clichés.

On a procédé d'abord à l'impression de couleur, c'est-à-dire le cadre, pour finir par l'impression de la valeur centrale. Et voici ce que nous avons :

(Les numéros que nous donnons dans nos tableaux se rapportent aux variétés décrites plus haut.)

Tirage de mars 1881.

Valeurs : 1, 1 1/2, 2 1/2, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 guilder.

Planche A.

2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	1	3	1	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	2	3	2	3	3	2	2
2	2	3	1	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	1	1	2	2
2	2	3	3	3	1	1	1	2	2
2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
4	3	3	4	3	4	3	4	4	3
4	4	4	4	3	4	3	3	3	3
3	4	3	3	4	4	4	3	3	3

De la planche A, les 1, 15, 20 et 25 cent, que nous signalons, n'ont pas été rencontrés; nous pouvons certifier que ces valeurs existent, livrées qu'elles ont été avec toutes les autres, pour satisfaire aux besoins de la poste.

Du reste, le tirage des *timbres-taxe* hollandais était à peine terminé que l'on procédait, sur la même planche, au tirage des *timbres-taxe* des Indes néerlandaises parus en 1882 pour les 2 1/2, 40 et 75 cent, valeurs devenues nécessaires et en même temps pour le 20 cent qui était presque épuisé.

Récapitulation :	1 ^{re} variété :	44	timbres
	2 ^e	43	—
	3 ^e	99	—
	4 ^e	14	—
		200	—

L'assortiment des timbres ayant été restreint on procéda quelques mois après à un nouveau tirage, moins le 1 gulden, valeur peu usitée, dont il n'en fut imprimé qu'en mars et septembre 1884, sans changement de la planche B.

Tirages de septembre (?) 1884 et 1881.

Planche B.

(Planche A modifiée).

Valeurs : 1, 1 1/2, 2 1/2, 12 1/2, 15, 20, 25 cent, 1 gulden.

Les 1 1/2 et 12 1/2 cent n'ont pas été rencontrés sur la planche B, mais ils existent.

Cette planche B est semblable à la planche A, sauf une rangée où le 17^e timbre (4^e de la 18^e rangée horizontale) appartient à la 4^e variété (1) et se trouve par conséquent ainsi :

4	3	3	3	3	4	3	4	4	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Récapitulation :	1 ^{re} variété :	44	timbres
	2 ^e	43	—
	3 ^e	100	—
	4 ^e	13	—
		200	—

Après l'impression des *timbres-taxe* des Pays-Bas, on s'est servi de la planche B, pour certaines valeurs des Indes néerlandaises. Les 5 et 75 cent ont été vus, mais les 10 et 15 cent doivent également exister.

Le 2 1/2 cent, nécessaire en 1882 pour les Indes, n'existe que dans la planche A. Nous y voyons la preuve que l'ordre des planches que nous donnons est exact.

Dans le courant de 1885, il fallut imprimer des timbres 50 cent pour les Indes néerlandaises. La planche B subit une modification à la 3^e rangée et on supprime dix des 4^e variété aux trois dernières rangées.

Dans les premiers mois de cette dernière année (1886) il fallut, pour les Pays-Bas, un réassortiment de 25 cent et vers la fin de l'année, pourvoir au remplacement des 5 et 10 cent de 1870 qui commençaient à s'épuiser. Le tirage

de ces trois valeurs eut lieu sur la planche ayant servi à l'impression des Surinam que nous appellerons, planche C.

Tirages de mars (?) 1886 et fin 1886

Valeurs : 5, 10, 25 cent

Planche C

(Planche B modifiée)

2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	3	1	3	1	3	2	2
2	2	3	3	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	3	3	2	2
2	2	3	2	3	2	3	3	2	2
2	2	3	1	3	3	3	3	2	2
2	2	1	3	3	3	1	1	2	2
2	2	3	3	3	1	1	1	2	2
2	2	1	1	1	1	1	1	2	2
3	3	3	1	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	1	2	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	1
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	4	4	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	4	3	3	3	3

Récapitulation :	1 ^{re} variété :	44	timbres
	2 ^e	43	—
	3 ^e	110	—
	4 ^e	3	—
		200	—

(1) Pour la facilité du contrôle, nous indiquons ici, et par la suite, en chiffres gras, les timbres qui diffèrent de la planche précédente.

Après avoir servi à l'impression de diverses valeurs pour les Indes néerlandaises, la planche c subit une nouvelle manipulation.

Tirage de commencement 1887 à fin 1888

Valeurs : 2 1/2, 5, 10, 12 1/2 cent

Planche D

(Planche C modifiée presque entièrement)

2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
2	2	2	2	2	2	2	2	3	3
1	3	1	3	3	3	3	1	3	1
1	1	1	1	1	3	1	1	3	3
3	3	1	3	1	1	2	3	1	3
1	1	3	3	1	3	3	3	1	1
3	3	3	3	3	3	3	1	3	1
3	3	3	1	3	3	3	3	1	3
3	1	1	3	3	3	1	3	3	3
1	3	1	3	3	3	3	3	2	3
3	3	3	3	1	1	3	3	3	3
3	3	3	3	2	1	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	1	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
1	1	1	1	1	3	3	3	3	3
4	3	3	3	3	4	3	4	4	3
4	4	4	4	3	4	3	3	3	3
3	4	3	3	4	4	4	3	3	3

Ce qui nous donne
 1^{re} variété : 38 timbres
 2^e — — 19 —
 3^e — — 130 —
 4^e — — 13 —
 —————
 200 —

L'administration des postes ayant réclamé des *timbres-taxe* à 1 gulden, on en imprime dans un des derniers mois de l'année 1888, et c'est à cette occasion que nous avons de nouveaux changements à la planche d. Elle reste en service jusqu'au milieu de 1890, ce qui nous permet d'avoir diverses valeurs des *timbres-taxe* des Indes néerlandaises et des demi-feuilles de 100 (haut et bas) Surinam et Curaçao.

C'est à partir de la planche e que nous avons des feuilles dépourvues complètement de 4^e variété. (A continuer.)

Combinaisons financières du Brésil

Nous avons rapporté, il y a peu de temps, les difficultés que nous avons eues avec la douane française, qui, heureusement pour nous, n'ont eu d'autre résultat que de montrer la bêtise de ceux qui sont chargés des intérêts de la France. Aujourd'hui, il nous arrive un autre désagrément dont pourront tirer profit nos confrères.

En juillet dernier nous retournions, à un de nos correspondants, une partie de timbres qu'il avait eu l'obligeance de nous adresser, croyant nous être agréable. Qu'on juge de notre surprise en recevant ces jours-ci, du dit correspondant, la pièce ci-après :

Exercice de 1899.

ADMINISTRATION DES POSTES DU DISTRICT FÉDÉRAL
 ET
 ÉTAT DE RIO DE JANEIRO.
 6^e section.

Taxe appliquée conformément à l'art. 352 du règlement du 10 avril 1891.

Nature de l'objet : Lettre.
 N° du registre : 766.
 Provenance : Belgique.
 Expéditeur : J. B. Moens.
 Destinataire : A. Mascarenhas.
 Valeur contenue : Reïs 291750 en timbres-poste.
 Amende 25 % : Cinquante-sept mille neuf cent vingt-huit reïs.

6^e section, 25 août 1899.

Le chef :
 TRAMARO AUGUSTO DOS SANTOS.

J'ai reçu la somme de taxe mentionnée ci-dessus.
 Trésorerie de l'Administration des Postes du District fédéral, 25 août 1899.

Pour le Trésorier :
 I. MAIA.

La conclusion de cette amende est que les valeurs brésiliennes ne sont bonnes que pour

l'exportation ou l'exploitation, comme on voudra. Preuve que ces valeurs ne valent pas grand'chose, c'est qu'on préfère recevoir 25 % comptant plutôt que de confisquer des timbres émis par le gouvernement !

Voilà, en tous cas, des procédés dignes de Cartouche et Mandrin, qui nous mettent en perte de plus de 75 fr.

A propos de la piqûre des timbres

Nous recevons la lettre suivante :

Montmorency, le 15 octobre 1899.

Cher Monsieur,

Vous avez dû certainement être souvent, comme moi, embarrassé à la lecture d'articles philatéliques dans lesquels il s'agit de timbres dont la dentelure horizontale n'a pas le même calibre que la dentelure verticale, 13 1/2 x 14, par exemple, pour savoir lequel des deux chiffres s'applique à la dentelure verticale et lequel à la dentelure horizontale.

Je sais bien que, d'après la règle posée par le Dr Legendre, c'est la dentelure verticale qui doit être mentionnée en premier, mais bien des auteurs dérogent à cette règle et comme ils oublient souvent d'indiquer en tête de leurs articles quelle règle ils ont adoptée, le lecteur est exposé à des confusions.

J'ai pensé que, pour remédier à cet état de choses, il suffirait de désigner par la lettre V la dentelure verticale et par la lettre H la dentelure horizontale. Un timbre dentelé 14 verticalement et 13 1/2 horizontalement serait décrit indifféremment par la notation,

14 V x 13 1/2 H ou 13 1/2 H x 14 V

sans aucune ambiguïté possible.

Si vous et vos confrères de la grande presse philatélique voulez bien donner votre appui à cette petite réforme, qui me paraît présenter quelque intérêt, je vous serais fort reconnaissant.

Veuillez agréer, cher M. , etc.

A. SCHÖLLER.

La demande de M. Schöller est trop juste pour ne pas être accueillie favorablement par tout le monde. Pour simplifier la chose, nous annoncerons pour notre part, en tête de chaque numéro, que nos mesures se rapportent au côté vertical.

Réimpressions des timbres du Portugal et de ses colonies.

La première réimpression date de 1864. Nous la mettions en vente dès le mois d'avril ; elle doit donc, suivant nous, avoir été faite dans les premiers mois de 1864, peut-être en mars. Elle se résume dans les quatre timbres de juillet 1853.



La gomme est blanche, ainsi que le papier ; primitivement la gomme était brune et le papier moins blanc.

Le 5 reis a la couleur uniforme chocolat au lieu d'être brun-rouge ; il appartient au

type retouché et présente certaines déficiences, entre autres au cou et au menton ; la bouche est plus entr'ouverte ; la boucle inférieure, sous le chignon, n'existe plus ; il ne reste que la mèche supérieure ; les ornements des angles paraissent différents par leur empâtement. Montre le plus souvent les lettres : F. B. F. sur la tranche du cou ;

Le 25 reis a la teinte uniforme bleue et non toutes les variétés de nuances comme les timbres authentiques. Montre toujours les lettres : F. B. F. comme les timbres vrais ;

Le 50 reis rappelle assez bien le timbre authentique par la teinte vert-jaune pâle et vif, mais non par le papier. Il a un défaut qui peut le faire reconnaître : c'est le filet du cadre qui est interrompu ou cassé, à la partie droite supérieure, au-dessus du dernier O de *Correos*.

N'a jamais les lettres F. B. F., comme du reste la plupart des originaux.

Le 100 reis a la teinte moins mauve et le papier pour le reconnaître. Il n'a pas les lettres : F. B. F., ce que n'ont souvent pas les timbres vrais :

2^e type : 5 reis, chocolat foncé

25 — bleu

50 — vert-jaune, pâle

100 — lilas

Une seconde réimpression a été faite en 1885 à l'occasion du Congrès de l'Union postale universelle à Lisbonne. Elle comprend tous les émissions jusqu'à cette date, mais elle est caractéristique par le papier d'un blanc mat, assez épais et l'absence de gomme. Il est cependant des exemplaires qui se présentent gommés officiellement, dit-on. Cette gomme varie souvent de teinte et d'épaisseur, ce qui nous fait douter de son authenticité.

Au début, les réimpressions ont été délivrées telles qu'elles ont été imprimées.

A une époque qu'on n'a pu nous préciser, il a été ajouté, un trait à l'encre noire.

Enfin, en 3^e lieu, on a frappé les réimpressions du mot : *Specimen* ou *prova* en petites capitales noires. On nous affirme que des séries entières existent ainsi, tant pour le Portugal que pour ses colonies. Nous n'avons pu contrôler ce renseignement.

Emission de 1853. — Les déficiences de la bouche, du menton et du cou ont disparu au



5 reis. La boucle, sous le chignon, légèrement raccourcie, est confondue avec les cheveux et, par ce fait, paraît avoir été entièrement supprimée. Pas de lettres sur la tranche du cou. Couleur chocolat et brun pâle ;

Le 25 reis est d'un bleu terne ; son papier blanc mat ; le manque absolu de lettres sur la tranche du cou le fait facilement reconnaître :

Le 50 reis a toujours le même défaut dont nous avons parlé, au cadre supérieur. Il est imprimé en vert pré et sans lettres : P. B. F. sur le cou ;

Le 100 reis a la teinte lilas-mauve et son papier blanc mat pour le distinguer :

- 5 reis, chocolat, brun pâle
- 25 — bleu terne
- 50 — vert pré
- 100 — lilas-mauve

(A continuer.)

CHRONIQUE FISCALE

ARGENTINE (République)



Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-contre qui sert à payer les droits sur l'importation des tabacs. Il nous semble qu'on abuse un peu de toutes ces espèces de timbres.

Dans le cas actuel, il s'agit, d'après l'inscription, d'une valeur additionnelle ! :

5 centavos, vermillon sur blanc, non dentelé

BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Annoncé par le *Stamps* une émission nouvelle de timbres, valeur en heller et couronne.

La dimension, l'arrangement et le papier sont ceux du *Stempelmarke* d'Autriche 1898, dit notre confrère anglais.

« Au centre, un écusson surmonté de trois fleurs de lis portant un bras saisissant un cimier. Le cercle qui entoure porte une inscription en caractères latins et slavons *Bos — Herg — Biljey*. La monnaie en ces deux caractères paraît à chaque côté du chiffre de la valeur et en chiffres tures, en cercles ornements des deux côtés du cercle central. Au-dessous du

dessin central est une inscription en ture et la date sur le cartouche à la base est 1899. »

Piqués 12 1/2 et 13 1/2 et 12 1/2 :

2 heller, bleu,	bord bleu
4 — — —	magenta
6 — — —	vert
8 — — —	brun-jaune
10 — — —	sauge
14 — magenta —	bleu
20 — — —	magenta
26 — — —	vert
30 — — —	brun-jaune
38 — — —	sauge
40 — vert — —	bleu
50 — — —	magenta
60 — — —	vert
64 — — —	brun-jaune
80 — — —	sauge
1 krone, bleu —	bleu

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE

Au nouveau type, reproduit n° 438, il nous arrive :

- 1 penny, lilas, valeur en carmin
- 3 shillings — — noir

Et à l'ancien type 1864, il est annoncé par le *Stamps*, filagramme ancre :

- 3 shillings, bleu
- 10 — vert

CÔTES DU NIGER

Le timbre-poste de 10 shillings 1898 est signalé par la *Revue Phil. Française* comme portant la surcharge : *Consular*, en petites majuscules rouges :

- 10 shillings, violet, surch. rouge

HAWAII

Du type reproduit n° 439, il existerait :

- 50 centavos, violet

HONDURAS BRITANNIQUE

Les 25 et 50 cents sont arrivés avec la surcharge : *Revenue* en noir :

- 25 cents brun-rouge et vert, surch. noire
- 50 — sur 1 sh. gris, — —

MALTE



Voici en quoi consiste la surcharge *Revenue* dont d'un timbre-poste on a fait un fiscal.

MEXIQUE

SAN LUIS POTOSI : Nous apprenons par le *Stamps* l'existence de timbres décrits comme suit :

« Ressemble aux premiers *contribucion fede-*

cal avec numéro au verso. Le dessin principal est un tailleur de pierres à l'œuvre avec outils, parties d'une colonne cannelée, etc., etc., enfermé dans un ovale à doubles lignes : « *contribucion del 10 por 100 adicional para mejoras materiales* » au-dessus de cette inscription, un centavo et au-dessous : *De l'Estado de San Luis Potosi*. De chaque côté est le chiffre et dans un cercle placé sous une étoile. Cadre en fer à cheval, le tout enfermé dans un rectangle à simple ligne.

Lithographié sur papier blanc uni, non dentelé.

1 centavo, jaune

PARAGUAY



L'Ami des Timbres nous fait connaître le type d'une série fiscale en cours actuellement. Au centre, les armoiries dans un ovale; au-dessus: *Republica del Paraguay*; au-dessous, un chiffre sur unécu et *centavo* de chaque côté; plus bas, la valeur en lettres.

Papier blanc, piqué
1112:

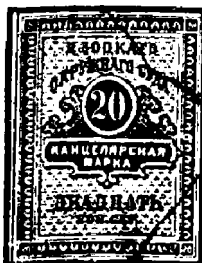
1 centavo, brun, valeur en noir
2 centavos, ardoise — —
10 — vert-bleu — —

QUETTA

Nous avons signalé en son temps le 1 annas violet des Indes anglaises *Court fee*, surchargé: *Quetta* en noir. Le *Stamps* ajoute une autre valeur, 8 annas, ce qui fait présumer que toute la série existe:

8 annas, violet, surch. noir

PLOTZK



RUSSIE

Au type ci-contre nous apprenons qu'il existe, indépendamment des 10 et 20 kop, que nous avons catalogués, une troisième valeur de timbres judiciaires qui est renseignée par le *Stamps*:

30 kopecks, noir et rouge

Moscov (*Municipalité de*). — Le même con-

frère nous apprend que les timbres de passeports suivants, du type ci-contre, ont l'impression de couleur sur papier blanc, et le fond composé de réseaux de la couleur du timbre. Notre confrère ne parle pas de la piqure:



15 kopecks, brun, piqué (?)
20 — vert — —
40 — carmin — —

SUISSE

BERNE. — Vu par l'Ami des Timbres, de l'émission 1872, avec impression sur les deux faces: 2 rappen, vert-jaune, verso vert-olive-pâle

WURTEMBERG

M. Treichel nous écrit pour nous dire qu'il possède de nouveaux timbres *mohelmesse* 3, 5, 6, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50 et 60 pfennig, imprimés en bleu sur blanc et piqués. Les trois plus hautes valeurs sont d'un type moins grand. Voici une nouvelle qui n'est pas bien compromettante par ses détails.

ZANZIBAR

Signalé par le *Stamps* un 8 annas de la série « *Special Stamps* », type reproduit dans notre n° 223 du *Fiscal*:

8 annas, bleu, surch. noir

NÉCROLOGIE

Mort de M. W.-A.-S. Westoby

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons, avec un grand regret, la mort de M. W.-A.-S. Westoby, un des plus anciens philatélistes anglais et un des plus connus de nos écrivains philatélistes. D'une courte biographie, qui a paru dans le *Philatelic Record*, nous apprenons qu'il naquit en 1815, mais qu'à l'âge avancé qu'il avait atteint, il n'avait pas abandonné ses travaux; dans sa 55^e année il était encore plein d'enthousiasme pour ses recherches favorites. Il fit son éducation à

Trinity College, à Cambridge, où il prit son diplôme de bachelier en 1839 (*master of arts*). Sa carrière de collectionneur paraît avoir commencé en 1861 ou 1862; il devint bientôt un membre très important de ce petit corps de savants timbrophiles, entièrement versé dans l'histoire de la philatélie, qui posa les premiers jalons de la timbrophilie moderne. M. Westoby était un de ceux qui, dès le premier abord, reconnut qu'un timbre n'était pas nécessairement un petit morceau de papier sale, mais qu'on doit le considérer comme un spécimen de gravure ou d'impression, et ainsi le collectionner dans les meilleures conditions possibles et en toutes les variétés d'impression, de papier, etc. Il reconnut cela à une époque où pour 99 collectionneurs sur 100 un timbre était un timbre, quelque petite que fût la quantité qui en restait et un exemplaire oblitéré un peu plus qu'un neuf, et il vécut pour voir les principes, défendus par lui, adoptés par tous les savants philatélistes.

Sous le pseudonyme d'un « collectionneur parisien », M. Westoby collabora à plusieurs des premiers journaux et revues: ses articles étaient réellement remarquables par l'excellence du style qui caractérisait toutes ses œuvres littéraires; quelques lettres écrites par occasion sur des sujets intéressants ont paru de temps en temps sous sa signature, et, durant les derniers mois, une très remarquable série d'articles sur les « timbres-poste adhésifs d'Europe », par M. W.-A. Westoby, a été publiée dans *The Philatelist's Supplement to the Bazaar* (et depuis séparément), mais une grande partie de son ouvrage, se rapportant à notre littérature périodique, a été entièrement anonyme. A la fin de 1878, M. Overy Teylor fut obligé, par le mauvais état de sa santé, à cesser d'éditer la *Monthly Circular*, de MM. Alfred Smith et Cie. On demanda à M. Westoby d'entreprendre cette tâche et nous croyons ne pas nous tromper en disant qu'il a continué ce travail sans interruption depuis, rédigeant régulièrement une chronique mensuelle des nouvelles émissions sur des sujets d'intérêt philatélique.

De décembre 1885 à juin 1890, et de nouveau de janvier 1892 à décembre 1895, une période de 10 ans, avec une interruption de 18 mois, il édita le *Philatelic Record* avec un succès remarquable.

Mais, c'est par ses études des émissions pos-

tales de notre pays que le nom de M. Westoby sera constamment rappelé au souvenir de tous les pays. Le livre sur la *Grande-Bretagne*, de 1881, que nous rapportons tous à « Philbrick et Westoby », fut le premier ouvrage de quelque importance, publié par la *London Phil. Society* et quoique, en tant que livre de référence, il ait sans aucun doute été surpassé par le plus récent ouvrage de M. Wright et Creeke, il reste non surpassé dans sa méthode d'arrangement et comme morceau de littérature philatélique à cause du très grand crédit de leurs deux auteurs. Depuis l'apparition de ce livre, M. Westoby n'a pas cessé d'accumuler des renseignements au sujet des timbres-poste britanniques de toutes les sortes. En 1890 il produisit, en célébration du jubilé de l'affranchissement penny, *A Descriptive Catalogue of all the Postage Stamps of the United Kingdom of Great Britain and Ireland issued during fifty years*, un manuel très utile, si nous pouvons nous exprimer ainsi, pour nos émissions postales pendant cette période: il travailla en ces derniers temps, en collaboration avec son ami le juge Philbrick, à une seconde édition de leur premier livre, le continuant jusque maintenant et y ajoutant, nous croyons, une quantité de nouvelles informations, non seulement sur les timbres adhésifs, mais aussi sur les enveloppes timbrées et autres objets de papeterie qui sont si négligés par les philatélistes de l'heure actuelle.

Notre vieil ami est mort le 14 octobre passé sous le harnais, peut-on dire, courbé sous le poids des années, souffrant quelque peu d'infirmités physiques, mais avec ses facultés mentales bien conservées, son enthousiasme philatélique non diminué.

Tous ceux qui l'ont approché garderont de lui le meilleur souvenir à cause de sa science philatélique et aussi de l'affabilité et de la courtoisie qu'il témoigna à chacun.

ED. B. EVANS.

A PARTIR DU 1^{er} NOVEMBRE 1899

LIQUIDATION GÉNÉRALE

de tous les timbres-poste, télégraphes, enveloppes, bandes,
cartes, mandats, fiscaux,

en un mot, tout ce qui constitue le fond de commerce de la Maison

J. B. MOENS

42, RUE DE FLORENCE, 42

BRUXELLES

Pour les commandes du prix net de 100 francs et plus :

de l'une ou l'autre des catégories ci-après et non des trois catégories réunies,
il est accordé une remise :

CATÉGORIE A : 20 % sur les timbres-poste, télégraphes, etc. ; 50 % sur les ruraux de Russie ;

— B : 50 % sur les enveloppes, bandes, cartes, mandats ;

— C : 50 % sur les fiscaux.

Cette remise est réduite de moitié pour les commandes de 50 à 99 francs : elle est supprimée complètement pour les achats de moins de 50 francs.

Pour les commandes du prix net de 500 francs et plus :

Indépendamment des remises plus haut, il sera accordé :

Une surremise de 10 % et comme prime, notre catalogue en 3 volumes in 8°, qui représente les trois catégories dont il est question plus haut.

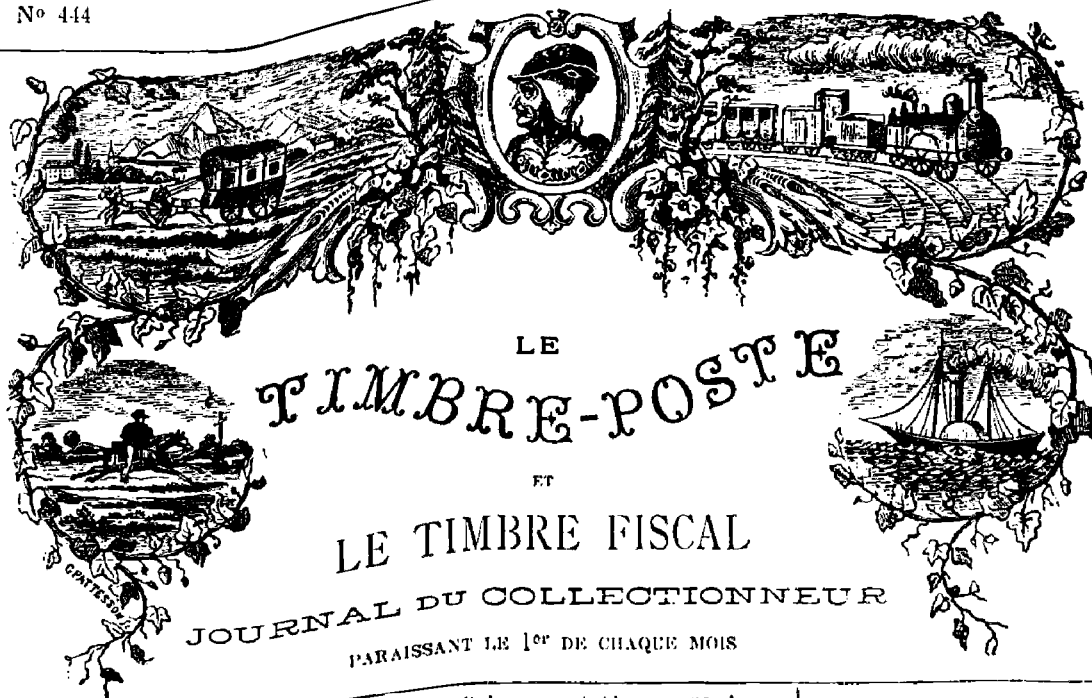
Pour les personnes qui posséderaient déjà notre catalogue, il leur sera facultatif de prendre la contrevaletur (fr. 20) en ouvrages de la bibliothèque timbrologique.

TOUTE AUTRE COMBINAISON EST IMPOSSIBLE.

Il est entendu que le port des enveloppes, bandes, cartes, mandats reste, comme autrefois, à la charge de l'acheteur.

Les commandes seront expédiées suivant l'ordre de réception.

Il ne sera pas répondu aux demandes non accompagnées du montant.



TOUT ABONNEMENT
payable d'avance, est pour une
année et date du 1^{er} janvier
Prix uniforme pour tous pays fr. 6.00
Le numéro » 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

On peut s'abonner aussi chez
M. F. J. LAURE, Main St 201,
WORCESTER (Mass.) Etats-
Unis, qui fournira tous les
ouvrages que nous avons
publiés.

AVIS IMPORTANT

L'heure de la retraite ayant sonné pour nous, nous sommes obligé, bien à regret, d'abandonner le commerce de timbres et mettre en liquidation le stock considérable que nous avons réuni et qui constitue notre fond de commerce.

Pour terminer promptement cette liquidation, nous avons pensé qu'il fallait faire des sacrifices. Nous offrons donc aujourd'hui tous nos timbres à des conditions exceptionnelles de bon marché. On trouvera à la dernière page de ce numéro les conditions de vente dont voudront certainement profiter nos acheteurs.

Quant au « Timbre-Poste », son sort étant lié intimement au nôtre, il partage notre bonne et notre mauvaise fortune. Il continuera à paraître comme par le passé jusqu'à ce que la liquidation soit entièrement terminée. Nous engageons donc ceux de nos lecteurs qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement pour 1900, de bien vouloir nous en faire part et joindre à leur demande le montant, fr. 6.00, tous les abonnements expirant avec le présent numéro.

Nous espérons que nos correspondants et amis voudront bien continuer plus que jamais à nous tenir au courant de toutes les émissions nouvelles et de ce qui peut intéresser la timbrophilie.

Nous les en remercions à l'avance.

J.-B. MOENS.

CHRONIQUE POSTALE (1)

ALLEMAGNE (Empire)



De nouveaux timbres doivent paraître le 1^{er} janvier prochain. Il y en a différents types.

Le premier représente une Germania cuirassée tournée vers la gauche et ayant la couronne impériale sous laquelle les cheveux flottent jusque sur les épaules. La main droite repose sur la poignée d'une épée et tient une branche d'oliviers. L'artiste n'a pas trouvé place pour l'énomination de la valeur. Il y a simplement le mot : *Reichspost*, en bas, et des chiffres dans les angles supérieurs.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

3	pfennig.	brun
5	—	vert
10	—	carmin
20	—	outremer

Les valeurs suivantes sont imprimées en deux couleurs :

25	pfennig.	noir, cadre orange sur jaune
30	—	— — — — — chamois
40	—	— — — — — carmin — blanc
50	—	— — — — — violet — chamois
80	—	— — — — — carmin — rougeâtre

Il y aura encore des timbres à 1, 2, 3 et 5 marks, tous de type différent.

Le 1 mark représente la Poste Impériale de



Berlin dans un cadre oblong suivant le facsimile ci-contre.

L'inscription est celle du précédent, c'est-à-dire : *Reichspost* en bas ;

mais il y a en plus : *Reichspostamt in Berlin* en haut ; *1 mark* dans les angles supérieurs.

A été exécuté dans les ateliers de gravure de l'imprimerie impériale, ainsi que le type Germania :

1 mark, carmin

Le 2 marks, dont nous n'avons pu obtenir jusqu'ici un spécimen, pas plus que des autres valeurs à 3 et 5 marks, a son dessin emprunté

au tableau de Antoine von Werner, représentant la fête de la Victoire du Nord et du Sud de l'Allemagne : deux héros de l'ancienne Germanie enterrent le mal héréditaire de la race allemande, la vieille querelle ; au-dessus d'eux plane la déesse de la Victoire dans sa lumineuse beauté. Elle tient dans la main droite, qu'elle lève, la couronne impériale conquise. Dans le fond s'élèvent les montagnes du sud de l'Allemagne ; à gauche s'étend la mer du Nord de laquelle émerge l'île de Rugen : le symbole de l'Allemagne unie des rochers à la mer.

Les 3 et 5 marks sont empruntés aux tableaux de N. Pape. La première de ces valeurs représente l'inauguration du monument de l'empereur Guillaume 1^{er} à Berlin. L'inscription se borne à : *1797 — 22 mars 1897*.

Le 5 marks fête l'anniversaire de la reconstitution de l'Empire. On a choisi le moment où l'Empereur pose la main droite sur le drapeau du 1^{er} régiment de la garde et termine le discours qu'il adresse aux princes et aux représentants du peuple par ces mots : *Un seul Empire, un seul peuple, un seul Dieu!* La gravure ne contient pas moins de 51 figures.

Les timbres de hautes valeurs, 2, 3 et 5 marks, sont gravés sur cuivre. Ils ont été faits par le professeur Wilhelm Rose, le président de la section chalcographique de l'imprimerie impériale. Il est fort probable qu'ils ne verront pas le jour avant le mois d'avril prochain :

2	marks,	bleu
3	—	violet
5	—	carmin, cadre noir

Ces hautes valeurs ont été nécessitées par suite de l'accroissement considérable des transports par paquebots et par l'extension de ceux-ci sur de nouveaux territoires étrangers.

Le *Reichsanzeiger* dit que le buste de la Germania a été choisi pour créer des difficultés à la contrefaçon, les timbres actuels à l'aigle impérial, trop faciles à imiter, l'ayant été par différents faussaires.

La nouvelle émission n'aura lieu qu'au fur et à mesure de l'épuisement des quantités imprimées à l'ancien type.

Malgré la beauté des timbres, la Bavière et le Wurtemberg n'ont pas voulu renoncer aux leurs. Ils ont préféré conserver leur autonomie postale.

On espère, en avril prochain, émettre des timbres pour toutes les colonies et protectorats

(1) Toutes les piqures sont indiquées du côté vertical ; lorsqu'elles sont indiquées doubles la dernière est horizontale.

allemands. Ils représenteront un bateau filant à toute vapeur.

L'I. B. J. parle d'un nouveau mandat qui sera mis en usage en janvier 1900. Il donnera la nomenclature des taxes, ce qui le distinguera des mandats précédents.

Notre confrère ne dit pas si le timbre est à l'effigie de la Germania ou s'il est aux armes de l'Empire :

20 pfennig, bleu sur rose

ARGENTINE (République)



Le 12 octobre dernier a donné le jour à une série de timbres composée de quinze valeurs d'un type uniforme représentant une femme assise symbolisant la République et appuyée sur l'écu aux armoiries du pays ; à l'horizon, un soleil levant ; en haut : *Republica Argentina* ; en bas, la valeur.

Les timbres en centavos ont la dimension 18 × 23 mm, tandis que ceux en pesos ont 18 × 31 mm. Ces derniers ont l'inscription supérieure sur deux lignes et un chiffre à gauche, tandis que les timbres en centavos ont l'inscription sur une ligne et les chiffres en bas, de chaque côté.

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme soleil, piqués 11 1/2 et 12 :

1 2 centavo, bistre
1 — vert pâle
2 centavos, indigo
5 — carmin
10 — vert-bleu
12 — bleu ciel
16 — orange
20 — carmin-brun
21 — violet
30 — rose
50 — bleu de Prusse
1 peso, bleu et noir
5 pesos, orange —
10 — vert —
20 — rouge —

C'est à l'initiative du Directeur général des Postes que le changement des timbres a eu lieu. Il paraît qu'il y avait de graves inconvénients d'avoir des types différents. On a donc adopté un dessin uniforme dont l'exécution laisse énormément à désirer. Ce sont bien là

des produits médiocres de la Compagnie des billets de banque de Buenos-Ayres.

A l'occasion de cette émission a paru l'avis suivant de la Direction générale des Postes :

ARTICLE PREMIER. — Une nouvelle émission de valeurs postales destinées au service est autorisée et sera mise en circulation le 12 courant.

La gravure sur acier représentera la République assise, le bras droit appuyé sur l'écusson national et pour fond le Rio de la Plata et un soleil levant, dans la partie supérieure l'inscription : *Republica Argentina*. Le papier de ces timbres devra porter au verso (?) un soleil en filagramme.

ART. II. — La valeur de ces timbres sera de 1/2, 1, 2, 5, 10, 12, 16, 20, 24, 30 et 50 centavos ; ils seront imprimés en une seule teinte et porteront dans les angles inférieurs la valeur en chiffres et au milieu le mot *centavos*.

Les timbres de 1, 5, 10 et 20 piastres seront imprimés en deux couleurs ; ils porteront la valeur dans l'angle supérieur gauche en chiffres et en lettres dans le bas.

ART. III. — On emploiera pour les timbres les couleurs suivantes :

(Nous les avons déjà données.)

ART. IV. — Les timbres actuellement en circulation seront encore employés dans tous les bureaux jusqu'à complet épuisement de l'émission.

ART. V. — La section administrative adoptera les mesures nécessaires pour l'accomplissement de cette résolution, etc., etc.

BAVIÈRE

Les cartes à 3 pfennig et avec réponse portent le millésime 99 :

3 pfennig, brun
313 — —

BELGIQUE

Les nouvelles du 10 centimes carmin se contredisent chaque jour. Ce timbre, affirmait-on, était imprimé et il n'attendait qu'une occasion favorable pour faire son apparition. Voilà maintenant qu'on n'est pas moins affirmatif pour nous dire que, non seulement ce timbre n'a pas été imprimé en carmin, mais qu'il ne le sera pas. Le peintre Omer Dierickx, professeur à l'Académie de Louvain, aurait fourni un dessin à l'effigie du Roi qui serait d'une ressemblance frappante et d'une simplicité remarquable.

Quant à la souche, elle pourrait bien être maintenue si, comme on l'annonce, le père Boom reprenait sa place où se trouve toujours son chapeau. Espérons qu'on le laissera à ses prières.

BRÉSIL

Le 50 reis existe avec la piqure 6 :

50 reis bleu foncé et bleu pâle

L'I. B. J. annonce le 700 reis, timbre de jour-

naux, comme ayant reçu par erreur la surcharge : 700 — 1898 — 700 en vert :

700 reis sur 700 reis, jaune, surch. verte

Au type des autres *taxes* en cours, il a paru :

300 reis, bleu

Le ministre des Travaux publics, Postes et Télégraphes vient d'autoriser la Direction des Postes à faire rentrer les timbres de 200, 100 et 50 reis, afin de les remplacer par d'autres, d'accord avec la convention de Washington. Donc en bleu, rouge et vert.

On ne dit pas si les timbres seront simplement changés de couleur ou s'ils auront leurs types modifiés.

CEYLAN



Les timbres provisoires à 1 rup. 50 cents ont été remplacés par le type ci-contre.

Au centre d'un ovale, la reine Victoria tournée à gauche; cadre extérieur en losange renfermé dans un rectangle ayant en haut,

sur un cartouche horizontal : *Ceylon Postage*; en bas, la valeur en toutes lettres; ornements entre le losange et le cadre.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigranne CC et couronne, piqués 14 :

1 rupee 50 cents, rose
2 rupees 25 — bleu foncé

M. Forbin nous signale au type des télégraphes 1892 :

25 cents, bleu foncé

L'exemplaire vu par notre correspondant est oblitéré : 1-12-97.



CHINE RUSSE

Voici la reproduction de la surcharge sur les timbres russes employés en Chine.

COCHIN

Aux enveloppes signalées en septembre dernier, il nous faut ajouter :

1 puttan, rouge

COLONIES NÉERLANDAISES

Les timbres des Pays-Bas, dernier type, ont été surchargés de la valeur et du nom de la

colonie. Nous les reproduirons le mois prochain.

COOK (iles)

Nous trouvons annoncé par *The Austr. Phil.* le 1/2 penny dans les variétés ci-après :

One half penny, ponctué ;
One half penny, en double surcharge

DOMINICAINE (République)

Pour les amateurs de timbres commémoratifs, voici trois nouvelles valeurs qui viennent d'arriver.



Le 1 centavo, comme nous l'avons déjà dit, nous fait voir Mendez y Fies-

co faisant le voyage de la Jamaïque à Saint-Domingue; le cadre est oblong et porte en haut l'inscription : *Republica Dominicana*; en bas : *Travesia Mendez y Fiesco de Jamaica a Santa Domingo*; dans les angles, un chiffre; sur les côtés : *un centavo*.

Le 2 centavos est tout simplement le soulèvement de Enriqueillo.



Même cadre oblong et même inscription que le précédent, sauf celle du bas qui est : *Alzamiento de Enriqueillo*; dans les angles, un chiffre; sur les côtés : *dos centavos*.



Le 10 centavos est, contrairement aux précédents, rectangulaire. Il nous fait voir l'Espagne sous une figure de femme défendant les restes de Colomb! Le tout dans un ovale inscrit : *Republica Dominicana*; en bas : *La Espanola — Guardando los restos de Colon*; en dessous : *diez centavos* et des chiffres dans les angles supérieurs.

Lithographiés pitoyablement en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 centavo, brun
2 centavos, rouge
10 — orange

ÉGYPTE

La carte à 4 millièmes a paru au type connu :

4 millièmes, rose



ÉQUATEUR

Les timbres actuels ont été imprimés uniformément en orange, avec la surcharge oblique : *Officiel* en noir. Nous recevons ainsi de MM. Stanley-Gibbons :

2 centavos, orange et noir, surch. noire	
10 — — — — —	
20 — — — — —	
50 — — — — —	

Il est à présumer que toutes les valeurs existent ainsi.

FRANCE

L'Echo de la Timbrologie a vu la carte-lettre actuelle 15 centimes qui n'était pas piquée :

15 centimes, bleu sur gris

GRANDE-BRETAGNE

La carte à 1 penny de l'Union postale universelle a paru en carmin ; la carte à 1 2 penny a vu son format porter à 140 et 90 mm :

1/2 penny, brun-rouge	
1 — carmin	

Le *London Phil.* annonce que les timbres 1 2, 1 et 2 1/2 pence paraîtront le 1^{er} janvier avec les couleurs de l'Union :

1 2 penny, vert	
1 — carmin	
2 1/2 pence, bleu	

GUAM

Dans notre numéro 439 nous annoncions une émission modeste de trois timbres 1, 2 et 5 cents, mais on a changé d'avis depuis et, si nous en croyons *The Metropolitan Phil.*, le gouverneur de l'île, le capitaine Leary a réclamé un assortiment de douze timbres qu'on n'a pu lui refuser sous le fallacieux prétexte qu'on ne peut juger de loin des nécessités de l'île. Il y a donc eu fourniture des timbres suivants :

1 cent, vert,	15,000	exemplaires
2 cents, rouge,	25,000	—
3 — violet,	5,000	—
4 — brun rouge,	5,000	—
5 — bleu,	15,000	—
6 — magenta,	5,000	—

8 cents violet brun,	5,000	exemplaires
10 — brun,	10,000	—
15 — olive,	5,000	—
50 — rouge orange,	1,000	—
1 dollar, noir,	3,000	—
Express : 10 cents, orange	5,000	—

Soit 152,000 exemplaires



Nous avons le 5 cents. Il répond au type des États-Unis d'Amérique surchargé du mot : *Guam* en noir. (Voir ci-contre).

GUYANE ANGLAISE

MM. Whitfield King et C^{ie} n'ont pas attendu notre invitation pour dénoncer cet étonnant Directeur des postes qui s'occupe d'exploiter les collectionneurs. Ayant reçu une lettre identique à celle que nous avons reproduite le mois passé, ils l'ont adressée à la direction générale des postes à Londres et en ont reçu la réponse suivante :

Downing street, 20 septembre 1899.

Messieurs.

Au sujet de la lettre de ce Département, du 26 juillet dernier, je suis chargé par M. le secrétaire Chamberlain de vous informer qu'il a reçu un rapport du Gouverneur de la Guyane Britannique au sujet de l'offre de M. B. Otterbein Smith, de vous vendre certaines mauvaises impressions des timbres de la Guyane Britannique.

Il résulte de ces rapports que M. Smith a fait usage de connaissances obtenues par lui dans son emploi du bureau de poste Colonial, acheté ces timbres, qu'il a été réprimandé et requis d'abandonner tous les timbres mal imprimés, encore en sa possession, puis ils ont été détruits.

Je suis, MM., etc.

Signé : C. P. Lucas.

INDE PORTUGAISE

A partir du 1^{er} janvier, la carte du centenaire de l'Inde sera surchargée : *1 avo provisório*. La valeur première : 2 avos sera biffée d'un trait.

INDO-CHINE

Le 5 centimes est imprimé en vert-jaune.

5 centimes, vert-jaune et rose

JAPON

On nous annonce de nouvelles valeurs rappelant les timbres déjà en circulation.

Un 5 sen est du type 2 sen ; les 8, 15 et 20 sen sont du type 10 sen, puis des 25 et 50 sen du type que nous reproduisons, et enfin le 1 yen :

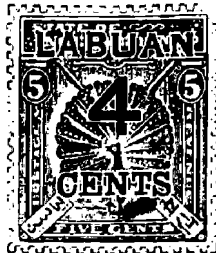


5 sen. jaune-orange
8 — olive
15 — violet
20 — orange-rouge
25 — vert-bleu
50 — brun-violet
1 yen, carmin

Il y aurait aussi une carte avec réponse
1 1/2 sen semblable à la carte simple :

1 1/2 + 1 1/2 sen. bleu sur blanc

LABOUAN



Voici la surcharge des timbres dont nous parlions le mois passé.

A propos de ces surcharges et de celles du Nord de Bornéo (voir plus loin) il nous revient qu'il en a été expédié peut-être 1000 séries, mais qu'il en a été vendu plus de 20,000 à Londres. C'est une spéculation de la Compagnie du Nord de Bornéo, l'émission n'étant nullement nécessaire.

MACAO

Les provisoires ne chaument pas à Macao. On annonce pour le 1^{er} janvier prochain que les 13, 16, 24 et 31 avos seront surchargés respectivement : 10, 15 et 20 avos et, en plus le mot *Provisorio*. L'ancienne valeur sera biffée d'un trait.

MALACCA

D'après l'*Austral Phil.*, les 4 et 5 cents auraient leurs couleurs comme suit :

4 cents, rose
5 — violet-brun



MAURICE

Le 22 septembre dernier a paru un timbre commémoratif à l'occasion du deuxième centenaire de Mahé de la Bourdonnais, marin français, né à St-Malo en 1699, qui fut gouverneur général des

iles de France et de Bourbon en 1733. Il doit son nom de Mahé à la valeur qu'il déploya lors de la prise de la ville de Mahé dans l'Inde. L'île Maurice lui doit d'avoir vu relever son commerce et d'être devenue l'entrepôt et la station du commerce entre l'Europe et l'Inde.

Le timbre représente Mahé de la Bourdonnais de face, dans un cercle, entre deux branches de laurier; à la partie supérieure, sur deux lignes cintrées : *Mauritius — Mahé de la Bourdonnais*; en bas, les millésimes : 1699-1899 et entre eux : *15 cents — Postage*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filigramme CC et couronne, piqué 14 :

15 cents, outremer

Du type en cours aux armoiries, il a été émis à la même date :

6 cents, vert, valeur en rouge
15 — — — orange

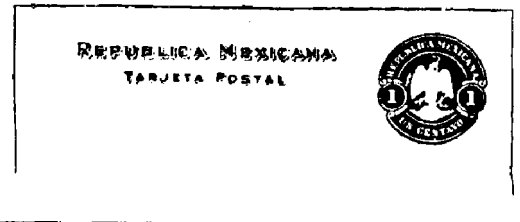
MAYOTTE

Le 5 centimes est vert-jaune au lieu de vert :

5 centimes, vert-jaune et rose

MEXIQUE

Nous reproduisons, d'après *The Metropolitan Phil.*, le nouveau type de cartes dont nous avons parlé antérieurement. Il y aurait :



1 cent. vert
1 | 1 —
2 — carmin
2 — 2 —
3 — brun
3 | 3 —

NORD DE BORNÉO



Ce que l'on trouve bon de faire à Labouan est aussitôt imité au Nord de Bornéo et vice-versa, la direction de ces postes étant la même.

La plaisanterie des surcharges sur différents timbres est donc la même

qu'à Labouan. Elle porte sur les suivants, de 1897, qui nous sont remis par MM. Stanley-Gibbons :

4 cents sur	5 c.,	vermillon et noir,	surch. noire	
4 — —	6 —	olive	—	—
4 — —	8 —	mauve	—	—
4 — —	12 —	bleu	—	—
4 — —	18 —	vert	—	—
4 — —	24 —	rouge	et bleu	—

Le *London Philatelist* signale d'autres timbres, savoir :

4 cents sur	25 c.	indigo	surch. noire
4 — —	50 —	violet	—
4 — —	2 dollars,	vert	—
4 — —	5 —	violet	—
4 — —	10 —	brun	—

NORVÈGE

Nous avons la carte 3 + 3 øre, avec le nouveau type de timbre, de sorte que toutes les cartes ont paru ainsi aujourd'hui, soit les 3, 5, 10 et avec réponse :

3 | 3 øre, jaune

PERSE

Après les timbres surchargés, voici les mêmes types imprimés sur papiers de couleurs. Ils seraient comme suit, d'après *l'Echo de la Timbrologie* :

Papier verdâtre

1	châli,	gris
2	—	brun
3	—	violet
4	—	brigue
5	—	jaune
8	—	orange
18	—	bleu clair
12	—	carmin
16	—	vert

Papier jaunâtre

1	kran,	carmin
2	—	vert
3	—	lilas
4	—	brigue
5	—	café
10	—	bleu foncé
50	—	brun-rouge

PHILIPPINES



Nous connaissons déjà un timbre-poste à 2 cents et deux timbres-télégraphe du gouvernement révolutionnaire. Nous trouvons indiqué

aujourd'hui trois autres timbres par l'I. B. J. où l'inscription de l'un d'eux semble faire croire qu'on a renoncé à la classe de timbres-télégraphe, pour n'employer qu'un timbre pour les deux services : postes et télégraphes. La valeur est indiquée d'une façon tout à fait illisible.



Les deux autres timbres portent les millésimes 1898-1899 et des K toujours en triple expédition ; le premier de ces timbres est réservé aux imprimés ; il porte au centre d'un cercle, un soleil et autour : *Gobno revolucionario-Filipinas* ; en haut : *impresos* ; en

bas : *una milesima*.

Le second est de dimension plus grande. Le soleil est remplacé par une étoile dans un cercle, avec l'inscription du précédent ; en haut : *Certificado* ; en bas : *8 c. de peso*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 milesima, noir
- 2 cents, rose
- 8 c. de peso, vert

PATTIALA

Le 3 pies des Indes anglaises a paru avec la surcharge noire : *Patiala State* :

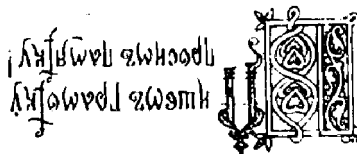
3 pies, carmin, surch. noire

RÉUNION

Le 5 centimes a la couleur verte modifiée en vert-jaune.

5 centimes, vert-jaune et rose

RUSSIE



Edition du Comité de la Croix Rouge en Russie

L'ami Roussin nous envoie tout un lot

d'enveloppes de la Croix Rouge plus ou moins intéressantes. Nous nous contenterons d'en reproduire une seule.

Le dessin inférieur de notre type est sur la face de l'enveloppe et le supérieur sur la patte de fermeture. L'impression est en or et rouge sur papier blanc jaunâtre satiné :

Sans valeur, or et rouge 147 x 96 m/m.

Les autres enveloppes sont de différentes villes de Russie : Koutma, Kazan, Moscou, St-Petersbourg, etc., et montrent des croix rouges de toutes sortes de modèles et sur des enveloppes variant de format. Nous ne voyons pas bien l'intérêt de rechercher tout cela.

Nous tenons de M. Lentz les renseignements ci-après :

BOUGOLMA (Samara). — Armoiries (un âne) dans un écu surmonté d'une couronne



et placées dans un cercle autour duquel une inscription ; en dehors, à la partie supérieure, le nom de la poste ; en bas, une autre inscription ; dans les angles, un chiffre.

Imprimé en bleu avec centre quadrillé rose et le cadre extérieur de même couleur. Papier blanc, piqué 13 :

2 kopecks, bleu foncé et rose



GRIAZOWETZ (Wologda). — Au type ci-contre nous avons une variété où les armoiries sont retournées par rapport au cadre :

1 kopecks, noir et brun

MORSCHANSK (Tomboff) — Toujours aux mêmes armoiries nous avons, avec les inscriptions ordinaires, le nouveau type ci-contre, imprimé en noir, rouge, vert et bistre sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, noir, rouge, vert et bistre



Ossa (Perm). — De cette poste nous avons deux types : le premier représente un chiffre dans un ovale large entouré de l'inscription : *Osinskoi Ziemskoi Potschtì* (de la poste rurale d'Ossa) ; dans les angles, la valeur en chiffres arabes et de chaque côté en chiffres romains.

Imprimé en noir et vert sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, noir et vert

Le deuxième type est aux armoiries d'Ossa dans un cercle fond rouge ; en dehors, couvrant tout le timbre, un fond moucheté bleu pâle ; les filets du cadre extérieur sont rouges ; les inscriptions et armoiries sont noires. Même légende que le précédent, sauf l'indication de la valeur en toutes lettres ; en bas : *tchetyre kop* (quatre kopecks).



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

4 kopecks, noir, rouge et bleu

SAMOA

Les timbres actuels ont été surchargés *Provisional Govt* sur deux lignes. Nous en reproduirons le type prochainement. Les valeurs sont :

12 penny, vert.	surch. rouge
1 — brun-rouge	bleu
2 pence, jaune	rouge
1 — bleu	—
5 — vermillon	bleu
6 — marron	—
1 sh. rose	—
2-6 p., mauve	rouge

SARAWAK

Nous avons parlé, il y a plusieurs mois, d'une surcharge imprimée sur certains timbres de 1875.

Voici cette surcharge. On la rencontre sur les timbres suivants :



2 cents sur 3 c., brun	sur jaune, surch. noire
2 — — 12 — rouge	— rose, —
4 — — 8 — bleu	— bleu, — rouge

SOUDAN



Nous recevons, par l'entremise de MM. Stanley-Gibbons Limited, une nouvelle émission composée d'enveloppes et bandes comme ci-après :

1^o Des enveloppes-litres avec surcharge : *Soudan* et l'équivalent

au-dessus, en caractères arabes. Valeur : 5 millièmes.

2^o Des enveloppes de 5 millièmes et 1 piastre avec la même surcharge.

3^o Des bandes 1 et 2 millièmes toujours avec cette même surcharge.

Ce sont les enveloppes et bandes d'Égypte qui ont servi en cette occasion. Il y a donc :

Papier saumon uni

Enveloppe-litre : 5 millièmes, carmin, surch. noire

Papier azuré vergé 115 X 112 m/m

Enveloppes : 5 millièmes, carmin, surch. noire
— 1 piastre, outremer, — —

Papier manille 126 X 300 m/m

Bandes : 1 millième, brun, surch. noire
— 2 — — vert, — —

TIMOR

On annonce pour le 1^{er} janvier de nouveaux provisoires. Les 16 et 31 avos seront surchargés : 10 et 20 avos avec le mot *provisorio* et la valeur primitive biféc.

TONGA

A l'occasion d'un mariage royal on a surchargé les timbres (M. Forbin nous indique le 1 penny) des initiales du roi et de la reine : T *Tubon* (à gauche) ; L (*Lavinia*) à droite ; 1 *June* 1899, en bas, au milieu.

Comme idée ce n'est pas riche. Il nous semble qu'entre les lettres T et L on aurait pu mettre, par exemple, deux pigeons qui s'aiment d'amour tendre, ou si le sujet était trouvé scabreux ou usé, que n'a-t-on mis deux coeurs avec petite flamme, percés d'une flèche unique et ayant pour inscription : *Union! Union!*, au lieu de donner la date du mariage qui est parfois compromettante.

Présentes dans ces conditions, les timbres jubilaires faisaient prime immédiatement :

1 penny, vermillon et noir, surch. noire

TURQUIE

Il nous arrive la carte actuelle 20 + 20 paras imprimée en lie de vin, sur carton verdâtre :

20 + 20 paras, lie de vin sur verdâtre

VENEZUELA

Le besoin de... faire des surcharges s'étant fait sentir, histoire de ravitailler le trésor, les timbres officiels de 50 centimos et 1 Bolivar ont reçu : 1899 en haut; 5 ou 25 cent en bas. Il y a ainsi :

5 cent sur 50 cent.,	jaune et noir,	surch.	violette
5 — — 50 — — — —	— — — —	— —	rouge
25 — — 1 Bol.,	violet — — —	— —	violette
25 — — 1 — — — —	— — — —	— —	rouge

Et pour que le plaisir soit complet il y a ensuite les variétés suivantes :

5 cent sur 50 cent.,	jaune et noir,	surch.	viol. retournée
25 — — 1 Bol.,	violet — — —	— —	— —

Les surch. rouges retournées doivent certainement exister : nous aurons sans doute l'occasion de les signaler plus tard.

VICTORIA

Le *Meheek's W. S. N.* annonce :

Enveloppe : 2 pence, mauve

En examinant nos timbres de 1861 au type ci-contre, nous trouvons quelques petites variétés :



1^o Le 3 pence ayant le chiffre de gauche dans un ovale formé à droite seulement, la partie gauche étant en couleur;

2^o Ce même timbre avec chiffres plus grands et toute la partie gauche extérieure du dessin qui manque au-dessus et au-dessous de l'ovale;

3^o Un 6 pence, noir, ayant le chiffre doublé à droite, 1^o devant le chiffre; 2^o après le chiffre.

Réimpressions des timbres du Portugal et de ses colonies

(Suite, voir n 443)

Emission de 1855. — Le 5 reis a un autre cadre; certains ornements des angles sont remplacés par des traits; les lettres sont en général plus maigres; le perlé plus petit, plus distancé: TS (*reis*) est plus fermé du haut; RREI (*cor-*



reio) sont plus petites; pas de lettres sur la franche du cou.

Imprimé en brun au lieu de brun-rouge;

Le 25 reis est du 2^e type (cadre refait). Sa couleur bleu ciel vif n'existe pas parmi les originaux, ni son papier blanc mat; enfin l'impression a donné dans l'oreille un point bleu, ce que nous ne voyons pas aux originaux;

Les 50 et les 100 reis n'ont de distinctif que leur papier et leur couleur:

2 ^e type :	5 reis, brun foncé
—	25 — bleu ciel vif
—	50 — vert pré
—	100 — lilas-mauve

Émission de 1856. — Le 5 reis pourrait être facilement confondu avec les originaux s'il n'avait son papier blanc mat.

Le 25 reis appartient au 1^{er} type montrant le guillochage serré. Il n'y a que la couleur et le papier qui le distinguent des originaux:

5 reis, brun foncé
25 — bleu-ciel



Émission de 1857. — Le 25 reis, rose, réimprimé sur le type précédent, n'a jamais existé ainsi. Paru en janvier 1857, il avait le cadre refait du timbre bleu même valeur, de l'émission 1856:

25 reis, rose

La signature du graveur se montre parfaitement sur ce timbre et les deux précédents.

Émissions de 1862/64. — Nous ne voyons guère que le papier blanc mat qui dénonce ces réimpressions:

5 reis, chocolat (les 2 variétés)
10 — jaune-orange vif
25 — rose
50 — vert-jaune
100 — lilas-mauve



Émissions de 1866/70. — Le type n'a subi aucun changement. Il n'y a toujours que le papier blanc mat et souvent la teinte qui peuvent faire reconnaître les réimpressions:



Non dentelés	
5 reis, noir	
10 — jaune-orange	
20 — bistre-olive	
25 — rose	
50 — vert pâle	
80 — orange	
100 — mauve	
120 — bleu	

Piqués 13 1/2	
5 reis, noir	
10 — jaune-orange	
20 — bistre-olive	
25 — rose	
50 — vert pâle	
80 — orange	
100 — gris perle, lilas	
120 — bleu	
240 — lilas-mauve	



Émissions de 1870/80. — Avec le piquage 13 1/2 ont paru les réimpressions suivantes qui n'ont que le papier pour les reconnaître et parfois leurs couleurs:

2 1/2 reis, olive pâle
5 — noir
10 — jaune pâle et vif
10 — vert pré
15 — brun-rouge
20 — bistre-olive
25 — rose
50 — vert terne pâle
50 — bleu terne
80 — orange
100 — gris-perle
120 — bleu vif
150 — —
150 — jaune pâle
240 — lilas-mauve
300 — —

Le 10 reis vert bleu n'aurait pas été réimprimé.



Émission de janvier 1880. — Le papier est toujours blanc épais, tandis que les timbres vrais l'ont plus mince et plus gris. Piqué 13 1/2:

25 reis, bleu gris pâle

Émission de mai 1880. — Caractères distinctifs des précédents; toujours piqué 13 1/2:

5 reis, noir
25 — lilas-gris
25 — lilas-rougeâtre
50 — bleu



Les timbres des émissions 1882 et suivantes n'ont pas été réimprimés puisqu'ils se trouvaient encore en usage lors de la réimpression générale. Mais on a ajouté, à la plume, en noir et aussi en carmin, pour les 5 et 500 reis noirs, une barre à la partie supérieure. On peut aussi rencontrer tous les timbres avec le mot *specimen* en noir. Dans ces deux états il y aurait même tous les timbres émis et aussi avec *Prova*, de 1882 à ce jour, y compris les provisoires.

Pour les réimpressions des colonies, elles ont été également faites en 1885. Elles ont le papier blanc mat et ne sont pas gommées, sauf dans certains cas comme pour les timbres du Portugal. Voici ce qui en existe :



ACORES

Émission de 1868. — La surcharge de ces timbres est celle qu'on employait depuis 1875. Elle diffère donc de celle des originaux en ce que la lettre O est plus large, la lettre S plus ouverte, etc. Le contrôle est donc facile :

Non dentelés		Piqués 13 1/2	
5 reis, noir.	surch. noire	5 reis, noir.	surch. rose
10 —	jaune-orange —	10 —	jaune or., s. noire
20 —	bistre —	20 —	bistre —
25 —	rose —	25 —	rose —
50 —	vert pâle —	50 —	vert-jaune —
80 —	orange pâle —	80 —	orange foncé —
80 —	— foncé —	100 —	lilas-mauve —
100 —	lilas-mauve —	120 —	bleu —
100 —	lilas —	240 —	lilas vit —

Le 25 reis, rose, non dentelé, n'a jamais existé ainsi.



Émission de 1871/79. — La surcharge est de 1875 comme celle des précédents. Piqués 13 1/2 :

2 1/2 reis,	olive	surch. noire
5 —	noir	— rose
10 —	jaune pâle	— noire
10 —	vert-pré	— —
15 —	brun-rouge pâle	— —

20	reis bistre-olive	surch. noire
25	— rose	— —
50	— vert-jaune	— —
80	— orange	— —
100	— gris-perle	— —
120	— bleu-vif	— —
150	— —	— —
150	— jaune pâle	— —
240	— lilas-mauve	— —
300	— —	— —



Émission de janvier 1880.
— Papier blanc mat; piquage 13 1/2. Existe en deux teintes distinctes :

25 reis,	bleu laiteux,	surch. noire
25 —	— — —	terne, — —

Émissions de mai 1880 et 1881. — Même papier et piquage des précédents :

5 reis,	noir,	surch. carmin
25 —	gris-lilas,	— noire
25 —	violet rouge,	— —
50 —	bleu	— —



Les réimpressions doivent se borner, suivant nous, à ces timbres. Il y a bien encore les émissions de 1882 à 1885 qu'on nous présente comme ayant été réimprimées et dont quelques-unes n'ont pas de gomme, mais il nous est impossible de les considérer comme des réimpressions, la nécessité ne devant pas être... grande d'en créer, ces timbres étant encore en usage. S'il y a manque de gomme, c'est certainement parce que la réserve de timbres se trouvait ainsi.

Nous voyons avec fruit ou *specimen* toutes les différentes espèces parues depuis.

ANGOLA



Émissions de 1870 à 1885.
— Papier blanc mat; piquage 13 1/2. Plusieurs valeurs ne sont pas conformes à celles qui ont été émises : telles sont les 5, 10, 20 bistre, 25 rose, 40, 50 vert, 100, 200 et 300 reis.

5 reis. — A le chiffre 5 plus large et la tête moins cambrée; *reis* à l'R plus large, E presque fermé, S plus petit et moins large;

10 reis. — A le 1 avec trait oblique plus

long et plus en biais; O est plus rapproché de R; *reis* a R plus large, E plus ouvert et S plus fermé;

20 reis. — Est le même que le 20 reis carmin. Donc deuxième type a par conséquent, le 2 plus droit et moins large; l'O plus étroit; *reis* a l'R plus large, E n'a pas l'extrémité supérieure en biais; S a ses extrémités plus larges;

25 reis. — Est le même que le 25 reis violet, qui est d'un 2^e type. A les extrémités du 2 plus recourbées, le 5 plus couché et la tête plus large; *reis* n'a pas l'extrémité de R recourbée, E a l'extrémité droite plus petite, I plus maigre est plus distancé de E et S; cette dernière lettre est mieux formée;

40 reis. — A le 4 plus large et le trait horizontal du milieu plus gras, le O plus large; *reis* a l'R avec extrémité droite recourbée et l'S plus étroit et plus ouvert;

50 reis. — Appartient au 2^e type 50 reis bleu. A le chiffre 5 de 50 plus couché et la tête plus large, le O plus éloigné du 5; *reis* a l'E plus fermé, l'S plus large et plus trapu;

100 reis. — A le chiffre de liaison plus oblique et plus long, les O sont plus éloignés; *reis* a le jambage inférieur de l'R plus allongé et pas relevé, S est plus droit;

200 reis. — A le 2 moins large et plus recourbé à droite, les O plus éloignés et aussi de R; *reis* a E S moins larges, plus ouverts et S plus distancé du cadre.

300 reis. — Le 3 est plus ouvert; *reis* a les lettres R E S plus ouvertes:

5 reis, noir	40 reis, bleu vif
10 — jaune pâle	40 — jaune pâle
10 — vert pâle	50 — vert-gris pâle
20 — bistre pâle	50 — bleu
20 — carmin	100 — mauve pâle
25 — rose pâle	200 — orange pâle
25 — lilas	300 — bistre-gris

On nous a montré les timbres à effigie avec trait horizontal en haut, comme réimpressions, ce qu'il serait difficile d'admettre, ces timbres n'ayant été émis qu'en janvier 1886. Ces exemplaires ne sont pas gommés.

CAP VERT



Émission de 1877/85. — Ces timbres ont été réimprimés sur les planches qui ont servi au tirage des originaux. Il n'y a donc aucune modification. Ont le papier blanc épais et la pique 13 1/2 :

5 reis, noir	40 reis, bleu vif
10 — jaune pâle	40 — jaune pâle
10 — vert pâle	50 — vert pâle
20 — bistre pâle	50 — bleu vif
20 — carmin vif	100 — mauve pâle
25 — rose pâle	200 — orange pâle
25 — lilas vif	300 — bistre-gris

On présente également les timbres de 1886, effigie en relief, comme réimpressions de 1885, parce qu'ils sont dépourvus de gomme.

GUINÉE



Émissions de 1881/85. — L'impression s'est faite sur les planches originales. Il n'y a donc, pour toute différence, que le papier blanc mat épais qui les distingue et leurs teintes; pique 13 1/2. Beaucoup de ces timbres

sont gommés.

Nous n'avons pas rencontré les fautes qui se voient sur les timbres originaux.

5 reis, noir,	surch. carmin
10 — jaune pâle	— noire
10 — vert pâle	— —
20 — bistre pâle	— —
20 — carmin vif	— —
25 — rose pâle	— —
25 — lilas	— —
40 — bleu vif	— —
40 — jaune pâle	— —
50 — vert pâle	— —
50 — bleu vif	— —
100 — mauve pâle	— —
200 — orange	— —
300 — bistre-gris	— —

L'émission de 1886, non gommée, nous est présentée comme réimpression de 1885!

(A continuer).

CHRONIQUE FISCALE

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} Brit. de l')

Le timbre vert sauge de 5 livres existe, nous apprend le *Stamps*, avec la surcharge noire: **L. 100** et au dessus la valeur: *one hundred-pounds* sur deux lignes:

100 pounds sur 5 p., vert, surch. noire

ARGENTINE (République)

Nous avons signalé et reproduit un timbre de bière, n° 439, dont nous ne connaissons qu'une

valeur. *La Revista de la Soc. Filat. Argentina* signale les suivantes :

Fabrication nationale

2 centavos, ardoise
3 1/2 — brun
5 — olive pâle

Importation

2 centavos, rouge
3 1/2 — —
5 — —

La même revue fait connaître les timbres *Naipes* dont nous avons parlé n° 430 et dont il y aurait :

Mai 1896, sans valeur, noire
— — — rouge piqué 11 1/2
— — — — —
Juin 1896, — — — azur
— — — — — foncé

BOLIVIE



Nous trouvons dans la même revue l'annonce et la reproduction de timbres pour petits cigares, dont voici le dessin.

Ces timbres auraient paru en même temps que les nouveaux timbres-poste. Il y en a de deux valeurs, mais notre confrère oublie de nous dire si les timbres sont piqués ou non :

1 centavo, bleu piqué
2 centavos, orange —

BRESIL.



Reçu de l'ami Roussin le timbre ci-haut ainsi qu'un autre de même type portant à droite : *do fumo* au lieu de *do consumo* ; dans le cercle central : *Republica reis 20 reis E. U. do Brazil* :

Consumo : 25 reis, bleu sur palette
Fumo : 20 — — —

RIO DE JANEIRO (*Etat de*). — Toujours par l'ami



Roussin nous avons un timbre d'impôt de loteries que voici. Au centre, un chiffre valeur ; au-dessus : *Estado Rio de Janeiro* ; au-dessous : *Reis — Imposto de Loterias*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

100 reis, violet

GUYANE ANGLAISE

D'après le *Stamps* il y aurait de la série *Summary Jurisdiction*, avec filagramme CC et couronne et le piquage 14 :

1 dollar jaune sur papier bléauté

ITALIE

Reçu de M. Doczkalik les municipaux suivants :

ALASSIO (*Gènes*). — Emission de 1899 ? Armoiries dans un double ovale inscrit : *Municipio di Alassio — Diritti di Segreteria* ; cadre rectangulaire ayant un chiffre ou *C* dans les angles. Papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centesimi, bleu foncé
30 — violet
50 — rouge

BENEVENTO (*Benevento*). — Emission de 1898 ? Dans un rectangle ayant : *Diritti di* à gauche ; *Segreteria* à droite ; *Municipio di Benevento* en haut ; la valeur en bas, sont au centre les armoiries de la ville.

Papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centesimi, bleu-vert
50 — rouge

CAMPOROSSO (*Porto Maurizio*). — Emission de 1895 ? Dans un rectangle presque carré sont les armoiries royales au centre ; au-dessus sur deux lignes : *Comune — Camporosso* ; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato civile* ; plus bas la valeur.

Papier blanc, non dentelés :

Segreteria : 20 centesimi, outremer
Stato civile : 50 — —

CIVITA CASTELLANA (*Rome*). — Emission de 1890. Au centre d'un grand cercle les armoiries et autour : *Municipio di Civita Castellana* ; cadre rectangulaire de grande dimension, portant sur un cartouche horizontal, en haut : *Marea di Riscontro* ; en bas : *cent*, un chiffre dans un cercle et *cent*.

Le papier est blanc, la piquure 11 1/2 :

20 centesimi, lilas
50 — brun-rouge

CHIAVARI (*Gènes*). Emission de 1881. Chiffre dans un rectangle ayant pour inscription, à gauche et à droite : *Diritti di Segreteria* ; en haut et en bas : *centesimi* ; fleurons dans les angles.

Le papier est blanc, la piquure 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 — brun
60 — vert

CUTROFIANO (Lecce). — Emission de 1895 (?). Petites armoiries de Savoie sur manteau royal dans un cadre rectangulaire formé de grecques; en haut : *Comune — di Cutrofiano*; en bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti — Stato civile*; de chaque côté, la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, non dentelés :

Segreteria : 20 centesimi, bleu
Stato civile : 50 — rouge

FOIANO DELLA CHIANA (Arezzo). — Emission de 1895? Fleur de lys sur fond blanc dans un ovale; cadre rectangulaire ayant à droite : *Diritti di*; à gauche : *Segreteria* ou *Stato civile*; en haut : *Municipio*; en bas : *di Foiano*; chiffres dans les angles.

Papier blanc, piqure 11 1/2 ;

Segreteria : 20 centesimi, rouge
Stato civile : 50 — bleu foncé

MONTERUBBIANO (Ascoli Piceno). — Emission de 1897. (?) Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne; cadre rectangulaire ayant : *Diritti Municipali* à gauche; la valeur en toutes lettres à droite; en haut : *Municipio di*; en bas : *Monterubbiano*; dans les angles un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, brun
50 — violet

SAN GIOVANNI ROTONDO (Foggia). — Emission de 1896 (?) Armoiries dans un ovale ayant au-dessus : *Municipio di* sur une ligne droite; *S. Giovanni Rotondo*, centré au-dessous; à la partie inférieure des armoiries, la valeur et plus bas : *Diritti di Segreteria* ou *Diritti di Stato civile*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

Segreteria : 20 centesimi, orange
Stato civile : 50 — violet vit

SANTA MARGHARITA LIGURE (Gênes). — Emission de 1891. Armoiries dans un écu surmonté d'une couronne renfermées dans un cercle ayant : *Comune* en haut; *di S. Margharita Ligure* en bas; à la partie supérieure contournant le cercle : *Diritti di Segreteria*; *centesimi 20 venti*, en bas; dans les angles un chiffre :

20 centesimi, brun sur blanc, piqué 11 1/2

SESTINO (Arezzo). — Emission de 1897 (?). Gerbe de fleurs dans un ovale ayant en haut :

Comune di Sestino; en bas : *Diritti di Segreteria di Stato civ.*; à gauche : *Cmi* ou *l*; à droite un chiffre.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 centesimi, bleu
50 —
1 lira, —

TOLENTINO (Macerata). — Emission de 1898. Armoiries dans un double ovale contenant : *Marca di Riscontropfi diritti di Segreteria*; au dessus, centré : *Comune di Tolentino*; dans les angles inférieurs de petits cercles ayant *Ci* à gauche et un chiffre à droite.

Papier blanc, piqure 11 1/2 :

20 centesimi, bleu foncé

MAURICE

Signalés par le *Stamps*, de l'émission en coups.

Bills : 2 rup., 50 cents, violet-rouge
Internal Revenue : 50 — citron et noir

PORTUGAL

Le *Stamps* a vu Ferreux suivante des timbres *Imposto do Sello* de 1873 :

02 pour 20 reis, bleu et vert

CONGRÈS PHILATÉLIQUE (PARIS 1900)

ORGANISÉ PAR

La Société Française de Timbrologie

La *Société Française de Timbrologie* organise un Congrès Philatélique, à Paris, pour 1900 (août-septembre).

Coincidant avec l'Exposition internationale de timbres-poste, que la même Société a prise sous son patronage, à laquelle toutes les Sociétés philatéliques françaises et étrangères ont donné leur adhésion, ce Congrès aura sans aucun doute un très grand succès.

Tous les philatélistes connus se donneront rendez-vous à Paris, pour cette époque, attiré tout à la fois par notre Fête philatélique et par les merveilles de la grande Exposition Universelle.

Bien que douze mois nous séparent encore de l'ouverture de ce Congrès, nous tenons à nous mettre en rapport, dès maintenant, avec tous ceux qui n'ont pas seulement vu dans la collection de timbres-poste un simple passe-temps, mais qui se sont plu à y découvrir un

sujet inépuisable d'études intéressantes et de découvertes utiles.

Nous serions heureux que tous ceux qui ont publié des travaux sur les timbres, sur leurs variétés, sur leur histoire, sur les procédés employés pour leur fabrication voulussent bien nous accorder leur concours et nous promettre sinon leur présence (une telle promesse ne peut être faite si longtemps à l'avance), mais tout au moins l'envoi d'une étude philatélique.

Aucun programme limitatif n'a été et ne sera publié.

Toutes les questions, quelles qu'elles soient, pourront être traitées à la condition de s'appliquer aux timbres.

Les spécialistes pourront étudier les timbres-poste, les timbres fiscaux, les cartes et enveloppes postales, etc., en énumérer et décrire toutes les variétés. Il est de plus entendu que toutes les questions se rapportant aux valeurs postales et fiscales pourront être traitées tant au point de vue rétrospectif qu'au point de vue des améliorations à apporter dans l'émission, dans la fabrication et surtout dans la répression des falsifications.

Nous ne demandons à ceux qui voudront bien s'intéresser à notre Congrès et y prendre part que de nous faire savoir, à une date qui sera fixée ultérieurement, le sujet qu'ils auront traité afin de pouvoir établir par avance l'ordre des travaux du Congrès et d'arrêter le nombre de ses séances.

Il est bien entendu que la présence au Congrès ne sera pas indispensable et que ceux qui, par suite de l'éloignement ou de tout autre motif, ne pourront y venir n'en sont pas moins priés de nous faire parvenir leur étude qui sera lue par un de nous en séance publique.

La *Société Française de Timbrologie*, suivant en cela l'exemple donné par les organisateurs du Congrès Philatélique de Paris, en 1878, fera publier l'ensemble des travaux du Congrès de 1900.

Le Président de la « Société Française de Timbrologie ».

Toutes les Communications (Expositions et Congrès) doivent être adressées à M. Albert Coyette, secrétaire du Congrès philatélique de 1900, rue de Rivoli, 138, Paris.

Bibliothèque des Timbrophiles

Algo de Philatelia (Un peu de philatélie) par le Dr THEBUSSEM. — Volume in-8°, Madrid 1899.

Un peu de philatélie, dit modestement le titre du nouvel ouvrage de notre sympathique correspondant et plutôt aussi beaucoup d'outre Pyrénées sur les sujets les plus variés. C'est un recueil d'articles intéressants, écrits au hasard de l'actualité, mais tous fouillés et documentés, bien que vifs et courts. Citons la *Philatélie en Espagne*, esquisse philatélique, joli article, curieux et original; les *cartes postales particulières et officielles*, quelques excellentes études sur les timbres d'Espagne de J.-B. Moens et sur un livre de Fernandez Duro; même un petit travail sur quelques récentes modifications dans les règlements des postes espagnoles, rédigé en langue anglaise pour que, sans doute, il y en ait pour tous. Qu'on n'aille pas augurer de ce cosmopolitisme que notre excellent ami ait oublié sa nationalité espagnole. Une inscription originale surmontée d'une croix rouge, et se terminant par cette exergue: « Laus Deo », nous rappelle que M. Thebussem est aussi bon Catalan que fervent chrétien.

NÉCROLOGIE

Mort de M. Jacques Wiener

M. Jacques Wiener vient de mourir à l'âge vénérable de 85 ans, sans rien perdre de sa verdeur d'esprit. Il vivait à Boitsfort dans une retraite paisible où il se reposait d'une existence consacrée à la gravure en médaille. On lui doit les premiers timbres-poste belges et hollandais.

Pendant de longues années, lui et ses frères Léopold et Charles eurent, en Belgique, le monopole de cet art difficile et délicat. On doit à M. Jacques Wiener un grand nombre de pièces qui joignent à l'intérêt documentaire l'attrait d'une exécution remarquablement habile.

DEPUIS LE 1^{er} NOVEMBRE 1899

LIQUIDATION GÉNÉRALE

de tous les timbres-poste, télégraphes, enveloppes, bandes,
cartes, mandats, fiscaux,

en un mot, tout ce qui constitue le fond de commerce de la Maison

J. & B. MOENS

42, RUE DE FLORENCE, 42

BRUXELLES

Pour toute commande en une fois du prix net de 100 francs et plus :

de l'une ou l'autre des catégories ci-après et non des trois catégories réunies,
il est accordé une remise :

- CATÉGORIE A : 20 % sur les timbres-poste, télégraphes, etc. ; 50 % sur les bureaux de Russie,
les locaux de Danemark, Norvège, Suède, les réimpressions et les essais ;
- B : 50 % sur les enveloppes, bandes, cartes, mandats ;
- C : 50 % sur les fiscaux.

Cette remise est réduite de moitié pour les commandes de 50 à 99 francs ; elle est supprimée complètement pour les achats de moins de 50 francs.

Pour toute commande du prix net de 500 francs et plus :

Indépendamment des remises plus haut, il sera accordé :

Une surremise de 10 % et comme prime, notre catalogue en 3 volumes in 8°, qui représente les trois catégories dont il est question plus haut.

Pour les personnes qui posséderaient déjà notre catalogue, il leur sera facultatif de prendre la contre-valeur (fr. 20) en ouvrages de la bibliothèque timbrologique.

TOUTE AUTRE COMBINAISON EST IMPOSSIBLE.

Il est entendu que le port des enveloppes, bandes, cartes, mandats reste, comme autrefois, à la charge de l'acheteur.

Les commandes seront expédiées suivant l'ordre de réception.

Il ne sera pas répondu aux demandes non accompagnées du montant.

Nous pouvons offrir exceptionnellement une collection complète du **TIMBRE-POSTE (1863-1899)** et du **TIMBRE FISCAL (1874-1896)** au prix de 150 francs. Reliure Bradel en treize volumes in-4°.

